U d'/of OTTAWA
39003001478766

D
5 B
25

# L'AME

de

# Jeanne d'Arc

**Nihil obstat**

G. Letourneau, *S. Sulpitii Parochus.*

**Imprimatur**

Parisiis, die 1ª Martii 1910

E. Thomas, *Vic. gen.*

*L'auteur et l'éditeur réservent tous leurs droits.*

*Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en Avril 1910.*

L'ABBÉ STÉPHEN COUBÉ
CHANOINE HONORAIRE
D'ORLÉANS ET DE CAMBRAI

754
D
5B
95

# L'AME de Jeanne d'Arc

La double mission de Jeanne d'Arc.
Le cœur de Jeanne d'Arc.
Le réveil de la Pucelle.
Jeanne et la royauté du Christ.
Jeanne et l'Eucharistie.
Jeanne et la Sainte Vierge.
Jeanne et saint Michel.
Jeanne et sainte Geneviève.
Jeanne et la Bse Marguerite-Marie.
Jeanne et Bernadette.
Jeanne et l'Eglise.
Jeanne hallucinée ?
Jeanne brûlée par l'Eglise ?

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

DC
104
.C6A
1910

# AVANT-PROPOS

*Ce n'est pas une histoire complète de Jeanne d'Arc, c'est une simple esquisse de son âme que j'ai voulu offrir au public dans ce recueil de panégyriques et de conférences. Cette belle âme, je l'ai envisagée tantôt de face dans le cadre classique de son enfance, de ses campagnes et de sa mort, tantôt de profil, dans ses rapports avec le Christ-Roi, l'Eucharistie, la Sainte Vierge, saint Michel, l'Église.*

*Les lecteurs remarqueront peut-être que certains traits reviennent plusieurs fois dans ces pages. Ce serait une faute dans une histoire suivie ; c'était inévitable dans une série de discours prononcés en divers lieux. Se condamner à ne se jamais répéter, à taire un mot, un épisode, parce qu'on l'a déjà donné dans une autre ville, serait une coquetterie littéraire un peu vaine : ce serait sacrifier à un souci d'art contestable la gloire de Jeanne et l'intérêt de l'auditeur.*

*Quelques personnes seront sans doute un peu étonnées de trouver un texte parfois assez différent de celui qu'elles ont entendu. Mais tel discours prononcé en dix églises a nécessairement*

*varié avec les circonstances de temps et de lieu et l'inspiration du moment : il s'est peut-être amélioré en vieillissant. C'est après coup et en fondant les notes prises au cours de mes tournées joanniques que j'ai pu établir un texte définitif qui diffère nécessairement des versions originales.*

*Chétif comme le petit page qui avait l'honneur de servir Jeanne, je lui ai consacré la moitié de ma vie. Il n'est pas de sujet, après l'Eucharistie, le Sacré-Cœur et la Sainte Vierge, que j'aie traité plus souvent que son admirable histoire. J'ai donné plus de soixante fois son panégyrique dans les principales églises de France, sans parler de nombreuses conférences populaires où j'ai vu à quel point la foule aime et admire son exquise figure.*

*Daignez donc, ô chère Bienheureuse, agréer l'hommage de ces paroles. J'y ai mis tout mon cœur; j'aurais voulu y mettre tout le vôtre pour qu'elles fussent dignes de vous.*

*Ces pauvres paroles, qui n'ont plus la vie de l'action et de la voix, décolorées comme des fleurs pressées dans un herbier, souffrez que je les dépose cependant à vos pieds et rendez-leur la fraîcheur pour qu'elles parent un peu votre autel. Qu'elles vous redisent du moins ma prière, l'humble* Ave *que j'aime à vous adresser :*

« Je vous salue, Jeanne, pleine de grâce ; le « Seigneur est avec vous. Après Marie, plus sainte

« et plus belle que vous, vous êtes bénie entre « toutes les femmes, et Jésus, votre Roi bien- « aimé, est béni.

« Bienheureuse Jeanne, Fille de Dieu, priez « pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à « l'heure de notre mort. Ainsi soit-il. »

STÉPHEN COUBÉ.

Villa Jeanne d'Arc, Bellevue, 1er janvier 1910.

# La double Mission de Jeanne d'Arc (1)

*Non fecit taliter omni nationi.*
Dieu n'a rien fait de tel pour aucun peuple.
(Ps. 147e.)

ÉMINENCE (2),

MESSIEURS,

Au cours des grandes manœuvres du mois de septembre 1895, une division d'infanterie traversait le village de Domremy, lorsqu'un officier à cheval, quittant la tête de ses hommes, vint se placer, droit sur l'étrier, devant la maison où naquit la Pucelle, et, la montrant d'un beau geste de son épée, il cria d'une voix vibrante : « La tête à droite ! Voici la maison de Jeanne d'Arc. » A ce nom, un grand frisson parcourut les rangs, un éclair brilla dans tous les yeux, toutes les tailles se redressèrent, tous les cœurs battirent la charge, et les bataillons défilèrent, superbes, la tête à droite.

(1) Discours prononcé le 14 mai 1899 en l'église Notre-Dame de Paris.

(2) Son Ém. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Il y a plusieurs années, Messieurs, que l'Église vous fait le même geste et vous jette la même parole : « La tête vers Jeanne d'Arc ! La tête vers son âme immortelle ! » A cette voix, vous avez levé les yeux, et, sous les traits d'une jeune fille, nimbée de toutes les vertus et de toutes les beautés, vous avez reconnu l'idéal sauveur que vous appeliez depuis longtemps dans vos rêves désolés : et l'on a même vu des hommes étrangers à la foi de Jeanne saluer en elle la plus suave et la plus fière incarnation de l'âme de la France et s'unir à nous pour acclamer son nom.

Oh ! ce nom, depuis l'Alpe neigeuse jusqu'à la lande bretonne, tous les échos du pays amoureusement se le renvoient ; chaque année, il nous revient embaumé avec le mois des fleurs ; il éclate comme un coup de clairon au fond de nos campagnes ; il monte dans nos villes en fusées de joie populaire, et le temps n'est peut-être pas éloigné où les canons nous prêteront officiellement leur tonnerre pour le porter jusqu'aux nues.

D'où viennent donc la popularité et la sympathie qui s'attachent à ce nom ? Vos cœurs, comme vos regards, me répondent que, s'il vous a ainsi conquis, c'est parce qu'il remue au plus profond de vos entrailles la fibre patriotique, parce qu'il évoque devant vous dans un merveilleux décor tout ce que vous aimez, tout ce qui vous rend fiers.

Gracieuse et terrible, Jeanne traverse un siècle de tempêtes, poussée par le souffle de Dieu, et accomplissant l'œuvre de justice. L'épouvante la précède, un vol d'anges plane sur sa tête et la protège, la victoire chevauche à ses côtés, la paix refleurit et la terre chante sur la trace de ses pieds vainqueurs. A suivre sa course victorieuse, on se croirait emporté dans un rêve d'or ; et cependant c'est bien l'histoire : oui, c'est l'histoire, plus belle que la légende, où la jeune guerrière s'enlève superbement, plus prestigieuse et plus indomptée que les Valkyries scandinaves, foulant les nuages dans le vertige de leurs courses aériennes. Oui, c'est l'histoire, car c'est toute la gloire, toute la poésie militaire de la vieille France, c'est tout un défilé d'héroïques souvenirs qui passent avec elle, l'épée au clair, la bannière au vent. Mais par-dessus tout, plus haut que la France, plus haut que Jeanne, plus haut que les anges, dans un éclair, c'est Dieu lui-même que vous voyez apparaître, lançant couronnes et victoires sur notre pays, comme il ne l'a jamais fait pour aucun peuple : *non fecit taliter omni nationi.*

Toutefois, Messieurs, ni le charme de ces vieux souvenirs, ni l'orgueil de soulever cette poussière de gloire, ni la reconnaissance pour d'antiques bienfaits ne suffiraient à rendre compte de l'explosion d'enthousiasme national qui nous soulève depuis quelques années et que n'ont pas connu

nos pères. Mettez la main sur vos cœurs et dites-moi s'il n'est pas vrai que, en face de Jeanne d'Arc, vous songez plus encore à l'avenir qu'au passé? N'est-il pas vrai que dans son nom vous avez cru entendre, non pas seulement les fanfares lointaines de la gloire, mais encore le vol très doux de l'espérance ?

Au nom de Jeanne, les femmes de France se sont levées et elles montrent à leur sublime sœur les chers innocents aux têtes blondes qui dorment aujourd'hui dans leurs berceaux, et dont les petits poings fermés serreront et manieront un jour une épée au service de la patrie.

Au nom de Jeanne, la jeunesse a bondi, touchée au cœur par une étincelle d'héroïsme et de foi jaillie du cœur de la Pucelle.

Au nom de Jeanne, l'épée a frémi au fourreau ; chefs et soldats regardent d'un œil attendri la virginale enfant qu'ils auraient voulu suivre à l'assaut, et qui sera peut-être demain leur invisible capitaine.

Au nom de Jeanne enfin, l'Église, bloquée comme jadis Orléans, a respiré, et du haut de ses remparts, elle appelle au loin sa Libératrice.

Et la voilà la Libératrice, ange de l'espérance, couvrant de ses deux ailes les frontières du siècle qui finit et celles du siècle qui commence. Oui, son esprit redescend parmi nous et va être pour notre pays le principe d'une régénération comme

n'en a vue aucun peuple : *Non fecit taliter omni nationi.*

Voilà, Messieurs, si je ne me trompe, la signification de ces fêtes qui nous étonnent nous-mêmes, nous qui les célébrons ; voilà le secret de l'émotion intense qu'elles provoquent. La vierge de Domremy nous apparaît avec une double auréole tracée par le doigt enflammé de Dieu : deux fois libératrice de son pays. Libératrice d'hier, elle sera encore la libératrice de demain, et sa seconde mission ne sera ni moins belle, ni moins surnaturelle que la première. Au quinzième siècle, elle nous a sauvés par son épée ; demain elle nous sauvera par son esprit, par son programme, épée plus redoutable que la première, acier trempé au cœur même de Dieu.

ÉMINENCE,

Si l'âme de Jeanne d'Arc doit, comme nous l'espérons, revenir parmi nous et ramener avec elle l'honneur de la victoire, ce ne seront plus les voix du ciel, mais des voix de la terre, nos prières ardentes, qui devront l'exciter à de nouveaux combats. Votre Éminence l'a compris, et c'est pourquoi chaque année, au retour de nos glorieux anniversaires, elle invite son peuple à venir prier dans cette vieille cathédrale. Ah ! lorsque Jeanne, campant sur les hauteurs qui dominent Paris, apercevait les deux tours de Notre-Dame, et que

le vent lui apportait les larges volées de leurs cloches, elle ne se doutait pas, l'humble enfant, qu'un jour ces mêmes cloches se mettraient en branle avec nos cœurs pour chanter sa gloire et lui crier : « Viens, viens, fille de Dieu, viens sauver ta patrie ! »

Puisse-t-elle se laisser attendrir à leurs mâles accents, et, lasse d'entendre toujours répéter ses antiques exploits, en accomplir de nouveaux qui rajeuniront sa louange sur les lèvres de ses panégyristes !

## I

Défendue par ses puissantes montagnes, bercée par les trois mers qui chantent sur ses rivages, la France dort sous la coupole de son ciel bleu, offrant aux caresses du soleil son sol plantureux qui regorge de fruits et de troupeaux, ses froments dorés ondulant au loin sous la brise, et ses riants coteaux où s'enflamme le sang de la vigne.

Pays enchanté et fleuri, terre du bon accueil et du sourire hospitalier, elle a, entre autres prérogatives, celle de mettre un peu de joie et de grâce dans ce bas monde : *Gaudium universi orbis.* Aussi les étrangers ne veulent pas mourir avant de l'avoir vue, et ils quittent leurs brouillards ou leurs plaines brûlées pour venir détendre et

rafraîchir leur âme dans la paix de ses horizons lumineux. Non, vraiment, Dieu n'a traité ainsi aucun peuple : *Non fecit taliter omni nationi.*

Et pour que le moral de la France ne le cédât point à l'opulence du sol, Dieu lui a donné, avec quelques défauts à vaincre pour que la vertu ne lui fût pas trop facile, avec une nature toujours un peu jeune et parfois un peu folle, un cœur franc comme l'or, un esprit limpide comme le cristal, une âme harmonieuse comme la lyre, et ce caractère original et complexe, fait de ce qu'il y a de meilleur dans le sang des races primitives, de bon sens romain, de gaieté gauloise et de bravoure franque, relevé par je ne sais quoi d'idéal et de chevaleresque dû à l'eau du baptême. Encore une fois, quel est le peuple que Dieu a ainsi doté? *Non fecit taliter omni nationi.*

Aussi, quand la grande nation, lasse de son repos, se lève et fait signe qu'elle va parler ou agir, le monde se tait pour écouter les beaux poèmes qui s'envolent de son âme ou de ses mains : poème de ses chevaleries et de ses emprises merveilleuses, écrit avec du sang de héros; poème de sa pensée, que disent des sages ou des aèdes à la harpe d'or; poème de sa piété et de sa foi, que des saints et des saintes ont commencé dans ses vallons et qu'ils s'en vont achevant par toutes les routes du paradis.

Ah! terre des grands souvenirs, ô toi que nous

baisons avec amour et respect, ô patrie, patrie! Quelle mère a été plus aimée que toi, plus aimée dans ses gloires et plus aimée dans ses malheurs ? Quand tes fils, soldats, marins, missionnaires, s'en vont au loin défendre la justice ou la foi, ils emportent ta douce image dans le repli le plus sacré de leur cœur ; et, quand ils tombent, leur dernière pensée s'envole dans un dernier sanglot vers ton rivage adoré, et c'est ton nom, ô France, qui monte encore à leurs lèvres avec le flot de sang qui les étouffe. Non, ma mère, Dieu n'a donné à aucune patrie ta beauté et ton charme : *Non fecit taliter omni nationi.*

Mais, quand l'amour est plus tendre, il est aussi plus jaloux, et, devant l'infidélité, ses justes colères sont aussi plus terribles. Aussi, lorsque, à certains jours de folie, ivre de volupté et d'indépendance, la France prévarique, Dieu l'arrête sur la pente de l'abîme, il la frappe de coups douloureux, comme il ne frappe aucun peuple : si bien que, des châtiments comme des bienfaits, on peut toujours dire : *Non fecit taliter omni nationi.*

Mais — et c'est ici que reparaît la prédilection divine — en flagellant la nation coupable, Dieu ne la rejette jamais. Aussi, quand, dégrisée de son orgueil et du vin de ses passions, humiliée et sanglante, elle tombe aux pieds de son Maître, quand de l'albâtre brisé de son cœur elle lui verse les parfums de son repentir, le Christ essuie les

larmes de la pécheresse, la relève avec bonté, et bientôt les plus effroyables prostrations sont suivies de relèvements inattendus à rendre jaloux tous les peuples : *Non fecit taliter omni nationi.*

*
* *

La plus mémorable de ces résurrections est celle dont Jeanne d'Arc fut l'instrument au quinzième siècle. Jamais le doigt divin ne resplendit si visiblement dans la politique humaine.

Depuis plus de cent ans que la justice est remontée au ciel avec l'âme de Saint Louis, le pharisaïsme gouvernemental, inauguré par Philippe le Bel, renouvelle en France la Passion du Sauveur. Si le Christ est encore roi pour la masse du peuple, sa couronne est mêlée d'épines, et son sceptre n'est plus, aux mains des politiciens de haut et de bas étage, qu'un roseau à lui frapper la tête. Il a été insulté par l'un d'eux dans la personne d'un Pape : et le grand schisme d'Occident a déchiré sa robe sans couture.

C'est alors qu'éclate sur la France un de ces terrribles cataclysmes, où, suivant l'Apocalypse, les sept coupes de l'ire divine versent sur la terre leurs fléaux de sang et de feu.

L'Anglais envahit notre territoire et le ciel est avec l'Anglais. En vain, l'armée française, aussi

héroïque dans ses désastres que jadis dans ses victoires, déploie-t-elle un suprême courage, vertu de race qui survit chez nous à tout le reste, mais qui ne suffit pas à repousser l'ennemi, quand l'ennemi c'est Dieu. Elle est forcée de reculer pas à pas, la rage au cœur, disputant, mais abandonnant lambeau par lambeau, le sol sacré de la patrie, et jalonnant de ses cadavres les grandes voies douloureuses qui vont de Crécy à Poitiers et de Poitiers aux champs d'Azincourt.

Et, comme si ce n'était pas assez d'être renversée et piétinée par l'ennemi du dehors, la France, en proie à des haines fratricides, se déchire et se soufflette elle-même de ses propres mains. C'est la politique du guet-apens, du poison et de l'assassinat qui triomphe. Le sang d'un duc de Bourgogne venge le sang d'un duc d'Orléans. Et des soudards, anarchistes avant la lettre, parcourent les campagnes terrorisant les populations dans des orgies truculentes où le sang coule plus copieusement que le vin.

Enfin, au dernier acte de cette tragédie d'une horreur shakespearienne, on voit errer et gesticuler sur la scène deux spectres fantastiques de qui dépend la fortune de tout un peuple : un roi en démence et un dauphin qui désespère !

Sombres jours, Messieurs, jours de sang et de larmes, où l'on put vraiment se demander si l'on n'assistait pas à l'agonie de la France : *Finis*

*Galliæ?* Lorsque, sous les voûtes de Saint-Denis, un héraut d'armes cria sur le cercueil de Charles VI : Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre! tous les vieux monarques couchés depuis des siècles sous les dalles de l'antique basilique durent constater avec épouvante et se dire en pleurant l'un à l'autre que leur beau royaume, ô honte! ô désespoir! n'était plus qu'une loque attachée au manteau de l'Angleterre.

Il faut l'avouer, ce fut là un superbe triomphe pour la race anglo-saxonne. On aurait pu déjà vanter sa supériorité : et, si l'on avait voulu l'exprimer par les méthodes graphiques usitées de nos jours en teintant de rouge sur une carte les possessions anglaises, c'est la France presque entière qui eût porté l'odieux stigmate. Elle allait donc finir, la belle race latine qui avait jeté de si nobles éclairs par les yeux de Saint-Bernard et par l'épée de saint Louis. Elle allait finir, notre France, et faire place à une rivale?

Eh bien! non, Messieurs, le ciel ne fut pas de cet avis. Il ne parut pas ébloui par la prospérité anglo-saxonne; il suscita parmi nous une âme qui n'en fut pas non plus éblouie, une âme bien latine, une âme éprise d'idéal et qui, sans rien emprunter à l'étranger, en restant tout bonnement elle-même, française et chrétienne, sut renverser les situations et mettre pour de longs siècles la supériorité du côté de la France.

*
* *

Simple petite paysanne, à l'âme fraîche et fleurie comme les champs où elle menait paître ses brebis, douce comme la houlette dont elle touchait leur toison, la fille de Jacques d'Arc s'épanouissait au pied du clocher natal sur un des coteaux ensoleillés de la Champagne lorraine, ignorante de son parfum, de sa grâce et des conseils de Dieu sur elle. Le jardin de sa famille n'étant séparé de l'église que par le cimetière, Jeannette, levée avant l'aube, aimait à ramasser dans la rosée des brassées de fleurs et de feuillage qu'elle allait répandre avec sa prière ingénue sur l'autel de la Vierge avant d'entendre la messe. Durant le jour, elle vaquait aux travaux du ménage ou des champs ; et, lorsque, à l'heure des Complies, les cloches de Domremy égrenaient sur la vallée endormie de la Meuse leurs notes d'or, calmes et lentes, dans la paix du soir, la gentille pastourelle, qui ramenait son troupeau dans les prairies, s'arrêtait, joignait les mains, inclinait la tête et récitait dévotement sa patenôtre et son *ave* et sa mince silhouette, immobile sur le ciel assombri, ajoutait au mystère de la nuit tombante le mystère plus pénétrant d'une enfant, ou plutôt d'un ange en prière (1).

(1) Les habitants de Domremy, les laboureurs Simonin Musnier et Jean Waterin, le prêtre Dominique Jacob et d'autres encore nous

Vainement auriez-vous cherché dans la vie uniforme de la petite paysanne un indice qui pût faire prévoir son incroyable destinée.

Sans doute, les bruits de la guerre arrivaient jusqu'à Domremy, et, à certains jours, on voyait passer à travers le village, bride abattue, un courrier qui, du haut de son cheval, jetait quelque triste nouvelle aux habitants consternés.

Sans doute, le soir, à la veillée, quand, filant près de sa mère, Jeanne entendait raconter les malheurs de la France, les larmes devaient tomber de ses yeux et la quenouille s'échapper de ses mains. Mais elle n'était pas la seule à pleurer. Et puis, qu'y pouvait-elle, la pauvre enfant ? Ce n'était pas son affaire à elle de combattre : c'était aux hommes, à ses frères : sa place était avec les femmes, au foyer, à prier pour ceux qui mouraient dans la grande guerre.

Mais voici que, un jour de l'an de grâce 1424, il se passe quelque chose d'étrange dans l'obscur petit village. Jeanne est dans sa treizième année. Des clartés mystérieuses l'environnent. Des anges et des saintes lui racontent la grande pitié du royaume. Elle fond en larmes, et les angoisses de la patrie sonnent toutes leurs cloches funèbres au fond de son cœur.

disent que Jeanne aimait à prier et parfois même à se mettre à genoux dès qu'elle entendait le son des cloches. Mais fut-elle bergère ? Voir la réponse dans un article spécial, à la fin de ce volume.

Bientôt les voix lui font entendre qu'il ne suffit pas de pleurer et de prier, et qu'elle doit partir, elle aussi, pour la guerre. Etonnée, épouvantée, elle hésite. Mais les voix se font plus précises, plus impérieuses ; pendant cinq ans, chaque semaine, elles lui redisent : *Va, va, fille de Dieu !*

Jeannette, il faut obéir, car c'est bien Dieu qui commande et qui te montre au loin la France malheureuse. Vois ta patrie, ta mère, prosternée dans son deuil et qui implore le secours du ciel et qui viendrait te le mendier à deux genoux, si elle savait que le secours c'est toi. Dis adieu à la gaieté de tes champs et de tes bois, ma pauvre petite Jeanne ! Fille de Dieu, ceins l'épée, chausse l'éperon et puis en selle ! Va, va, beau lis, fleurir dans l'air empesté des camps ! Va, enfant de dix-sept ans, délivrer le pays que les sages et les forts laissent mourir ! Quant à savoir si tu reviendras jamais sur les bords fleuris de ta Meuse reprendre ta houlette, si tu reverras ta pauvre mère qui pleure en te voyant partir, si tu mourras dans la maison paternelle, glorieuse et vénérée de tout un peuple, comme autrefois Judith dans sa vieillesse, ne te le demande pas, chère enfant, ne regarde pas en arrière et confie-toi en Celui qui n'abandonne jamais les siens, même quand il les fait passer par l'épreuve du feu !

*
* *

A quelque temps de là, voyez-vous ce cheval noir lancé au grand galop, et dont les sabots font jaillir des étincelles qui aveuglent et affolent les Anglais ? Une petite main de femme le maîtrise et le précipite dans la mêlée. La victoire dans les yeux, sa bannière au vent, la svelte et blanche guerrière passe comme un ouragan à la tête de ses escadrons enflammés, et autour d'elle les chevaux bondissent, crinière flottante, naseaux en feu, respirant voluptueusement l'odeur du sang britannique, balayant la plaine et fauchant comme l'herbe les régiments de Talbot et de Falstaff ; et la terre retentit au loin sous la charge vengeresse, la bonne terre de France, fière et attendrie de porter le poids léger et enfantin de sa libératrice.

Victoire, Messieurs, victoire ! Victoire à Orléans ! Victoire sur ses bastilles où flottent les fanions fleurdelisés ! Victoire sur tes flots d'or, ô ma belle Loire, ô ma noble rivière si française, heureuse de couler de nouveau entre deux rives françaises, et de ne plus boire que le sang de Glasdale et de ses Anglais ! Victoire à Jargeau, où Suffolk et Guillaume de la Poule rendent leur épée ! Victoire au pont de Meung ! Victoire au château de Beaugency ! Victoire enfin dans les plaines lumineuses de Patay où Talbot est fait prisonnier après avoir perdu cinq mille hommes !

Oui, c'est la victoire, longtemps infidèle, maintenant réconciliée avec ses vieux amis et qui revient chanter éperdue dans nos étendards. Et comme tous les cœurs chantent avec elle ! Et comme les chevaux hennissent joyeusement dans l'air libre et français ! Et comme, ivres de liesse et d'orgueil, les soldats acclament leur gentil capitaine ! Et comme les populations acclament leur bon ange ! Et comme les habitants d'Orléans acclament leur libératrice, lui baisant les mains, et ne pouvant, nous dit la chronique, se saouler de la regarder ! Et comme toute notre terre, des bords de la Loire au pied des Pyrénées, acclame ce nom de la Pucelle qu'elle ne connaissait pas hier, mais qui, aujourd'hui, vole de château en château, de village en village, affolant dans les clochers toutes les cloches de France, qui se mettent à sonner le *Te Deum !* Oh ! oui, *Te Deum laudamus !* C'est tout un peuple qui vous le clame, Seigneur, parce que vous venez de faire pour lui ce que vous n'avez jamais fait pour les autres : *Non fecit taliter omni nationi.*

Mais, dans ce fracas de gloire, que devient Jeanne? Ni éblouie, ni étourdie, elle reste simple et modeste comme autrefois dans le silence des bois paternels, aussi pure et aussi respectée sous le casque d'acier qui emprisonne ses cheveux qu'une vierge du Seigneur sous le voile claustral, aussi compatissante qu'autrefois quand elle pleu-

rait sur la pitié de sa patrie, et c'est merveille de la voir, après l'action, soutenir de sa main la tête des blessés, de cette douce main d'enfant qui a séché tes larmes, ô France, et, sur ta robe de lis, lavé la tache rouge d'Azincourt !

Jeanne avait dit au Dauphin : « Gentil sire, je vous conduirai à votre digne sacre. » La promesse est accomplie. Ce dut être un beau jour, Messieurs, celui où la vieille cathédrale de Reims s'ouvrit au cortège royal et au peuple qui s'engouffraient dans ses nefs, en criant Noël, et les statues de son portail somptueux durent tressaillir en voyant tant de joie passer sous leurs gestes de pierre.

La foule se presse pour acclamer le roi, entouré de ses pairs ; mais elle veut voir surtout l'être surnaturel à qui revient tout l'honneur de cette journée. Elle est là, en effet, la mystique enfant, à genoux sur une des marches de l'autel, en contemplation devant sa bannière, qu'elle tient à la main, le visage irradié plus encore des feux de son âme que de la suave lumière des vitraux.

Elle pleure, mais c'est de bonheur ; car elle voit sur la blancheur de son drapeau les deux objets qu'elle aime le plus au monde : le Christ et la France ; le Christ, le vrai roi, celui qui sacre, celui qui donne le pouvoir, assis sur un trône : et la France, représentée par ce lis que saint Michel et saint Gabriel offrent au Sauveur. Et c'est justice, pense-t-elle, car c'est le Christ qui t'a fait croître

si pur et si droit, ô mon beau lis de France ! Et Jeanne s'unit aux archanges pour le lui offrir, et son regard extatique semble déjà dire ce qu'elle affirmera un jour à Rouen : « La victoire de l'étendard ou de moi, c'était tout à Notre-Seigneur ».

*
* *

Tout à Notre-Seigneur ? Il est des hommes qui ne l'entendent pas ainsi, et qui cherchent à lui ravir l'honneur des victoires de Jeanne et Jeanne elle-même. L'auréole divine de la Pucelle les irrite : ils voudraient l'éteindre ; et, de la plus chrétienne de nos gloires, faire je ne sais quelle déesse païenne du patriotisme. Selon eux, ce n'est pas au cœur du Christ que nous la devons, mais à une hallucination bienheureuse née de son amour pour la France, et qui lui a fait croire à une mission surnaturelle.

Mais, quoi, Messieurs, est-ce que l'hallucination ne suppose pas une nature physiquement et moralement déséquilibrée ? Est-ce qu'elle ne se trahit pas par une nervosité maladive, par l'exaltation des idées et du langage, de fébriles espérances suivies de profonds abattements ? Or, Jeanne ne présente aucun de ces symptômes. C'est la robuste paysanne, florissante de santé et de bonne humeur, qui supporte gaillardement les

fatigues et les privations de la guerre, et cela n'est pas d'une hallucinée. C'est une intelligence calme, positive, qui ne vague jamais dans l'irréel. Elle émerveille les hommes de guerre, et en particulier, Dunois et le duc d'Alençon, par sa prudence, son flair, sa tactique qui dépasse celle de Talbot ; cela non plus n'est pas d'une hallucinée. Elle émerveillera un jour les hommes de loi par la rapidité de ses ripostes spirituelles, éblouissantes d'à propos et de bon sens ; la fine Champenoise, doublée d'une bonne Lorraine, déroutera les juges retors de Normandie. Encore une fois, tout cela n'est pas d'une hallucinée.

Jeanne n'est donc pas victime d'une illusion. Ce qu'elle a entendu, ce n'est ni l'écho lointain de la guerre, ni le vent d'ouest chargé de larmes et de râles, ni l'âme de murmure de la forêt : ce sont des voix bien réelles qui lui ont dit, en syllabes bien distinctes : « Va, fille de Dieu. » La lumière qui a frappé ses yeux, ce n'est pas la pluie d'or du soleil criblant le feuillage du Bois-Chenu ; ce sont bien les auréoles divines et les clartés surnaturelles dont s'enveloppent les anges et les saints en mission sur la terre.

*
* *

D'ailleurs, Messieurs, si grande que l'on fasse la puissance de l'imagination, il restera toujours

entre les moyens et les résultats une disproportion dont on ne peut humainemeut rendre compte.

D'un côté, des chefs illustres tels que Talbot et Bedford, de fameux archers réputés invincibles, une tactique qui devance son siècle, la confiance inspirée par les victoires précédentes, l'argent en abondance, en un mot tout pour l'Anglo-Saxon. De l'autre côté, un roi au-dessous de sa tâche, des princes qui se jalousent, une nation divisée, une armée démoralisée par ses revers, la pénurie la plus humiliante de toutes les ressources, en un mot, tout contre nous.

Comment voulez-vous qu'une petite bergère ignorante et timide soulève ceci contre cela, cette inertie apeurée contre cet enthousiasme ? Comment voulez-vous qu'elle en ait même l'idée ?

Mais c'est l'âme de la patrie, dit-on encore, qui la soutient et la transporte ! Ah ! sans doute quand elle frémit et se révolte contre une situation vraiment intolérable, quand elle veut énergiquement en sortir et qu'elle le crie à tous les échos de la terre et du ciel, l'âme de la patrie peut donner le frisson sacré à des êtres d'élite et leur inspirer l'indomptable vouloir qui renverse tous les obstacles. Mais ce n'est pas ce que l'on voit au temps de Jeanne : l'âme de la patrie est à terre, blessée, silencieuse, découragée. Comment pourrait-elle infuser à d'autres l'espérance qu'elle n'a pas? En vertu de la loi du milieu, que les

ennemis du surnaturel aiment à invoquer, Jeanne eût dû se trouver prise elle-même et enchaînée dans l'engourdissement général : elle eût dû rester comme ses petites amies Hauviette et Mengette à filer sa quenouille à Domremy.

Or, c'est elle au contraire qui s'en va ramasser l'âme de la patrie à Chinon, à Poitiers, à Orléans, sur les bords de la Loire, partout où la pauvre grande âme gît éparpillée, brisée : elle la relève, la réchauffe sur son cœur, la retrempe au feu de son courage et la fait passer frémissante dans ceux qui l'entourent. Et voici une nation qui se ressaisit, une armée qui sort de terre et qui bondit : voici l'abattement changé en enthousiasme et la défaite en victoire. Expliquez cela ! Dites-moi d'où viennent à cette villageoise cette ardeur et cette vertu guerrière qu'elle ne trouve pas dans la torpeur ambiante : d'où, sinon du ciel ?

Écoutez, Messieurs, un gracieux symbole de cette vertu d'En-Haut dans un fait raconté par Guy de Laval qui en fut le témoin.

Ce jeune seigneur écrivait à sa mère le 8 juin 1429 : « Je vis la Pucelle armée, tout en blanc, sauf la tête, une petite hache à la main, essayer de monter un grand coursier noir, qui, à la porte se démenait fort, et ne souffrait pas qu'elle montât, et lors elle dit : Menez-le à la croix qui est devant l'église ; et lors elle monta sans qu'il se mût, et comme s'il eût été lié. » N'est-ce pas l'image du

pouvoir surnaturel qu'il fallut à Jeanne pour venir à bout de cette armée indisciplinée, véritable cavale rétive qu'elle dompta, monta, et mena enfin à la victoire ! C'est par la vertu de la Croix qu'elle a fait ce prodige !

*
* *

Mais, dira-t-on, est-ce que les revers de Jeanne ne prouvent pas que Dieu n'a jamais été avec elle? Si vraiment il l'avait envoyée, comme elle le prétendait, pour « bouter les Anglais hors de toute France », Dieu l'aurait-il abandonnée avant l'accomplissement de cet exploit ? Aurait-il permis l'assaut malheureux de Paris le 8 septembre, et l'échec devant la Charité ? Aurait-il permis les opérations indécises du printemps de 1430 dans la Brie, le Vermandois et le Beauvaisis, puis la sortie malheureuse du 23 mai à Compiègne, la capture de l'héroïne et enfin son effrayant supplice ?

Ces malheurs et le bûcher de Jeanne ne prouvent pas davantage contre sa mission divine que le Calvaire et la croix contre celle du Christ. Oui, Jeanne se prétendait, et avec raison, envoyée par Dieu pour délivrer, non seulement Orléans, mais encore toute la France ; elle était même appelée à des entreprises bien plus grandioses, comme nous le verrons. Mais la réalisation de ces projets

était subordonnée au bon vouloir et au concours de ses auxiliaires qui devaient en bénéficier : « Gentil Dauphin, disait-elle, je te conduirai à ton sacre, si tu le veux. » Si tu le veux ! Tout le reste de sa mission dépendait également de ses coopérateurs. Or, ces hommes la secondèrent mal et ne méritèrent pas le surcroît de gloire qu'elle rêvait et que Dieu eût accordé à une France plus fidèle. La mission de Jeanne débordait donc son œuvre : mais la promesse divine n'est pas pour cela en défaut. Cette promesse, étant conditionnelle, ne s'est réalisée que dans la mesure où la France a rempli la condition : et certes cette mesure est déjà assez brillante.

D'ailleurs, ce revirement subit de fortune n'est lui-même explicable que si l'on admet que Dieu combattait auparavant avec Jeanne. Si son succès provenait de causes naturelles, loin de se démentir après le sacre de Reims, il aurait dû aller en croissant, car les circonstances étaient plus favorables.

C'est toujours Jeanne, la vaillante et prestigieuse guerrière ; c'est toujours le même génie, mais grandi par l'expérience ; toujours la même ardeur, mais doublée par le succès ; c'est, du moins jusqu'à l'assaut de Paris, toujours la même armée mais fortifiée par ses victoires, ce sont toujours les mêmes Anglais, mais démoralisés par leurs défaites au point que le roi d'Angleterre, par un édit du

3 mai 1430, doit porter des peines contre les capitaines et les soldats qui refusent de passer en France par crainte de la Pucelle. Puis donc que le changement ne vient pas de la terre, il vient du ciel ; Dieu n'est plus notre allié, voilà tout. Puisque, avec des ressources supérieures, Jeanne ne peut plus rien, c'est qu'elle n'était pas seule quand elle pouvait tout. Si donc ses triomphes sont la preuve directe de sa mission divine, ses malheurs en sont la contre-épreuve éclatante.

Que Dieu ait ainsi frappé sa messagère, nous ne devons pas nous en étonner : c'est la consécration sanglante et coutumière de toute éminente vertu ; c'est la loi mystérieuse, scandaleuse pour le monde, qui veut que les grands chrétiens soient presque toujours de grands vaincus, au soir de leur vie, comme le Christ lui-même ; qu'ils ne montent aux splendeurs apocalyptiques que par la grande tribulation, et après avoir lavé leur robe dans leur propre sang comme dans le sang de l'Agneau, et qu'enfin leur défaite apparente soit une rédemption et une victoire pour la cause qu'ils ont chérie ici-bas.

Enfin, la magnanimité avec laquelle Jeanne accueille ses malheurs projette une nouvelle lumière sur le caractère surnaturel des succès qui les ont précédés.

Si elle avait obéi jusque-là à des illusions, ces illusions seraient tombées avec la fortune qui les

entretenait : sous l'humiliant démenti des faits, ses voix auraient gardé le silence. Au lieu de cela, elles continuent à se faire entendre, les douces voix du ciel : ils reviennent la visiter, ses bons amis les anges, et leur présence est le dernier rayon qui caresse son âme. Ils l'encouragent à mépriser la mort et lui promettent une victoire plus belle que celle d'Orléans et de Patay. Non, les illusions ne sont pas si fidèles, elles trahissent tôt ou tard ceux qu'elles ont flattés, et de l'exaltation les jettent dans le désespoir.

Le désespoir ! combien il eût été terrible pour Jeanne ! Voilà une jeune fille qui n'a pas vingt ans, dans tout l'éclat magnifique de sa force, entourée d'hommages qu'on ne rend pas aux reines, et que de splendides espoirs comme toutes les énergies de sa jeunesse semblent river à la vie ; et elle est tout à coup précipitée du pavois de l'admiration populaire dans un affreux cachot. Quelles angoisses, quelles terreurs ne dût-elle pas souffrir, la pauvre enfant, lorsqu'elle se vit, un soir, seule dans les ténèbres de son donjon, enfermée dans la cage de fer qui fut son premier supplice ! Et quelles tristes envolées de sa pensée vers le clocher de Domremy, vers ces jours d'ombre et de paix où sa mère veillait sur elle avec tant d'amour, puis vers ces jours de grande lumière, plus rapprochés mais déjà si loin, où la gloire courait sur ses pas pour la couronner !

Oh ! oui, elle est déjà bien loin, la victoire, bien loin, la paix de son enfance, bien loin, la pauvre mère qui ne se doute pas du malheur de sa fille et qui ne l'apprendra que trop tôt ! Oh ! comme elle est noire la nuit de sa prison, effrayante sa solitude souterraine, combien hautes et épaisses les murailles du donjon de Philippe-Auguste ! comme ils sont méchants et insolents, les soudards qui veillent la délicate enfant ! et plus perfides et plus haineux encore les juges qui vont la condamner ! Pauvre Jeanne ! pauvre fille de Dieu ! Pauvre chrétienne abandonnée de tout le monde comme son Maître, trahie et vendue au poids de l'or comme son Maître ; comme Lui, elle connaît les affres de Gethsemani ; comme Lui, elle prie Dieu d'éloigner le calice ; comme Lui, elle jette vers le Père un terrible *Lamma Sabactani !* Mais comme Lui aussi, elle est plus forte que le supplice et la mort ; comme Lui, elle est réconfortée par les anges ; comme Lui, elle répond avec autant de douceur que de sagesse aux insultes et aux questions insidieuses de ses juges ; et enfin elle ne sera jamais plus grande et plus sublime que lorsqu'elle montera sur son calvaire de flammes.

D'où lui vient donc cette force surhumaine ? De Celui qui l'a envoyée et qu'elle aime de plus en plus chaque jour. Oh ! quelles prières ont dû monter du fond de son cachot ! Quelles larmes

d'amour ont dû remplacer celles de la tristesse dans ses yeux brûlés, quand elle contemplait le crucifix, son modèle dans la douleur! Quand, menée au tribunal, elle passe devant la chapelle, elle demande à y entrer pour visiter le Sauveur; et, comme on lui refuse cette grâce, elle tombe à genoux et ses yeux ardents noyés de tendresse et de désirs semblent vouloir percer l'épaisseur des portes pour rencontrer Jésus. Elle supplie ses juges de la laisser communier, et, quand, après bien des refus, elle obtient enfin, le dernier jour, cette grâce, l'*alleluia* éclate dans son cœur, et lui fait oublier l'horreur sépulcrale où elle gémit encore et celle plus atroce du bûcher qui se dresse.

Le voilà, le bûcher! Jeanne lui sera douce comme elle l'a toujours été à toute créature du bon Dieu. Elle y monte intrépide, magnifique dans sa résignation. Elle y rend un dernier et sublime témoignage à sa mission, et, par conséquent, à la prédilection de Dieu pour la France. Écoutez ces paroles qui s'élèvent au milieu des flammes et plus haut que les flammes : « Mes voix ne me trompaient pas, mes voix venaient du ciel! Jésus! Jésus! Jésus! » Et puis silence! La flamme crépite encore quelque temps, mais l'âme de Jeanne est montée au ciel : elle y est entrée par les portes embrasées du martyre. Et ses amis les anges, et les saintes qui la visitaient

sur la terre, et toute la France de là-haut, Geneviève et Clotilde, Charlemagne et saint Louis, l'ont reçue et conduite au Christ bien-aimé !

Sur la terre, il semble que tout est fini pour notre pays, et que son salut est mort avec sa Libératrice : il ne reste plus d'elle que quelques cendres. Mais c'est encore trop, au gré des Anglais. Ah ! si ces cendres allaient se ranimer ! Si l'héroïne qu'ils ont brûlée comme sorcière allait en sortir entourée de vengeurs ! Il faut les faire disparaître.

Et l'on vous vit alors, ô cendres illustres, jetées au vent et à l'eau ! Au vent et à l'eau, ô vous que la France rachèterait aujourd'hui avec tant de joie au prix de tous ses diamants ! Au vent et à l'eau, ô vous que l'Église serait si heureuse de placer bientôt sur ses autels, enchâssées dans l'or et les pierreries.

Ah ! ils ont bien pu, les vandales, vous arracher à notre vénération et nous empêcher de vous réunir dans des vases funéraires : mais ils ne nous empêcheront pas de vous suivre par la pensée sur les ailes de la brise et sur les flots qui vous ont transportées au loin, ni de vous recueillir dans nos cœurs comme dans des urnes d'or. Et là, ô saintes reliques, vous vous ranimerez au souffle de Dieu et c'est de votre poussière bénie que Jeanne va sortir ressuscitée, sa bannière en main, pour nous sauver une seconde fois.

## II

Lorsque la nouvelle du supplice de Jeanne d'Arc se fut répandue dans le royaume, le bon peuple ne voulut pas croire que sa chère libératrice fût réellement morte. Respectée par les flammes, enlevée par les anges dans une miraculeuse assomption, Jeanne devait attendre dans quelque mystérieuse retraite que l'heure d'une seconde campagne eût sonné, et alors elle reparaîtrait à la tête d'une armée, plus irrésistible, plus triomphante que jamais, pour jouer le dernier acte de la délivrance nationale.

Rêve poétique, rêve d'espérance et d'amour de l'âme populaire ! Ne l'avons-nous pas recommencé, Messieurs ? N'avons-nous pas dit bien souvent : « Oh ! qui nous rendra Jeanne ! » Eh bien ! ce rêve que le quinzième siècle ne vit pas réalisé, il dépend de nous d'en faire l'histoire de notre temps et de donner un sens à la légende du retour de la Pucelle. Dans les heures de crise nationale, on fait appel à la réserve, c'est-à-dire à ceux qui ont déjà servi le pays, mais qui n'hésitent pas à se dévouer de nouveau pour lui. Certes, Jeanne s'est déjà bien acquittée de son devoir patriotique ; mais elle ne refusera pas, si nous l'en supplions, de revenir combattre avec nous, chère et précieuse Réserviste, que Dieu nous gardait pour les jours de détresse.

Sans doute, elle ne reviendra pas en corps et en âme. Nos yeux n'auront pas cette douceur de voir bondir sur son cheval celle que nos pères ne se lassaient pas d'admirer. C'est une résurrection toute morale qui nous la rendra : c'est dans nos cœurs qu'elle revivra, c'est par nos mains qu'elle agira. Ne nous plaignons pas. Jeanne, descendît-elle parmi nous en chair et en os, ne nous sauverait pas, si nous n'acceptions et n'appliquions son programme. Jeanne sans son programme n'est rien, tandis que le programme de Jeanne, même sans elle, c'est pour nous le salut, ou plutôt c'est Jeanne elle-même avec tout son cœur.

Mais quel est donc ce programme ? Quelle est la grande idée qu'elle s'est efforcée avant tout d'inculquer à nos pères, et qui, dans sa pensée, était mille fois plus essentielle que la délivrance d'Orléans ? La voici : C'est que Jésus-Christ est à un titre tout particulier, le vrai roi de France, et la France le royaume préféré de Jésus-Christ.

Ne croyez pas, messieurs, que ces mots n'expriment qu'une idée vague noyée dans une formule oratoire. Ils ont en eux-mêmes, et ils avaient dans l'esprit de la Libératrice, un sens très précis, très pratique, souverainement important, au point que, je ne crains pas de le dire, quiconque ne les a pas compris n'a rien compris à l'âme ni à l'œuvre de la Vierge lorraine.

Pour saisir toute la portée de ce programme,

rappelons-nous deux vérités générales qui s'appliquent à tous les pays.

Dieu est l'auteur de la société, non pas seulement en ce sens qu'il a tiré du néant les individus qui la composent, mais encore parce qu'il lui a donné la vie propre qui la caractérise. Sans doute, il n'a pas jeté les peuples sur la terre à l'état adulte et dans leur plein développement social, avec leurs chefs, leurs magistratures et les rouages de leur administration ; mais il a mis tout cela en germe au cœur de l'homme dans une faculté spéciale, la sociabilité, qui appelle la société comme la sensibilité appelle la sensation. L'homme s'épanouit en famille, la famille en tribu et la tribu en nation, en vertu d'une tendance et suivant des lois qu'il a reçues du Créateur. Dieu est donc l'auteur de toutes les sociétés, comme il est l'auteur de tous les épanouissements naturels, comme il est l'auteur de la forêt vierge, bien qu'il n'ait pas de sa propre main planté et arrosé un à un les arbres qui la forment, mais confié aux vents du ciel le soin de transporter au loin les graines de l'arbre primitif et aux nuées celui de les féconder.

Et, après les avoir ainsi fondées, Dieu fait vivre les sociétés et les gouverne, il leur envoie la richesse ou la pauvreté, les victoires ou les défaites, les bénédictions ou les châtiments, suivant qu'elles sont fidèles ou rebelles à sa loi. L'Écriture sainte n'est guère dans sa partie historique que la magni

fique affirmation de cette souveraineté et de cette providence divines sur tous les empires.

Puisque les peuples dépendent ainsi du Créateur en tant que peuples, ils doivent reconnaître son autorité en tant que peuples. Ils ne suffirait donc pas que tous les membres d'une société, pris individuellement, fussent très bons et très pieux : ils doivent encore s'unir pour rendre à Dieu un culte public, social, national, pour faire monter vers Dieu une prière publique, sociale, nationale, pour lui chanter après leurs triomphes un *Te Deum* public, social, national, pour se frapper la poitrine après leurs fautes dans un *mea culpa* public, social, national. Une société où l'on prie n'a pas rempli tout son devoir; ce que Dieu veut, c'est une société qui prie.

Mais cela même ne suffit pas. Les peuples ne doivent pas seulement adorer le Dieu Créateur, ils doivent le même culte au Dieu Rédempteur, à Notre Seigneur Jésus-Christ qui les a tous sauvés au prix de son sang. En montrant les nations à son Fils, Dieu lui dit : « Je te les donne en héritage : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam.* » Et en présentant son Fils aux nations, il leur répète la parole que Pilate adressait aux Juifs : « Voici votre Roi : *Ecce Rex vester.* »

Toute société doit donc être une *théocratie* chrétienne, non pas certes dans ce sens que ses chefs politiques doivent être des prêtres, des pontifes,

mais dans ce sens que ses chefs politiques, laïques, doivent être des hommes profondément religieux ; que, tout en gardant leur indépendance absolue, plénière, dans le domaine des intérêts matériels, ils soient soumis, dans le domaine de la conscience, à la loi de Dieu, qui est le Décalogue, et à la loi de Jésus-Christ, qui est l'Évangile ; qu'ils aient à cœur de porter leurs sujets ou leurs concitoyens vers le bien, et par conséquent vers Dieu et son Christ, et d'exercer ainsi une sorte de sacerdoce magnifique entre le ciel et le peuple qu'ils ont l'honneur de gouverner.

Et il n'y rien là, entendez-le bien, ô hommes de cette génération toujours inquiets et jaloux de ces droits que vous tenez cependant de Dieu, il n'y a rien qui doive alarmer les sociétés laïques. Elles garderont la forme de gouvernement qui conviendra le mieux à leur tempérament national, elles seront république, démocratie, monarchie, royauté, empire comme il leur plaira, sans que l'Église ait ou songe à intervenir dans leur choix, parce que l'Église est au-dessus de toutes les formes de gouvernement ; mais elles resteront toujours sous la suzeraineté transcendante de Sa Majesté Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et, dans cette suzeraineté, il n'y a rien non plus qui doive porter ombrage aux chefs d'État eux-mêmes. Le roi Jésus, qui règne au ciel et qui distribue les couronnes éternelles, ne songe pas à

leur disputer leurs couronnes périssables ou leur pouvoir d'un jour, pas plus qu'autrefois, petit enfant de Bethléem, il ne songeait à renverser le trône d'Hérode : *Non eripit mortalia qui regna dat cœlestia.* Au contraire, son nom rendra leur autorité plus sacrée aux yeux de leurs peuples, et les délivrera peut-être de ce cauchemar des révolutions et de l'anarchisme, qui agite aujourd'hui aussi bien les républiques que les monarchies.

Ainsi, Messieurs, tous les peuples doivent reconnaître Jésus-Christ pour leur roi : ce n'est pas seulement pour eux le devoir, c'est la condition de la paix et de la prospérité.

*
* *

Toutefois ce n'est pas dans ce sens général, c'est à un titre bien plus particulier et bien plus intime que la France doit être le royaume du Christ. Ce n'est pas moi qui le dis : ce n'est même pas Jeanne qui l'a imaginé. C'est un pape, Grégoire IX, qui l'écrivait à saint Louis. « De même, lui disait-il, que jadis la tribu de Juda fut choisie entre toutes les autres pour combattre l'idolâtrie et terrasser les ennemis de Dieu, de même, dans le Nouveau Testament, le peuple franc est entre tous les peuples de la terre, *præ cæteris terrarum populis,* le peuple élu de Jésus-Christ, chargé de la mission

de faire respecter la justice et la liberté de son Église. »

La première parmi les nations modernes, la France a entendu la grande parole : « Voici votre Roi ! *Ecce Rex vester* ! » Dieu la lui disait, par la voix de ces vénérables évêques, les Irénée, les Denys, les Hilaire, les Martin, qui, parcourant les campagnes et les municipes de la Gaule romaine, apprenaient à nos pères à transformer la pierre des dolmens en pierre d'autels et à se tailler des crucifix dans les vieux chênes druidiques, et leur répétaient sans cesse en leur montrant le Christ : « Voici votre Roi ! » Plus tard, c'est la parisienne Geneviève qui dit aux fils de Mérovée sauvés par elle : « Voici votre Sauveur, votre Roi ! » Bientôt après, c'est la reine Clotilde qui dit à son farouche époux en lui désignant le grand Couronné d'épines : « Voici ton Roi ! » Enfin un jour, un beau jour, c'est la victoire, plus écoutée que les reines, qui sur le champ de Tolbiac crie dans les étendards francs : « Voici votre Roi, c'est lui qui m'a envoyée vous couronner. »

Les Francs comprirent et acceptèrent cette vocation de peuple élu de Jésus-Christ. Ils comprirent que, si le Dieu de Clotilde avait été les chercher au milieu d'une bataille et les avait conduits à Reims sans leur donner le temps de déposer leur casque et d'essuyer leur épée sanglante, c'était pour leur dire qu'il les prenait comme soldats à son

service, que leur christianisme devait être batailleur, leur *credo* conquérant et que cette épée, baptisée dans le sacrement d'une victoire surnaturelle, devrait être désormais la grande épée de la chrétienté. A quoi virent-ils et comment conclurent-ils tous cela ? Je ne sais. A quoi et comment des petits enfants reconnaissent-ils parfois avec une irrésistible évidence qu'ils seront un jour les prêtres du Très-Haut ? Les grandes vocations sont comme les instincts, antérieures et réfractaires à l'analyse, lumières de Dieu, claires comme le jour, voix de Dieu, éclatantes comme la foudre. Telle fut la vocation de la France.

Voyez-vous ces guerriers chevelus, à la figure tailladée d'estafilades, à l'œil rêveur, encore plein de l'ombre des forêts germaniques, qui écoutent debout, la lance au poing, le blanc vieillard Rémi leur racontant la Passion de Jésus. Ils sentent leur cœur frémir dans leur poitrine et la lance dans leurs mains ; et le jeune et brillant barbare, leur chef, ému comme eux, s'écrie : « Ah ! que n'étais-je là avec mes Francs ! »

Frémissement des lances, frémissement sacré des cœurs ! C'est la France en qui s'éveille la vocation chevaleresque et chrétienne, c'est la nation dont le cœur ouvert à toutes les pitiés et le cerveau spendidement fermé à toutes les injustices ne comprendront jamais que, s'il s'élève quelque plainte d'opprimés et se commet quelque vilenie

dans le monde, cela ne la regarde pas : c'est celle qui s'en ira batailler sous tous les cieux pour assurer au Christ, ici un trône pontifical respecté, là un sépulcre glorieux, et partout, si c'était possible, un berceau de foi et d'amour dans l'âme des peuples convertis par ses fils. C'est bien là ce que vous vouliez dire, n'est-ce pas, ô nos vieux pères ? c'est bien là l'engagement solennel que vous preniez, lorsque, dans les illuminations de votre première nuit de Noël, la chevelure encore ruisselante de l'eau baptismale, vous vous écriiez : Vive le Christ qui aime les Francs !

Avec cet instinct des mères qui devinent aux moindres indices les vocations de leurs enfants, l'Église pressentit ce qu'elle devait attendre de sa fille aînée, et par la plume de saint Avit, évêque de Vienne, elle écrivit au royal néophyte de Reims : « Une nouvelle lumière a brillé sur l'Occident : la Noël du Seigneur devient la Noël des Francs. Cette nuit s'est écoulée pour nous pleine de votre pensée, et nous suivions en esprit chaque détail de la cérémonie sainte. Vous êtes le soleil qui vivifie et réjouit les catholiques du monde entier. »

Quelques années plus tard, Grégoire de Tours exprimait encore la pensée de l'Église quand il écrivait que le peuple franc était l'exécuteur des grandes œuvres, des Gestes de Dieu par le monde : *Gesta Dei per Francos*.

« O Francs ! s'écriait le pape Étienne II, vous

qui secourez tous ceux qui vous implorent, combien plus devez-vous défendre la sainte Église de Dieu ! O Francs ! de toutes les nations qui sont sous le soleil il est avéré que la vôtre est la plus dévouée à l'apôtre saint Pierre. »

Et voyez comme, dès l'origine, les Francs répondent au pressentiment et aux appels de l'Église. A la place des pharisiens déicides qui ne sont plus là pour éprouver la vigueur des lances franques, il y a les Ariens qui crucifient le Christ avec des textes de mensonge. Ah ! Clovis, ceux-là tu peux les atteindre ! « Il m'ennuie, dit-il un jour à ses soldats, il m'ennuie de voir ces hérétiques occuper les plus belles provinces des Gaules. En avant, avec l'aide de Dieu ! » Et il marche contre l'arianisme qu'il écrase à Vouillé. Ennui de Clovis, ennui des Francs écœurés de voir triompher le mensonge, ennui superbe et sacré, c'est encore la vocation qui gronde au cœur de la France.

Un galop de chevaux arabes à l'horizon. Des cimeterres de Damas qui étincellent. Mahomet, voici Mahomet ! Crois ou meurs ! Le Christ va être égorgé, le Christ se plaint et appelle au secours. A cette vue, Charles Martel bondit. A moi, les Francs ! A moi, l'épée de Clovis ! Champs de Poitiers. Victoire ! Mahomet mord la poussière.

O vocation de la France !

Une brèche dans les murs de Rome. Astolphe et Didier dans le palais des papes. Le vicaire du

Christ asservi, le Christ prisonnier. C'en est trop. Pépin et Charlemagne franchissent les Alpes, glorieux ancêtres des zouaves, et vont apprendre aux Lombards que, si Jésus-Christ doit régner partout, à Rome il doit régner seul.

O vocation de la France !

Un sanglot en Orient. Le trône de Mahomet sur le tombeau violé de Jésus. Des chrétiens massacrés. A cette nouvelle, apportée par les Pierre l'Ermite et commentée par les Bernard, les Francs ont frémi ; ils ont pris la croix, en ont étoilé leur poitrine et leurs armes. Ils jurent de traverser les mers pour briser le Croissant, car Dieu le veut.

Dieu le veut! Il est parti le cri sublime, et désormais il ne se taira et ne s'arrêtera plus durant des siècles. Il éclate sur la France, il s'étend comme une onde sonore immense sur l'Europe : partout il suscite des soldats et scande leur marche guerrière. Dieu le veut ! Les hommes de France l'ont déclaré et les femmes de France le crient comme un suprême adieu à ceux qui s'en vont : « Partez, nos hommes ; partez, nos beaux fiancés ; partez, nos fils ; allez à mille lieues de la patrie faire régner le roi Jésus. Dieu le veut, et nous aussi, femmes de France, nous le voulons ! »

O vocation de la France !

Aussi, écoutez comme l'Église reconnaît et loue cette vocation qu'elle avait prévue. C'est un pape, Grégoire IX, qui écrit à un roi de France : « Le

Rédempteur a choisi le béni royaume de France comme l'exécuteur spécial de ses divines volontés. Il le porte suspendu à son flanc comme un carquois d'où il tire ses flèches d'élection lorsque, avec l'arc de son bras tout-puissant, il veut frapper l'impiété. » Et, coïncidence touchante, le roi à qui Grégoire IX envoie ce glorieux témoignage de la satisfaction de l'Église, c'est saint Louis, le grand clairvoyant qui a le mieux défini d'un mot ce que doit être la politique de la France quand il disait : « Je suis le bon sergent de Jésus-Christ. »

*
* *

Jeanne d'Arc était appelée à préciser et à mettre dans une plus vive lumière ce rôle de notre pays. Pour elle, Jésus-Christ est à ce point le roi de France que Charles VII n'en est que le lieutenant. Pour elle la France n'a qu'un but, aimer et faire aimer Jésus-Christ, et être heureuse et grande par cet amour. C'est pour nous faire comprendre et accepter cette mission, c'est pour nous rendre capables de la remplir, que Jeanne nous est envoyée. Si elle doit nous délivrer de l'Anglais, c'est que, pour devenir le ministre des grandes œuvres du Christ, le peuple français doit être autonome et indépendant. Si elle doit faire entrer toutes les provinces sous le pouvoir de Charles,

c'est pour refaire l'unité du royaume sous une monarchie puissante, et parce qu'un petit roi de Bourges ne pourrait être un sérieux lieutenant et un bon sergent de Jésus-Christ, selon saint Louis. L'indépendance du pays, l'expulsion de l'étranger, le sacre du roi ne sont que des moyens ; le but, c'est de faire de la France le soldat alerte et dispos de Notre-Seigneur.

Voilà, Messieurs, la belle lumière que nous apporte la Pucelle. Par là, elle a été une grande voyante et nous a mieux éclairés sur la constitution organique de notre pays que tous les penseurs et économistes modernes.

Jeanne ne vit, ne respire que pour Jésus-Christ, roi de France. Un écrivain indépendant, Siméon Luce, l'a justement remarqué : « Pour elle, dit-il, le nom de Jésus n'est pas seulement en tête de ses lettres, dans les plis de son étendard et jusque sur l'anneau mystique qu'elle porte au doigt, il est surtout au plus profond de son cœur. Elle ne se borne pas à adorer Jésus comme son Dieu, elle reconnaît en lui le vrai roi de France, dont Charles VII est le seul légitime représentant. »

Jésus roi de France, c'est ce que Jeanne répète en toute circonstance. A Vaucouleurs, elle dit au sire de Baudricourt : « Le royaume n'appartient pas au Dauphin, il appartient à mon Seigneur. Mais mon Seigneur veut que le Dauphin soit roi et tienne le royaume en commende. » Elle le dit à

Charles lui-même dans la grande salle du château de Chinon, où elle le reconnaît dissimulé au milieu des courtisans : « Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande par moi le roi des cieux que vous serez sacré à Reims et que vous serez le lieutenant du Roi des cieux, qui est le roi de France : *Locum tenens Regis cælorum qui est Rex Franciæ.* »

Remarquez que Charles VII, bien que son père soit mort, n'est aux yeux de Jeanne qu'un gentil Dauphin. Il ne sera roi que lorsqu'il aura reçu de Dieu avec son sacre l'investiture du royaume, et, alors même, il ne sera que le roi en second, le lieutenant du Christ.

Voilà pourquoi la Pucelle exige du roi Charles qu'il fasse l'hommage lige de sa couronne au roi Jésus. Elle lui demande d'abdiquer son royaume entre les mains divines pour le recevoir de nouveau des mains divines, comme un vassal tient un fief de son suzerain. Le duc d'Alençon nous l'atteste, ainsi qu'Eberard de Windecken, trésorier de l'empereur Sigismond... Mais c'est le clerc du pape Martin V qui nous a légué le plus intéressant récit de cette abdication de Charles VII en faveur de Jésus-Christ. C'est un des faits les plus charmants et les plus beaux de la vie de notre héroïne.

Un jour, Jeanne dit à Charles : « Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous

demanderai ? » Le roi hésite, puis consent. « Sire, donnez-moi votre royaume. » Le roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : « Jeanne, lui répond-il, je vous donne mon royaume. » Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du roi ; après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait, elle dit en souriant à l'assistance : « Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien. » Puis, aussitôt très grave, et s'adressant aux secrétaires : « Écrivez, dit-elle : Jeanne donne le royaume à Jésus-Christ. » Et bientôt après : « Écrivez encore : Jésus rend le royaume à Charles. »

C'est là, Messieurs, n'est-il pas vrai, une scène étrange, presque fantastique ; mais gardons-nous bien d'y voir un jeu ou un caprice de la Libératrice. C'est très réellement, très sérieusement, qu'elle fut pendant quelques minutes, comme s'exprime le vieux chroniqueur, donataire et maîtresse du royaume de France, *donataria regni Franciœ,* par suite, en quelque sorte, reine de France. Reine de France ! oh ! le beau titre pour notre Jeanne, et comme il nous est doux de penser qu'elle y a eu droit pendant quelque temps ! C'est à ce titre que, remettant toute chose dans l'ordre, elle rendit la suzeraineté du cher pays au roi Jésus et sa lieutenance au roi Charles.

A la lumière de ce grand principe, nous comprenons le langage et la vie de celle qui en a fait sa règle. Elle est au service du Christ avant d'être à celui de Charles VII. Elle le dit dans sa lettre aux habitants de Troyes : « Jeanne la Pucelle vous mande et fait savoir de par le Roi du ciel, son droiturier et souverain Seigneur, au service duquel elle est chaque jour de sa vie... »

Et nous comprenons aussi l'idée si haute et si glorieuse pour nous que Jeanne se faisait de la France. Elle ne l'appelait que le *saint royaume*. Elle disait que le roi la tenait en *commende* : Or, on ne tient en commende que les biens sacrés. Ah ! c'est que pour elle la France était vraiment une terre sacrée. Qui donc a dit que le patriotisme est né de nos jours ? Nul n'a plus aimé et vénéré sa patrie que la libératrice d'Orléans : nul n'en a fait avec plus d'autorité un plus magnifique éloge !

Un pays prédestiné et ainsi aimé du Seigneur doit accomplir des œuvres splendides avec son aide et pour son amour. C'est bien ainsi que l'entend Jeanne d'Arc. Elle rêve pour la France une gloire unique. Elle écrit aux Anglais que les Français accompliront un jour le plus beau fait d'armes qui oncques aura été fait pour la chrétienté. Elle se croyait même appelée à y prendre part personnellement. Je vous ai expliqué que, si cet événement ne s'est pas accompli, il n'en faut pas accuser

les prévisions de Jeanne, mais la défaillance de ses coopérateurs.

Quoi qu'il en soit, quel était ce fait d'armes extraordinaire ? Si nous en croyons ses contemporains, c'était la répression de l'hérésie des Hussites et la destruction de la puissance musulmane. Au lendemain du sacre de Charles VII, Christine de Pisan assurait que détruire le parti anglais, l'*englescherie*, n'était aux yeux de la Pucelle que le début d'une plus vaste carrière. Elle partirait ensuite pour une mystérieuse croisade.

En chrétienté et en église
Sera par elle mis concorde,
Des mécréants dont on devise
Et les hérites de vie orde
Détruira....,
Des Sarrasins fera essart
En conquérant la Sainte Terre.

Les mécréants sont les musulmans, les hérites de vie orde sont les partisans de Jean Huss qui agitaient l'Allemagne. Jeanne dans une lettre fameuse les menaçait, s'ils ne s'amendaient, de laisser pour un temps les Anglais, et de fondre sur eux pour les châtier.

Ainsi donc, si les hommes l'avaient soutenue, l'envoyée du ciel eût étouffé dans leur germe ces terribles hérésies qui devaient, au siècle suivant, ensanglanter l'Europe ; puis, portant plus loin ses armes triomphantes, elle aurait détruit cette puissance ottomane qui allait bientôt s'emparer de

Constantinople. Les esprits affadis de notre temps ne goûteront pas cette intervention de Jeanne contre l'erreur de Huss et de Mahomet. Cependant, là est la vocation de notre pays. La France n'existe en grande partie que pour combattre l'hérésie et exterminer cette infâme religion du Coran qui a semé tant de ruines matérielles et morales par le monde.

*
* *

Ainsi donc, Messieurs, vivre intimement uni au Cœur de Jésus-Christ, aimer passionnément Jésus-Christ, faire servir et respecter Jésus-Christ par le monde, voilà le devoir de notre pays, voilà le programme de Jeanne d'Arc.

Hélas ! il faut bien le dire, la France n'a jamais rempli qu'à demi ce beau programme. On l'a vue tantôt accomplissant des exploits généreux, donnant son sang et son or pour la vérité et pour l'Église, mais tantôt pactisant avec l'erreur. Le Ciel a terriblement châtié ces trahisons ; cependant, il n'a jamais abandonné la nation coupable, comme s'il la réservait pour une époque glorieuse où elle jouera mieux son rôle ici-bas. C'est pourquoi il lui rappelle ce rôle à chaque génération. Quand Jésus-Christ demandait à Marguerite-Marie de faire représenter son divin Cœur dans nos étendards,

n'était-ce pas un suprême effort de son amour pour se rattacher le cœur de la France et pour faire son bonheur ? N'était-ce pas l'idée même de l'étendard de Jeanne d'Arc revenant du ciel sous une forme plus tendre et plus glorieuse encore pour notre pays ? Oh ! plaise à Dieu que la chère patrie réponde enfin de nos jours à ce vœu de son Roi ! Plaise à Dieu que le splendide mouvement d'opinion qui commence à tourner les esprits vers ce grand devoir national aille toujours croissant, devienne irrésistible et fixe enfin à tout jamais la victoire dans nos drapeaux avec l'emblème infiniment sacré du Cœur de Dieu !

Ce ne sera qu'une tardive réparation : car plus les siècles marchent et plus nous semblons oublier le programme de Jeanne. A la grande Révolution, l'abandon devint officiel ; un vent de folie passa sur la France et de là sur le monde. Les peuples frémirent et firent des rêves insensés pour détruire la puissance de Dieu et de son Christ. En vain tous nos bons saints français criaient-ils éperdus du haut du ciel à leur chère patrie égarée : « Voici ton Roi ! *Ecce Rex vester* », elle répondait en mettant Jésus hors la loi, en s'écriant : «*Nolumus hunc regnare super nos :* Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. *Tolle! Tolle!* » Et le *tolle* montait, montait de plus en plus forcené, renversant les crucifix, mutilant les statues des saints, démolissant les superbes vieilles cathédrales

où avaient pleuré les aïeux. Et il retentit encore de nos jours le *tolle* maudit. Des hommes qui font plus de mal à notre pays que ne lui en firent jamais les Anglais ont juré de détrôner le Christ. Ils en ont presque fait un pauvre roi de Bourges ; ils ne lui ont laissé que le cœur de son royaume, le cœur d'une élite. Ils voudraient l'enfermer dans l'intérieur de ses églises, détruire ses églises, et entourer nos libertés chrétiennes de bastilles plus odieuses que celles d'où l'Anglais insultait Orléans.

Tant d'impiété nous a été fatal. Toutes ces poignantes horreurs qui ensanglantèrent le siècle de la Pucelle, nous les avons connues et vécues. Nous avons eu, nous aussi, la grande angoisse de voir notre chère armée, malgré son courage héroïque, forcée de reculer devant l'invasion du nombre. Nous avons eu notre Azincourt.

Et, comme si ce n'était pas assez de la guerre étrangère, des malheureux ont donné aux ennemis couronnant les hauteurs voisines de la capitale, ce spectacle gratuit : un grand fleuve de flammes et de pétrole coulant près du vieux fleuve parisien, roulant des cadavres calcinés, dans le décor des rives sanglantes, des monuments fumants, sous le crépitement des fusillades fratricides.

Ah ! nos pères du quinzième siècle ont du moins connu les joies de la revanche, et salué le retour

de la paix et de la concorde nationales, mais nous, ô mon Dieu ! nous avons encore au front la pâle terreur des sombres avenirs et nous portons au bras le crêpe d'un double deuil inconsolé. Et sur nos grandes routes militaires, les pluies et les neiges de trente hivers n'ont pas encore lavé la tache de votre sang, ô nos pauvres soldats de l'année terrible.

O France, ô ma douce et bien-aimée France, c'est parce que je t'aime du plus profond de mon cœur que je parle ainsi de tes fautes et de tes malheurs. C'est à genoux et avec un immense et douloureux respect, pauvre mère égarée, que je t'adjure de revenir au Christ, ton roi. A ce prix seulement tu verras se refermer tes blessures. A ce prix tu seras non seulement la plus glorieuse parmi les nations, mais encore la seule IMMORTELLE.

*
* *

Qu'ai-je dit, Messieurs ? j'ai parlé d'immortalité. Et cependant, je le sais, on n'admet plus guère aujourd'hui cette idée d'une nation immortelle. Plus que jamais de nos jours, après tant d'illustres décadences de peuples, on est frappé de ce grand spectacle, dont la hantise a si souvent inspiré la génie de Bossuet, des empires qui s'entre-choquent et se détruisent, des dynasties

qui s'écroulent et des nations qui meurent. On en tire une loi. Les peuples puissants s'élèvent peu à peu jusqu'à un point culminant, puis un jour, reprenant en sens inverse la pente gravie jadis dans un *crescendo* d'enthousiasme et de gloire, ils glissent, glissent insensiblement jusqu'à ce qu'ils disparaissent dans l'abîme, d'où ne monte plus que la mélancolie des grands souvenirs.

Et l'on applique cette loi à la France, et ses ennemis surtout croient y lire son *mane, thecel, phares*. « Elle est bien vieille, dit-on, la nation née à Tolbiac ; elle va mourir. » On veut bien encore respecter sa vieillesse, qui garde quelque verdeur et ne laisse pas d'être redoutable, mais on se partage à l'avance son héritage. Les uns auront ses belles provinces, les autres ses riches colonies ; d'autres enfin tendent les bras par-dessus les mers pour recueillir de ses mains défaillantes le flambeau de la civilisation qu'elle a porté si haut et si loin. « Ne voyez-vous pas, s'écrient-ils, que la prospérité industrielle et commerciale l'abandonne et émigre vers nos rivages ? Pauvre nation sentimentale et rêveuse ! Elle va faire place à d'autres races plus jeunes, plus actives, mieux organisées pour les luttes économiques, qui décideront dans l'avenir de la prééminence des nations. »

J'avoue, en effet, Messieurs, qu'il y a là une loi d'airain. Mais ceux qui l'escomptent ainsi contre nous oublient une chose qui leur réserve peut-être

quelque surprise : c'est qu'à toute loi il peut y avoir des exceptions et que Dieu a peut-être quelque raison d'en faire en notre faveur et de donner au monde le spectacle de ce fait anormal, unique, de ce miracle, si l'on veut, d'une nation immortelle, montant la garde autour de l'Église immortelle !

Il faut, en effet, absolument, qu'il y ait ici-bas une race éprise d'idéal, qui mette l'esprit au-dessus de la matière, le droit au-dessus de la force, qui, en face des brutalités de la polique mercantile et matérialiste, soutienne la politique idéaliste et chevaleresque ; il le faut, ou c'en est fait du droit sur la terre. Il faut une race qui reste toujours, non par intérêt, mais par dévouement et par amour, l'apôtre de la vérité et le soldat de la foi, toujours prête à donner des croisés, des zouaves, des missionnaires, à parler, à lutter, à agoniser pour la justice : il le faut, ou c'est à désespérer de ce triste monde. S'il n'y a qu'une race qui puisse ou qui veuille remplir ce rôle, il faut conclure qu'elle est nécessaire comme la justice qu'elle doit soutenir. A toi donc, ô la plus belle des nations, qui que tu sois, à toi l'immortalité politique.

Or, on a beau chercher par delà les océans et les grands fleuves séparateurs, on ne voit pas encore poindre à l'horizon la nation qui serait de taille et de cœur à s'acquitter de cette tâche. Apparemment, ce ne sont pas celles qui font tant d'état

de la prospérité matérielle qu'on ne voit pas trop quelle place y reste encore à l'idéal, et qui entrent dans la voie des agrandissements par des conquêtes qui eussent chargé d'orages le front de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Il ne suffit pas non plus, pour nous supplanter, de prétendre protéger les chrétiens d'Orient, et d'afficher, par ambition, un dévouement de parade contre nature, qui ne tiendra pas contre le temps et que le monde, pas plus que la papauté, ne prend au sérieux.

Ce n'est pas ainsi que la France a entendu sa mission toutes les fois qu'elle l'a remplie. Elle ne calcule jamais ce que lui rapporteront ses sacrifices pour la justice. Si elle se dévoue, c'est parce qu'elle aime ! Ah ! une nation qui aime, c'est chose belle, Messieurs, c'est chose rare, si rare que j'ignore si cela s'est vu deux fois. La France donne son sang ; elle ne le vend pas ; ou plutôt, elle se regarde comme bien payée de ses périls et de ses douleurs si une noble cause en sort vengée.

O vocation de la France !

Supprimez donc la fille aînée de l'Église : qui soutiendra l'Idée ? Qui vengera le droit ? Qui répandra des flots de sang pour le Christ comme la race de Clovis aimait à le faire ? « Je vois, écrivait Joseph de Maistre, en 1794, au moment où la Convention le jetait sans asile hors de son pays, je

vois dans la destruction de la France le germe de deux siècles de massacre.... L'ABRUTISSEMENT IRRÉPARABLE DE L'ESPÈCE HUMAINE et même, ce qui vous étonnera beaucoup, une plaie mortelle pour la religion (1). »

Il faut en conclure que, tant que la France voudra remplir sa mission suivant le programme de Jeanne d'Arc, Dieu ne lui enlèvera pas le glorieux privilège, car il ne rejette que qui le rejette. Il y a donc là pour nous, si nous le voulons, un principe infaillible de rénovation. Grâce à ce principe, la France est toujours sortie indemne de toutes les catastrophes qui auraient dû l'anéantir ; grâce à lui, son existence a été une alternative de chutes et de relèvements qui déconcertent la philosophie de l'histoire et qu'il faut juger de plus haut, dans une lumière surnaturelle ; grâce à lui, elle participe à cette grande vie de l'Église qui est faite de passions et de résurrections, comme à cette grande vie de la nature que rythment les nuits et les jours.

A toi donc, ô blanche nation, ô gardienne de l'Idée, ô vengeresse du droit, ô soldat de l'Église, à toi, ma France, la couronne, à toi l'immortalité !

N'est-il pas doux de constater que, longtemps avant nous, nos pères ont eu conscience de ce

(1) *Lettres*, t. I. Lettre du 28 octobre 1794.

grand théorème de l'immortalité exceptionnelle de la France ? Et, chose touchante, nous en trouvons l'expression sous la plume d'un contemporain de Jeanne d'Arc, le président Thomassin. Il écrivait, quelques années après le supplice de Rouen, cette phrase superbe que tout Français devrait connaître : « Sache un chacun que Dieu a aimé et aime le royaume de France et l'a spécialement élu pour son héritage et, POUR CE, NE PEUT LE LAISSER PÉRIR. Mais, sur tous les signes d'amour que Dieu lui a envoyés, il n'y en a point de si grand ni de si merveilleux que celui de cette Pucelle. »

Laissons donc, Messieurs, laissons aller nos cœurs à ces grandes et fortifiantes pensées. Chantons-nous à nous-mêmes ces belles espérances pour nous donner du cœur. Dans l'impressionnante immensité de cette cathédrale, où toutes les pierres sont presque de notre race et de notre famille, tant elles ont été associées à notre vie nationale, tant elles ont vu passer de générations de nos aïeux, dans cette inoubliable fête qui nous permet de boire un instant au calice des gloires passées, détournons les yeux des tristesses ambiantes et suivons du regard le doigt de la Pucelle, qui nous montre dans son programme, dans notre vocation surnaturelle, le secret des grandeurs et des prospérités humaines, une France plus belle que l'ancienne dans le flamboiement de l'avenir !

*
* *

Mais pour que ces espérances deviennent des réalités, nous devons nourrir dans nos cœurs les sentiments de foi qui animaient celui de Jeanne. Oh ! aimons comme elle ce Jésus qui est le vrai roi de France ! Aimons aussi comme elle cette France, royaume et soldat de Jésus-Christ. Certes, nous avons admiré notre héroïne, n'est-il pas vrai ? Était-elle assez belle, assez superbe, quand elle entraînait nos bons paysans et nos chevaliers de France à la victoire ? Eh bien ! ne l'oublions pas, Jeanne n'a été la Grande Française dont nous sommes fiers que parce qu'elle a été la Grande Chrétienne ! Elle n'a été la Jeanne des batailles, la Jeanne de la victoire, que parce qu'elle a été la Jeanne de la prière et de l'Eucharistie.

O vous donc qui voulez marcher à sa suite et seconder la chère Libératrice, écoutez ce qu'elle vous dit en vous enrôlant sous son drapeau :

*Jhesus Maria ! Français !*

Si vous voulez lutter et travailler avec moi au salut de la patrie, il vous faut accepter les lois que j'imposais jadis à mes compagnons de guerre, à mes braves d'Orléans et de Patay. Je les voulais bons chrétiens. Je leur répétais sans cesse : *c'est le péché qui fait perdre les batailles.* Vous savez sur quel dos je brisai un jour mon épée pour empêcher la luxure de venir les contaminer dans mon camp.

Je les adjurais de n'aller au feu que fortifiés par les sacrements. Je m'étais formé une troupe selon mon cœur, composée des meilleurs chrétiens, d'hommes qui communiaient souvent ; avec ce petit bataillon, je n'aurais pas craint d'attaquer les armées anglaises les plus formidables.

Commencez ainsi par vous réformer vous-mêmes ; si vous ne le voulez pas, ne me dites pas que vous voulez me suivre ; vous n'êtes pas de la race des sauveurs, de la race dont je fais mes soldats.

*Jhesus Maria ! Français !*

Jésus-Christ ne doit pas seulement régner dans vos cœurs : il doit régner dans vos lois. Vous avez proclamé la liberté pour tous en ce siècle ! Donnez-la donc à Jésus-Christ aussi ! Qu'il puisse parler dans vos assemblées publiques, qu'il triomphe dans les manifestations populaires, qu'il puisse traverser en paix son beau royaume au milieu des processions et des fleurs, qu'il rayonne dans vos drapeaux comme il l'a demandé à ma sainte sœur Marguerite-Marie. Si vous ne lui obéissez pas, ne me dites pas que vous voulez être de mon armée !

*Jhesus Maria ! Français !*

Voilà mon programme ! Si vous voulez le suivre, venez ! Vous serez mes Dunois et mes Xaintrailles. Oui, venez et, vive Dieu ! il y aura encore pour la France des jours beaux comme ceux d'Orléans et

de Patay ; venez, je vous conduirai à cette grande entreprise dont je disais aux Anglais que jamais plus beau fait d'armes n'aura été achevé pour la chrétienté. La France sera ainsi le très saint royaume de Jésus-Christ : elle accomplira les grands gestes de Dieu... et je serai, moi, une seconde fois la Libératrice de mon pays.

*
* *

Voilà, messieurs, ce que vous dit Jeanne, voilà ce que vous disent les drapeaux suspendus à ces voûtes et à ces murailles qui retombent comme alourdis par le poids des glorieux souvenirs accumulés dans leurs plis. Ce sont des noms de triomphe : Orléans, Meung, Beaugency, Patay, Reims, qu'ils vous cachent ou vous découvrent tour à tour dans leurs frissons ; c'est toute l'épopée de Jeanne ondulant sur vos têtes en lettres d'or.

Ah ! drapeaux, drapeaux sacrés, apprêtez-vous à la revivre, la splendide épopée que vous nous racontez, car Jeanne va vous reprendre et vous reconduire avec nous au chemin de l'honneur. Toujours nous aurons devant les yeux votre grand geste, quand, soulevés par le vent, vous nous montrez le ciel. Toujours nous entendrons votre grande voix qui nous crie : *Jhesus Maria !* Vous nous conduirez par les luttes de la pensée, de la

parole, de l'action, à la délivrance de l'Église et de la patrie et à la conquête de nos libertés chrétiennes.

Nous mènerez-vous à d'autres victoires ? Nous n'osons pas le demander. Dormez plutôt, dormez tant qu'on ne vous provoque pas, dormez dans l'air tranquille, dans la grande paix dont nous avons besoin. Mais, si un jour on nous insulte, si de l'âme d'un canon part l'étincelle qui doit mettre le feu au monde, drapeaux ! drapeaux ! mettez-vous en marche dans l'orage ; nous vous suivrons ! Si la divine Libératrice vous précède, si vos hampes sont portées par des mains pures comme les siennes, nous savons à quel sacre de gloire vous nous conduirez. Heureux alors ceux qui combattront à votre ombre ! Heureux ceux qui mourront enveloppés du doux linceul de vos plis ! Plus heureux ceux qui vous ramèneront dans nos vieilles cathédrales, au chant du *Te Deum*, illuminés des feux de la victoire !

Ainsi soit-il !

---

# Le Cœur de Jeanne d'Arc[1]

*Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum... ideo eris benedicta in æternum.*

« Virile a été ton action et magnanime ton cœur.... aussi tu seras éternellement bénie. »

(JUDITH, XV, 11).

MESSEIGNEURS[2],

MESSIEURS,

Lorsque les Turcs s'emparèrent de la ville de Lissa, où reposaient les cendres de Scander-beg, le fameux contemporain de Jeanne d'Arc, ils se partagèrent la poussière de son cœur, et chacun en mit une parcelle sur sa poitrine, afin de devenir invincible et invulnérable comme le héros albanais.

La France regrettera toujours de n'avoir rien de

(1) Discours prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le vendredi 8 mai 1908, pour le 479e anniversaire de la délivrance de la ville.

(2) S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans ; S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris ; S. G. Mgr Kandelafte, archevêque de Palmyre ; S. G. Mgr Douais, évêque de Beauvais ; S. G. Mgr Bouquet, évêque de Chartres ; S. G. Mgr Albano Xisto, évêque de Bethsaïde.

Jeanne d'Arc. Que ne donnerait-elle pas surtout pour posséder le cœur de son enfant! Quelle urne d'or, enrichie de diamants, lui paraîtrait digne de contenir cette sainte relique! Avec quel amour elle la baiserait! Avec quelle confiance elle la mettrait sur son cœur, sûre d'y trouver un secret de force et d'immortalité!

Hélas! ce cœur, nous ne l'aurons jamais. Le bourreau l'ayant trouvé parmi les cendres, intact et respecté par la flamme, le jeta, dit-on, dans la Seine qui l'emporta vers son embouchure. Une gracieuse légende nous le montre ballotté par le flux et le reflux, insubmersible aux flots de la mer comme il l'avait été à ceux de l'adversité et veillant sur nos côtes, palladium sacré, pour empêcher l'Anglais d'y revenir (1).

Mais, à défaut de ce cœur de chair, à jamais perdu pour nous, nous retrouvons dans l'histoire le cœur immatériel de Jeanne : ce cœur d'enfant qui fut la tendresse et saigna de pitié pour la France; ce cœur de guerrière qui fut l'enthou-

(1) Et, depuis lors, le cœur immortel de la vierge
Descend au fil de l'eau jusques à l'océan,
Puis remonte le fleuve et vient battre la berge,
Dès qu'un nouveau malheur te menace, ô Rouen ;
Dès qu'il voit que l'Anglais sur nos côtes accoste,
Et qu'il sent le pays abandonné de Dieu,
Il s'en revient vers toi s'offrir en holocauste,
Prêt à subir encor le supplice du feu.

(Théodore Botrel).

siasme et enfanta tant d'immortels exploits; ce cœur de martyre qui fut la sainteté et rayonna d'un si glorieux éclat à travers les affres du supplice.

Ce cœur héroïque, l'Église le vénère pour ses vertus et la France pour ses prouesses : toutes deux chantent à celle dont il fut l'inspirateur l'hymne superbe du grand-prêtre Joachim à la libératrice de Béthulie : *Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum... ideo eris benedicta in æternum.* Virile a été ton action et magnanime ton cœur,... aussi tu seras éternellement bénie.

Je voudrais, Messieurs, étudier avec vous le cœur de Jeanne dans les trois phases de son histoire : son enfance, sa vie guerrière et sa mort. Oh! nous aurions grand besoin et grand désir, n'est-il pas vrai, d'entendre un jour l'étendard de la Libératrice claquer sur nos têtes au vent de la victoire; mais, pour mériter cette faveur, nous devons d'abord la faire revivre dans nos âmes par sa foi et ses nobles amours. Plaçons donc son cœur sur notre cœur pendant quelques instants, et écoutons ses battements sublimes pour Dieu et pour la France.

Monseigneur (1),

Dans les trois panégyriques de Jeanne d'Arc que vous avez prononcés à Besançon, Orléans et Paris,

(1) Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

vous avez élevé à la mémoire de l'héroïne un superbe monument oratoire, une cathédrale à trois nefs. Un jour que je la visitais et que j'en admirais les lignes harmonieuses, je me suis arrêté devant la fière statue que votre verbe a taillé dans un marbre immaculé et que l'Église couronnera bientôt du diadème des bienheureuses. C'est là, au bercement de vos paroles, que j'ai médité sur le cœur de la Pucelle; et cette méditation que je vous dois, je vais tout simplement vous la redire.

Messeigneurs,

Le cœur de Jeanne n'est pas perdu, puisqu'il vibre encore dans les paroles de foi et de patriotisme qui tombent si souvent de vos lèvres. Il vit dans le cœur de nos évêques avec ses vertus de résurrection. Aussi une France nouvelle se lève derrière vous, et elle salue avec amour et elle veut suivre jusqu'à la mort le saint étendard où vous rebrodez d'or et de pourpre les mots rédempteurs si chers à la Pucelle : JHESUS-MARIA.

## I

## Le Cœur de l'Enfant

Lorsque Dieu prédestine une créature à un grand rôle religieux ou patriotique, il lui donne, avant tout, un cœur proportionné à l'importance de ce

rôle. Aussi quand il créa la future Libératrice d'Orléans, il pétrit son cœur de vaillance et de bonté. Il y mit une haute idée et un immense amour de la France.

La France est belle !

Terre privilégiée et enchanteresse, le plus fier des royaumes après celui du Ciel, pèlerinage de beauté où afflue la procession des peuples avides de contempler ses sites pittoresques et ses horizons lumineux, patrie des cathédrales altières d'où l'art gothique s'envola par le monde, belle dans ses richesses et ses défenses naturelles qui faisaient dire au vieux Strabon qu'elle serait l'impératrice de l'univers, belle jusque dans ses ruines où traînent encore des parfums de gloire ; écrin merveilleux où Dieu accumula toutes les pierreries : rivières de diamants de ses neiges éternelles, mers de saphir ou d'émeraude qui chantent sur ses grèves, grappes de rubis ou de topazes accrochées aux pampres de ses vignes, or des moissons et des fruits qui ruissellent dans ses campagnes, argent des grands fleuves où se mirent les donjons et les clochers à jour.

La France est belle !

Son histoire est un firmament ; firmament unique, azuré d'idéal, empourpré d'héroïsme, criblé de belles étoiles filantes, les prouesses de ses fils ; les guerriers s'y dressent en des mêlées superbes ; les guerrières y chevauchent des

nuages de rêves ; les mots et les traits sublimes y fourmillent comme des astres : c'est la grande voie lactée de l'honneur.

La France est belle !

Sa langue est claire comme le cristal, pure comme l'or, franche comme l'épée. Son âme est une harpe. Harpe divine : ses cordes tendues résonnent à tous les vents du ciel. Elle chante la gloire et la justice. Elle exalte ou pleure la liberté. Elle frémit de tous les gémissements des malheureux. Echo sonore de l'Évangile, le verbe de la vérité s'en échappe en ondes harmonieuses, l'idée chevaleresque y prend des accents qui remuent les entrailles de l'humanité. Pour prêcher les belles croisades, elle sait unir la foi de l'apôtre, l'enthousiame de l'aède antique et la grâce du troubadour.

La France est belle !

Belle dès le baptême, entourée de ses vieux évêques, les Martin et les Rémi, qui lui tracent sur le front le signe de la croix, bercée par ses douces marraines, les Clotilde et les Geneviève, qui l'endorment au chant de leurs prières, visitée par les anges et les victoires, qui planent sur son berceau ; belle au premier éveil de sa vocation chrétienne, lorsqu'elle sent frémir son épée au récit de la Passion, lorsqu'elle s'élance par delà les monts et les mers et bataille sous tous les cieux pour accomplir les gestes de Dieu par le monde, avec Charlemagne et saint Louis, les bons

sergents de Jésus-Christ. Elle est belle comme la foi, belle comme l'honneur, belle comme la gloire, belle comme la pitié, comme la justice, comme la liberté, car c'est de tous ces rayons que ton auréole est tissée, ô ma patrie !

Mais à l'époque où paraît Jeanne d'Arc, toute la beauté de la France semble éclipsée par ses malheurs. Depuis près de cent ans, elle se débat contre l'Angleterre. L'ennemi a fauché sa noblesse aux lugubres journées de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt. Ce que la faux anglaise a épargné, le pied du Bourguignon ou de l'Armagnac le foule et, derrière eux, s'avancent, spectres faméliques, les truands qui glanent dans le sang et dans les flammes ce qui peut rester de vie et d'or à la pauvre France. Pour relever le pays, il ne reste qu'un trésor épuisé, une armée abattue, des princes divisés, un roi enfant, successeur d'un roi fou, qui doute de son sang et de ses droits. C'en est fait, semble-t-il, de la blanche nation des lis, et le vent d'ouest, chargé de larmes, emporte ses râles vers les marches de Lorraine.

Mais là est le salut.

Là, vit une enfant de treize ans qui aime la France comme on ne l'a jamais aimée, d'un amour tendre et profond, d'un amour où il entre de la vénération et de l'extase et que l'idée mystique exalte jusqu'à la passion. Elle souffre de voir la France mourir. Elle pleure au récit de sa Passion ;

le soir, à la veillée, elle pâlit et la quenouille lui tombe des mains quand on raconte les récents désastres, les moissons brûlées, les paysans massacrés, les villes qui se rendent, les armées qui reculent. Mais, qu'y peut-elle, la pauvre petite? Ce n'est pas son affaire de sauver la patrie et elle n'y songe guère.

La Vierge, non plus, ne songeait pas à sauver le monde, quand elle priait à Nazareth. Mais Dieu y pensait pour elle. Et c'est pourquoi l'Ange du Seigneur annonça à Marie, et elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit. Et chaque jour nous commémorons la scène rédemptrice dans la prière de l'*Angelus*.

Jeanne aussi eut son *Angelus*, que nous aurions bien le droit de célébrer chaque année en nous écriant : L'Ange du Seigneur annonça à Jeanne et elle a conçu, par l'inspiration du Saint-Esprit, le projet grandiose de sauver la France.

L'*Angelus* de Jeanne a la fraîcheur d'une aube. C'est une candide annonciation que pourrait seul reproduire, avec les bleus et les ors dont il avait le secret, le peintre des vierges et des anges, Fra Angelico.

Debout, au milieu de son troupeau, les lèvres entr'ouvertes en un sourire, le regard noyé dans l'extase, la petite paysanne s'est arrêtée : elle voit, elle écoute. Des anges et des saintes, frères et sœurs de son âme, descendent vers elle du haut

des cieux, droits et purs comme des rayons, avec des ailes qui palpitent, des auréoles qui flamboient, des yeux calmes et profonds comme l'azur, des voix musicales comme le bruissement des feuilles sous la caresse du vent.

— Petite Jeanne, lui disent-ils, nous venons à toi de très loin, très loin, de la maison de notre Père qui est aux cieux, pour te parler de la France. Elle est belle, elle est sainte, elle est chérie de Dieu, mais elle est en grande pitié. Depuis cent ans, elle pleure. Depuis cent ans, elle a le couteau sur la gorge et son sang coule par tous les chemins. Il faut l'aimer, Jeanne, la bien aimer. Et il faut la sauver. Dis, le veux-tu ?

— Oui, certes, je l'aime, mes bons Anges et mes douces Saintes, je l'aime de tout mon cœur. Mais comment la sauverais-je ? Je ne suis qu'une bergerette, ne sachant ni A ni B, incapable de chevaucher et de manier les armes.

— Petite Jeanne, c'est cependant toi que Dieu a choisie pour la relever.

— Et comment cela se fera-t-il ?

— Dieu sera avec toi. Et nous aussi nous serons près de toi pour te conseiller et t'aider. Tu monteras à cheval et tu bouteras l'Anglais hors de toute France.

Jeanne reste perplexe. Est-ce Dieu qui lui parle par ses anges ? Elle est épouvantée du rôle qu'elle entrevoit. Elle n'aspire qu'à rester cachée dans son

village. Mais, durant quatre années, de treize à dix-sept ans, elle revoit ses maîtres et ses maîtresses du ciel. Ils ouvrent son esprit à l'idée d'une grande mission patriotique ; ils arment son cœur d'invincibles vertus. Et, pendant les quatre années de ce noviciat angélique, la lumière se fait de plus en plus vive dans son âme et les voix célestes de plus en plus pressantes :

— Petite Jeanne, clament-elles, il faut te décider. Il faut obéir à Dieu.

Un jour vint où l'enfant s'inclina gracieuse et résignée et, comme la Vierge de Nazareth, prononça son *fiat* :

— Qu'il me soit fait selon votre parole !

Était-ce là son devoir? On dit parfois que l'Église condamne toute inspiration privée et n'admet que la sienne propre. C'est pour cela qu'elle aurait, au seizième siècle, combattu la Réforme qui proclamait le libre examen et le rapport direct de l'âme avec Dieu. C'est pour cela qu'un siècle plus tôt elle aurait traité Jeanne d'Arc en hérétique et en rebelle.

L'Église, Messieurs, ne repousse que l'inspiration fille de l'orgueil, celle qui est en contradiction avec les affirmations authentiques de Dieu, puisque Dieu ne peut se contredire. Mais, quand l'inspiration vient clairement du ciel, loin de la combattre, l'Église l'approuve et enseigne que l'âme qui en est honorée doit croire et obéir.

L'histoire des saintes est pleine de ces révélations particulières. La plus illustre est celle qui fut faite à Marie. La Vierge y donna son adhésion et l'Église l'en a louée en lui répétant le mot d'Elisabeth : *Beata quæ credidisti,* tu es bienheureuse d'avoir cru.

Les voix de Jeanne ayant à ses yeux, comme elles les avaient en réalité, tous les caractères d'une origine divine, c'était son devoir de les suivre. Elle n'y manqua pas. Aussi l'Église lui a-t-elle dit et va-t-elle lui redire bientôt, au son des cloches triomphales : *Beata quæ credidisti.* Parce que tu as cru, ô Jeanne, et que tu as conformé ta conduite à ta croyance, je te proclame bienheureuse !

Et la France fait et fera de plus en plus écho à cet hommage : Oh ! oui, Jeanne, tu as bien fait de croire à tes voix. Si tu les avais repoussées, que serais-je devenue ? Ta foi a été le principe de ton héroïsme comme de ma délivrance. O bienheureuse inspirée, bienheureuse voyante, bienheureuse prophétesse, c'est parce que tu as été la grande croyante que tu as été la grande Libératrice.

Mais, dira-t-on, que vient-on parler d'héroïsme dans une chose aussi facile ? Il suffisait à Jeanne d'un peu d'ambition pour obtempérer à des voix qui lui promettaient un avenir tout ensoleillé de gloire.

Eh bien, non, Messieurs, ce n'est pas sous ce

jour brillant que l'avenir se révéla à l'humble pastourelle. Quand Dieu honore une créature d'une de ces annonciations extraordinaires, préludes d'une grande vie, ce ne sont pas les richesses et les honneurs qu'il lui promet. Derrière le voile qu'il soulève à demi, il lui montre un autel et un calice.

Un autel ! Et l'âme doit dire son *introïbo* : « Je monterai à l'autel du Seigneur qui réjouit ma jeunesse, mais qui va terriblement assombrir le soir de ma vie. »

Un calice ! La coupe est d'or, mais la liqueur est amère. Et Dieu dit à l'âme, comme aux fils de Zébédée : « Peux-tu boire ce calice ? » Et l'âme doit répondre : « *Calicem salutaris accipiam.* Je boirai le calice du Seigneur. »

Jeanne vit cet autel et ce calice. Elle accepta tout. Elle entendit ses voix qui lui disaient, tendres et austères :

— Petite Jeanne, il faudra quitter ta chaumière et tes parents tant aimés : le veux-tu ?

Elle pleurait et répondait : Si Dieu le veut, je le veux.

— Petite Jeanne, il faudra supporter les fatigues de la guerre, recevoir des blessures, voir ton sang couler : le veux-tu ?

Elle pleurait et répondait : Si Dieu le veut, je le veux.

— Petite Jeanne, il faudra aller en prison et

mourir toute jeune d'une mort terrible : le veux-tu ?

Elle pleurait et répondait : Si Dieu le veut, je le veux.

Vous le voyez, Messieurs, il fallait à la douce enfant un cœur magnanime pour accepter le rôle illustre, mais redoutable qui lui était proposé. Elle avait une aversion extrême pour cette vie agitée, douloureuse. Mais, elle avait deux amours qui lui faisaient vaincre toutes les répugnances : l'amour de Dieu et l'amour de la France.

Elle dira bientôt à ceux qui voudront la retenir : « J'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est pas mon état de guerroyer ; mais il faut que j'aille et que je le fasse parce que Messire le veut ainsi. »

Elle dira plus tard à ses juges : « Non, j'eusse mieux aimé être tirée à quatre chevaux que de venir en France sans la volonté de Dieu. »

Une fois son *Fiat* prononcé, rien au monde ne peut la détourner de son devoir.

En vain son honnête homme de père, qui a une haute idée de son autorité paternelle, déclare-t-il qu'il préfère la voir noyée et qu'au besoin il la noiera de ses propres mains plutôt que de la laisser partir avec des hommes de guerre. Elle reste inébranlable.

En vain, le sire de Beaudricourt, commandant les troupes du roi à Vaucouleurs, brave

militaire, mais un peu rude, à qui elle s'est fait présenter par son oncle Durand Laxard, dit-il à celui-ci : « C'est une folle, donnez-lui de bons soufflets et la ramenez à son père. » Elle reste inébranlable.

Il y a, d'ordinaire, dans ces petites prédestinées, une force de volonté au-dessus de leur âge et de leur sexe. Elles luttent pour Dieu et parfois contre les représentants de Dieu, oh ! avec douceur, avec humilité, avec respect pour l'autorité qui leur barre le chemin, mais avec des raisons lumineuses, décisives, qui ne semblent pas venir de leur cerveau et que souvent Dieu appuie par des miracles.

C'est ainsi que Jeanne, la douce obstinée, sait allier merveilleusement l'obéissance à ses supérieurs et l'obéissance à Dieu. Et Dieu l'assiste et l'éclaire. Elle annonce, le jour même où il arrive, un événement qui se passe au loin, la bataille de Rouvray, nouvelle défaite de la France, qu'un triste message vient bientôt confirmer. Elle obtient enfin le consentement de Beaudricourt, qui ne parle plus de la souffleter.

Elle serait venue à bout d'oppositions cent fois plus fortes, comme elle l'affirmera un jour à ses juges : « Dieu le commandait, et quand j'aurais eu cent pères et cent mères, quand j'aurais été fille de roi, je n'en serais pas moins partie. »

Et maintenant que son départ est décidé, elle

brûle de se mettre en marche et s'impatiente de tout retard : « Quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux, je dois être auprès du Dauphin avant la mi-carême. C'est Dieu qui le veut. »

Dieu le veut ! Le mot est d'elle, vous le voyez, Messieurs. C'est une nouvelle croisade. Et quelle croisade, Seigneur ! Et comme nos vieux chevaliers ont dû tressaillir dans leur tombe, en entendant tomber des lèvres d'une frêle enfant le mot viril qui, jadis, leur faisait mettre la main à l'épée. C'est une croisade pour Dieu et pour la France.

Celle qui en est l'âme n'est qu'une jeune fille de dix-sept ans. Mais, Dieu le veut ! elle a la bravoure des capitaines. Elle n'a auprès d'elle que cinq ou six hommes, mais, Dieu le veut ! des légions d'anges la protégeront. Elle n'a ni armes ni munitions, mais, Dieu le veut ! le grand cœur de saint Louis, le cœur même de la patrie, bat dans son sein. Elle ne délivrera pas le Saint Sépulcre, mais, Dieu le veut ! elle délivrera Orléans et elle sauvera le royaume chéri du Christ. Donc, Dieu le veut, en avant !

Le moment des adieux est venu. Ce que nous aimons ne nous paraît jamais aussi aimable qu'à l'heure de la séparation. Nous nous étions cru le cœur libre peut-être, et nous nous apercevons qu'il est enchaîné par mille petits liens tenaces aux choses qui nous entourent. Ces choses mortes

ont une âme ; ces choses muettes ont une voix et elles nous adressent de doux reproches.

Jeanne l'éprouve, car il y a en elle un mélange exquis de sensibilité féminine et de force virile. La Meuse, sa belle Meuse, aux eaux claires et charmantes, l'invite à rester dans ses prairies : n'en est-elle pas la fleur vivante et embaumée ! Son clocher, son cher clocher, qui marquait pour elle le point le plus aimé du paysage natal, lui dit par le tintement doux et triste de ses cloches : Ne t'en va pas ! Il n'est pas jusqu'à l'Arbre des Fées qui ne lui chante une symphonie plaintive : n'est-elle pas la petite Fée de la France qui doit transformer la défaite en victoire ? Mais combien plus émouvante encore la pensée de ses proches, de son père et de sa mère surtout, qu'elle n'est pas sûre de revoir !

Oh ! ne te laisse pas attendrir, fille de Dieu. Sois virile ! Un dernier regard à ta vallée, un dernier baiser à ceux que tu aimes, et puis, à cheval ! Et en avant ! Marche dans le grand espace qui s'ouvre devant toi. Devant toi, c'est la France qui t'appelle. Devant toi, c'est une armée qui réclame un chef. Devant toi, ce sont des bastilles à prendre et des villes à débloquer. Devant toi, c'est la rumeur de la guerre, le fracas des assauts, le gouffre de l'inconnu. Ne te demande pas ce qu'il y a dans ce gouffre, s'il n'y a pas une prison, des chaînes, la torture, un bûcher. Regarde plus loin,

plus haut, vers les fleurs du paradis que t'ont promis tes voix.

Et oui, son cœur est en haut, et, bien qu'il batte à se rompre dans sa poitrine, il la pousse aux sommets du sacrifice. Cœur viril ! *Fecisti viriliter !* Cœur fort ! *Confortatum est cor tuum !* Emportée par son cœur, elle s'en va sauver la France.

Il y avait longtemps que la France demandait le salut, et le salut ne venait pas. Dieu attendait que fût pleine la coupe de prières et de larmes que tout peuple coupable doit offrir pour sa rédemption. Or, un jour, il y tomba une larme d'enfant, une goutte de sang de son cœur qui combla la mesure, et l'enfant qui avait pleuré et prié pour la France fut choisie pour la délivrer.

Le salut de la patrie repose peut-être sur vos têtes blondes, enfants qui dormez aujourd'hui dans les berceaux. Sa grandeur future sera faite de vos sacrifices. Mais pour que vos douces petites mains soient un jour capables de tenir l'épée ou l'étendard de Jeanne, ah ! que Dieu et que vos parents forment en vous un cœur semblable à celui de Jeanne enfant, un cœur viril et tendre, capable d'immolations et qui batte d'amour pour la France et pour le Dieu de la France ! C'est l'amour qui fait les sauveurs.

## II

## Le Cœur de la Guerrière

Rarement le monde a vu une campagne militaire aussi brillante que celle dont les bords de la Loire furent le théâtre au printemps de 1429.

Ce qui étonne tout d'abord, dans cette série d'exploits, c'est la pauvreté ou plutôt la nullité des ressources dont Jeanne dispose. Elle n'a rien où s'appuyer. Autour d'elle, le néant ; néant des finances qui ont été gaspillées ; néant des soldats qui ont perdu toute confiance. Mais Jeanne est une créatrice ; elle parle à ce néant, et son verbe en fait éclore l'espérance et jaillir la victoire.

Ce qui étonne ensuite dans cette campagne, c'est la rapidité fulgurante de l'action. Jeanne fond sur les Anglais avec une impétuosité qui ne leur laisse pas le temps de se reconnaître. De Poitiers à Blois, de Blois à Orléans qu'elle délivre, d'Orléans à Jargeau, à Beaugency et à Meung, de Meung à Patay, où elle fait prisonnier le fameux Talbot et lui tue ou lui prend cinq mille hommes, de Patay à Troyes qui lui ouvre ses portes, de Troyes à la basilique de Reims, apogée de sa mission, sa course effrayante a les allures de la foudre et dessine sur la carte des éclairs de victoire.

Ce qui étonne encore, dans ce raid militaire, c'est la spendeur des points culminants. Je n'en

veux rappeler qu'un seul : la délivrance de cette ville.

La France entière avait les yeux fixés sur elle. Comme vous l'avez très bien dit, Monseigneur, il ne restait plus à la grande nation qu'Orléans et Dieu. Vos pères, Messieurs, y donnaient l'exemple de l'héroïsme au milieu des horreurs d'un siège de sept mois. Mais ils étaient à bout de forces et de ressources. Dunois lui-même, le brave Dunois, avait offert de se rendre aux Bourguignons. C'en était fait de la France !

C'est donc vers Orléans que Jeanne se dirige avec une armée qui chante le *Veni Creator* et des cantiques. Les armées qui chantent des cantiques sont aussi celles qui chantent les *Te Deum*. La ville l'attendait avec impatience. Jeanne y entre le 29 avril. Elle va droit à la cathédrale. L'enthousiasme, excité par sa vue, est si grand, qu'elle a peine à se frayer un passage. La foule se prosterne devant elle, embrasse ses mains et ses genoux et baise la trace de ses pas. La prière de la cité est entrée avec Jeanne dans cette enceinte où nous sommes : c'est la victoire qui en sort.

En effet, les Anglais sont frappés de stupeur et d'effroi. Le 3 mai, ils n'osent empêcher la Pucelle d'aller avec La Hire au-devant des renforts qu'amène Xaintrailles et de réintégrer la cité avec eux. Le 4, elle prend le fort de Saint-Loup. Le 6, elle brûle Saint-Jean-le-Blanc et les Augustins.

Mais il reste aux ennemis les Tourelles, la hautaine forteresse qui commande la rive gauche de la Loire et d'où Glasdale abîme Orléans. Le 7, Jeanne en commence l'attaque ; elle applique elle-même des échelles contre les murs ; elle accomplit des prodiges de valeur. Elle pousse ses hommes en avant. Elle combat avec sa bannière, plus redoutable que son épée, qui restera vierge du sang ennemi. Elle est blessée, mais elle n'en tient pas compte et, comme si le ciel avait attendu que son sang très pur eût coulé pour la France, à partir de ce moment, la bataille change de face. La bannière s'approche peu à peu des remparts... Courage ! La voix de l'héroïne domine le fracas de la mêlée. Encore un effort et, portée sur la houle sanglante, la queue de la hampe finit par toucher la muraille. « Tout est vôtre ! » clame la jeune fille. Hourrah ! C'est la victoire ! La forteresse est prise. L'Anglais se précipite au dehors et se noie dans la Loire. Hourrah ! Orléans est délivrée, et la France victorieuse !

Minute sublime ! Minute de gloire qui décide du sort d'une nation. Qui dira l'ivresse de ceux qui l'ont vécue, et ce qui se passa dans le cœur de la Pucelle et de vos pères quand les combattants rentrèrent dans la ville ! C'était le soir, le plus beau soir qu'ait vu Orléans. Tandis que les trompettes guerrières jettent au loin leurs stridents éclats, et que les cloches sonnent en allégresse,

vos pères allument des torches qui illuminent cette nuit triomphale. Ils se précipitent dans les églises, pour remercier Dieu de leur délivrance.

Ils sont venus ici, Messieurs, ils ont prié et pleuré de joie sur ces dalles. Jeanne était avec eux reportant à Jésus-Christ tout l'honneur du succès et inclinant devant Lui sa bannière. Elle ne se doutait pas, l'humble enfant, que la postérité ferait un écho infini à sa prière en joignant le nom de la libératrice au nom du Dieu libérateur. Elle ne se doutait pas que, jusque dans l'avenir le plus lointain, chaque année, à pareille date, à pareille heure, le premier magistrat de la cité remettrait sa bannière au successeur de saint Aignan et qu'à cet instant solennel, les cloches, les trompettes et les cœurs lui chanteraient à l'unisson : *Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum.* « Virile a été ton action et magnanime ton cœur, c'est pourquoi tu seras bénie dans tous les siècles ».

Hier soir, au moment où s'accomplissait ce rite patriotique et religieux, lorsque je vis s'embraser votre cathédrale depuis son parvis jusqu'à ses tours de dentelle, lorsque j'entendis les voix exultantes du bronze épandues dans la nuit, je croyais voir la douce et fière Pucelle sur son cheval de bataille, fendant, comme autrefois, les flots de son cher peuple orléanais et vous criant, avec cet accent qui fit tomber les Tourelles et qui finira bien par

faire tomber toutes les bastilles de nos divisions : « O Français, soyez unis dans l'amour du Christ et de la France. Une France unie et croyante serait invincible. Vive le Christ qui aime les Francs ! Et vive la France qui aime le Christ ! »

Ce qui étonne, en quatrième lieu, dans cette courte guerre, c'est la grandeur de ses conséquences. La bataille d'Orléans fut une bataille mondiale. Elle a été classée, par les philosophes de l'Histoire, parmi les quinze batailles qui ont changé la face du monde. Par elle, en effet, Jeanne a rompu le charme des victoires anglaises et condamné l'envahisseur à une inévitable défaite ; elle a relevé la France pour des siècles ; elle l'a mise à l'abri du protestantisme où la Grande-Bretagne l'eût entraînée cent ans plus tard ; elle a ainsi conservé au catholicisme la prééminence religieuse qui allait lui échapper. En vérité, on peut se demander si jamais campagne aussi brève eut des répercussions aussi lointaines et aussi grandioses.

Ce qui étonne enfin dans cette aventure inouïe, c'est l'évidence de l'intervention surnaturelle. On dit parfois que Jeanne dut ses succès à une brillante hallucination de son cerveau, à une généreuse exaltation de son cœur. Eh, Messieurs, nous savons bien ce que peut l'hallucination et aussi ce qu'elle ne peut pas. Elle peut, pendant quelque temps, surexciter l'activité et l'audace humaines ; mais, ce qu'elle fait gagner en ardeur fébrile, elle le fait

perdre en réflexion et en perspicacité : et puis, l'ardeur fébrile tombe et fait place à l'abattement. Par suite, elle ne produit rien de grand et de durable : elle est essentiellement stérile. Or, l'action de Jeanne est exceptionnellement féconde. Elle ne provient donc pas de l'hallucination, mais du secours d'en haut.

Un médecin incrédule disait un jour à un de ses amis : « Venez à la Salpêtrière : je vous montrerai cinquante Jeanne d'Arc ». — « C'est trop, répondit l'ami, montrez-m'en une seule qui nous puisse rendre l'Alsace et la Lorraine et je renonce à voir le surnaturel dans la Libératrice d'Orléans ».

Seule, une assistance divine toute spéciale peut expliquer cette prodigieuse enfant, mais une assistance tombant sur un grand cœur. Ce cœur a été le foyer d'où l'héroïsme a jailli sur les actions extérieures. Pénétrons de nouveau dans ce cœur viril.

Ce que j'y admire tout d'abord c'est l'héroïsme de son amour pour Dieu. Cet amour se traduit par une profonde horreur du péché. « J'aimerais mieux mourir, s'écrie-t-elle, que de rien faire que je susse être péché ou contre la volonté de Dieu ».

Le péché qu'elle déteste tant pour elle-même, elle le combat chez les autres. L'Esprit-Saint a dit : « La justice élève les nations ; le péché les rend malheureuses », Jeanne nous a donné une admi-

rable variante de cet oracle, quand elle a dit : « C'est le péché qui fait perdre les batailles ». Parole originale, Messieurs, et qui paraîtra naïve à la sagesse humaine, mais, en vérité, parole profonde, parole immortelle, que je voudrais voir inscrite sur la garde de toutes nos épées, sur l'âme de tous nos canons, sur la soie de tous nos drapeaux et surtout, oh ! surtout, dans le cœur de tous nos soldats : ils seraient invincibles.

Ce que j'admire encore dans la Pucelle, c'est sa pureté virginale. Les gaillards qui devaient l'accompagner de Vaucouleurs à Chinon trouvaient plaisante son aventure et se promettaient de s'égayer à ses dépens. Mais, à peine en marche, il comprennent qu'ils voyagent avec un ange qu'il faut, bon gré mal gré, respecter. Bientôt ils conçoivent pour elle une religieuse vénération. Les vieux hommes d'armes, habitués à la licence des camps, avouent qu'en sa présence ils n'ont jamais osé risquer un propos malsonnant.

Elle ne souffre pas qu'une femme légère pénètre dans son camp et, un jour, elle en chasse plusieurs à coups de plat d'épée.

Pendant sa captivité, elle se condamnera à garder ses habits de soldat pour mieux se faire respecter des misérables préposés à sa garde et elle s'assurera ainsi sur leur insolence une victoire encore plus chère à son cœur que celles d'Orléans et de Patay.

Aussi, au témoignage d'un de ses ennemis les plus cruels, l'odieux d'Estivet, qui lui en fera un jour le reproche, on disait par tout l'Occident que jamais l'on avait vu une femme aussi pure et aussi sainte depuis la Vierge Marie.

Ainsi, souvent, Messieurs, la fécondité des œuvres dépend de la virginité d'un grand cœur. Une Vierge a sauvé le genre humain. Une autre vierge a sauvé la France. Ces âmes qui semblent n'aimer que Dieu s'ouvrent à d'incommensurables amours : et Dieu les couronne parfois d'une maternité qui s'étend à un peuple ou à un monde. O Pucelle très sainte, lis éclos dans l'air des batailles, ange dans l'armure d'un preux, ne permets pas que la boue qui monte, monte jamais jusqu'au cœur de la France.

Une autre beauté qui brille dans le cœur de Jeanne, c'est sa foi héroïque dans sa mission. Elle a longtemps hésité, réfléchi et prié avant de suivre ses voix, mais à partir du jour où elle a reconnu leur divin caractère, elle a en elles une indéfectible confiance. Elle est sûre du succès, elle le prédit d'ordinaire à date fixe et dans les moindres détails, et toujours l'événement lui donne raison. Aux plus vieux capitaines, aux connétables, aux princes du sang, comme aux plus humbles soldats, elle parle en souveraine doublée d'une prophétesse.

« Avez-vous des éperons? leur dit-elle le matin de la bataille de Patay.

— Eh quoi ! Jeanne, est-ce que nous fuirons devant les Anglais ?

— Non, ce seront eux qui fuiront, mais si vite, si vite, si vite, qu'il nous faudra de bons éperons pour les suivre.

— Les aurons-nous du moins ?

— Oui, nous les atteindrons, fussent-ils pendus aux nuages.

— Les chasserons-nous de France ?

— Oui, tous, tous..... excepté les morts ! »

L'héroïsme du courage va de pair, chez notre Libératrice, avec celui de la foi. Son endurance n'est ni de son âge, ni de son sexe. Nul de ses soldats ne supporte aussi gaiement qu'elle les fatigues de la marche, la privation de nourriture et de sommeil. Elle couche comme eux sur la dure, *à la paillade*, suivant le mot du duc d'Alençon. Parfois, elle ne prend que le soir un peu de pain et de vin trempé d'eau. Elle passe dix-huit heures consécutives à cheval. Elle reste huit jours et huit nuits renfermée dans sa lourde armure.

Avec quelle bravoure elle s'expose au danger ! Elle s'élance sur les chevaux les plus fringants à travers la bataille. Les boulets et les flèches pleuvent autour d'elle : elle ne pense qu'à rallier et à entraîner ses troupes. D'un regard d'aigle, elle embrasse toutes les opérations et profite de toutes les fautes de l'ennemi.

Ne croyez pas, cependant, qu'elle soit insensible

à la souffrance. Elle n'a rien de la morgue du stoïcien, ni de la fureur de l'amazone antique. Elle est très délicate, mais d'une vaillance surhumaine.

Blessée à l'assaut des Tourelles d'un trait d'arbalète qui lui traverse l'épaule, elle pleure. Oui, Jeanne a pleuré. Le Christ aussi. Mais, comme le Christ, si elle ressent la douleur, elle sait la dominer.

D'une main ferme, elle arrache la flèche. Elle se met quelques instants à genoux, puis elle remonte à cheval. Que dites-vous, Messieurs, de ce courage? N'est-il pas viril et magnanime le cœur qui en fut l'inspirateur ?

Non moins admirable est sa bonté. Elle veut bien souffrir, mais elle ne veut pas que l'on souffre ou que l'on pleure autour d'elle.

Elle ne veut pas vous voir souffrir, artisans des villes, paysans des campagnes. Elle vous aime. Elle est votre sœur, elle est du peuple, comme vous; elle appartient à cette grande famille des travailleurs, qui, depuis des siècles, féconde nos sillons de ses sueurs et où l'on admire si souvent, dans la chaumière ou dans l'atelier, une vertu patriarcale, noblesse du cœur qui vaut celle du sang.

C'est pour vous délivrer des horreurs de la guerre qu'elle a pris les armes. Et quand, sauvés par elle, vous venez la remercier et la bénir, quand vous vous pressez sur son passage, cherchant à

baiser ses mains victorieuses, elle vous les abandonne : elle ne veut pas que l'on vous éloigne, elle vous sourit, elle vous parle, elle est naïvement heureuse de votre bonheur.

Quand, plus tard, ses juges lui reprocheront de s'être laissé approcher par des manants, elle leur fera cette réponse : « Je n'ai jamais eu le cœur de les écarter de moi, car c'est pour eux que je suis née ! »

Oh ! la belle et admirable parole. Oui, elle est née pour vous, pauvres gens du peuple, elle vit pour vous, elle souffre pour vous, elle mourra pour vous.

Elle ne veut pas vous voir souffrir, soldats qui luttez sous sa bannière. L'après-midi du 4 mai, au siège d'Orléans, elle vient de prendre un court repos, quand elle se réveille en sursaut, avertie surnaturellement qu'il y a bataille. Elle dit à son page : « Méchant garçon, tu ne me disais pas que le *sang de France* avait coulé. » Et elle se précipite pour en arrêter l'effusion.

Plus tard, à Rouen, elle dira : « La vue du *sang de France* me faisait dresser les cheveux sur la tête. »

Qui donc, Messieurs, a eu le premier cette idée exquise, cette délicatesse géniale de voir le sang de France dans le sang d'un pauvre rustre, arraché la veille à sa charrue ? Une villageoise du xv^e siècle a eu cette tendresse et a fait cette trou-

vaille. Ah ! le poète a eu raison de dire : Frappe ton cœur, c'est là qu'est le génie !

Elle ne veut pas vous voir souffrir, blessés qu'elle rencontre sur le champ de bataille. Dès qu'elle vous aperçoit, elle saute à bas de cheval, elle va vers vous, elle s'agenouille pour vous soigner. Oh ! le touchant spectacle ! Jeanne oublieuse de sa victoire ou dédaigneuse du danger, penchée sur un pauvre petit soldat dont elle soutient la tête, dont elle panse les blessures, qu'elle réconforte de douces paroles. Oh ! le groupe admirable, digne de tenter le ciseau d'un grand sculpteur ! Oh ! l'ange de la Patrie ! Oh ! la première sœur de charité de la France !

Il n'est pas jusqu'aux Anglais pour qui son grand cœur n'ait des trésors d'héroïque miséricorde. Elle est navrée d'avoir à les combattre. Elle aimerait mieux leur tendre la main comme à des frères. Aussi, elle leur envoie des sommations d'une naïveté fière et délicieuse pour les supplier de se retirer volontairement et pacifiquement des villes qu'ils occupent. Moyennant quoi, elle leur promet de les associer un jour à un mystérieux exploit, que doivent accomplir les Français. Elle rêve pour les deux grands peuples chrétiens une alliance qui sera le salut et la gloire de la chrétienté.

Malheureusement, comme les Anglais ne l'écoutent pas, elle se voit forcée de les combattre.

Mais ici encore, et plus que jamais, sa bonté éclate. Elle ne blesse ni ne tue personne. Son épée lui sert de bannière et sa bannière lui sert d'épée. Et voyez-la après la bataille : elle est douce aux ennemis blessés et prisonniers comme à ses propres soldats; elle s'intéresse à leur sort; elle s'apitoie sur leurs morts ; elle prie pour leurs âmes.

Mais c'est toi surtout, ô France bien-aimée, qu'elle ne veut pas voir souffrir. Tes douleurs la torturent. Elle t'aime d'un amour très tendre, comme on aime une mère affligée, d'un amour qui restera le type éternel du patriotisme.

Alors que d'autres ne savent pas où est la France, si elle est avec le petit roi de Bourges ou le puissant Henri de Lancastre, avec les Bourguignons ou les Armagnacs, son patriotisme éclairé n'hésite pas. Elle comprend que la vraie France ne saurait être avec les alliés de l'étranger; qu'elle a besoin de son autonomie pour accomplir ses destinées. Et c'est pourquoi la guerre qu'elle proclame, c'est la grande guerre de l'indépendance nationale.

Certes, le patriotisme n'est pas né avec elle, et la « doulce France » était aimée et chantée de nos premiers pères. Mais la Patrie n'étant pas encore bien constituée avec son unité et ses traits distinctifs, il y eut longtemps des hésitations et des méprises. Jeanne donna à la grande idée sa netteté et sa splendeur.

La première, dit-on, elle applique à la France le nom de patrie, lorsque, le 12 mars 1429, elle dit au roi à Chinon que, dès qu'elle sera à l'œuvre, la patrie sera sauvée : *et patria statim alleviata.*

Et le nom béni, éclos sur ses lèvres, vole de bouche en bouche, de château en château, de clocher en clocher, des remparts de Chinon aux voûtes de la basilique de Reims. Ah ! ce nom, si Jeanne l'avait entendu outrager, n'aurait-elle pas pleuré toutes les larmes de son cœur, mais ne l'aurait-elle pas vengé, elle, l'immortelle patriote ?

Pour cette patrie bien-aimée, elle est prête à tout souffrir. Lorsqu'elle tombe à Compiègne entre les mains de l'ennemi, un nom s'échappe de ses lèvres, un seul nom, celui de France : un cri jaillit de son cœur, cri sublime où éclate son héroïque patriotisme : « *Mes bons amis, je suis trahie, priez pour moi, car je ne pourrai plus servir le noble royaume de France.* »

Oh ! la brave fille et la grande française ! Ainsi ce qui la navre, ce n'est pas son malheur à elle, c'est la détresse de la France ! Sa belle jeunesse va périr, fauchée dans sa fleur : ce n'est rien ! Elle ne sera plus acclamée par les foules : ce n'est rien ! Elle ne reverra plus le clocher natal ni le chaume paternel : ce n'est rien ! Elle n'embrassera plus ni son père, ni la douce Isabelle Romée, sa mère : oh ! cela c'est dur, mais comparé à l'autre privation qui la hante, ce n'est rien ! Elle

sera jetée dans une atroce prison : ce n'est rien ! Elle sera livrée à des juges sanguinaires : ce n'est rien ! Elle mourra dans les flammes : ce n'est rien ! Mais elle ne servira plus la patrie adorée, celle qu'elle appelle de ce nom auguste : le noble royaume de France. Ah ! voilà sa douleur suprême, voilà son cri d'angoisse, un des plus généreux qu'ait entendus la terre.

Eh bien ! Jeanne tu te trompes. Tu serviras encore et mieux que jamais le noble royaume de France. Tu le serviras par ta mort, et plus tard par ton fortifiant souvenir. Ton esprit marchera à la tête des troupes qui, dans quelques années, chasseront le dernier Anglais de ses rivages. De nos jours, tu soutiendras notre patriotisme contre toutes les défaillances. Tu nous rendras l'espoir au milieu de nos tristesses. Éternellement tu seras l'invisible généralissime des armées françaises et ta bannière nous conduira au chemin de l'honneur.

Bannière de Jeanne, sainte bannière, la France est représentée sur ta blancheur par le beau lis que les anges offrent au roi du ciel et que le roi du ciel bénit. Bannière de Jeanne, ah ! redis-nous bien haut, contre tous les prophètes de malheur et de désespérance, que la nation aimée de Jésus et de Marie ne périra jamais. Bannière de Jeanne, pour nous empêcher de périr, ah ! que tes plis retombent sur nous, qu'ils nous réunissent dans l'amour du

Christ et de sa mère, et que la victoire y chante de nouveau, réconciliée avec ses vieux amis, comme au jour où tu délivrais Orléans et ressuscitais la France.

## III

## Le Cœur de la Martyre

Saint Paul nous dit que Dieu s'applique à rendre ses élus semblables à son Fils : *conformes fieri imaginis Filii sui.* Il y a peu d'âmes qui offrent cette similitude sacrée avec autant de splendeur que l'âme de la Pucelle. Si l'aube de sa vie rappelle l'Annonciation de la Vierge, son déclin prématuré reproduit trois scènes de la Passion : l'agonie, le jugement et la mort du Sauveur.

Jeanne traverse ces trois phases avec une héroïque sérénité. Elle a son Gethsémani, son prétoire et son Calvaire. Et partout son cœur meurtri reflète le cœur viril et fort de l'Homme-Dieu : *Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum.*

### *L'Agonie*

Le Christ s'est vu, au jardin des Olives, abandonné de tous, frissonnant d'indicibles terreurs, en proie aux affres d'une lancinante agonie, réduit

à s'écrier : « Mon Dieu que ce calice s'éloigne de moi ! »

Jeanne prise à Compiègne par Jean de Luxembourg, livrée par lui aux Anglais pour dix mille écus d'or, est enfermée dans une infecte prison. Elle y reste des mois dans l'horreur des ténèbres, oubliée des siens, et, devant ses lèvres passe et repasse, tendu par une main invisible, le calice de ses souvenirs et de ses affolantes prévisions.

Représentez-vous cette belle jeune fille de dix-huit ans, naguère si glorieuse quand elle marchait de victoire en victoire, à la tête d'une armée jubilante, acclamée par un peuple délirant de reconnaissance. Elle se rappelle les ovations de la foule, les bras tendus, la caresse des regards, les cantiques d'allégresse : et l'écho de toutes ces gloires vient mourir dans le silence de la tour.

Puis sa pensée remonte plus haut, jusqu'aux jours de sa candide enfance. Oh ! la douceur de ce temps où elle gardait ses troupeaux ! Oh ! l'insouciante gaîté de ses jeux avec ses petites compagnes à l'ombre du Beau Mai ! Oh ! le charme des soirs où elle rentrait au son des cloches chez la pauvre Isabelle Romée ! Oh ! la tendresse de cette mère qui, si délicatement, la caressait et la câlinait dans ses peines enfantines ! Tout cela est bien loin et bien fini, et l'écho de toutes ces joies vient se perdre dans les brutales insolences de ses geôliers.

Enfin, dans un avenir prochain, elle aperçoit le bûcher d'infamie, elle entend crépiter la flamme, elle voit les serpents de feu s'enrouler autour de son corps et la mordre de leur dent cruelle. Oh ! c'est atroce cette vision ! Eperdue, la pauvrette s'en détourne avec toute la véhémence d'une âme et d'une chair très jeunes, faites pour l'épanouissement d'une longue vie.

Un effroyable frisson la secoue tout entière et elle s'écrie dans un sanglot : « Se peut-il que mon corps si net soit dévoré par la flamme ! J'aimerais mieux que ma tête tombât sept fois de mes épaules. » N'est-ce pas l'épouvante de Jésus écartant le calice d'un geste suppliant ?

Le Christ, plongé dans l'agonie, voit un ange descendre du ciel pour le réconforter. Jeanne aussi a son consolateur, et c'est l'ange gardien de la France, saint Michel

« Courage, petite Jeanne, lui dit-il, le moment que nous t'avons prédit approche, mais il sera court et puis ce sera le ciel éternel. Souffre pour mériter la palme, pour imiter le Christ, pour sauver la France. » Et Jeanne apaisée répond par la prière héroïque qui cloue la volonté humaine sur la volonté divine : « O mon Père, que votre bon plaisir soit fait ! »

Cette constance de Jeanne dans son agonie n'est-elle pas une nouvelle et éclatante réplique à l'interprétation naturaliste qui explique sa vie par

la puissance soulevante de l'hallucination. Je vous ai montré que l'hallucination est essentiellement stérile et, par suite, ne rend pas compte de l'œuvre grandiose de la Pucelle. Mais elle a un autre caractère : elle devient déprimante dès qu'elle n'est plus entretenue par le succès ; elle n'explique donc pas l'attitude magnanime de Jeanne devant la mort. La postérité n'a jamais dit à une hallucinée : *fecisti viriliter et confortatum est cor tuum*.

L'hallucination peut pendant quelque temps exalter le courage au soleil de la prospérité, mais elle s'effondre avec la volonté sous l'orage des revers : l'ébriété de la gloire fait place à la prostration.

Si les voix de Jeanne n'avaient été que l'écho extériorisé de sa puissance imaginative et de son rêve patriotique, elles se seraient tues pendant sa captivité qui anéantissait ses espérances et sa mission libératrice.

Les illusions sont de belles infidèles qui nous tournent le dos au seuil du malheur. Or, Jeanne est aussi intrépide dans l'adversité que dans le triomphe. Ses voix sont aussi sonores et aussi autoritaires que par le passé. Les illusions sont des flatteuses : elles tissent une pourpre où se drape l'âme, mais que déchirent ensuite les réalités brutales. Les voix de Jeanne, au contraire, dès le début, ne lui promettent que la douleur, une route

douloureuse et, au bout, une croix de feu. Mais elles l'élèvent par la confiance et l'amour au-dessus de la souffrance. La preuve en est donc éclatante : ses voix viennent du ciel.

Il est un consolateur que Jeanne préfère à saint Michel lui-même. C'est le Christ dans l'Eucharistie. Elle lui a souvent demandé la lumière durant son enfance et sa vie guerrière. A Orléans, nous dit son confesseur Pasquerel, elle se confessait et communiait presque tous les jours. Mais c'est maintenant surtout, dans son abandon, qu'elle a plus besoin de lui et qu'elle le réclame à grands cris. Hélas ! suprême affront et suprême cruauté, ses misérables juges la déclarent indigne et la privent de ce pain de l'âme qu'elle préfère mille fois au pain du corps.

Elle entend les trois cents cloches de Rouen qui sonnent la joie pour les autres et les appellent à la sainte Table : elle seule, elle qui en est la plus digne, elle qui va mourir, est traitée en excommuniée et en réprouvée.

Si du moins elle pouvait aller prier l'Hostie salutaire dans un petit oratoire ! Si la pauvre prisonnière pouvait visiter le divin Prisonnier ! Avec quelle joie elle resterait les jours et les nuits en adoration à ses pieds ! Cette grâce lui est aussi refusée.

Un jour, en allant au tribunal, elle passe devant la chapelle ; elle se précipite à genoux, ses yeux

semblent traverser la lourde porte. Elle voit son Dieu à travers ses larmes. Elle ne veut plus s'arracher de là, et l'on est obligé de l'entraîner de force.

Mais il est une communion que la méchanceté humaine ne peut lui interdire : c'est la communion invisible et spirituelle qui, pour les malades, les captifs et les martyrs, peut remplacer la communion sacramentelle et en produire tous les fruits. Jeanne jouit nuit et jour de cette communion délicieuse, union intime de son cœur avec le Cœur du Christ et elle y trouve une paix infinie.

Cependant une consolation suprême lui est réservée. Après sa condamnation, ses juges lui permettent enfin de recevoir son Dieu. Oh ! cette dernière communion de Jeanne ! Quel spectacle émouvant ! La première communion d'une enfant a une grâce touchante. La dernière communion d'un condamné à mort a une solennité tragique. Mais que dire de la dernière communion d'une martyre qui est encore une enfant ! Ah ! taisez-vous, taisez-vous, anges et saintes de Jeanne ; taisez-vous, ses voix familières. En cet instant divin, la parole est au Maître. Jeanne l'écoute en extase. C'est lui qui donne la dernière touche à ce jeune cœur et qui le rend viril et magnanime comme son propre Cœur.

## *Le Prétoire*

Avant d'entrer dans sa gloire, la Pucelle doit, comme le Sauveur, subir l'opprobre d'un jugement infamant. Ici encore elle est sublime.

Jésus est doux et patient sous l'outrage quand l'outrage ne touche que lui. Mais dès que le droit de la vérité, le salut des âmes, l'honneur de Dieu sont en jeu, il se redresse avec une vivacité divine contre le mensonge et le blasphème, il affirme plus que jamais sa mission et sa royauté : « Je suis roi et Fils de Dieu ».

Nous retrouvons dans Jeanne la même alliance de douceur quand il ne s'agit que d'elle et de fermeté quand il s'agit de sa mission, c'est-à-dire de Dieu. Elle supporte l'injure, elle se soumet à l'autorité de l'Église, même usurpée par des juges prévaricateurs. Mais dès qu'on met en doute ses voix, elle en affirme la réalité céleste. Ses voix l'encouragent dans cette fière attitude. Elles lui disent : « Fais bon visage ; réponds hardiment, Dieu t'aidera. » Et vraiment, elle fait bon visage et répond avec une hardiesse superbe.

Il est même des heures où, comme son Maître ligotté, elle semble incarner dans ses fers la majesté de la justice et passer du rang des accusés à celui des accusateurs. Jésus disait au grand-prêtre : « Oui, je suis le Fils de Dieu, et un jour vous me verrez sur les nuées du ciel juger les

vivants et les morts. » Avec la même fierté, Jeanne dit à Cauchon, son Caïphe à elle : « Vous, évêque, vous prétendez être mon juge, prenez garde à ce que vous faites ; car, en vérité, je suis envoyée de Dieu et vous vous mettez en grand danger. »

Jésus prédit la ruine de la cité déicide qui va le crucifier. Jeanne prédit le désastre final de l'Angleterre qui va la brûler. « Je sais bien que les Anglais me feront mourir, parce qu'ils croient pouvoir s'emparer de la France après ma mort ; mais seraient-ils cent mille godons de plus, ils n'auraient pas le royaume. Avant qu'il soit sept ans, ils abandonneront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans. » Elle parlait de Paris qui, en effet, fut repris aux Anglais en 1436.

On dit parfois que le cœur de Jeanne a faibli durant sa captivité. Elle aurait, huit jours avant sa mort, le 24 mai 1431, au cimetière de Saint-Ouen, signé une longue abjuration qui se trouve dans les pièces du procès, par où elle confesse n'avoir jamais entendu ses voix. Or, le lendemain, elle en affirmait encore la réalité. Les juges en conclurent qu'elle était relapse et c'est pour cela qu'ils la condamnèrent au feu. L'histoire, dit-on, ne doit pas être moins sévère : elle doit en conclure ou que Jeanne a menti toute sa vie par orgueil ou qu'elle a menti ce jour-là par faiblesse, et dans l'un et l'autre cas sa gloire est ternie.

Or, Messieurs, le fait allégué est absolument et odieusement faux. D'après la déposition de plusieurs témoins qui parurent au procès de réhabilitation, on lut à Jeanne et on lui proposa de signer le 24 mai une formule brève de cinq à six lignes par laquelle elle déclarait se soumettre au jugement de l'Église. Il n'y avait là rien que de très honorable et très orthodoxe : il n'y avait là aucun désaveu de ses voix. C'est cette formule qu'elle signa ou du moins qu'elle crut signer, car d'aucuns soupçonnèrent qu'on y substitua frauduleusement l'autre formule dite d'abjuration. Quoi qu'il en soit, c'est cette autre formule, tout à fait différente de celle dont Jeanne eut connaissance, dont on fit état pour la condamner et qui fut versée à son dossier. Il n'y a donc dans cette prétendue abjuration qu'une nouvelle preuve de l'infamie de ses juges qui ne rougirent pas de commettre un faux, mais l'héroïne en sort avec ses deux auréoles de loyauté et de vaillance intactes.

On dit encore que Jeanne, durant son procès et au moment de mourir, indignée de la fourberie de ses tortionnaires ecclésiastiques, se serait révoltée contre l'Église et l'aurait maudite. La libre-pensée lui en fait un mérite. Mais il y aurait là pour nous une défaillance grave. Faut-il la lui imputer ?

Eh bien, non, Jeanne ne s'est pas insurgée contre l'Église, parce qu'elle savait très bien que l'Église n'était pas incarnée dans ce pandémonium

de juges dévoyés qui la torturaient. Ces juges étaient prêtres pour la plupart, mais prêtres branlant dans l'orthodoxie, à moitié séparés de l'Église. à moitié révoltés contre le Pape, que plusieurs d'entre eux allaient maudire et condamner au conciliabule de Bâle, comme ils avaient condamné la Pucelle.

A toutes les époques il y eut de ces prêtres indignes qu'il ne faut pas confondre avec l'Église, Nestorius était évêque et patriarche, Eutychès était moine, Luther et Calvin étaient prêtres. Est-ce qu'ils représentent l'Église catholique ? Eh bien, Cauchon et ses complices ne la représentent pas davantage.

Ils la représentent d'autant moins que, à partir de l'une des premières séances, ils ont perdu toute juridiction si tant est qu'ils en aient jamais eu. En effet, Jeanne s'est écriée : « J'en appelle au Pape ». Or, d'après la jurisprudence canonique, l'effet de cet appel était de faire cesser toute autre juridiction que celle du Saint-Siège. Les juges de Rouen ne l'ignoraient pas. Ils en furent consternés et ergotèrent misérablement pour prouver à leur captive que, le Pape étant trop loin, c'étaient eux qui avaient son autorité.

Ils n'en croyaient pas un mot et Jeanne ne le crut pas davantage. La preuve c'est qu'elle répétait constamment à Cauchon : « Vous qui prétendez être mon juge. »

La preuve c'est que, après cette fameuse parole si souvent exploitée contre la religion : « Evêque, c'est par vous que je meurs », elle ajoute aussitôt cette autre phrase que l'on se garde bien de citer : « Si vous m'aviez enfermée dans les prisons de l'Église, au lieu de me livrer au bras séculier, tout cela ne fût pas arrivé. » Elle ne pouvait dire plus clairement : « Si l'Église m'avait jugée, elle ne m'aurait pas condamnée : mais non, ce n'est pas elle qui m'a jugée. » Loin de maudire l'Église, Jeanne regrette, vous le voyez, de n'avoir pas comparu devant elle.

La preuve encore, c'est que l'un de ses juges, Nicolas Midy, lui ayant dit : « Vous êtes une sarrazine », Jeanne bondit sous l'injure faite à sa foi : « Je suis baptisée, s'écrie-t-elle, je suis bonne chrétienne, et je mourrai bonne chrétienne. »

La preuve, enfin, c'est cette magnifique profession de foi : « J'aime l'Église ; je voudrais la soutenir de tout mon pouvoir, et mourir pour la foi chrétienne. » Est-ce là, dites-moi, le cri d'une âme aigrie contre la religion ? N'est-ce pas, au contraire, le sublime testament d'une sainte, morte dans l'amour de l'Église catholique, apostolique et romaine ?

Je crois la voir, la douce captive, dans cette tour de Rouen, dont la pioche découvre les fondements à l'heure où je vous parle, avec des fers aux pieds et une chaîne au cou. Elle pense à

sa mère, la pauvre Isabelle Romée, qui tremble et qui pleure à Domremy. Bien des fois, sans doute, il lui arrive de soupirer tristement : « Ma mère, ma mère, pourquoi n'es-tu pas ici ? » Mais ce n'est pas un reproche : c'est l'appel d'un cœur toujours tendre malgré son mâle courage. Elle sait que sa mère serait là si elle le pouvait et qu'elle la défendrait avec l'énergie que donne la tendresse maternelle.

Mais, il est une autre mère à laquelle elle ne pense pas moins, c'est l'Église : « Ma mère, ma mère, lui crie-t-elle dans le fond de son cœur, pourquoi n'es-tu pas ici pour m'arracher à mes ennemis ? » Mais ce n'est pas non plus une plainte ni une accusation. C'est un appel filial. Elle sait que sa mère l'Église, comme sa mère Romée, serait là si elle le pouvait, qu'elle sécherait ses larmes, la couvrirait de sa protection et la rendrait heureuse et triomphante à une troisième mère ; la France. Mais, la France aussi, comme Romée, comme l'Église, est retenue loin de la prison anglaise.

Elle savait bien que ses trois mères pleureraient en apprenant sa mort. Mais qu'aurait-elle dit si le voile de l'avenir s'était déchiré devant elle sur une scène qui devait, vingt-cinq ans plus tard, se dérouler à Notre-Dame de Paris ? Elle aurait vu deux femmes pénétrer dans l'antique cathédrale ; dans la première, vêtue de deuil, elle aurait

reconnu la pauvre Romée, toujours en larmes, et, dans la seconde, l'Église. Elle aurait vu Romée se jeter aux pieds de l'Église en lui criant : Justice ! Justice ! Elle aurait vu l'Église se pencher sur la vieille paysanne, la consoler, l'embrasser, en lui disant : « Confiance, ton enfant, c'est mon enfant, je la vengerai et je la glorifierai et elle sera bénie dans tous les siècles, avec toi, ô femme, qui eus l'honneur de la porter dans ton sein : *ideo eris benedicta in æternum.* »

Jeanne n'a pas, sans doute, cette consolante vision de l'avenir, mais ce qu'elle sait lui suffit pour ne pas confondre l'Église avec un tribunal irrégulier et incompétent. Elle reste jusqu'au bout bonne chrétienne et c'est là son intangible gloire.

On pourra bien, un jour, ô Jeanne, dans des tableaux à grands ramages, égarer l'opinion et fausser l'histoire en peignant autour de ton bûcher la robe violette d'un évêque français et la robe rouge d'un cardinal anglais, deux hommes qui ne représentent que les passions humaines, mais on n'y peindra jamais la robe blanche d'un pape que ton sang n'a pas éclaboussée et qui seule représente l'honneur immaculé de l'Église.

## *Le Bûcher*

Plus Jeanne approche de son Calvaire, plus sa vie prend les allures grandioses des vies rédemp-

trices couronnées d'épines, comme celle du Fils de Dieu.

Elle a eu son Judas, Jean de Luxembourg. Elle a son sanhédrin qui s'écrie : « Elle a blasphémé, elle est digne de mort ». Elle a son Caïphe astucieux, Cauchon. Elle a son Pilate félon, et c'est encore Cauchon qui cumule les infamies de Caïphe et celles de Pilate. Pilate s'est lavé les mains dans une eau qui n'a pas blanchi sa conscience. Cauchon verse, dit-on, des larmes, larmes de sensiblerie ou d'hypocrisie, je ne sais, mais qui ne lavent ni son âme ni sa réputation.

L'heure fatale a sonné. Jeanne monte sur un chariot. Elle est promenée par les rues, escortée de huit cents soldats anglais. Elle a la tête voilée comme un monstre indigne de voir le jour et d'être vu. Les bonnes femmes de Rouen se signent sur son passage et la recommandent à Dieu. Le Christ a, sans doute, subi, lui aussi, cet outrage de la pitié des innocents. Pensez donc ! Il était condamné par les princes des prêtres. Les bonnes femmes de Jérusalem ont dû prier Dieu de lui pardonner.

Jésus, de son côté, a eu pitié de Jérusalem et à celles qui pleuraient sur lui il a demandé de prier sur la cité déicide. Jeanne, elle aussi, est émue à la vue de la ville où elle va mourir : « Rouen ! Rouen ! s'écrie-t-elle, j'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort. »

Maintenant la voici attachée au bûcher, comme le Sauveur à la croix. Comme lui elle porte au-dessus de sa tête le motif de sa condamnation. Lui, il était le roi des Juifs. Elle, — la mitre dérisoire dont elle est coiffée nous l'atteste — elle est hérétique et relapse, apostate et idolâtre.

Jésus pardonne à ses bourreaux. Jeanne, toute miséricordieuse, pardonne, elle aussi. Mais par un prodige d'humilité qui ne convenait pas au Créateur et qui est sublime dans une aussi sainte créature, elle demande pardon : « Vous tous ici présents, bonnes gens, je vous en supplie, pardonnez-moi comme je vous pardonne. » Et sur la place du Vieux-Marché, au milieu du silence impressionnant de la foule, des sanglots éclatent.

Jésus, dans le *Consummatum est*, proclame qu'il a rempli sa mission. Jeanne se rend le même témoignage en affirmant une dernière fois la divinité de ses voix : « Non, mes voix ne m'ont pas trompée. » Elle montre ainsi que, contrairement aux voix hallucinatoires, ses voix lui ont été fidèles comme elle-même leur est fidèle jusqu'à la mort.

Jésus se plaint d'être abandonné. Jeanne ne semble-t-elle pas plus abandonnée que lui ? Elle n'a pas sa mère au pied de sa croix de flammes. Elle n'a aucun de ses bien-aimés pour la consoler.

Je me trompe. Elle a toujours l'Ami immortel qui ne l'a jamais quittée. Il est là, Jésus, dans cette

petite croix que maître Martin Ladvenu hisse jusqu'à elle et lui offre à baiser. Les deux grandes victimes de l'injustice humaine se regardent les yeux dans les yeux et se parlent.

Dialogue sublime, dialogue d'amour, qui se poursuit pendant que le bourreau approche la torche, que la flamme jaillit, que la fumée monte et enveloppe la jeune fille. Et sans doute le Crucifié lui dit : « Tu seras avec moi, aujourd'hui, dans mon paradis. » Et sans doute la crucifiée répond : « Je remets mon âme entre vos mains, Jésus, Jésus ! »

Et ce dernier mot qui clôt le sublime dialogue retentit seul sur la place immense, au milieu de l'effroi de la foule oppressée, jeté dans un grand cri, semblable à celui qui fit trembler le Golgotha.

Le sacrifice est achevé. Il ne reste plus ici-bas, de la Libératrice d'Orléans, qu'un peu de cendre qui sera dispersé au vent et qu'un cœur de chair intact qui sera jeté dans la Seine.

Mais son cœur immatériel, ce cœur viril et magnanime, foyer d'héroïsme et d'amour, où est-il ? Un soldat anglais l'a vu monter au ciel sous la forme d'une colombe.

La colombe est la messagère de la paix et du salut, comme nous le montre l'histoire de l'arche de Noé. Si l'âme de Jeanne s'est envolée au paradis sous cette forme gracieuse, n'est-ce pas

qu'elle ne nous a pas abandonnés pour toujours et qu'elle doit revenir quelque beau matin vers l'arche flottante de sa patrie ?

Reviens, oh ! reviens vers ta douce France, ô colombe immortelle !

Étends sur nous tes ailes blanches, ô colombe de la foi qui ne doutas jamais de Dieu ni de ton pays.

Étends sur nous tes ailes blanches, ô colombe de l'amour qui fus si tendre aux malheureux, ô colombe de la pureté, qui sanctifiais les cœurs les plus turpides.

Rapporte-nous du haut de l'azur le rameau d'olivier pour mettre un terme au déluge sanglant de nos révolutions, ô colombe de la paix.

Et, si c'est possible, joins au rameau d'olivier un brin de laurier qui relève notre front aux yeux du monde, ô colombe de la victoire !

Ainsi soit-il.

---

# Le Réveil de la Pucelle[1]

*Puella non est mortua, sed dormit.*
La Pucelle n'est pas morte, elle dort.
(S. Marc, ch. v, v. 41.)

Mes bien chers Frères,

La fille de Jaïre venait d'expirer, et les pleureuses, réunies autour de son lit, commençaient le thrène de la mort. Un homme vint à passer qui fendit la foule en disant : « Cette jeune fille n'est pas morte, elle dort. » Puis il la prit par la main et elle se leva.

Quinze siècles plus tard, la Vierge d'Orléans venait d'expirer dans les flammes, et, tandis que la France pleurait son enfant, l'Angleterre, délivrée de celle qui avait été sa terreur, se réjouissait et disait : « Elle est morte ; elle ne peut plus rien contre moi ! »

Bien des fois, au cours des siècles, ce cri de haine a retenti dans l'histoire, poussé par l'impiété. Bien

(1) Discours prononcé en l'église Saint-Augustin, à Paris, le 18 avril 1909, jour de la béatification de Jeanne d'Arc.

des fois, les ennemis de Jeanne, irrités de sa popularité et de sa survie morale, ont voulu tuer sa mémoire et la mettre au tombeau. Mais l'homme pour qui la mort est un sommeil et la résurrection un jeu sublime, un simple réveil, passait. Il répétait la fière parole qui brave le trépas en le niant : « La Pucelle n'est pas morte, elle dort. » Il réveillait la douce endormie, et il pouvait dire, en la montrant au monde, comme jadis en sortant lui-même du sépulcre : « O mort, où est ta victime, ô mort, où est ton aiguillon ? »

Parmi ces réveils de Jeanne, il en est trois qui méritent particulièrement notre attention.

Le premier, c'est celui qui, après le supplice de Rouen, nous rendit la blanche guerrière et lui permit, invisible capitaine, de se mettre à la tête de nos troupes et d'achever la délivrance du pays.

Le second fut sa réhabilitation. L'Université avait cru, par le plus injuste des procès, ensevelir son nom dans un suaire d'infamies et d'imputations calomnieuses. Mais, en 1456, le Christ ou le Pape — c'est tout un — délivrait Jeanne de ce suaire et son innocence s'en échappait triomphante.

Plus tard l'impiété voltairienne et la libre-pensée voulurent l'enfouir sous leurs sarcasmes, leurs outrages ou leurs théories fantaisistes. Mais aujourd'hui l'Église ouvre ce tombeau et invite l'héroïne à en sortir et à monter sur les autels.

Oui, ce matin, à Saint-Pierre de Rome, la voix du Christ, passant par les lèvres du Pape, a proclamé Jeanne Bienheureuse, et cinquante mille Français, réunis dans l'immense basilique, ont acclamé leur illustre compatriote.

Mais le cher pays où la Pucelle a cueilli toutes ses palmes, celles du miracle et de la victoire, de la sainteté et du martyre, ne convient-il pas qu'il applaudisse au triomphe de sa Libératrice et lui exprime sa tendresse ? Eh ! oui, un grand frisson patriotique a traversé aujourd'hui la France et vos cœurs ont frémi de joie et de fierté. Aussi, vous qui n'avez pu aller à Rome, vous êtes venus de tous les points de Paris dans cette vaste enceinte, trop petite pour vous contenir, afin d'entendre louer votre Jeanne bien-aimée. Vous avez salué en passant son admirable statue si fièrement campée devant la porte de cette église et que des mains pieuses ont couverte de blanches fleurs. Vous allez chanter tout à l'heure avec une indicible émotion l'invocation désormais liturgique : *Beata Johanna, ora pro nobis !* Bienheureuse Jeanne, priez pour nous !

Ce sera pour moi un insigne honneur et une éternelle consolation d'avoir célébré Jeanne en cette journée historique devant l'élite de la capitale. Puissé-je être l'écho fidèle de l'hymne d'amour qui chante pour elle dans vos cœurs ! J'essayerai du moins d'en balbutier quelques strophes en vous

rappelant ce qu'a été par trois fois au cours de notre histoire cette grande et belle chose : le réveil de la Pucelle.

## I

## Le premier réveil

En condamnant Jeanne au bûcher, les Anglais avaient cru l'anéantir. Ils se trompaient. Sa puissance n'était qu'endormie et elle allait se réveiller et se faire sentir à eux plus terrible que jamais.

Le bruit se répandit, après son supplice, qu'elle avait été miraculeusement arrachée aux flammes et portée par les anges dans un lieu secret d'où elle allait bientôt revenir pour sauver sa patrie. Pure légende sans doute, mais si gracieuse, si douce, si patriotique, et où il nous est permis de voir le symbole d'une grande réalité !

Morte, Jeanne sembla plus vivante et plus agissante que jamais. Son esprit plana pendant vingt ans sur nos campagnes et c'est lui qui bouta hors de toute France les envahisseurs.

Elle avait prédit leur défaite, lorsqu'elle dit au fond de sa prison à Jean deLuxembourg : « Je sais bien que les Anglais me feront mourir, croyant, après ma mort, gagner le royaume de France. Mais fussent-ils cent mille godons de plus, ils ne l'auront pas. »

Elle avait prédit « une grande besogne favorable à la France et qui mettrait tout le pays en branle ». Or, quatre ans plus tard, en 1435, le traité d'Arras enlevait aux Anglais leur plus puissant allié, le duc de Bourgogne, qui se réconciliait avec Charles VII.

Elle avait prédit que, avant sept ans, une ville plus importante qu'Orléans ferait retour à la France. Or, sept ans n'étaient pas écoulés que le maréchal de l'Ile-Adam plantait la bannière de France sur les murs de Paris et que le connétable de Richemond faisait le 16 avril 1436, au nom du roi, une entrée solennelle dans la capitale.

Elle avait prédit la délivrance totale de sa patrie et l'expulsion des Anglais. Or, peu à peu, les grandes villes et les provinces, conquises par les étrangers, se soumirent de gré ou de force. En 1449, les Anglais évacuaient la Normandie, et en 1453, vaincus à Castillon, ils perdaient Bordeaux et toute la Guyenne. De la Crau provençale à la bruyère bretonne, du pic pyrénéen à la dune flamande, ce grand axiome de notre droit national et de notre patriotisme, « la France aux Français », devenait une douce et splendide réalité.

Or, c'est bien à Jeanne qu'il faut attribuer ces succès. Outre qu'elle les avait prédits et rendus ainsi certains, inévitables, elle y a contribué par l'élan qu'elle avait donné à la résistance nationale, par la confiance qu'elle avait infusée au patriotis-

me, par le courage et l'enthousiasme qu'elle avait rendus aux soldats et aux capitaines, en leur rapprenant le chemin, depuis longtemps oublié, de la gloire. L'œuvre du salut, commencé par elle, continuait en vertu de la vitesse acquise grâce à elle. Elle avait lâché dans les airs un vol de victoires que rien ne pouvait plus arrêter et qui planèrent longtemps sur nos champs de bataille, tels des aigles sublimes, harcelant de leurs cris et de leurs serres le léopard anglais affolé, jusqu'à ce qu'il se jetât à la mer pour regagner les brumes de la Grande-Bretagne.

On avait dit du Christ : *Defunctus adhuc loquitur*, défunt, il parle encore. On devait dire de Jeanne : défunte elle agit, elle combat, elle remporte encore des victoires. Vous voyez donc bien que sa mort n'avait été qu'un sommeil, et que son réveil fut magnifique.

Au soir du 17 juillet 1453, lorsque le dernier champion de l'Angleterre, le vieux Talbot, qui depuis plus de trente ans guerroyait contre la France dont il avait été tant de fois vainqueur, tomba blessé sur le champ de bataille de Castillon, j'imagine qu'il dut voir passer dans une rapide vision cette Jeanne qu'il connaissait bien pour avoir été jadis battu par elle, et qu'il lui cria en mourant : « Tu m'as encore vaincu, ô Pucelle ! Tu es toujours terrible comme à Orléans et à Patay ! » Et j'imagine aussi que partout, dans

les villes et les campagnes, le bon peuple, dans son *alleluia,* dut associer au nom du Christ le nom de cette Jeanne qui avait préparé et prédit la fin de nos malheurs.

Nous le chanterons encore, ô sainte Pucelle, cet *alleluia* de la délivrance et de la victoire. Quand nos ennemis triomphent et nous insultent, quand tu sembles toi-même inactive, indifférente à nos douleurs, sourde à nos appels, quand nos âmes pleureuses sont tentées de désespoir, non, tu n'es pas morte, tu n'es pas morte : *Puella non est mortua, sed dormit.* Tu reposes sur ton lit virginal, comme au 4 mai quand les anges te réveillèrent pour t'appeler aux remparts ; mais il suffit que la voix du Christ prononce ton nom béni, que son souffle passe sur ton front, aussitôt tu tressailles, tu te lèves, tu remontes à cheval pour voler au secours de ta patrie. Oh ! non, tu ne la laisseras jamais mourir, n'est-ce pas, toi l'Immortelle !

## II

## Le second réveil

Mais si la puissance de Jeanne s'est réveillée après sa mort, sa mémoire n'est-elle pas restée ensevelie sous un suaire de honte ? L'Université de Paris, asservie à l'Angleterre, l'avait tissé ce

suaire pendant plus d'un an avec une haine patiente et savante. Au cours du plus monstrueux des procès après celui du Christ, elle y avait brodé les épithètes atroces : menteuse, blasphématrice, mécréante, idolâtre, cruelle, dissolue, apostate, schismatique, hérétique, relapse. Elle les avait reproduites sur la mitre de dérision dont elle coiffa sa victime traînée sur une charrette au dernier supplice. Ainsi le Sanhédrin de Jérusalem avait-il traité Jésus de séducteur et de blasphémateur. Ainsi avait-il écrit sur sa croix le motif de sa condamnation. Le Sanhédrin de Rouen fut plus cruel : il jeta à la face de la jeune fille désarmée des acusations plus infâmes.

Pauvre Jeanne ! Ce fut une de ses plus affreuses tortures que ces accusations. Elle blessait ses croyances les plus chères et ses affections les plus vives. Elle ne pouvait supporter que l'on mît en doute son amour pour Dieu et pour l'Église. Un jour qu'on l'avait appelée hérétique et sarrasine, elle avait bondi sous l'injure et s'était écriée qu'elle était « une bonne chrétienne » . Et il lui fallait coiffer cette mitre hideuse qui la désignait à la réprobation de toute la chrétienté ! Elle se disait sans doute que la calomnie ferait peut-être son chemin et que toutes les générations l'appelleraient malheureuse et maudite !

L'Université n'épargna rien pour qu'il en fût ainsi. Elle envoya à toutes les cours de l'Europe et

à toutes les cités du royaume de France, l'abominable factum contenant ses diffamations et ses calomnies. Elle eut même l'impudeur d'affirmer, sur la foi d'un procès-verbal que ses propres greffiers avaient refusé de signer et qui n'avait donc ni force probante ni valeur authentique, que, condamnée par l'Église et voyant sa fin approcher, l'accusée avait avoué ses crimes et confessé que ses voix étaient des voix d'enfer et l'avaient trompée. Elle espérait que Jeanne, roulée dans ce linceul d'infamie, resterait vouée à l'exécration de la postérité et que toutes les générations l'appelleraient misérable !

Mais non, tu te trompes, Sanhédrin de malheur, qui par un dernier mensonge usurpes le nom de l'Église catholique ! Non, ta victime ne mourra pas sous tes imputations et sa mémoire en sortira un jour toute blanche, et c'est l'Église catholique elle-même qui la vengera.

Voici, en effet, que du cœur de trois mères, également blessées par la condamnation de Jeanne, monte une rumeur de protestation. L'Église, la France et Isabelle Romée pleurent leur enfant et se concertent pour la réhabiliter. En 1452, le cardinal d'Estouteville, légat du Saint-Siège, commence, à la demande du roi de France, une première information. Des mémoires sont rédigés qui mettent en pleine lumière l'iniquité de la condamnation et l'innocence de la

victime, et, parmi ces mémoires, deux des plus importants sont ceux de Théodore de Leliis et de Paul Pontanus, l'un auditeur de Rote, ami du pape Pie II, et l'autre avocat au consistoire apostolique, tous deux jurisconsultes célèbres qui expriment officieusement la pensée de Rome.

Cette pensée allait bientôt éclater d'une manière officielle. L'information de 1452 n'était qu'une action préparatoire. La France demandait plus, le bon peuple avait hâte de voir venger sa libératrice. La famille de Jeanne, Isabelle Romée, sa mère et ses deux frères Pierre et Jean demandent au Pape la révision du procès de Rouen. Calixte III, par une lettre du 11 juin 1455, ordonne cette révision et nomme trois commissaires pontificaux, Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, et les évêques de Paris et de Coutances.

Le 7 novembre de la même année, une scène émouvante se passe dans la basilique de Notre-Dame, à Paris. La vieille mère de Jeanne, soutenue par ses deux fils, se jette aux genoux des représentants du Saint-Siège et leur demande en sanglotant justice pour sa fille bien-aimée.

Justice est rendue, car cette fois c'est l'Église qui agit. Les habitants de Domremy et les compagnons d'armes de la Pucelle sont entendus. A la lumière de leurs témoignages, les calomnies anglaises et universitaires se dissipent. Le suaire d'infamie est étalé au grand jour ; la réputation

de l'héroïne en sort immaculée. Le 7 juillet 1456, dans cette ville de Rouen où elle avait subi les derniers outrages, Jeanne est proclamée innocente de tous les méfaits dont on l'avait accusée.

Te voilà maintenant vengée, ô Pucelle. Tu n'es plus l'idolâtre et l'apostate, tu es la bonne chrétienne que tu prétendais être. C'est l'Église qui le déclare. Le pape, représenté par ses commissaires, a pris la mitre infâme qu'on avait posée sur ta tête, il l'a jetée à terre et foulée aux pieds, et à sa place, il a mis une couronne où étincelle ce mot : Innocente. Un jour viendra où un autre pape déposera sur ton front un diadème plus illustre et où brillera ce mot plus glorieux : Bienheureuse. Mais dès ce jour, ô Jeanne, tu peux chanter ton *Magnificat*. Non, tu ne seras pas maudite : non, toutes les générations ne t'appelleront pas malheureuse ; elles te nommeront, au contraire, Bienheureuse, comme la Vierge Marie, car après Elle, tu seras parmi nous la femme bénie entre toutes les femmes !

## III

## Le troisième réveil

Ce n'est pas assez au Christ d'avoir proclamé Jeanne innocente. Il lui réserve une gloire plus haute. Il veut la faire monter sur les autels. Or, il

semble que l'impiété ait prévu cette glorification et ait voulu l'empêcher. Elle a en effet cherché à tuer Jeanne moralement, à flétrir sa mémoire comme l'avait fait l'Université, pour que l'Église ne pût la béatifier.

Voltaire s'est jeté dans la mêlée, brandissant un livre qu'il croyait un tison capable de réduire en cendre la réputation de l'héroïne. Il a accumulé, pour en faire un bûcher, les accusations les plus basses et les plus absurdes. L'insensé ! Les outrages se sont retournés contre lui. Ce qui est mort, ce n'est pas notre Pucelle : *Puella non est mortua !* C'est celle de Voltaire, qui n'est qu'une caricature infâme de la vraie Libératrice. La Vierge que l'impie a insultée est aujourd'hui plus vénérée que jamais, elle nous apparaît comme une sainte, comme un ange.

C'est l'ange de la pureté. Ses contemporains l'appellent de ce nom. Comme les anges, elle fuit les fanges de la terre. Comme les anges, elle monte vers Dieu sur les ailes de l'extase. Comme les anges, elle répand autour d'elle les clartés divines : belle âme de lumière, on l'a vue, après sa mort, voler au ciel comme une blanche colombe et, pendant sa vie, elle met en fuite, tels des oiseaux impurs, les mauvaises pensées dans l'esprit de ses compagnons d'armes.

C'est l'ange de la charité. Elle pratique toute sa vie, et au plus haut degré, cette vertu qui est la

marque caractéristique des disciples de Jésus-Christ. Toute petite, elle donne son pain, parfois sa chambre et son lit, aux malheureux, et se condamne à coucher près de l'âtre. Elle soigne les enfants malades. Plus tard, sur le champ de bataille, elle oublie la victoire et la poursuite des ennemis pour se pencher sur les soldats blessés, aussi bien sur ceux d'Angleterre que sur ceux de France, et elle console leurs derniers moments. Elle nous apparaît ainsi, dans la brume lointaine et sanglante de la guerre de Cent ans, longtemps avant la Fille de Saint-Vincent-de-Paul, comme le modèle de nos religieuses et de nos sœurs de charité.

C'est l'ange du patriotisme. Elle aime sa patrie de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces. Elle s'attendrit et pâlit au récit de ses désastres. Elle consent à tous les sacrifices pour la sauver. Ses cheveux se dressent sur sa tête, nous dit-elle, quand elle voit couler le sang de France. Elle a l'idée la plus haute de la vocation de son pays : elle l'appelle le saint royaume, dont Jésus-Christ lui-même est le roi, et dont Charles n'est que le vice-roi devant Dieu. Elle affirme bien haut que combattre contre la France c'est combattre contre le Christ et que l'Anglais devra bientôt quitter nos rivages.

C'est l'ange de la foi, de l'espérance et de l'amour. Elle a mis tout son cœur dans le cœur de

Dieu. Elle préférerait mourir plutôt que d'offenser son Créateur. Elle pleure ou s'indigne quand elle entend blasphémer. Elle répète que le péché fait perdre les batailles. Grave devise que je voudrais bien voir inscrite sur les feuilles de route de nos chers soldats !

C'est l'ange du Tabernacle et de la Sainte-Table. Elle adore le Christ sur les autels. Elle le reçoit dans la communion fréquente. Elle lui mène ses compagnons d'armes. Elle ne veut autour d'elle dans son bataillon d'élite, qu'elle appelle « *sa confrérie* », que des soldats confessés, absous et nourris du pain eucharistique. Elle sait que ce pain est le pain des forts, des héros, des vainqueurs. Ah ! vous admirez Jeanne, emportée dans la mêlée furieuse, passant, vivant éclair qui aveugle l'ennemi, vivante bannière qui entraîne ses soldats ; eh bien, sachez-le, la source de son héroïsme c'était le Christ encore palpitant dans son cœur et qui lui disait : En avant !

Oui, Jeanne, tu es un ange et tu es aujourd'hui dans le paradis des anges, trop haut pour apercevoir les misérables pygmées qui insultent à ta vertu, trop haut pour entendre leurs stupides outrages. Où est maintenant le livre infâme que Voltaire écrivit contre toi ? Mais où est Voltaire lui-même ? Où le vois-tu du haut de ton ciel ? De quel bûcher lève-t-il vers toi ses yeux brûlés par des larmes qui ne sont pas celles du repentir ! O

gloire des saints, seule gloire qui compte, seule gloire qui demeure !

*
* *

D'autres, sans nier la vertu de Jeanne, ont osé nier son génie, ses victoires, la part qu'elle eut dans le relèvement de la France : de tous ses triomphes ils font honneur à ses capitaines. Elle n'est donc pas la messagère de Dieu à la France !

Mais l'astre de Jeanne a percé tous ces brouillards accumulés par une fausse science, et il monte de plus en plus éclatant sur l'horizon de notre siècle. Les savants indépendants eux-mêmes ont étudié sa vie avec curiosité, avec passion ; ils ont salué en elle la fleur la plus exquise de la chevalerie, la libératrice de la France, la plus extraordinaire de toutes les femmes.

La science a interrogé les témoins de sa vie, les compagnons de ses exploits : ils sont venus déposer comme jadis au procès de réhabilitation. Dunois et le duc d'Alençon ont raconté que c'était elle, et elle seule, qui délivrait Orléans, qui prenait Meung et Beaugency, qui triomphait à Patay. Les vieux chroniqueurs sont sortis de la poussière des bibliothèques pour nous dire la stupeur de leurs contemporains devant cette femme qui leur semblait, suivant leur parti, un ange, une sainte, un

démon, une fée, un fantôme, mais qui pour tous dépassait de beaucoup les facultés humaines. Chaque jour Jeanne monte dans l'admiration des hommes ; son nom remplit le monde. Chaque jour elle reçoit de nouveaux hommages.

Hommage de l'incrédulité qui, lorsqu'elle n'est pas aveuglée par la passion, reconnaît sa grandeur humaine et voit en elle, avec Michelet, Henri Martin, Quicherat, Siméon Luce, l'honneur de l'humanité et la poésie de l'histoire.

Hommage des nations étrangères, hérétiques et schismatiques elles-mêmes, qui reconnaissent franchement qu'elles n'ont pas d'héroïne à lui opposer.

Hommage de la Russie qui, par la plume d'un illustre tacticien, le général Dragomirof, rend justice à ses talents militaires incomparables (1).

Hommage de l'Allemagne, où Schiller et Gœrrès ne trouvent pas de termes assez magnifiques pour exalter ses vertus.

Hommage de l'Angleterre, dont les écrivains les plus célèbres rivalisent depuis un siècle à célébrer ses exploits et déposent au pied de son autel les fleurs d'une admiration enthousiaste.

Hommage de l'humanité tout entière qui s'écrie aujourd'hui avec le Christ : *Puella non est mortua!*

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1898.

La Pucelle n'est pas morte : elle vivra jusqu'à la fin des siècles.

Tous ces hommages, l'Église les recueille, elle en compose une gerbe qu'elle offre à son enfant bien-aimée. Elle fait plus. Elle explique cette grandeur et cette beauté que le monde ne sait qu'admirer. Elle montre que ses prouesses sont humainement inexplicables et que, par suite, le doigt de Dieu est là : *Digitus Dei est hic*. Il est là, il étincelle sur tous ces hauts faits, il étincelle à travers cette épopée guerrière, il étincelle à travers ce martyre. Jeanne est donc bien la Messagère de Dieu.

*
* *

Cependant la libre-pensée ne se tient pas pour battue. Ne pouvant nier la grandeur humaine de Jeanne, elle s'efforce d'éteindre l'auréole surnaturelle allumée par le doigt de Dieu autour de son front. Et elle a fait cette admirable trouvaille de l'hallucination pour expliquer le rôle de la Libératrice.

Jeanne, dit-elle, n'a entendu que les battements de son propre cœur, blessé dans son patriotisme ; ses voix sont l'écho de la grande plainte qui monte de tous les champs de bataille où erre son âme ; elle a été victime de l'hallucination ! L'ardeur qui l'enflamme, la confiance qui la soulève,

hallucination ! L'enthousiasme qu'elle communique à la France, hallucination! Les prophéties qui lui révèlent l'avenir, hallucination ! Ses victoires, hallucination ! Sublime hallucinée, elle mérite notre reconnaissance, mais l'Église ne peut lui décerner les honneurs de la canonisation.

Et cependant l'Église la béatifie. Elle affirme par là que Jeanne a bien entendu des voix du ciel et qu'elle a bien conversé avec les anges et les saintes. Et l'Église est ici appuyée par la science et l'histoire. Avec la science et l'histoire, elle nous dit :

Non, Jeanne n'est pas hallucinée, car l'hallucination suppose un tempérament maladif, un cerveau détraqué : or, Jeanne est une robuste paysanne, saine de corps et d'esprit, un caractère positif, une nature harmonieuse et bien équilibrée.

Non, elle n'est pas hallucinée, car l'hallucination aggrave le désordre mental d'où elle procède : or, Jeanne apparaît de plus en plus avisée et intelligente, elle montre un génie militaire d'autant plus grand qu'elle a plus de visions.

Non, elle n'est pas hallucinée, car l'hallucination abaisse le caractère et pervertit le cœur, elle développe l'orgueil et la vanité, l'égoïsme et la dureté, la manie du mensonge et la fourberie : or, plus Jeanne est en contact avec ses anges, plus elle montre une âme exquise et délicate, un cœur tendre et dévoué.

Non, elle n'est pas hallucinée, car l'hallucination, si elle exalte pour quelque temps la sensibilité et enflamme le courage à l'heure du succès, les laisse retomber d'autant plus lourdement et plus bas à l'heure du revers : or, Jeanne est d'autant plus forte et plus héroïque que l'épreuve pour elle devient plus rude et le malheur plus écrasant.

Non, elle n'est pas hallucinée, car l'hallucination est soumise à la loi des milieux, et, à une époque où tout le monde était abattu, Jeanne aurait dû refléter la prostration générale ; ses deux yeux auraient été deux fontaines de larmes et n'auraient pas lancé des éclairs ; elle eût fait une Cassandre émérite, mais n'aurait jamais été une Judith victorieuse.

Non, elle n'est pas hallucinée, car l'hallucination n'apprend rien de nouveau à ses tristes victimes ; elle ne leur offre que du déjà vu, du déjà connu, des souvenirs mal rapiécés par l'imagination ; or, les visions de Jeanne lui révèlent des choses qu'elle ne pouvait savoir humainement, les secrets des cœurs et les secrets de l'avenir.

Non, Jeanne n'est pas hallucinée, car l'hallucination est stérile ; et les visions de Jeanne sont fécondes : elles ont engendré le salut et la fortune de la France.

Non, Jeanne n'est pas hallucinée, car l'hallucinée est une femme amoindrie, une créature déchue, tandis que Jeanne est, après la Vierge Ma-

rie, l'épanouissement le plus superbe de la nature féminine dans toutes les splendeurs morales, splendeurs de la grâce et de la beauté, splendeurs du génie et du cœur.

Elle a donc bien vu ses amis du ciel. Elle a donc bien entendu leurs voix. Et l'Église a le droit de lui dire en ce jour : Tu es bien heureuse, ô Pucelle, parce que tu as vu, et plus heureuse encore parce que tu as cru à tes visions : *beata quæ credidisti !*

*
* *

La libre-pensée revient une dernière fois à la charge. Quoi qu'il en soit, s'écrie-t-elle, l'Église ne peut canoniser Jeanne sans se déjuger, car c'est elle qui l'a condamnée jadis comme hérétique et relapse et qui l'a brûlée vive.

Et ici encore la science et l'histoire répondent :

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car l'Église n'était pas avec des hommes à moitié révoltés contre elle et qui manifestaient chaque jour, au cours même du procès infâme, des tendances schismatiques.

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car elle n'était pas avec des hommes qui, s'ils ont cru avoir quelque juridiction au début du procès, savaient fort bien qu'ils n'en avaient plus l'ombre à

partir du jour où la prisonnière en appela au Pape.

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car elle n'était pas avec des hommes qui, loin d'écouter cet appel au chef de la chrétienté, ont cherché à l'étouffer et ont méconnu l'autorité du Saint-Siège en lui substituant leur autorité.

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car elle n'était pas avec des hommes qui allaient bientôt, au Concile de Bâle, condamner le Pape à mort comme une simple Jeanne d'Arc.

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car Jeanne elle-même l'a hautement reconnu quand elle disait : « Si vous m'aviez remise aux mains de la sainte Église, ce mal ne me serait pas arrivé. »

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car Jeanne, loin de lui attribuer ses malheurs, l'a toujours aimée et bénie comme sa mère. Ne disait-elle pas à ses juges : « J'aime l'Église et je serais heureuse de mourir pour la défendre ! »

Non, l'Église n'a pas brûlé Jeanne, car il est aussi absurde qu'injuste de confondre l'Église avec les mauvais prêtres, qui sont généralement ses pires ennemis ; elle n'était pas plus avec l'évêque Cauchon qu'elle ne fut avec le diacre Arius, le moine Luther, le curé Calvin, l'évêque Jansénius et le patriarche Nestorius de Constantinople.

C'est pourquoi on pourra bien, dans des tableaux sensationnels, exhiber autour du bûcher

de Jeanne, éclairée de l'horrible reflet de ses flammes, la robe violette de Cauchon, qui ne représente que l'ambition et la haine de l'Université, et la robe rouge du cardinal de Winchester, qui ne représente que la politique et la vengeance de l'Angleterre ; mais on ne pourra jamais y peindre la robe blanche du Pape, qui, seul, représente l'Église catholique, apostolique et romaine.

*
* *

La voilà donc maintenant, cette Jeanne si attaquée de son vivant, encore plus discutée après sa mort, et qui sort victorieuse de tous les assauts. Hier encore, elle gisait ensevelie sous les multiples suaires de l'indifférence du monde, des sarcasmes de l'impiété et des théories pseudo-scientifiques de la libre-pensée ; hier encore elle semblait morte. Mais aujourd'hui ! Ah ! aujourd'hui ! Place au Christ ! Place au Dieu de justice et d'amour qui s'avance vers elle ! De la même voix qui, sur une montagne de Galilée, proclamait les huit béatitudes, il définit la béatitude de Jeanne ; du même geste qui ressucitait la fille de Jaïre, il réveille la fille de Jacques d'Arc : *Puella, tibi dico, surge!* Je te le dis, ô Pucelle, lève-toi ! Lève-toi et monte avec moi dans ma gloire. Lève-toi et monte sur les autels de mon Église. Lève-toi et marche l'égale

des anges et des saintes que tu vénérais sur la terre.

Mais pourquoi le Christ l'a-t-il ainsi réveillée? Est-ce pour elle seulement? Non, c'est pour nous donner en elle une patronne, un ange gardien de plus, disons le mot, une libératrice. Cent fois, au milieu de nos alarmes, nous avons crié vers Dieu, comme Judas Machabée : *Mitte nobis bonum angelum tuum*. Seigneur, envoyez-nous votre bon ange.

Le bon ange du Seigneur, le voici : c'est Jeanne la Bienheureuse. Elle a toujours le même cœur si tendre, si français, et elle a plus de puissance que jamais.

Dans la journée du 4 mai 1429, pendant le siège d'Orléans, elle s'était jetée sur son lit pour y prendre quelques instants de repos. Tout à coup elle s'éveille en sursaut et s'écrie : « Mes voix me commandent de courir sus aux Anglais. » Et rencontrant son page : « Sanglant garçon, lui dit-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France avait coulé. » Et elle s'élance sur son cheval, saisit sa bannière et court aux remparts. Quatre jours après Orléans était délivré.

Comme au 4 mai, Jeanne semble dormir depuis trop longtemps. Et cependant le sang de France a coulé, ô Pucelle, et ce qui est plus grave, les larmes de France coulent toujours, car les larmes sont le sang du cœur. Oui, le cœur

nous saigne, quand nous pensons aux malheurs de notre patrie. Oui, le cœur nous saigne quand nous ne pouvons rien pour la sauver. Oui, le cœur nous saigne quand nous voyons l'impiété triomphante et la religion persécutée sur la terre! Oui, le cœur nous saigne, quand nous contemplons le Christ crucifié sur de nouveaux calvaires. Je te le dis, ô Pucelle, lève-toi : *Tibi dico, Puella, surge!* Réveille-toi pour nous sauver. Réveille-toi pour chasser l'erreur et le péché hors de toute France. Réveille-toi pour faire sacrer le Christ roi de tous les cœurs.

Réveillée, je le suis! nous crie-t-elle en ce jour. Mais vous aussi, ô Français, réveillez-vous! Arrachez-vous à la léthargie du péché, à la torpeur de l'égoïsme, et nous marcherons, unis ensemble, sous la bannière du Christ, à la délivrance de la patrie.

Ainsi soit-il.

---

# Jeanne d'Arc
# et la Royauté de Jésus-Christ (1)

*Ecce rex vester.*
Voici votre roi.
(S. Jean, xix.)

Messeigneurs (2),

Mes bien chers Frères,

On croit parfois avoir tout dit sur Jeanne d'Arc quand on a salué en elle, au son des cloches ou des fanfares, la libératrice de notre territoire au

(1) Ce panégyrique a été prononcé plusieurs fois en 1909, avec de nombreuses variantes, motivées par les lieux, les circonstances, les dates et l'inspiration du moment. On a fondu dans le présent texte des pensées diversement exprimées à Paris, dans l'église de Sainte Clotilde (25 avril) ; à S. Jean d'Angély, (30 avril) ; à Limoges (2 mai) ; à la cathédrale de Saintes (4 Mai) ; à Saint-Mathieu de Quimper (9 mai) ; à la cathédrale de Troyes (16 mai) ; à la cathédrale de Cambrai (20 mai) ; à la cathédrale de Seez (24 mai) ; à Melun (16 juin) ; à Marseille (20 juin) ; à la cathédrale d'Auch (27 juin) ; à Vesoul (11 juillet) ; à La Rochelle (23 juillet) ; à Provins (1er août) ; à la cathédrale d'Evreux (3 octobre) ; à Brive (15 octobre) ; à Mayenne (17 octobre) ; à Decize (24 octobre) ; à Clamecy (15 octobre) ; à Fontainebleau (23 novembre) ; etc.

(2) Ce discours a été donné successivement devant Mgr Monnier, évêque de Troyes ; Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de

xv^e siècle. Et cependant, dans la pensée de Dieu, elle a une mission bien plus haute à remplir que le relèvement matériel de la France.

Si elle vient bouter l'Anglais hors de France, elle vient bouter le démon et le péché hors de nos cœurs. Si elle ressuscite l'enfant de Lagny le temps nécessaire pour lui conférer le baptême, elle ressuscite sa patrie pour la rebaptiser dans l'amour du Christ, au lieu même du baptême de Clovis. Si elle vient faire sacrer le roi Charles à Reims, elle vient faire sacrer et couronner le roi Jésus dans nos âmes. Petite enfant, du haut de ses extases sur les coteaux de la Meuse; guerrière, du haut de son cheval de bataille ; martyre, du haut de son bûcher et, aujourd'hui, bienheureuse, du haut de ses autels, elle nous crie en nous montrant le Sauveur : « Français, voilà votre Roi ! Ah ! qu'il règne sur vous, vos familles, vos cités et votre patrie bien-aimée ! »

L'établissement de la royauté du Christ sur la France, voilà la grande idée et la profonde mission de Jeanne d'Arc. Ce n'est pas là une conception de mon esprit que je lui prête arbitrairement. C'est bien son programme à elle, celui qu'elle

Cambrai ; Mgr Bardel, évêque de Seez ; Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux ; Mgr Guérard, évêque de Coutances ; Mgr Ricard, archevêque d'Auch ; Mgr Meunier, évêque d'Evreux ; Mgr Amette, archevêque de Paris ; Mgr Grellier, évêque de Laval ; Mgr Gauthey, évêque de Nevers.

expose partout avec une netteté lumineuse et qui ressort de tous ses actes comme de toutes ses paroles. Il constitue le trait le plus original de sa mentalité ; il s'impose à l'étude de l'historien et du psychologue comme à celle du penseur religieux. J'ose dire que qui n'a pas compris cela n'a rien compris à l'âme de notre héroïne.

C'était d'ailleurs le programme de saint Paul qui voulait faire régner le Christ sur le monde entier : *Oportet illum regnare*. C'était le programme de ce grand moyen-âge chrétien dont Jeanne fut la fleur ultime la plus pure et la plus éclatante. C'était le programme de ces fières républiques italiennes du XIVe et du XVe siècle, qui n'hésitaient pas à afficher partout des devises comme celle-ci : « Au Christ, son premier citoyen et son chef, la république de Venise ! »

C'est ce programme que nous allons étudier dans la vie de Jeanne, en parcourant ses principaux épisodes. Puissions-nous, comme elle, y puiser un immense amour de Dieu et de la France !

## Le Christ, roi des nations

Fils de Dieu, Dieu de Dieu, lumière de lumière, engendré avant l'aurore de la création dans les splendeurs de l'éternité, Jésus-Christ a reçu de son Père, avec sa nature et ses attributs infinis,

ses droits de souveraineté sur le monde. Il est donc le roi des nations par droit de naissance et d'héritage.

Mais il l'est aussi par droit de conquête, car il a racheté les peuples par ses bienfaits et par sa Passion. Déjà ceint du diadème de l'éternité, il a ramassé une nouvelle couronne royale dans son propre sang, sur le champ de bataille du Calvaire. Déjà roi de gloire, il a voulu être roi d'amour.

Et c'est le titre auquel il semble le plus tenir. Il veut régner non par la force, mais par la persuasion, non sur des corps ni sur des âmes serves, mais sur des volontés libres, conquises par la reconnaissance. Il veut dominer nos cœurs par son cœur. Les nations doivent donc le reconnaître comme leur suzerain et lui rendre un culte public, social, national : là est pour elles le secret de la grandeur et de la prospérité.

## Le Christ, roi de France

Mais si Jésus-Christ est le roi de l'humanité tout entière, il est, à un titre particulier, le roi spirituel de la France. Il l'a aimée avec une prédilection qui éclate à toutes les pages de notre histoire, livre merveilleux, bible d'amour tout enluminée de beaux miracles. Il l'a appelée avant toutes les autres nations à son admirable lumière.

La France de son côté a beaucoup aimé le Christ. Fière de ce mutuel amour, elle l'a proclamé en tête de la loi salique par son immortelle devise : « Vive le Christ qui aime les Francs ! »

Vive le Christ qui aime les Francs ! Avez-vous jamais réfléchi, mes Frères, au sens profond de cette acclamation triomphale ? A qui s'adresse-t-elle ? Au Christ docteur ? Non. Au Christ illuminateur ? Non. Au Christ thaumaturge, dompteur de la maladie et de la mort, de la tempête et du démon ? Non. Elle s'adresse au Christ qui aime. Mais qu'est-ce que le Christ qui aime ? C'est le Christ considéré dans son amour, c'est-à-dire avec son Cœur, puisque le cœur est le symbole de l'amour. Ainsi donc, dès son origine et comme mue par un instinct inconscient de sa vocation future, la France va tout droit vers ce Sacré-Cœur dont elle ignore encore le nom, mais dont elle devine les préférences et le rôle dans son histoire. N'y a-t-il pas là comme une intuition, un pressentiment obscur de cette révélation du divin Cœur qui lui sera faite un jour à Paray-le-Monial ? N'est-il pas étrange que son premier cri soit strictement l'équivalent de cette devise moderne : « Vive le Cœur de Jésus qui s'est donné à la France ! » Et ne faut-il pas y voir comme la proclamation anticipée de la Royauté du Sacré-Cœur ?

D'ailleurs, n'est-ce pas dans le feu de ce Cœur

que la France a trempé l'épée avec laquelle elle devait accomplir les gestes de Dieu et travailler au triomphe de son Roi ? Le front encore illuminé des rayons de Tolbiac et humide de l'eau baptismale, elle frappe l'arianisme à Vouillé, parce qu'Arius attaque la divinité du Roi Jésus. Elle écrase l'Islam à Poitiers, parce que Mahomet est un imposteur qui s'élève contre le Roi Jésus. Elle fonde le pouvoir temporel du Pape, parce qu'elle veut couronner en lui le Roi Jésus. Elle s'élance vers l'Orient, au grand souffle des Croisades, parce qu'elle veut délivrer le sépulcre glorieux du Roi Jésus.

Par tous ces beaux gestes, elle mérite le titre de Sergent de Jésus-Christ que prendra saint Louis et celui de Soldat de Dieu que lui donnera Shakespeare. Avec le sang de ses chevaliers, comme plus tard avec celui de ses missionnaires, elle écrit sur tous les rivages : « *Ecce Rex vester*. O peuples, voici votre Roi ! Il faut qu'il règne sur vous comme il règne sur moi ! » Il est vrai, elle est parfois un peu volage, un peu folle, comme la jeunesse dont elle a le charme et les défauts. Mais ses coups de tête ne sont d'ordinaire ni prolongés, ni universels. Léon XIII disait qu'elle ne s'égare jamais ni tout entière, ni pour longtemps, *nec tota nec diu desipuit*, et, après ses écarts, elle revient toujours à sa mission et à son Dieu.

## Le Léopard anglais

Un de ces écarts les plus tristes fut celui dont la France se rendit coupable au XIVe et au XVe siècle. Elle est bien déchue à cette époque des splendeurs de son idéal chrétien. Elle a perdu sous Philippe-le-Bel le respect dû au Saint-Siège. Elle ne pense plus aux Croisades. Elle a oublié sa mission.

D'ailleurs, voulût-elle la remplir, elle en serait bien incapable. Ecrasée par l'Anglais à Crécy, Poitiers, Azincourt, Verneuil, elle n'a plus que des armées découragées. Sombre époque où le monde semble entrer dans les ténèbres, avec la nation qui était sa plus brillante lumière ! Sombre époque où le léopard anglais rôde la nuit par nos campagnes égorgeant les populations comme des troupeaux ! Sombre époque où des nuées de corbeaux et de vautours s'abattent sur nos champs de bataille pour dévorer les cadavres de nos pauvres soldats et s'envolent avec des croassements sinistres où l'on croit entendre : *Finis Galliæ ! Finis Galliæ !* La France est morte ! La France est morte !

Eh quoi ! Est-ce vrai ? Est-ce même possible ? Va-t-il donc disparaître le grand peuple porte-étendard de l'honneur, porte-glaive de la justice, porte-flambeau de la foi ? Va-t-il être remplacé par un autre ? Est-ce l'Anglais qui va devenir le

bon Sergent de Jésus-Christ, le Soldat de Dieu ? Va-t-on dire désormais dans la chrétienté : *Gesta Dei per Anglos ?*

Eh bien ! non, Dieu ne l'entend pas ainsi. Ses dons comme son amour sont sans repentance. Il aime toujours la France. Il ne lui a retiré sa faveur que pour un temps parce qu'elle est coupable. Mais il n'attend d'elle qu'un cri du cœur pour lui pardonner. Et voici qu'elle pousse ce cri, Elle est à genoux et elle se frappe la poitrine dans ses vieux sanctuaires nationaux : à Chartres, au Puy, à Rocamadour, au Mont-Saint-Michel, à Sainte-Catherine-de-Fierbois. Le Cœur du Christ est ému. Il va relever l'enfant prodigue. Il va dire au monde qu'il est toujours le Roi de la France et qu'il veut être lui-même son libérateur par le bras d'une libératrice.

## Le Coq gaulois

La libératrice en effet vient de naître dans la nuit de l'Épiphanie. Les bonnes gens de Domremy racontèrent plus tard que les coqs du joyeux village s'étaient agités cette nuit-là de façon insolite. Ils battaient des ailes, ils chantaient éperdûment l'aurore. Gracieuse image ! Le coq gaulois avait raison de se réjouir : jamais il n'avait salué un plus beau jour.

N'y a-t-il pas dans cette date elle-même une

indication providentielle des vues de Dieu sur cette enfant? L'Épiphanie est la fête par excellence de la Royauté du Christ. L'étoile mène les Mages au berceau de l'enfant-Roi et semble leur dire : « *Ecce Rex vester, venite, adoremus*. Voici votre Roi, venez, adorons-le. » A Jérusalem, les voyageurs demandent où est né le Roi des Juifs. A Bethléem, ils lui offrent des présents royaux.

Mais Jeanne n'est-elle pas elle-même l'étoile de l'espérance, jaillie au ciel de la patrie pour guider nos pères au berceau de l'Enfant-Roi ? Ne doit-elle pas lui offrir un jour, enfant, l'encens de sa prière ; guerrière, l'or de ses victoires ; martyre, la myrrhe de ses douleurs ? Chantez donc, oui, chantez et battez des ailes, coqs de Domrémy ; chante, beau coq gaulois, car c'est vraiment une aurore royale qui s'est levée sur la France.

## Les voix de Jeanne

Jeanne a grandi. Elle a treize ans. Par les bois chenus et les prairies en fleurs, dans le murmure du vent et le son des cloches, debout au milieu de son troupeau ou à genoux devant la Vierge, calme, souriante, elle entend des voix.

Ces voix lui font aimer la France. Elles lui en racontent les grandeurs et les destinées chrétiennes. Elles lui en décrivent la grande pitié. Elles

lui demandent de la sauver et d'en chasser l'Anglais.

Ces voix lui disent d'aller faire sacrer Charles VII à Reims, mais elles lui parlent surtout du Roi Jésus. C'est celui-là qu'il faut remettre sur son trône dans le cœur des Français.

Ainsi ce sont les Envoyés de Dieu qui mettent dans l'esprit de Jeanne cette grande idée de la Royauté du Christ sur notre pays. Faut-il s'en étonner ? Le principal d'entre eux, le chef du Conseil, c'est saint Michel, qui est à la fois l'ange gardien de la France et le champion de la divine Royauté.

Lorsque Lucifer s'était révolté contre le Verbe et avait voulu usurper son trône, saint Michel avait chassé le coupable. Il avait salué dans le Fils de Dieu le Roi du Ciel et du monde. Est-il étonnant qu'il ait voulu inculquer à la France, sa protégée, l'amour de ce grand Roi, et qu'il ait répété à Jeanne comme autrefois aux milices célestes, pour qu'elle le répétât à son tour à sa patrie : *Ecce Rex vester !* Jésus est votre Roi ?

## Les Adieux de la Pucelle

Mais pour marcher sur les traces de l'Archange et devenir comme lui le champion de la Royauté du Christ, il faut que Jeanne parte. Il est dur pour une aussi tendre enfant de quitter ses parents

et de se jeter dans une vie d'aventures qui doit aboutir à une terrible mort. Il lui faut un grand cœur pour faire ce sacrifice; mais elle l'aura : une voix tonne dans ce cœur, écho des voix célestes, plus puissante que les voix de la nature, qui lui commande de se dévouer pour son Dieu et pour sa patrie.

Elle dit adieu à sa chaumière, à son clocher, à l'autel de Marie, aux prairies embaumées et aux arbres du Bois-Chenu. Elle ne dit pas adieu à ses parents de peur de briser son cœur contre leur cœur et de provoquer une résistance qu'elle devrait respecter. Elle va droit devant elle vers le devoir; elle s'enfonce dans un formidable inconnu où elle voit scintiller au loin des feux incertains. Est-ce les étoiles de la victoire ou les flammes d'un bûcher ? O pauvre enfant, ne cherche pas à le savoir. Abandonne-toi à Celui qui couronne également les vainqueurs et les martyrs ! Et elle s'en va, les yeux fixés sur son Roi invisible, le bien-aimé de son âme. Elle va le faire couronner Roi de France. Ah ! elle est vraiment la Fille au grand cœur comme le lui disent ses voix.

## A Vaucouleurs

La voici à Vaucouleurs devant le Sire de Baudricourt. Immédiatement, elle lui expose sa grande idée.

— Le Royaume de France n'appartient pas au Dauphin, mais à mon Seigneur. Cependant mon Seigneur veut bien que le Dauphin soit roi et tienne le royaume en commende.

— Et quel est ton Seigneur ?

— Mon Seigneur, c'est le Roi du ciel.

Saluons, Messieurs, l'ambassadrice du Seigneur. Avec quelle autorité, quelle assurance, elle transmet les volontés de Dieu à la terre ! Ne trouvez-vous pas qu'il est impossible d'allier plus de majesté à plus de grâce ? Croyez-vous qu'une jeune fille de dix-sept ans pourrait parler avec cette hauteur et cette profondeur de pensée, si elle n'était pas inspirée par le ciel.

Ainsi le Christ est le roi des peuples. Nais il ne cherche pas à les exploiter ni même à les gouverner directement par lui-même ou par ses prêtres. Il veut bien laisser le commandement aux puissants de la terre. Il ne leur demande que la reconnaissance de son domaine transcendant. Mais c'est surtout sur la France que le Christ entend exercer ce principat spirituel. Il en est le roi à un titre spécial. Il la donne à qui il lui plaît. Il veut bien l'octroyer à Charles VII ; mais ce prince n'en sera que le dépositaire, le *commendataire*.

Il la tiendra en commende. Remarquez ce mot profond et suggestif. Il désignait les biens voués au culte divin. Appliqué par Jeanne à la France,

quelle belle idée il nous en donne ! Il signifie que la France est un bien de Dieu, une terre sainte, une maison consacrée au Seigneur, auguste et vénérable comme ces nobles abbayes du moyen âge où retentissait une psalmodie éternelle, *laus perennis,* en l'honneur du Roi du ciel.

## A Chinon

Jeanne a vaincu la résistance de Baudricourt. Elle se met en marche accompagnée de quelques hommes d'armes. A eux aussi elle explique sa belle théorie. Elle leur dit : « Ne craignez rien, les anges nous préparent le chemin : c'est pour le service du Roi du ciel ! »

— Arrivée à Chinon, elle est admise au château, après bien des difficultés. Dans la grande salle où le roi se dissimule au milieu des courtisans, elle le reconnaît sans l'avoir jamais vu ; elle va droit à lui et lui dit :

— Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle. Et vous mande par moi le Roi des cieux que vous serez sacré à Reims et que vous serez le lieutenant du Roi des cieux qui est le vrai Roi de France : *locum tenens Regis cœlorum qui est Rex Galliæ.*

Le lieutenant du Roi des cieux ! Jeanne n'a jamais dans toute sa vie prononcé une parole plus

importante. C'est sa seconde affirmation officielle, solennelle, de la Royauté du Christ. Elle l'a faite devant toute la cour, devant le principal intéressé, devant ce prince de la terre très surpris sans doute d'apprendre qu'il a dans le ciel un rival plus puissant que le Roi d'Angleterre, ou plutôt, un Suzerain dont il n'est que l'humble vassal, un Roi dont il n'est que le vice-roi.

Toutefois, si Charles VII a pu s'étonner de la qualité et du rôle que lui attribuait Jeanne, il y avait trop de foi et de bon sens dans son esprit chrétien pour qu'il en prît ombrage. Les hommes d'État de nos jours semblent craindre que Dieu n'empiète sur leur pouvoir et ne finisse par s'en emparer pour le donner à son Église ; la théocratie, la main-mise du Christ ou de ses représentants sur la puissance séculière, est un des épouvantails de la société moderne. Ah ! rassurez-vous, princes, rois, chefs d'État ! Il ne vient pas vous enlever vos royaumes terrestres, celui qui distribue les royaumes célestes : *Non eripit mortalia qui regna dat cœlestia.* Gardez vos sceptres et vos couronnes, il ne veut, avec la reconnaissance de sa domination souveraine, que le trône de vos cœurs. La Royauté du Christ ne vous menace pas, elle vous manque, car elle raffermirait votre pouvoir temporel : les peuples vous respecteraient davantage, voyant en vous l'ombre de l'Éternel.

C'est ce que comprenait Charles VII. Et de fait, loin de lui enlever son autorité, le Christ allait la lui rendre. Loin de le détrôner au profit du Sacerdoce, il voulait le sacrer par les mains du Sacerdoce. Loin de le dépouiller, il venait le combler de gloire et relever son royaume.

C'est ce que Jeanne lui prédit et lui promet à Chinon :

— « Gentil Dauphin, je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple, car Saint Louis et Saint Charlemagne sont à genoux devant lui, faisant prière pour vous ».

Ce n'est pas tout. A Chinon encore, Jeanne annonce au gentil Dauphin qu'un jour elle lui demandera de la part de Dieu une chose énorme, à savoir d'abdiquer la dignité royale en faveur du Christ. Nous verrons bientôt le sens de cette abdication toute mystique et la scène curieuse et grandiose où Charles VII la prononça.

En attendant, l'héroïne ayant révélé au petit roi de la terre un secret relatif à sa naissance et à ses droits qu'il n'avait confié à personne et qu'elle ne pouvait tenir que du Roi du ciel, Charles ajoute foi à sa mission. Mais pour que tout se fasse régulièrement, il l'envoie à Poitiers où elle sera examinée par une commission de théologiens.

## A Poitiers

A Poitiers, Jeanne proclame pour la troisième fois sa grande mission, cette idée qui serait déjà si originale si elle venait de son cerveau, mais qui, venant de Dieu, a la valeur d'un oracle. Cette fois c'est devant l'Église, représentée par des prélats et de doctes personnages, qu'elle parle. Ils s'étonnent de la sagesse de ses réponses, mais plus encore de sa doctrine sur la couronne de France. En effet, ils lui demandent pourquoi elle persiste à donner à Charles le nom de Dauphin au lieu de celui de Roi qu'il a pris, selon l'usage, à la mort de son père. Et elle leur explique que, le vrai Roi de France étant Jésus-Christ, Charles ne pourra prendre ce titre que lorsqu'il en aura reçu l'investiture du céleste Suzerain, c'est-à-dire après son sacre. Quel esprit de suite, quelle logique, quelle profondeur de pensée dans cette enfant ! Ne vous en étonnez pas, Messieurs. Elle n'en a pas le mérite. C'est Dieu qui pense, c'est Jeanne qui parle. Elle n'est qu'une Voix, mais c'est la voix du ciel. Voix très douce et très pure, Dieu veuille que son écho retentisse dans l'âme de sa patrie jusqu'à la fin des temps !

## L'Etendard du Roi du ciel

Maintenant l'Envoyée du ciel est officiellement acceptée. Le roi lui offre une armure toute blanche

et une maison militaire composée : d'un écuyer, Jean d'Aulon ; de deux pages, Louis de Coutes et Raymond ; de ses deux plus jeunes frères, Jean et Pierre, qui étaient venus la rejoindre ; de plusieurs gentilshommes et d'un brave aumônier, Jean Pasquerel.

A Tours, elle se fait faire une bannière. Et c'est une quatrième affirmation, singulièrement éloquente, de la royauté du Christ sur le monde et en particulier sur notre pays.

Jésus y est représenté sur les nuées du ciel avec des plaies lumineuses. Il tient le globe terrestre dans sa main gauche. De la droite, il bénit la France que deux anges, S. Michel et S. Gabriel sans doute, lui présentent sous la forme d'un lis. Sur les côtés on lit : *Jhésus-Maria*. Une banderole qu'une colombe tient en son bec porte ces mots : De par le Roi du Ciel !

Ah ! cette bannière c'est plus qu'un poème, c'est un Évangile national. Jeanne l'aime quarante fois plus que son épée. C'est son arme de prédilection et en même temps son Labarum de victoire. Elle y a représenté ce qu'elle aime le plus au monde, le Christ et la France.

Le Christ y rayonne avec tous les attributs de sa royauté universelle. Il est le roi du ciel : la colombe et la banderole l'affirment. Il est le roi de la terre : le globe qui est dans sa main en fait foi.

Mais il est tout particulièrement le roi de France : le lis et les anges le proclament.

Et la France ? Ah ! la voilà bien la chère patrie, telle que Jeanne la comprend, l'aime et la veut. C'est le lis, la fleur des nations chrétiennes, épanouie la première aux rayons de l'évangile, trempée de toutes les rosées de la grâce et de la gloire ! C'est la fleur de pureté et d'amour, la fleur aux blancs pétales et au cœur d'or, dont le nectar attire les célestes abeilles, les saints et les saintes du Paradis, mais aussi les frelons anglais que Jeanne est chargée d'écarter. O France, n'oublie pas que tu es le lis du Christ. A lui ton parfum, ta grâce, ta prière ; à lui ton cœur !

Il le veut, il l'attend ! Un jour il apparaîtra à une autre vierge française, à Marguerite-Marie ; il lui demandera de faire peindre son Cœur sur nos étendards pour les rendre victorieux. Jeanne ne semble-t-elle pas avoir pressenti ce désir sacré quand elle fit représenter les plaies du Crucifix et, par conséquent, la plaie du Cœur, entre autres, sur sa bannière ? Ne semble-t-elle pas nous dire avec son humble sœur de Paray-le-Monial : « Il faut qu'il règne ce divin Cœur, et il règnera malgré Satan, malgré ses ennemis ; n'est-il pas le roi du ciel, le roi de la terre et le roi de France ? »

## La lettre aux Anglais

Avant d'attaquer les Anglais, Jeanne, désireuse d'éviter l'effusion du sang, pacifiste par inclination, mais guerrière par devoir, leur écrit une lettre d'une naïveté et d'une fierté charmantes. Elle les prie de quitter volontairement la France, s'ils ne veulent pas qu'elle les en chasse.

« Je suis chef de guerre et envoyée de par Dieu, le roi du ciel, pour vous jeter hors de toute France. Et n'allez pas vous imaginer que vous tiendrez jamais le royaume de France du Roi du ciel, Fils de Sainte Marie. Celui qui le tiendra, c'est le roi Charles, vrai héritier. »

Ainsi, la politique de Jeanne n'est ni subtile ni compliquée. Elle découle de sa grande idée surnaturelle. Les Anglais doivent quitter nos rivages, parce qu'Henri de Lancastre n'a pas le droit de régner sur la France. Et il n'en a pas le droit parce que le grand Roi, le vrai, l'indiscutable, le Suzerain du ciel, en a disposé en faveur du petit-fils de saint Louis.

Après avoir proclamé la royauté du Christ à Vaucouleurs devant Baudricourt, à Chinon devant le roi et la cour, à Poitiers devant l'Église, à Tours devant l'armée par sa bannière, il fallait bien que la Pucelle l'affirmât devant les Anglais.

Et n'est-elle pas délicieuse, très crâne, très française et de grande allure, cette sommation

d'une jeune fille de dix-sept ans aux vainqueurs de Verneuil et de Rouvray ? Au fait, pourquoi douterait-elle ? N'a-t-elle pas auprès d'elle le Fils de Sainte Marie ? Oh ! la foi, la foi ! A quelles hauteurs elle élève l'âme d'une enfant ! N'est-ce pas elle qui fait les voyants et les sauveurs ?

## La délivrance d'Orléans (8 mai 1429)

Jusqu'ici Jeanne a dit bien haut que Jésus est le Roi de France et qu'il l'envoie pour sauver son pays : mais elle ne l'a pas prouvé. Maintenant il faut passer aux actes. Et telle est la portée qu'il faut attribuer à ses exploits ; tel est leur sens. Ils prouvent le surnaturel, c'est évident ; la puissance et l'intervention de Dieu, c'est évident ; la mission de Jeanne, c'est évident. Mais ils prouvent aussi tout ce que cette mission implique, par conséquent la grande affirmation de la libératrice, à savoir que Jésus-Christ est le roi très aimant de la France et qu'il en doit être le roi très aimé.

Dans cette lumière, les événements prennent une couleur et un aspect grandioses.

Entrée à Orléans, elle va d'abord à la cathédrale et y entraîne la foule. N'est-ce pas le palais du roi de la cité ? Au chef visible de cette cité, à celui qui la défend noblement, à Dunois, elle dit : « Je vous amène le meilleur secours qui vint

jamais à chevaliers ou à cité, car c'est le secours du Roi des cieux. A la requête de saint Louis et de saint Charlemagne, il a eu pitié d'Orléans. »

Voilà encore la grande idée qui revient. Cette fois c'est devant l'armée et la ville assiégée que l'ambassadrice du ciel la proclame pour qu'il soit dit que toute la France l'a entendue.

Et comme il est brillant, n'est-ce pas, ce refrain de la grande épopée, ce *leit motiv* de toute sa vie ! Et comme il est patriotique ce souvenir de saint Louis et de saint Charlemagne qu'elle évoquait à Chinon devant Charles VII, qu'elle rappelle à Orléans et qui reviendra bien des fois sur ses lèvres, reliant la France d'autrefois à celle de son temps, la France du ciel à celle de la terre !

Et voici qu'en effet le Roi du ciel combat avec elle. Il l'aide à prendre les bastilles d'Orléans. Il l'assiste au merveilleux assaut des Tourelles. Il met en fuite les Anglais. Il délivre la noble ville. Il relève la France.

Et la France entière bat des mains. Et, comme ces fleuves dont un psaume nous fait entendre les applaudissements, *flumina plaudent manu,* la Loire aussi bat des mains, heureuse d'engloutir dans ses flots les pierres des bastions qui s'écroulent et les cadavres des ennemis qui insultaient à ses rives.

Et les cloches aussi battent des mains, de leurs mains de bronze dans leurs cages de pierre :

cloches d'Orléans, cloches de France, des champs de genêts d'or aux neiges des montagnes et des grèves ensoleillées du midi aux grises falaises du nord, cloches des baptêmes et des hymens chrétiens, cloches des *Alleluia* et des *Te Deum*, toutes, éperdues de joie, haletantes d'amour, balancées par la rafale de gloire, se renvoient de clocher à clocher la grande nouvelle, la délivrance d'Orléans, l'hymne de reconnaissance au Christ qui aime la France et à la France qui aime le Christ !

Il est vrai, elles ne sonneront pas toujours, les cloches de France : à leur joyeux carillon succèdera un long silence, silence de l'ingratitude et de l'oubli, pendant lequel on n'entendra plus que les coups de la hache protestante brisant le monument de Jeanne d'Arc à Orléans (1) et les sarcasmes de Voltaire. Mais elles se réveilleront un jour, les célestes chanteuses; elles recommenceront leurs applaudissements que rien ne viendra plus interrompre ; et, jusqu'à la fin des temps, elles berceront dans leurs ondes sonores les noms inséparables de Jésus-Christ, de la France et de Jeanne d'Arc !

La délivrance d'Orléans était dans la pensée

(1) Un monument élevé à Jeanne en 1468 fut détruit par les protestants en 1567 : il fut relevé en 1571, et détruit de nouveau par la Révolution en 1792. On ne saura jamais le mal que la hache protestante et la hache révolutionnaire ont fait à l'art dans nos cathédrales et nos plus beaux monuments.

de la Pucelle et elle fut aux yeux de ses contemporains une éclatante intervention de Dieu en faveur de son royaume de prédilection.

Aussi bien ne faisait-il qu'exprimer la pensée universelle le grave président Thomassin qui, au lendemain de cette victoire, écrivait ces lignes célèbres :

« *Sache un chacun que Dieu a montré et montre encore chaque jour qu'il a aimé et aime le royaume de France et qu'il l'a spécialement élu pour son héritage et pour entretenir et relever la foi catholique. Et, pour ce, Dieu ne veut pas le laisser perdre. Mais sur tous les signes d'amour qu'il a envoyés au royaume de France, il n'y en a point eu de si grand ni de si merveilleux que celui de cette Pucelle.* »

Oui Jeanne est « *un signe d'amour,* » et jamais Dieu n'en donnera d'aussi magnifique à la France ni à aucune autre nation.

C'est le 8 mai, en la fête de saint Michel, que la ville d'Orléans fut délivrée. Mais la fête de saint Michel n'est-elle pas aussi, comme l'Épiphanie, une fête de la royauté de Jésus-Christ ? J'ai dit plus haut pourquoi saint Michel est le champion de cette cause, lui qui chassa du ciel le grand révolté, l'ennemi du divin Roi.

C'est à ce titre sans doute que Dieu le donna comme patron et ange gardien à la France, elle

aussi soldat du Roi des rois. C'est à ce titre également qu'il en fit le Conseil de Jeanne.

Oh ! le bon Conseil, oh ! le merveilleux inspirateur ! Pendant des années, il éclaire son esprit, il forme son cœur, il écarte les pierres de sa route pour qu'elle ne s'y blesse pas. Mais tout cela n'est rien à côté du beau cadeau qu'il lui prépare pour le 8 mai.

Jadis saint Louis n'avait pas voulu se racheter à prix d'argent : il avait donné Damiette, car, disait-il, une ville seule pouvait être la rançon d'un roi. De même saint Michel estime qu'une ville seule peut être le cadeau d'un ange, et c'est Orléans qu'il offre à Jeanne et à la France. Ne semble-t-il pas, le beau Séraphin, en chassant l'Anglais des Tourelles, comme jadis Lucifer du ciel, crier à tous nos échos : « Place au Christ ! A lui le trône et la couronne ! A lui la France dont il est le roi ! A lui honneur et gloire dans tous les siècles des siècles ! »

## Patay (18 juin 1429)

Des plis de la bannière déployée sur les Tourelles d'Orléans, un vol de victoires s'échappe et va planer pendant huit jours sur les rives de la Loire. De leurs ailes lumineuses la gloire tombe sur Jargeau, sur Beaugency, sur Meung, sur Patay. Et leurs grandes voix, et les trompettes, et

les fanfares qui les accompagnent semblent dire ; *Ecce Rex vester*. O France, le Christ est ton roi !

Cette bataille de Patay, Jeanne l'avait annoncée et préparée. Elle avait chargé l'âme de ses hommes de courage et d'espérance en leur promettant la victoire. Elle leur disait le matin même qu'ils atteindraient les Anglais, ceux-ci fussent-ils pendus aux nuées du ciel.

Et autant que sa jeune et ardente parole, la vue de la blanche guerrière, volant sur son blanc destrier, agitant sa blanche bannière, enflamme les combattants. Avec elle, dit un vieux chroniqueur, « *ils cuidaient être immortels* ».

Cette victoire est une des plus importantes de notre histoire. L'ennemi, chassé d'Orléans, avait bien espéré prendre sa revanche. S'il y avait réussi, tout le bénéfice de la délivrance de la ville était perdu et la France retombait plus bas que jamais. Au contraire, l'échec de Patay aggrava pour les Anglais celui d'Orléans et acheva de ruiner leur prestige. Il releva définitivement notre pays et lava dans un bain de gloire les taches sanglantes de Crécy et d'Azincourt.

Ah ! nous aurions bien besoin, nous aussi, n'est-il pas vrai, d'un pareil bain de gloire pour laver d'autres taches. Mais Dieu n'a pitié des peuples que lorsqu'ils ont lavé leur conscience, comme Jeanne la grande chrétienne, dans le sang de l'Agneau.

Reportez-vous maintenant à quatre siècles et demi plus tard, au 2 décembre 1870. Ce n'est plus le soleil du printemps et de la victoire : c'est le triste hiver de l'année terrible et, sur cette même plaine de Patay, un grand linceul de neige est étendu comme pour recevoir le cadavre de la grande nation qui meurt. C'est que la France est coupable et doit expier; mais l'expiation n'est pas la mort pour qui espère en Dieu. Aussi, de ce champ de bataille deux fois historique et cent fois héroïque, l'honneur va sortir intact, immaculé, empourpré d'un sang glorieux, et, avec l'honneur, le secret de la résurrection.

Voyez en effet flotter, sanglante sur la blancheur des neiges, une bannière qui rappelle étrangement celle de Jeanne, venant de Tours comme celle de Jeanne, inspirée par une sœur de Jeanne, portée par des héros comme les soldats de Jeanne, représentant le Christ ami des Francs comme celle de Jeanne, mais avec cette différence qu'elle le figure par son Sacré-Cœur, au lieu de ne montrer que la plaie de son côté.

O bannière des zouaves, ô bannière de Jeanne, sœurs d'héroïsme et de foi, sœurs de patriotisme et d'honneur, je vous salue toutes deux avec le même attendrissement, car vous portez dans vos plis, avec l'image du Christ qui l'a tant aimée, la grande idée qui doit sauver la France, la royauté du divin Cœur. Redites-nous, ô bannières, qu'un

peuple qui prie n'est jamais perdu et que, dans le linceul que lui préparent ses ennemis, Dieu peut tailler des étendards de victoire. Ah ! vienne le jour où, réalisant le vœu de ses deux illustres filles, Jeanne et Marguerite-Marie, la France vous pressera sur son cœur avec son drapeau glorieux, vous baignera de ses larmes de repentir et retrouvera dans votre baiser sanglant le secret de sa vocation chrétienne et de son immortalité !

Et je ne t'oublierai pas non plus, drapeau sacré de ma patrie, toi qu'un vieillard, un pontife, le meilleur ami de la France, a pour jamais associé au souvenir de Jeanne, lorsqu'aux fêtes de la Béatification il te prit dans ses mains vénérables, te pressa sur son cœur et te couvrit de ses baisers. Il me semble que, par les lèvres de Pie X, c'est le baiser de la réconciliation que le ciel a donné à la France, en attendant le baiser de la gloire.

## La Marche du Sacre

« Gentil Dauphin, vous êtes vainqueur et vous allez être roi. Venez que je vous conduise à votre digne sacre. » C'est en ces mots que Jeanne salua Charles VII, quand elle le revit à Sully, après la campagne de la Loire.

Et le gentil Dauphin, toujours un peu indolent, se laisse entraîner à la gloire par la jeune Pucelle

qui raffermit le sol sous ses pas. Et alors commence, de Gien à Reims, cette nouvelle campagne qu'on peut appeler la marche du sacre.

Les villes, grandes et petites, se rendent à l'envoyée de Dieu. Les principales sont : Troyes, Châlons-sur-Marne et Reims.

Arrivée devant Troyes, Jeanne envoie aux habitants, pour les décider à ouvrir leurs portes, une de ces lettres admirables de foi et de fierté dont elle a le secret. C'est toujours sa grande idée fixe de la royauté du Christ qu'elle met en avant et qui doit, selon elle, triompher de toutes les résistances.

« Jhésus-Maria ! Très chers et bons amis, Jeanne la Pucelle vous mande et vous fait savoir *de par le roi du ciel, son droiturier et souverain Seigneur,* duquel elle est chaque jour *en son service royal* que vous fassiez vraie obéissance et reconnaissance au gentil roi de France, qui sera bien brief à Reims et à Paris, qui que vienne contre, et en ses bonnes villes du *saint royaume, à l'aide* du Roi Jésus. »

C'est toujours, vous le voyez, dans l'esprit de la Pucelle, la même idée de la royauté du Christ ; toujours la même pensée dominante que le Christ guerroie avec elle pour reconquérir sa patrie ; toujours le même amour pour son droiturier Seigneur ; toujours la même vénération pour le saint royaume. Le saint royaume ! On a donné

bien des noms à la France : je ne sais s'il en est un plus beau.

Cette lettre, appuyée des préparatifs d'un assaut, convainc les bons habitants de Troyes qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de se soumettre, et, le 10 juillet, ils ouvrent leurs portes au lieutenant du Roi Jésus. Le 15 juillet, Châlons-sur-Marne imite leur exemple. Le 16, c'est le tour de Reims.

## Reims (17 juillet 1429)

Le 17 juillet, nous voici dans la capitale mystique de la vieille France, la ville du baptême et la ville du sacre.

Le roi a pénétré, au milieu des acclamations de la foule, dans la cathédrale. Il s'est agenouillé au pied de l'autel, entouré des pairs du royaume et des évêques consécrateurs.

Mais avant de recevoir la goutte d'huile de la sainte Ampoule, il jure fidélité à Dieu, à la religion catholique et à son peuple. Il promet, au nom de Jésus-Christ, de garder ce peuple à l'Église, de le défendre contre rapine et iniquité, de lui faire en tout équité et miséricorde.

Équité et miséricorde! Nous dirions aujourd'hui : justice et charité. Mais, sous les noms différents, c'est la même devise, charmante et superbe. Quelques-uns regretteront peut-être l'ancienne

forme avec son accent vieillot, naïf et tendre comme la bénédiction d'une aïeule.

Précieuse devise, quoi qu'il en soit, et dont l'application ferait d'un chef d'État la fidèle image du Christ, roi de justice et d'amour.

Équité et miséricorde ! On y pensait donc déjà à cette époque de prétendues ténèbres ! Eh oui ! L'Église n'était-elle pas là pour montrer aux peuples ces deux sources de la vie sociale ?

Les deux sources avaient jailli pour la France, en ce même lieu, lors du baptême de Clovis. Ne fallait-il pas que Jeanne y revînt pour frapper de nouveau le rocher sacré et faire jaillir du Cœur du Christ, l'eau vive où s'abreuvent les grandes nations ?

Elle est là, Jeanne, debout près de l'autel, sa bannière à la main, le visage irradié de joie et baigné de larmes. Tout ce qui l'entoure disparaît à ses yeux. Elle ne voit plus ni les chapes d'or des pontifes, ni les pourpoints de velours, ni les manteaux bleus fleurdelisés des seigneurs, ni l'hermine ni la pourpre royale ; son âme monte et se perd dans un rêve d'amour où elle ne voit plus que la France, la plus grande France, à côté de son roi Jésus.

Cette cérémonie, en effet, a pour elle la plus haute signification. Elle marque l'apogée de sa vie, le triomphe de son idée. C'est la transmission authentique du pouvoir faite par le Roi du Ciel

au roi de la terre. La France lui apparaît de plus en plus comme le saint royaume, la terre sacrée du Christ, dont Charles sera le commendataire.

Aussi, quand sous les voûtes de la vieille basilique, retentit le cri de joie national : Noël, Noël! rappelant le baptême de Clovis et des Francs, Jeanne aussi chante Noël au fond de son cœur. Elle dira un jour, en parlant de son étendard, qu'elle tient là, haut et ferme : « Il avait été à la peine, il fallait bien qu'il fût à l'honneur. » Eh oui! Jeanne, à l'honneur! Et à l'honneur avec toi! C'est justice. Après avoir frissonné au vent des batailles, il doit tressaillir au vent des cantiques et des actions de grâces. Oui, Noël à toi, douce héroïne, Noël à ta blanche bannière, Noël à tes victoires, mais Noël surtout à tes amours, au Christ qui aime les Francs et à la France qui aime le Christ!

## Les Deux Secrets de la Victoire

D'où vient donc qu'une enfant accomplit de tels prodiges? C'est que le ciel marche avec elle et combat à ses côtés. On vous a souvent montré et j'ai moi-même plus d'une fois fait ressortir ce caractère surnaturel de ses exploits.

Mais d'où vient que le ciel est avec Jeanne? Ici, mes frères, il faut monter plus haut et s'enfoncer plus avant dans les arcanes du surnaturel.

Répondre que le ciel a sauvé la France parce qu'il l'aimait ne suffirait pas. En effet, il l'aimait aussi lors des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, et pourtant il l'abandonna en ces sombres jours. Le secret des victoires de Jeanne, le voici :

Elle attire les bénédictions du ciel par la guerre qu'elle fait au péché et par son amour pour le Christ.

Guerre au péché ! L'Esprit Saint l'a dit avec solennité : « C'est le péché qui abaisse les nations, et c'est la justice qui les élève. » Quand donc les nations iront-elles chercher dans cette grande idée religieuse, le secret de leurs ascensions ou de leurs chutes ?

Jeanne a été l'écho de cette pensée divine lorsqu'elle disait : « C'est le péché qui fait perdre les batailles. » Parole étrange et qui fera sourire les stratégistes modernes ! Nos pères étaient plus intelligents et leurs ennemis aussi.

On raconte que lorsque les derniers Anglais quittèrent la France, des Français réunis sur le rivage leur dirent ironiquement : « Au revoir ». Et les Anglais répondirent : « Oui, au revoir, car nous reviendrons quand vos péchés seront plus grands que les nôtres. »

Jeanne ne se contentait pas de proclamer cette doctrine, elle la mettait en pratique en bannissant de son armée les causes de péché. Elle chassait à

coups de plat d'épée les créatures impures de son camp et elle cassa un jour, sur le dos de l'une d'elles, sa fameuse épée de Sainte-Catherine de Fierbois.

Mais cette guerre au mal ne suffit pas et l'homme ne peut la mener, s'il n'a au cœur un grand amour qui le porte vers le bien. Cet amour qui remplit la vie de la Pucelle et qu'elle cherche à répandre autour d'elle, c'est l'amour du Christ.

L'amour du Christ ! Voilà toute son âme. Un de ses historiens, Siméon Luce, a écrit : « Pour elle, le nom de Jésus n'est pas seulement en tête de ses lettres, dans les plis de son étendard et jusque sur l'anneau mystique qu'elle porte au doigt ; il est surtout au plus profond de son cœur. Elle ne se borne pas à adorer Jésus comme son Dieu, elle reconnaît en lui le vrai roi de France, dont Charles VII est le seul légitime représentant. »

L'amour du Christ ! Voilà le secret de ses victoires. Au Christ elle demande lumière et force. Elle a plus de confiance en lui qu'en toutes les habiletés de la politique. Elle dit aux capitaines et aux princes. : « Vous avez votre Conseil : moi, j'en ai un meilleur, c'est celui de mon Seigneur. » Elle lui attribue ses succès. Le lendemain de la délivrance d'Orléans, les habitants lui criaient dans les rues : « Vous êtes notre providence. » Elle leur répondit : « Non, c'est Dieu qu'il faut remercier. »

## Les projets de la Pucelle

On a dit parfois que la mission de Jeanne se terminait à Reims et qu'elle aurait dû, après le sacre, retourner dans son village : les revers qui survinrent ensuite prouveraient que Dieu n'était plus avec elle. Or, rien n'est plus faux. Jamais ses voix ne lui conseillèrent de rentrer à Domrémy.

Elle avait d'autres projets et ils étaient grandioses, et c'était le ciel qui les lui inspirait, encore qu'ils ne dussent pas se réaliser. Il n'est pas rare de trouver dans l'histoire des grands saints des impulsions mystérieuses de ce genre. Elles les poussent vers des buts en apparence imaginaires, et qu'ils n'atteindront jamais. Elles ne sont pourtant pas inutiles. Outre qu'elles leur donnent le stimulant d'un noble idéal et le mérite des généreux désirs, elles sont souvent une indication précieuse pour d'autres âmes.

Les projets de la Pucelle échouèrent parce qu'ils dépendaient des hommes dont la mauvaise volonté entrava son action. Mais ils complètent harmonieusement son programme ; ils nous font mieux comprendre le rôle de la France. Et qui sait si dans la postérité, il ne se trouvera par une autre âme, héritière de sa foi et de sa vaillance, pour réaliser son rêve et exécuter son testament ?

Elle voulait s'emparer de Paris et chasser le

dernier Anglais de notre territoire. Mais, loin de finir là, il lui semblait que son rôle y devait commencer. Consciente de la haute mission de la France, elle aurait voulu s'allier à l'Angleterre, et entreprendre avec elle une croisade grandiose contre tous les ennemis de Dieu, en un mot établir partout le *Règne du Christ*. Elle se proposait de passer en Allemagne, de châtier les Hussites qui mettaient tout à feu et à sang et préparaient de loin la Révolte qu'on appela la Réforme : elle aurait ensuite poussé jusqu'en Orient et anéanti la puissance musulmane.

Nous avons la preuve de ces projets dans une poésie célèbre d'une contemporaine de Jeanne, Christine de Pisan, et surtout dans trois lettres de l'héroïne elle-même.

Avant la délivrance d'Orléans elle avait écrit au duc de Bedford : « *Si vous faites raison à la Pucelle, vous pourrez encore venir en sa compagnie, là ou les Français feront le plus beau fait d'armes qui onques fut accompli pour la chrétienté.* » Ce beau fait d'armes que les Français et les Anglais devaient accomplir ensemble ne pouvait être évidemment qu'une expédition étrangère contre les ennemis de Dieu.

Le jour du Sacre, elle écrivait au duc de Bourgogne pour le supplier de faire la paix avec le roi de France ; « *Pardonnez-vous l'un à l'autre de bon cœur, lui dit-elle, comme de loyaux chrétiens,*

*et, s'il vous plaît de guerroyer, allez contre les Sarrasins.* »

Enfin le 3 mars 1430, elle menaçait les Hussites de Bohême, s'ils ne s'amendaient, de fondre sur eux : « *Si vous vous endurcissez, attendez-moi avec la plus haute puissance humaine et divine pour vous châtier de vos crimes.* »

Mon Dieu! que c'est donc beau ces rêves des grandes âmes qui s'impatientent de l'impunité accordée au mal et qui ne reculeraient devant aucun sacrifice, pour faire triompher la justice sur la terre! C'était l'idée de la chevalerie chrétienne : Jeanne, qui en fut la fleur la plus délicate, reprit cette idée ; elle la précisa dans les projets que nous avons vus. Vaste et radieux programme, où je reconnais l'âme idéaliste et chevaleresque de la France, et qui me fait t'aimer, ô Jeanne, ô vraie fille de France, au moins autant que la gloire de tes hauts faits.

## Jeanne devant Paris

Après le sacre de Reims, Jeanne n'avait qu'un désir : s'emparer de Paris. Mais c'est alors que commence contre elle, parmi les seigneurs et autres personnages que sa gloire offusque, une sourde hostilité qui ira jusqu'à la trahison. La jeune fille s'en aperçut et ce fut la plus grande douleur de sa vie.

Que lui importaient la haine des Anglais et leurs sarcasmes ? Que lui faisait ce fanion moqueur, arboré par les soldats de Bedford, qui, au-dessous d'une quenouille chargée de lis, portait cette inscription : *Or, vienne la belle !* Mais être persécutée par les siens, mais sentir autour d'elle la conspiration dans l'ombre, voilà ce qui lui fut le plus sensible. Comme un jour on lui demandait si elle craignait les coups des ennemis : « Non, dit-elle, je ne crains que les traîtres. »

Ces traîtres contrecarraient tous ses projets. Ils redoutaient surtout de la voir entrer à Paris en triomphatrice. Ils ne purent empêcher cependant qu'elle ne soumît au roi des villes importantes : Soissons (23 juillet), Laon, Château-Thierry, Provins, Crespy-en-Valois. Le 14 août, elle battait les Anglais à Mont-Espilloi. Bientôt Compiègne se rendait (17 août); puis c'était le tour de Beauvais.

Le 23 août, après cinq jours passés à Compiègne, Jeanne dit au duc d'Alençon :

— Mon beau duc, faites appareiller vos gens et ceux des autres capitaines. Je tiens à voir Paris de plus près.

Ils partirent tous deux avec l'élite de l'armée. Ils entraient le 26 à Saint-Denis où le roi, après bien des hésitations, finit par les rejoindre le 7 septembre.

Ce même jour, l'armée royale, composée de 12.000 hommes, se porte sur La Chapelle, devant

Paris. Le lendemain, fête de la Nativité de la Vierge, la Pucelle, laissant un corps de réserve sous les ordres du duc d'Alençon et du comte de Clermont, chargés d'empêcher les sorties des assiégés, s'avance à la tête d'un corps d'attaque vers les remparts, jusqu'à la porte Saint-Honoré.

Les batteries d'artillerie battent la porte en brèche pendant la matinée. Vers midi, un gentilhomme ayant mis le feu à la barrière du boulevard, Jeanne commande l'assaut. Elle se jette dans les rangs, désarme un anglais à qui elle enlève son épée, mais qu'elle ne tue pas, selon son principe de ne jamais verser le sang elle-même. Elle emporte le boulevard, traverse le premier fossé à sec, et s'arrête devant le second rempli d'eau. Vainement réclame-t-elle des fascines pour le combler : ceux qui devaient l'aider ne bougent pas. Après mille efforts pour arriver jusqu'aux remparts, elle est encore là le soir, lorsqu'un trait d'arbalète lui traverse la cuisse. Malgré sa blessure, elle refuse de s'éloigner :

— Ah ! s'écrie-t-elle, que le roi se montre seulement et la ville est à nous !

Hélas ! le roi dominé par La Trémouille ne se montre pas. Et la vaillante, après avoir lutté jusqu'à onze heures du soir, doit se retirer navrée, frémissante, et elle ne cessait de répéter :

— Par mon martin, la place était à nous !

Le lendemain, elle veut renouveler l'attaque

avec le duc d'Alençon, alors le plus fidèle de tous ses capitaines, lorsqu'un ordre formel de Charles les en empêche. Malheureux prince, qui ne comprenait pas de quel côté étaient ses amis et ses libérateurs !

Jeanne dut s'éloigner de Paris avec la douleur de n'avoir pu y entrer, ni d'en faire hommage à son Roi Jésus. Avec quel bonheur elle fût allée s'agenouiller à ses pieds dans la cathédrale, comme à Orléans, à Troyes et à Reims ! Il est facile de s'imaginer quelle tristesse l'étreignit, quelles larmes elle versa quand elle aperçut pour la dernière fois à l'horizon les tours de Notre-Dame !

Ne pleure pas, Jeanne, si le bourdon de la vieille basilique n'a pas sonné pour t'accueillir le 8 septembre 1429, il sonnera bien des fois en ton honneur par la suite des siècles. Il sonnera en 1455 pour saluer ta réhabilitation. Il sonnera au XIXe siècle pour appeler les foules à entendre tes louanges du haut de la chaire chrétienne. Il sonnera à l'aurore du XXe siècle pour te proclamer Bienheureuse.

Ne pleure pas, Jeanne, si tu n'as pas forcé la porte Saint-Honoré au jour de l'assaut, Paris t'a ouvert ses portes plus tard ; il s'est rendu à toi par amour, et aujourd'hui son cœur t'appartient si bien que tu n'en sortiras plus jamais.

Ne pleure pas, Jeanne ; le lieu où a coulé ton sang virginal est aujourd'hui dans l'intérieur de la

ville. La chapelle d'où tu partis au matin de l'assaut et où tu as sans doute reçu le Corps du Christ, y est aussi enclose, et ton image y rayonne vénérée de toute la population.

Un jour sans doute, une immense basilique nationale s'élèvera en ton honneur dans la capitale de la France, mais sa splendeur ne fera pas oublier l'humble chapelle où tu as prié, que tes genoux ont sanctifiée, et qui restera pour nous un des bijoux les plus sacrés de Paris !

## Jeanne et les Saints de la France

Malgré l'échec de Paris, le séjour de la Pucelle à Saint-Denis ne fut pas inutile à l'affirmation de sa grande idée. C'était l'usage que le roi de France, après avoir été sacré à Reims, vînt dans la basilique de Saint-Denis recevoir de nouveau la couronne et la déposer sur l'autel du bienheureux martyr, apôtre et patron de la France. Charles VII ne manqua pas de se conformer à cette coutume dont le symbolisme répondait si bien aux vues mystiques de la Pucelle. Le Christ, vrai Roi de France, doit avoir une cour, et cette cour est composée des anges et des saints de notre pays.

Le célèbre Baronius a écrit : « La France a pour fondement de sa grandeur le culte des saints; elle

subsistera tant qu'elle les honorera : elle périra lorsque l'impiété aura renversé ce fondement. »

Personne n'a mieux illustré ce principe que la Pucelle d'Orléans. Elle dira dans son procès : « Je suis venue au roi de France de par Dieu, la Vierge Marie et tous les benoîts saints et saintes du Paradis. »

Mais si elle vénère tous les benoîts saints, elle aime surtout ceux de France. Parmi eux brillent au premier rang saint Michel, saint Denys, saint Martin, saint Remy, saint Charlemagne et saint Louis. Nous avons vu quelle dévotion elle avait envers saint Michel, saint Charlemagne et saint Louis.

C'est à Tours, au tombeau de saint Martin qu'elle arbore sa bannière. C'est en la fête de saint Michel qu'elle délivre Orléans. C'est à Reims, la cité de saint Remy qu'elle fait sacrer Charles VII. C'est dans la basilique de saint Denys qu'elle rend un suprême hommage à ce glorieux patron.

En effet, avant son départ elle voulut déposer en *ex-voto,* au pied de son autel, sa blanche armure et l'épée qu'elle avait arrachée à un anglais à la porte Saint-Honoré. Elle dira un peu plus tard : « *Je le fis par dévotion. C'est la coutume des hommes d'armes quand ils sont blessés. J'avais été blessée. J'offris mes armes à Saint-Denis parce que c'est le cri de France!* »

Cri de France ! Montjoie Saint-Denis ! Il devait passer par tes lèvres, ô Jeanne, ce beau cri de ralliement et de victoire de nos pères. La France remplissait ton cœur, et c'est pourquoi, fière de toi et reconnaissante, elle te rangera un jour parmi ces saints et ces saintes que tu aimais tant. Tu seras sa patronne et ton nom retentira parmi nous, lui aussi, comme un cri de France !

## Jeanne, reine de France

Ce fut peut-être à cette époque qu'eut lieu la scène la plus étonnante, la plus curieuse de la vie de la Pucelle, celle qui met le plus en relief son idée sur la royauté du Christ et la vice-royauté de Charles VII.

Elle savait que Jésus était roi de France par droit de naissance et de conquête. Elle voulut qu'il le fût aussi par droit d'élection, c'est-à-dire qu'il fût librement reconnu roi par le prince et par la nation. Or elle eut l'idée de provoquer ou plutôt de rendre elle-même cet hommage au Sauveur de la manière la plus originale.

Elle avait plus d'une fois, et dès sa première entrevue à Chinon, demandé à Charles de faire l'hommage-lige de sa couronne au Christ, d'abdiquer sa royauté en faveur de ce roi suprême pour la recevoir de nouveau et la tenir de lui, comme

un vassal la tient de son suzerain. Le duc d'Alençon et Eberhard de Windecken nous attestent le fait. Mais le clerc du Pape saint Martin, chroniqueur contemporain, nous donne à cet égard les plus curieux détails.

Un jour Jeanne demande au roi de lui faire un présent. La prière est agréée. Elle le prie alors de lui donner son royaume. Charles hésite, mais reconnaissant des services de la Pucelle, subjugué par son accent, lié par sa propre promesse, il lui accorde verbalement ce qu'elle désire. Mais Jeanne exige qu'un acte officiel soit dressé et signé par quatre notaires royaux. Cela fait, et voyant le roi très embarrassé de ce qui venait de se passer, elle dit en souriant et en le montrant à toute l'assistance : « Voilà le plus pauvre chevalier de France. » Mais bientôt après, elle dit aux secrétaires : « Écrivez : Jeanne donne le royaume à Jésus-Christ. » Puis après une nouvelle pause : « Écrivez encore : « Jésus-Christ rend le royaume à Charles. »

Charles respira ! Il avait compris et nous comprenons, n'est-ce pas, le symbolisme de cette scène. Il est clair et magnifique. Juridiquement et en vertu d'un acte authentique, Charles abdique et cesse d'être roi ; par le fait même, Jeanne devient, comme le dit le vieux chroniqueur, *donataria regni Franciæ*, donataire et titulaire du royaume de France, c'est-à-dire Reine de France. Reine de France, elle ne le fut qu'un instant,

mais combien il nous est doux de penser que la petite paysanne de Domremy a porté pendant cet instant ce titre illustré par sainte Clotilde, sainte Radegonde, sainte Bathilde, Blanche de Castille. Petite reine de France, notre sœur, nous te saluons avec respect. Petite reine de France, plus illustre pour nous que les princesses du sang, nous baisons tes mains virginales, tes mains libératrices.

Gardons-nous bien de voir dans cette scène un jeu ou un caprice de cette enfant gâtée de la victoire, encore moins un signe de vanité et d'ambition.

Elle a voulu matérialiser, dans un brillant symbole, sa grande idée chrétienne : être reine de France, afin de pouvoir offrir la France au Christ avec plus d'autorité. Et, en effet, cette couronne qu'elle a portée une minute, elle s'en dépouille ; tendrement elle la pose sur le front de Jésus. Mais Jésus ne pouvant gouverner directement son royaume de la terre, la rend au descendant de saint Louis.

## Compiègne

Du 8 septembre 1429 au 24 mai 1430, jour où elle fut prise à Compiègne, Jeanne eut à traverser une période douloureuse. Contrariée par les uns, abandonnée par les autres, longtemps

forcée à un repos qui la torture, elle lutte cependant contre la mauvaise fortune, et, malgré l'insuffisance des ressources, le petit nombre des soldats, le manque d'argent et de vivres, elle obtient encore d'étonnants succès. Derniers rayons d'une jeune gloire qui va trop tôt finir, ils ont une beauté mélancolique qui nous émeut autant que l'aube de ses premiers exploits.

Vers la fin d'octobre, elle se remet en campagne et s'empare brillamment de Saint-Pierre-le-Moutier. Si elle échoue en novembre devant la Charité-sur-Loire, c'est parce qu'elle manque d'armes et de munitions. Puis, c'est l'inaction dans les résidences royales, où elle est obligée de suivre Charles VII. Le 15 avril 1430, ses Voix lui révèlent qu'avant la Saint-Jean elle sera faite prisonnière. Son grand cœur ne se laisse pas abattre. Elle délivre Lagny d'un chef de partisans qui ravageait les environs, écrase sa troupe et le fait prisonnier. Au commencement de mai 1430, elle apprend tout à coup que Bedford a l'intention de s'emparer de Compiègne. Jeanne aimait et estimait beaucoup cette ville. Elle y était déjà venue l'année précédente et y avait passé quelques jours du 17 au 23 août. La bravoure et le loyalisme des habitants lui avaient singulièrement plu. L'indigne La Trémouille, qui s'était fait nommer capitaine de la ville, ayant voulu la céder aux Bourguignons, alliés des Anglais, les habitants s'y étaient formel-

lement opposés. « Plutôt que d'être livrés au duc de Bourgogne et exposés à sa merci, ils étaient décidés, écrivaient-ils, à périr eux et leurs enfants. »

C'étaient de bons Français, et Jeanne aimait les bons Français. Aussi ayant appris les intentions des ennemis, elle se rendit à Compiègne le 13 mai 1430. Elle réconforta les habitants : mais elle avait bien besoin elle-même, la pauvre fille, d'être réconfortée. Un matin, elle priait dans l'église après la messe où elle avait communié. Cent vingt personnes l'entouraient avec respect. A la vue de ces braves gens, elle est saisie d'émotion, elle se lève et se met à pleurer à chaudes larmes. Puis, s'adossant à un pilier, elle leur dit : « Mes bons amis, mes chers petits enfants, on m'a vendue et trahie. Bientôt je serai livrée à la mort. Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir le roi ni le royaume de France. »

Pauvre Jeanne, ce qui l'afflige le plus c'est donc qu'elle ne pourra plus servir la France. Connaissez-vous beaucoup de paroles aussi généreuses, aussi patriotiques ? Et que dites-vous de ces mots étranges : Mes chers petits enfants ? Qui donc a inspiré ce langage à une jeune fille de dix-huit ans et fait d'une enfant la mère de tout un peuple ? C'est Dieu, Messieurs ; il couronne de ces maternités sublimes les âmes virginales qui se donnent à lui sans arrière-pensée.

Sortie de la ville pour quelques jours afin de délivrer Choisy, elle apprend le 22 mai que Compiègne est assiégée par les comtes de Stafford et d'Arundel. Elle s'écrie : « *Je veux aller voir mes bons amis de Compiègne; par mon martin, je les verrai demain.* » Voilà une parole qui est une grande gloire pour Compiègne, et je comprends que cette ville l'ait fait graver sur le piédestal de la statue qu'elle a élevée à son immortelle amie.

Le lendemain, 23 mai, au soleil levant, l'héroïne entre dans Compiègne par la forêt. Le soir du même jour, vers quatre heures, elle fait une sortie à la tête de six cents hommes. Tout à coup une panique s'empare d'eux à la vue d'un mouvement tournant des Anglais : ils se replient vers la ville. Jeanne protège leur retraite. Mais au moment où elle arrive aux remparts, le gouverneur, Guillaume de Flavy, fait dresser le pont-levis. Acculée contre la chaussée, entourée de quelques hommes seulement, l'héroïne se défend, mais, renversée de cheval, elle est faite prisonnière.

Pourquoi Flavy leva-t-il le pont-levis qui eût sauvé Jeanne? Était-ce pour empêcher les Anglais d'entrer dans la ville avec elle ? Était-ce pour la trahir ? Qu'importe ? Ce n'est pas à un homme, c'est à Dieu que Jeanne, comme le Christ, devait crier ce pourquoi de la déréliction : *lamma sabactani.* Ah ! pourquoi ? Depuis le Calvaire jusqu'au bûcher de Rouen, depuis ce bûcher jusqu'à nos

jours, le sang des héros et des martyrs répond à ce pourquoi en faisant germer la foi et la grandeur morale. Pourquoi la semence pourrit-elle en terre ? C'est la moisson qui répond. Pour Jeanne, ce fut une moisson de gloire inouïe et une moisson de mérites et d'exemples dont la France ne cessera de se nourrir.

## A Rouen

Et maintenant, mes frères, au lieu de vous raconter en détail la captivité, le procès et la mort de Jeanne, je me contenterai de vous dire brièvement comment sa grande idée éclate au cours de son lent martyre.

La France est toujours pour elle le royaume chéri et préféré du roi du ciel. Elle le répète à ses juges. Elle s'élève au ton et à la dignité des prophétesses pour annoncer que dans sept ans l'Angleterre perdra en France un gage plus grand qu'Orléans ; elle veut parler de Paris. Quand on lui demande si sainte Marguerite parle Anglais, fièrement et finement elle répond : « Comment parlerait-elle Anglais? Elle n'est pas du parti des Anglais. » Quand on lui demande si Dieu hait les ennemis de son pays, elle dit : « De l'amour ou de la la haine que Dieu a pour les Anglais, je ne sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront,

et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais. » Ainsi toujours elle affirme la prédilection du Sauveur pour son cher pays.

Mais plus que jamais le Christ est pour elle le roi bien-aimé, son consolateur. Elle l'entend dans les voix de ses anges et lui offre ses douleurs. Elle l'appelle au fond de son cachot et voudrait le recevoir. Sans cesse elle pense à l'Hostie divine, à l'Hostie salutaire, qui l'a soutenue durant sa vie et dont le souvenir, rayon invisible, réchauffe encore son âme. Mais elle voudrait plus que le rayon, elle voudrait le soleil lui-même pour éclairer son âme et les ténèbres de sa prison. Elle aspire à la communion et ses bourreaux l'en déclarent indigne. Un jour vient cependant où la défense est levée et où elle reçoit la visite de son Dieu.

Il ne vient pas la délivrer. Il veut seulement la fortifier pour la lutte suprême. Et cette lutte suprême est intimement liée à la mission qu'il lui a confiée. Si Jeanne était sortie de prison, si elle avait vécu dans les châteaux du roi ou dans son village, bourgeoise ou princesse honorée de ses compatriotes, ne voyez-vous pas que son auréole aurait pâli dans l'atmosphère de la cour ou dans les brouillards de la Meuse? Quelle autorité aurait-elle eu pour nous parler de nos destinées?

Mais laissez-la monter sur son bûcher, sur sa croix de flammes! Du haut des croix la voix porte

plus loin. Celle de Jeanne devait porter jusqu'aux extrémités du temps et du monde et redire à toutes les générations de Français : « *Ecce Rex vester*, voici votre Roi. »

Il est là son Roi, tout près d'elle. Elle le baise dans le crucifix que lui présente Maître Martin Ladvenu. Comme lui, elle pardonne à ses bourreaux. Comme lui, elle éprouve une terrible agonie. Comme lui, elle recommande son âme à Dieu. Puis, le bourreau ayant mis le feu aux fagots qui l'entourent, elle disparaît et reparaît au milieu de la fumée et des flammes : en proie à d'horribles douleurs, la chair lentement consumée, elle invoque le nom de Jésus. Elle s'écrie : « Saint Michel ! Saint Michel ! Non, mes voix ne m'ont pas trompée ; ma mission était de Dieu. » Enfin, par trois fois, elle invoque le nom de Jésus, pousse un grand cri et meurt. Elle n'avait pas vingt ans !

## Tu Rex Galliæ, Christe

Jésus ! Jésus ! Voilà donc le dernier mot échappé aux lèvres virginales de notre libératrice. Il résume tout son esprit et tout son cœur.

Jésus ! Jésus ! Nom glorieux, nom royal ! Jeanne n'a cessé de le répéter d'un bout à l'autre de sa vie, voulant que tout genou fléchît devant lui au

ciel, sur la terre, dans les enfers et surtout par tout le royaume de France !

Il me semble que, en entrant au ciel, la bienheureuse martyre dut s'écrier dans l'extase de sa joie et de son amour : « Le voilà donc, Celui que j'ai tant aimé et qui a tant aimé la France ! Le voilà Celui que j'ai voulu faire régner sur tous les cœurs ! O Christ, régnez sur ma patrie. Roi de gloire, roi d'amour, vous êtes le vrai roi de la France : *Tu Rex Galliæ, Christe.*

Périra-t-elle, la grande nation qui fut jadis si belle ? On le dit, et les aigles et les vautours qui planent sur ses frontières n'attendent que le moment de se jeter sur elle pour lui dévorer le cœur. Mais non, c'est impossible. Elle ne peut mourir : trop de beauté disparaîtrait du monde avec elle. Et n'es-tu pas là, ô Jeanne, pour écarter les aigles et les vautours, comme autrefois le léopard? N'es-tu pas toujours la libératrice ? Et n'êtes-vous pas là, ô Christ, Dieu de beauté, et n'êtes-vous pas le roi de France ? *Tu Rex Galliæ, Christe !*

Mais la France ne va-t-elle pas elle-même abandonner et renier son Dieu ? On le dit encore, et les puissances des ténèbres, schismes et hérésies, impiétés et scandales, rôdent autour d'elle et aiguisent leurs griffes pour dépecer son âme. Mais non, c'est impossible. Elle ne peut apostasier : trop de foi, trop de sainteté périrait avec elle. Et n'es-tu pas là, ô Jeanne, pour l'évangéli-

ser ? N'es-tu pas toujours l'apôtre dont le geste lui montrait Jésus ? Et n'êtes-vous pas là, ô Christ, pour sauver son cœur en l'abritant dans votre cœur ? N'êtes-vous pas toujours son Roi ? *Tu Rex Galliæ, Christe.*

O Jeanne, garde-nous cette foi, cette espérance et cet amour ! *Ainsi soit-il.*

---

# Jeanne d'Arc et l'Eucharistie (1)

*O salutaris hostia!*
O hostie salutaire! *(Office du Saint Sacrement.)*

MONSEIGNEUR (2),

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Une loi mystérieuse régit l'humanité, la loi du sacrifice. A côté des êtres frivoles emportés par un vent de folie, il y a les âmes généreuses qui gravissent lentement leur calvaire et qui expient pour les autres. Ce sont les hosties du monde.

Et elles passent, les douces hosties, douloureuses, chargées de leur croix volontaire; elles meurent dans les humiliations ou les tortures. Mais, quand l'éternité s'est refermée sur elles, tout change. L'aube de gloire éclate, et leur sang retombe en rosée sur la terre où il fait jaillir les printemps d'âmes.

(1) Ce discours a été prononcé avec de nombreuses variantes, commandées par les lieux, les circonstances et l'inspiration du moment, le 6 mai 1909, à la cathédrale de Meaux; le 30 mai, à Notre-Dame de Recouvrance, aux Tourailles (Orne); à Marseille, le 22 juin; à Vichy, le 4 juillet; à Vesoul, le 10 juillet; à Saint-Martin-de-Ré, le 25 juillet; à la Trinité, Paris, le 12 décembre.

(2) Mgr de Briey, évêque de Meaux.

A la tête de leur sublime théorie marche l'hostie principale, celle qui fut immolée une première fois sur le Golgotha et qui l'est encore chaque jour sur l'autel, celle que chantent toutes les orgues et toutes les âmes dans la strophe immortelle et charmante : *O salutaris hostia !*

Parmi les hosties humaines qui lui font cortège, il en est une que nous devons saluer avec plus d'attendrissement que les autres, car elle fut l'hostie de la France au xv^e siècle. Elle mourut sur la plus terrible de toutes les croix, rédemptrice de sa patrie.

Mais si elle fut, par sa mort, une radieuse copie de l'hostie divine, c'est qu'elle lui fut intimement unie pendant sa vie ; elle fut une grande âme eucharistique, toute pénétrée des effluves du tabernacle ; elle leur dut sa beauté et son héroïsme.

Elle nous apparaît, en effet, comme l'ange de l'Eucharistie dans son enfance ; comme l'apôtre de l'Eucharistie dans sa vie guerrière ; comme l'image de l'Eucharistie dans sa mort. C'est sous ce triple aspect que nous allons la considérer.

## I

## L'Ange de l'Eucharistie

### *Dans son enfance*

Toute l'enfance de Jeanne gravite autour de l'église et de l'autel de Domremy.

C'est là qu'elle se prépare de loin à sa première communion par ses adorations et ses prières. Elle brûle d'amour pour cette petite chose, immense, infinie, que le prêtre renferme dans le ciboire, inerte en apparence, mais prodigieusement vivante, palpitation adorable de l'éternel Amour. Abîmée dans ses extases précoces, Jeanne parle à cet Amour et l'entend. Chaque matin, elle assiste au sacrifice où il s'immole pour l'humanité et, bien souvent, elle revient le visiter dans la journée, du moins par la pensée.

Au foyer paternel, dans les travaux des champs, au milieu des pâtures où elle conduit son troupeau, à l'heure de l'*Angelus*, quand la cloche de Domremy enveloppe de prière la vallée de la Meuse, elle lève ses yeux clairs vers le clocher qui abrite son Dieu, et son cœur à elle sonne pour la Vierge et pour lui un *Angelus* éperdu et sans fin (1).

Le soir, du fond de sa pauvre chambrette, elle voit, à travers les vitraux de l'église rustique, rougeoyer les lueurs tremblantes de la lampe du sanctuaire ; mais son cœur à elle est une lampe plus auguste où la flamme de l'amour ne s'éteint ni jour ni nuit ; et, quand elle s'endort, son âme virginale s'envole dans un dernier salut, dans un dernier baiser, vers le Dieu de l'Eucharistie.

(1) Voir plus loin l'article sur *Jeanne bergère*.

Elle se prépare encore d'une autre manière à la communion, par le sacrement de pénitence. Bien que très innocente, elle se confesse souvent. Elle accuse ses moindres imperfections que son humilité et sa soif de plaire à Dieu grossissent à ses yeux. Elle lave son âme dans ses propres larmes unies au sang de Jésus. Elle la veut blanche et pure, pour que le Sauveur y trouve une agréable demeure. Et certes oui, il s'y plaira, car il aime les lis, le bien-aimé des âmes : *dilectus meus inter lilia* : et le cœur de Jeanne est un lis éclos aux rayons de l'hostie, tout humide de la rosée de la grâce, frais et pur comme les brassées de fleurs qu'elle cueille le matin dans les champs pour les éparpiller au pied de l'autel.

Ainsi préparée par ses prières et ses confessions, Jeanne s'approche enfin de la sainte table. La première communion n'était pas alors, comme aujourd'hui, une cérémonie collective, réunissant le même jour tous les enfants de la même paroisse ; elle n'avait donc pas la même solennité. Chaque enfant faisait la sienne lorsque son confesseur l'en jugeait digne. Aussi, Jeanne dut-elle y être admise de bonne heure, car son curé l'estimait comme la meilleure et la plus pieuse fille du village.

Je ne la vois donc pas, la petite Jeanne, vêtue d'une robe blanche, couronnée de roses blanches, noyée dans la jolie blancheur d'un long voile.

Elle porte les simples habits du dimanche de la paysanne. Mais la blancheur de son âme ! Mais le parfum, mais la fraîcheur et la délicatesse de cette fleur, la plus précieuse qui soit éclose aux champs de France ! Mais la fête, mais la pâque fleurie qui éclate dans son cœur ! Mais son émotion quand l'hostie repose pour la première fois sur sa langue, palpite pour la première fois dans sa poitrine ! Mais les larmes d'amour et de joie qui tombent de ses yeux ! Oh ! qui dira ces minutes d'extase ! Elles n'appartiennent pas à l'histoire de la terre, qui n'est pas digne de les connaître : elles relèvent de la vie du ciel dont elles sont un avant-goût. O larmes de Jeanne, tombez sur nos cœurs, comme la pluie douce et tiède qui amollit la terre durcie. Apprenez-nous comment il faut aimer et recevoir le Dieu de l'autel.

Les communions de Jeanne devinrent bientôt aussi fréquentes que ferventes. C'est son bonheur de recevoir Jésus plusieurs fois par semaine et, quand elle le peut, tous les jours. Elle l'aime trop, en effet, pour vouloir se passer de lui quand elle peut le posséder ; elle lui dit : « Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô Seigneur ! » Et puis, elle sait que plus on se nourrit de l'hostie, et plus on monte en pureté et en beauté morale.

Et elle trouve en effet, dans la communion, la

source de toutes ses vertus. Elle est pure, elle est angélique, comme le répètent tous ses contemporains, parce qu'elle fréquente l'hostie. Elle est généreuse et vaillante, parce qu'elle écoute la voix de l'hostie.

Quand on parle des « voix de Jeanne », on pense à saint Michel, à sainte Marguerite, à sainte Catherine : ce sont en effet les seules voix qu'elle ait entendues miraculeusement. Mais, s'il ne semble pas qu'elle ait perçu de la même manière et directement la voix du Christ, c'est pourtant bien cette voix qu'elle reconnaît dans celle de ses messagers célestes. Oui, la plus douce et la plus aimée, la plus forte et la plus caressante de toutes les voix, celle qui donne la vie et l'autorité aux autres et sans laquelle Jeanne ne prêterait nulle attention aux échos du ciel et de la terre, c'est la voix de Jésus-Christ, lui parlant dans la sainte Communion ; c'est la voix de l'hostie. Cette voix l'éclaire et la soutient. Elle lui montre une France déchirée. Elle lui demande de se sacrifier pour la délivrer. Elle lui en inspire le dessein et le courage. C'est à l'école de l'Eucharistie que Jeanne se forme. C'est à l'Eucharistie que nous la devons.

Avec quelle ferveur et quelle confiance la sainte enfant demande à Jésus l'énergie dont elle a besoin. Il me semble la voir, quelques jours avant qu'elle ne parte pour Vaucouleurs, confondue dans l'église avec l'humble population du village.

Le prêtre vient d'exposer le Saint Sacrement; il entonne la strophe de saint Thomas d'Aquin. Jeanne se joint à lui et au peuple. Elle aussi chante l'*O salutaris* : « O hostie salutaire, c'est vous qui m'ouvrirez les portes du ciel; mais plus tard, quand j'aurai bien lutté et souffert pour vous. En attendant, la guerre décime ma patrie, et vous voulez que je me jette dans ses périls. Eh bien! soit, je combattrai, mais assistez-moi, soyez ma force, *da robur*; venez à mon secours, *fer auxilium.* »

Cette généreuse demande ne pouvait manquer d'être écoutée. Une des trois prières liturgiques que l'Église adresse à Dieu dans la messe de Jeanne d'Arc, la Secrète, nous renseigne à cet égard : « Seigneur, dit-elle, que cette hostie salutaire nous confère le courage avec lequel la bienheureuse Jeanne n'hésita pas, pour repousser les ennemis, à s'exposer aux périls de la guerre (1). »

D'où vient donc qu'il y a parmi nous tant d'âmes d'argile et de boue? Pourquoi tant de faiblesses et de souillures? Pourquoi tant d'âmes flétries dès leurs premières années, piquées du ver rongeur des passions déshonorantes? Pourquoi tant d'âmes

(1) *Hæc hostia salutaris, Domine, illam nobis conferat fortitudinem qua Beata Joanna, ad inimicos repellendos, belli pericula subire non dubitavit. Per Dominum...*

veules qui s'endorment dans un lâche égoïsme? Parce qu'elles se tiennent ou qu'on les tient éloignées de la source de toute vertu, l'hostie!

Allons donc à l'hostie, mes frères. Elle vous dira : « Écoute, enfant, tes voix, les voix qui t'appellent vers l'idéal, car toute âme a ses voix qu'elle doit suivre sous peine de déchéance. Écoute la voix de la religion qui souffre et vole à son secours. Écoute la voix de ta patrie en détresse et vole à son secours. Écoute la voix des grandes causes et des bonnes œuvres qui te sollicitent et vole à leur secours. Écoute la voix des malheureux qui gémissent et vole à leur secours! »

Nous sommes faibles, mes frères, mais l'hostie est la force. Nous sommes tristes, mais elle est la joie infinie. Nous sommes aveugles, mais elle est la lumière. Nous sommes pauvres, mais elle est la richesse du ciel. Nous sommes attaqués par mille ennemis, mais elle est la résistance et elle est la victoire!

Un grand chrétien qui devait s'illustrer à Patay, comme Jeanne d'Arc, le général de Sonis, disait : « *Quand on a Dieu dans son cœur, on ne capitule jamais!* » Vous, mon frère, vous capitulez toujours, et vous vous en étonnez! Moi, je m'étonnerais plutôt du contraire. Quand vous cédez devant l'ennemi, c'est que vous êtes seul. Soyez deux! Doublez-vous de la divinité; prenez Jésus-Christ pour allié et alors vous ne vous reconnaîtrez plus.

Comme Sonis, comme Jeanne d'Arc, vous ne capitulerez jamais !

## II

## L'apôtre de l'Eucharistie

### *Dans sa vie guerrière*

A mesure que la Pucelle avance dans la vie, elle croît en amour pour le sacrement de l'autel. La vie des camps, loin de l'en distraire, avive en elle ce sentiment. Elle est toujours et plus que jamais l'ange de l'Eucharistie.

Elle assiste chaque matin au sacrifice de la messe que célèbre son aumônier, le Frère Pâquerel. Toutes les fois qu'elle le peut, elle reçoit le corps du Sauveur. C'est à cette époque que ses communions semblent devenir plus émues, ses larmes de piété plus abondantes. Le duc d'Alençon et d'autres témoins de sa vie nous racontent qu'ils la virent souvent se retirer de la sainte table le visage baigné de pleurs.

Je le comprends : plus elle avance dans sa brillante et pénible carrière, plus elle sent qu'elle a besoin de Dieu et pour elle-même et pour ceux qu'elle chérit. Elle prie pour ses parents, pour tous les bien-aimés qu'elle a laissés là-bas au village et qu'elle ne reverra peut-être jamais ; elle les confie à l'hostie adorable, à l'hostie partout présente,

doux soleil qui luit en même temps à Domremy et dans son cœur. Elle prie pour ses soldats, pour tous ces vaillants qu'elle mène à la victoire ou à la mort, pour ceux qui tombent surtout; elle demande à Dieu pour eux le repos et le bonheur éternels. Elle prie pour elle-même, car elle sait qu'elle succombera bientôt et entrera toute jeune dans son éternité. Elle prie surtout pour la France, pour que Dieu la relève de ses abaissements, pour qu'il lui rende son indépendance, mais surtout sa foi et son amour envers le Christ.

Mais l'ange de l'Eucharistie en devient aussi l'apôtre. La voilà chef de guerre, à la tête d'une armée prête à la suivre partout. Elle a le prestige de la sainteté, de sa mission divine et bientôt celui de la victoire. Elle est écoutée, obéie par des milliers d'hommes. Elle en profite pour les entraîner à la table sainte. Elle sait en effet que le pain des anges est le pain des forts.

Elle aime à assister avec eux à ces messes militaires, dites en plein air, si empoignantes, si solennelles, où l'autel, hérissé de piques, se profile sur le ciel comme une immense panoplie; où les épées jettent des flammes comme les cierges; où le cliquetis des armes monte, avec le son des clochettes, comme une prière héroïque vers le ciel; où toutes les têtes se courbent devant l'hostie; où toutes les âmes se tendent vers le Dieu qui

s'immole pour lui demander la force de s'immoler à leur tour.

Au moment de la communion, l'émotion redouble quand on voit la jeune guerrière déposer son épée et s'avancer recueillie vers l'autel. Souvent, nous disent les chroniques, elle s'y agenouille, elle, la pauvre paysanne, entre deux princes du sang, le duc d'Alençon et le comte de Clermont, et les plus hauts seigneurs et les plus humbles soldats s'ébranlent à leur tour vers la petite étoile qui scintille sur le ciboire entre les doigts du prêtre.

Ah ! les braves chevaliers ! Ah ! les bons petits soldats ! Bardés de foi, ils ne connaissent pas le respect humain ; agneaux et lions tour à tour, agneaux devant l'Agneau de Dieu, lions en face des léopards anglais.

Pour les mieux attirer à l'autel, Jeanne avait formé un bataillon d'élite, composé des hommes les plus chrétiens de son armée, de ceux qui se confessaient et communiaient le plus souvent. Elle en excluait ceux qui s'éloignaient des sacrements. Un jour que ceux-ci voulaient se joindre à ses amis pour chanter avec eux autour de sa bannière, elle les écarta en leur disant : « Confessez-vous d'abord et vous serez admis dans notre confrérie. » La confrérie de Jeanne, qui n'eût voulu en faire partie ?

C'est avec ces hommes d'élite qu'elle remporte

ses plus belles victoires. Séparée d'eux, elle est hésitante : avec eux, elle ne craint pas d'affronter les armées anglaises les plus formidables. Elle les fait réveiller de bonne heure au matin des plus rudes journées, pour qu'ils puissent assister avec elle à la messe et y communier. Et bientôt après, elle s'élance avec eux, ardente, impétueuse dans la mêlée. Et, le plus souvent, la victoire marche ou vole sur leurs pas. Pourrait-elle ne pas suivre de tels soldats commandés par un tel capitaine ?

Sans doute, mes Frères, il ne faut pas attribuer à la prière et aux sacrements une vertu qu'ils n'ont point. Dieu n'accorde pas à ses élus, aux meilleurs, tous les biens temporels qu'ils désirent, car ces biens pourraient parfois être nuisibles à leurs intérêts éternels. Mais quand ils sont liés à une cause supérieure, surnaturelle, alors Dieu les octroie de préférence à ses bons serviteurs, quand ceux-ci les lui demandent.

Or, c'était le cas pour les victoires de Jeanne d'Arc sur les Anglais. Il importait à la religion que la France restât indépendante pour qu'elle pût accomplir ses destinées chrétiennes. Il importait à la religion que la France ne fût pas soumise à un peuple qui, au siècle suivant, l'eût entraînée dans l'hérésie. Il importait par suite à la religion que l'Anglais fût bouté hors de France. Mais ce succès dépendait d'une condition. Jeanne et ses

compagnons devaient le mériter par leurs vertus et en particulier par leur foi en l'Eucharistie. Il fallait des mains pures pour arracher la victoire aux drapeaux de l'Angleterre et la fixer frémissante aux drapeaux français.

Et c'est bien à cette pureté et à cette piété eucharistique de la Pucelle que l'Eglise attribue ses triomphes. Écoutez, en effet, cette autre prière que le prêtre récite à la fin de la messe, dans la Post-communion de l'office de la Bienheureuse : « Seigneur, s'écrie-t-elle, faites que, fortifiés par ce pain céleste qui tant de fois nourrit la bienheureuse Jeanne pour la victoire, nous devenions, grâce à cet aliment du salut, vainqueurs de nos ennemis (1). »

Cet amour de Jeanne pour le divin Sacrement l'aurait poussée bien au delà de nos frontières, si elle n'avait été arrêtée prématurément, en pleine gloire, par la méchanceté humaine, ou plutôt par un mystérieux dessein du ciel. Elle avait rêvé d'aller réduire les Hussites d'Allemagne. Sans doute, elle voyait en eux des ennemis de la foi catholique, dont les crimes et les cruautés désolaient leur pays. Mais n'est-il pas permis de croire qu'elle avait contre eux un motif plus spécial ? Ils outrageaient et défiguraient l'Eucharistie, sous

(1) *Refectos pane cœlesti, qui toties Beatam Joannam aluit ad victoriam, praesta, quaesumus, Domine, ut hoc salutis alimentum de inimicis nostris victores efficiat. Per Dominum...*

prétexte de la relever. Ils profanaient le calice sous prétexte de le démocratiser et de l'offrir à toutes les lèvres. Ils portaient des étendards noirs sur lesquels ils avaient représenté des calices rouges. Jeanne eût voulu marcher contre eux : elle eût arboré contre leurs drapeaux sacrilèges la vraie bannière du Christ, la sienne. Cette bannière ne montrait pas sans doute l'image de la blanche hostie : mais elle avait dans ses plis le Christ lui-même qui est l'hostie immaculée. Jeanne, tenant cet étendard, n'était-elle pas un vivant ostensoir, élevant le Christ au-dessus de la mêlée? D'ailleurs ne l'avait-elle pas dans son cœur et n'était-ce pas lui qui la soutenait et lui donnait la victoire?

Ah! mes Frères, soyons, nous aussi, de vivants ostensoirs par la communion fréquente et fervente, si nous voulons êtres dignes de faire partie du bataillon ou de la confrérie de Jeanne d'Arc. C'est avec une élite de bons chrétiens, fortifiés par l'Eucharistie, qu'elle a délivré la France du xv^e^ siècle. C'est avec les mêmes hommes qu'elle sauvera la France du xx^e^ siècle. Elle est belle, n'est-il pas vrai, elle est superbe, quand elle s'élance dans la bataille, entraînant ses chevaliers, ses soldats et la victoire dans son lumineux sillage ; mais n'oubliez pas qu'elle n'a été la grande Française que parce qu'elle a été, comme elle le disait elle-même, une bonne chrétienne; qu'elle

n'a été la Jeanne de la victoire que parce qu'elle a été la Jeanne de l'Eucharistie !

## III

## L'Image de l'Eucharistie

### *Dans la mort*

Pendant longtemps, Jeanne a marché dans la gloire. Mais voici qu'elle est prise à Compiègne, livrée aux Anglais et traînée de prison en prison, d'ignominie en ignominie, jusqu'au bûcher de Rouen.

Rarement, le monde vit chute plus profonde et plus digne de pitié. Elle était montée si haut, la victorieuse Pucelle, portée sur ce pavois, plus splendide que celui des vieux Mérovingiens, de la reconnaissance et des acclamations populaires ; elle était si digne de ces hommages et de cette lumière, qu'il semblait impossible, impie, abominable, que l'adversité la fit choir de ce pinacle. Et cependant, l'impitoyable maîtresse de toute vie humaine, l'audacieuse qui avait osé clouer les mains du Christ sur la croix, n'est pas arrêtée par tant de grâce. Elle met sa main brutale sur la douce épaule de cette enfant. Elle la jette au fond d'un cachot, la soumet à toutes les injures, brise son cœur, brûle ses yeux de larmes sans fin, saccage cette fleur d'innocence et de paix.

Entrez, entrez dans ces ténèbres et tâchez, si vous le pouvez, de ne point frémir! Le voilà, le lis de la France! La voilà, la glorieuse qui volait comme un ange à la tête de nos armées à Orléans, à Patay et à Reims. La voilà, celle dont les foules baisaient avec empressement les mains libératrices. Chères petites mains, qui portaient si fièrement la bannière, qui, si pieusement, se joignaient dans l'adoration devant l'hostie, les voilà meurtries par une chaîne sacrilège! La voilà, la belle âme qui n'a jamais rêvé que le bonheur des autres, que la délivrance de sa patrie, que la gloire de son Dieu! Qui comprendra ce qu'elle souffre, aujourd'hui, quand elle se reporte au temps de son enfance jubilante, aux caresses de sa mère, aux journées bruyantes et immortelles de ses victoires! Grand Dieu! n'est-ce pas trop cruel ce que vous faites là? Divine hostie, vous qui avez tant de fois murmuré des mots d'espoir, des promesses de bonheur à la petite sainte, le monde ne dira-t-il pas que c'est une trahison de votre part? Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi l'avez-vous abandonnée?

Ah! chrétiens, n'oublions pas que cet abandon n'est qu'apparent comme celui de Gethsémani et que Dieu descend dans les prisons, dans les agonies, dans les arènes sanglantes, avec ses martyrs. N'oublions pas que, plus il les éprouve, plus il les associe à sa Rédemption et à sa gloire!

Le bûcher de Jeanne, c'est le marchepied par où elle monte dans l'apothéose. C'est l'autel où elle s'immole. C'est l'élévation qui montre au monde l'hostie de la France et devant laquelle se courbent toutes les têtes. Voilà l'esprit de Dieu, l'esprit impétueux qui souffle sur nos petits desseins humains et les renverse, mais pour faire germer à leur place ses desseins plus grandioses et plus généreux dont nous murmurons parfois ici-bas, mais dont nous ne saurons assez le remercier dans l'éternité. Et Jeanne s'incline sous ce souffle âpre et vivifiant de la douleur en disant : *Fiat* et merci !

Mais du moins, au milieu de ses épreuves, elle a besoin d'un consolateur et d'un soutien. Et c'est vous-même, Dieu de l'Eucharistie, qu'elle attend et qu'elle implore. Du fond de son cachot, elle vous crie : « O hostie sacrée, hostie adorable et bien-aimée, *o salutaris hostia !* Plus que jamais, la guerre est déchaînée contre moi, *bella premunt hostilia*. J'en accepte les chocs terribles : mais plus que jamais j'ai besoin de votre force et de votre secours, *da robur, fer auxilium.* »

Hélas ! l'hostie semble ne pas l'entendre : du moins elle ne répond pas à ses appels. Les ennemis de Jeanne, en effet, sachant l'énergie qu'elle puiserait dans la communion, ont résolu de l'en priver et ils l'en déclarent indigne. Ils semblent vouloir l'affaiblir, l'épuiser, pour mieux la réduire,

comme certains bourreaux privaient les martyrs de nourriture, afin d'en venir à bout par l'inanition. Pour Jeanne, c'est le pain des anges qu'on lui refuse ; c'est d'inanition spirituelle qu'on la fait languir ; on la traite en excommuniée.

Le jour de Pâques 1431 dut être particulièrement sombre pour la pauvre captive. Au dehors, c'est le soleil, c'est la joie de la famille et de la cité chrétienne dans le bruit des alleluias. Du fond de son cachot, Jeanne entend les nombreuses cloches de Rouen qui déchaînent leurs volées triomphales et appellent les fidèles à la manducation de l'Agneau. Ah ! comme ces cloches retentissent douloureusement dans son âme en lui rappelant le bienfait dont elle est privée ! L'alleluia n'est pas pour elle, elle le sait bien, la pauvrette ! Elle y est résignée. Mais l'Agneau pascal, est-ce qu'elle ne le recevra pas, en ce jour où il descend dans les plus sombres prisons ? Dans toute cette grande ville de Rouen, c'est elle qui en est la plus digne, parce qu'elle est la plus sainte ; c'est elle qui en a le plus besoin, parce qu'elle est la plus malheureuse ; et c'est elle seule qui doit s'en passer ! C'est affreux ! O hostie divine, n'aurez-vous pas pitié de tant de vertu et de tant de douleur ?

Encore une fois, l'hostie semble rester sourde et muette. Ce silence du ciel, mes Frères, c'est la grande épreuve de la vie chrétienne. Peut-être en avons-nous souffert plus d'une fois, et avons-nous

été tentés de nous désespérer. Mais ce silence du ciel, mais ce sommeil de l'hostie n'est qu'apparent. Jésus dormait ainsi dans la barque sans répondre aux appels des apôtres affolés : mais son cœur veillait et il tenait la tempête en respect. Le sommeil de l'hostie, l'Église le connaît : elle ne s'y trompe jamais, elle sait de quel réveil il est suivi et que ses ennemis auraient tort de s'y fier.

Jeanne aussi le sait bien, et elle ne doute pas un instant de son Dieu. D'ailleurs, si elle est privée de la communion sacramentelle, il est une communion que toute la malignité des hommes ne saurait lui interdire, c'est la communion spirituelle; c'est l'union morale de son âme avec l'âme du Christ partout présente. Le cher endormi ne l'est pas pour elle; le divin muet ne l'est pas complètement; il parle tout bas, il lui murmure des mots d'amour : mon cœur veille sur toi, *cor meum vigilat !*

La méchanceté des hommes ira encore plus loin. On ne permet pas à la prisonnière d'aller adorer Jésus dans le tabernacle. Un jour, elle passe devant la chapelle du château pour aller à une séance du tribunal. Elle demande à maître Massieu, si là est le Corps du Christ. Sur sa réponse affirmative, elle supplie l'huissier de la laisser s'arrêter un instant. Et elle tombe brusquement à genoux sur la dalle devant la porte fermée. Mais la porte fermée ne l'est pas pour sa foi : son ardent

regard traverse le bois et le fer comme le cristal, et contemple l'hôte du tabernacle. La captive enchaînée par la haine contemple le captif enchaîné par l'amour. Son cœur s'élance vers son Dieu et de nouveau s'unit à lui : et, de nouveau, Jésus lui dit : mon cœur veille sur toi, *cor meum vigilat*. Il faut la poigne brutale des geôliers pour l'arracher à cette communion spirituelle et à cette extase.

Cependant, Dieu réserve à Jeanne une suprême consolation avant son supplice. Le dernier jour est arrivé. Voilà six mois que la captive jeûne de l'Eucharistie . Quand elle apprend qu'elle va mourir, elle supplie Frère Martin Ladvenu de lui apporter le bon Dieu. Le misérable Cauchon, prévenu de ce désir, lève contre toute prévision la défense impie. Poussé par une force supérieure dont il ne se rend pas compte, il ne voit pas la portée de cette permission et à quel point elle condamne sa mauvaise foi. Son iniquité se ment à elle-même, car en même temps qu'il envoie Jeanne au supplice , il proclame par cette communion, accordée sans condition, que sa victime peut recevoir Dieu sans se rétracter, sans se repentir des crimes dont il l'accuse, par conséquent qu'elle est innocente et toute pure. Et c'est l'Eucharistie, admirable délicatesse de Jésus, qui vaut à Jeanne cette réhabilitation anticipée, quelques instants avant sa mort !

Aussitôt une procession se forme : les assistants, les clercs, flambeaux en mains, s'avancent à travers les cours et les couloirs du château, escortant le prêtre qui porte le saint ciboire, et psalmodiant les litanies. Et l'on entend des voix lugubres et dont plus d'une sans doute tremble d'émotion s'élever dans un silence tragique, répondant à chaque invocation : « Priez pour elle !... Sainte Trinité, ayez pitié d'elle ! Sainte Mère de Dieu, priez pour elle ! Saint Michel-Archange, priez pour elle ! Saints Anges, priez pour elle ! Saints et Saintes du Paradis, priez pour elle ! »

Ah ! ils n'avaient pas besoin d'appeler le ciel à ce spectacle. Les anges et les saints étaient penchés sur ce cachot et s'intéressaient tendrement à cette petite sœur de la terre qui allait, après une dernière souffrance, la plus terrible, entrer avec eux dans la béatitude, marcher leur égale dans la gloire et dont le nom serait un jour associé à leurs noms dans ces mêmes litanies, lorsque l'Église chanterait : *Beata Johanna, ora pro nobis !* Bienheureuse Jeanne, priez pour nous !

Et voici que la psalmodie s'arrête. Le prêtre est entré dans la prison. A la vue de l'hostie, si longtemps désirée, Jeanne tressaille ; elle éclate en sanglots ; elle l'interpelle tout haut avec des appellations si naïves, si tendres que ses ennemis et maître Nicolas Loyseleur lui-même, le pire de tous, en sont émus et bouleversés.

Tout à l'heure, nous assistions à la première communion de Jeanne à Domremy et nous ne regrettions ni les voiles blancs, ni les roses blanches, car la pureté de son âme remplaçait toutes ces blancheurs. Maintenant, ce qu'il faudrait, ce sont des roses rouges, les fleurs sanglantes du martyre. Il en faudrait semer le sol. Il les faudrait répandre avec profusion sous les pas du prêtre. Il en faudrait couronner la victime. Je ne les vois pas, mais je ne les regrette pas non plus, car c'est ta chair délicate, ô sainte enfant, qui est la rose du Christ et que tu vas lui offrir empourprée de ton sang. Il en aura cueilli bien peu d'aussi pures, d'aussi éclatantes, dans ces grandes moissons de fleurs, les persécutions de son Église.

Oh ! taisez-vous, taisez-vous maintenant, bruits de la terre ; et vous aussi, taisez-vous, les voix du ciel. Taisez-vous, les anges ; taisez-vous, les saints et les saintes. Taisez-vous, voix de Jeanne qui l'avez conseillée et soutenue toute sa vie. La parole est maintenant à Jésus tout seul. Laissez parler entre elles l'hostie du ciel et l'hostie de la terre.

Et il me semble entendre Jeanne répéter à satiété la douce invocation : *O salutaris hostia !* « Ah ! c'est maintenant surtout, ô hostie salutaire, que j'ai besoin de votre force et de votre secours dans le passage terrible que je vais franchir pour entrer dans votre gloire. C'est maintenant surtout

que vous devez être pour moi Celle qui ouvre la porte du ciel : *quæ cœli pandis ostium!* »

Et le colloque sublime se continue entre les deux hosties à travers les rues de la cité, dolente comme Jérusalem au jour du drame divin. Et voici le calvaire! Voici ta croix. O Jeanne! voici les flammes! Mais rien ne peut interrompre son dialogue avec Dieu, et, quand le feu lui fait sentir sa dernière morsure, le dernier cri qui s'envole de ses lèvres avec son âme, c'est le nom de Jésus.

Jésus! combien de fois vous avez recueilli votre nom sur les lèvres mourantes de vos amis! Mais n'est-ce pas qu'il émut particulièrement votre cœur, ce cri d'amour, quand il s'échappa des lèvres de votre Jeanne? Pour nous, son écho nous fait encore frémir. Et il nous semble que ce nom nous invite à votre banquet sacré, à la manducation de ce pain qui tant de fois nourrit votre Pucelle pour la victoire : *quæ toties Beatam Joannam aluit ad victoriam!*

Elle était pour vous une enfant de prédilection. Vous aimiez à reposer votre Cœur dans son cœur, au milieu des lis, *dilectus inter lilia.* Vous avez protégé sa chair virginale contre les souffles flétrisseurs de la vie ; vous avez protégé son cœur contre le feu des passions et, dans son supplice, sublime symbole, contre le feu du bûcher. En vain les flammes s'élancent contre ce cœur, en vain le bourreau le rejette au milieu des cendres

pour qu'elles le consument. O flammes, ô cendres, vous avez raison de respecter ce cœur qui n'a battu d'amour que pour le Christ et pour la France, ce cœur qui fut tant de fois le ciboire où reposa l'hostie et qui est encore un ostensoir qui la présente au monde, ostensoir radieux, étincelant des vertus de la Pucelle comme de mille pierreries.

L'hostie rayonne dans la vie eucharistique de Jeanne. Elle rayonne dans sa mort. Elle rayonne dans sa mémoire. Jeanne ne nous a pas laissé de relique, pas même ce cœur que la flamme trouva vénérable, mais que le bourreau, dit-on, jeta à la Seine. Ah ! c'est qu'elle avait mieux à nous léguer : elle nous lègue l'hostie et elle nous dit en nous la montrant : « Allez à cette hostie qui a reposé tant de fois sur mes lèvres. C'est en elle que vous me retrouverez tout entière, car c'est en elle que j'ai vécu et que j'ai fleuri. » Ainsi soit-il.

---

# Jeanne d'Arc et la Sainte Vierge (1)

*Beatam me dicent omnes generationes.*

Toutes les générations m'appelleront bienheureuse.

MOMSEIGNEUR (2),

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Quelle parole hardie que cette prophétie du *Magnificat !* Quelle prise de possession de l'avenir ! Ceux qui entendirent ces étranges syllabes tomber des lèvres d'une jeune fille d'Israël durent croire à un rêve ou à une inspiration divine. L'événement a montré que ce n'était pas le rêve. C'était la simple réalité, ces spectacles entrevus par Marie dans l'éclair d'une extase : ces foules qui chantaient ses louanges, ces statues,

(1) Ce panégyrique est à peu près ici tel qu'il a été donné à la cathédrale de Cambrai le 19 mai 1909. Il avait été ébauché à Saint-Jean d'Angely (1er mai) et à Notre-Dame des Vertus, à Aubervilliers (Seine) (11 mai). Il a été redonné avec les modifications demandées par les circonstances, à Combreux (Loiret), devant Mgr Touchet, évêque d'Orléans (10 octobre) ; à la Trinité, Paris (5 décembre) ; à la cathédrale de Chartres, devant Mgr Bouquet (8 décembre).

(2) Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai.

ces basiliques, ces bannières, son nom couvrant tous les bruits de la terre et traversant tous les siècles au milieu des bénédictions universelles : *beatam me dicent omnes generationes.*

Jeanne d'Arc n'eut pas sans doute cette brillante vision ici-bas. Elle ne supçonnait pas, l'humble bergère de Domremy, qu'elle sortirait un jour de son obscurité ; elle ne devinait pas, la pauvre prisonnière de Rouen, qu'elle s'élèverait un jour dans une apothéose à faire pâlir toutes les reines de la terre. Mais aujourd'hui elle jouit de ce spectacle qui éblouit ici-bas l'œil de Marie. Elle voit dans la lumière de Dieu les basiliques chantantes et les statues, les bannières et les foules énamourées de son nom ; elle entend monter jusqu'à elle un hymne sonore, la reconnaissance de tout un peuple, l'admiration de toute l'humanité. Elle peut s'écrier à son tour : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse ! »

Ah ! sans doute, une distance prodigieuse sépare Jeanne de Marie. Mais sa gloire est un reflet très pur de la gloire de sa mère. Ce sont les mêmes vertus : la virginité, l'héroïsme, la douleur vaincue ; ce sont les mêmes victoires, quoique dans des modes différents. Les mêmes palmes s'inclinent devant elles ; les mêmes harpes vibrent en leur honneur.

Le mois de Mai est consacré à Marie : c'est le mois des fleurs que nous aimons à offrir à la Rose

mystique, au Lis des vallées. Mais c'est aussi le mois de Jeanne, celui qui vit ses grands triomphes et ses grandes épreuves, la délivrance d'Orléans et le supplice de Rouen. C'est le mois où, dans l'avenir, on célèbrera sa fête, le mois qui portera son nom en sous-titre au-dessous de celui de Marie, le mois où nous aimerons à partager nos fleurs entre leurs autels et l'écho du *Magnificat* entonné aux pieds de la Vierge ira mourir aux pieds de la Pucelle, les unissant dans la même béatitude : *beatam me dicent omnes generationes.*

Mais pourquoi Jeanne est-elle ainsi associée à la gloire de Notre-Dame ? C'est parce qu'elle lui a été intimement unie pendant sa vie par son amour et ses vertus. Voyons donc en notre chère Bienheureuse l'imitatrice de la première et de la plus illustre de toutes les Bienheureuses.

MONSEIGNEUR,

C'est dans une belle assemblée comme celle-ci que Votre Grandeur se sent à l'aise, tel un vaillant capitaine au milieu de ses troupes d'élite. Suivant les traces de notre cher et saint Archevêque et du vénéré Mgr de Lydda, vous avez apporté à ces âmes du Nord qui se donnent si généreusement, quand elles se donnent, l'énergie communicative de votre âme et votre ardent amour pour le Christ et pour la France. Elles sont prêtes à vous suivre sur tous les champs

d'honneur où votre exemple les appelle. Mais aujourd'hui vous avez cédé le commandement à un autre : vous avez montré Jeanne d'Arc à vos soldats en leur disant : chantez-la et suivez-la ! Vous avez vu comme ils la chantent ! Le monde verra un jour comment ils savent la suivre et à quelles victoires on marche avec un chef comme vous et sous une bannière comme celle de Jeanne.

## Marie et la France

Il est une parole de la Pucelle qui jette une vive lumière sur l'origine de sa mission. C'est celle-ci : « *Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la Vierge Marie, de par tous les benoîts saints et saintes du Paradis et de leur commandement.* » Ainsi donc, *après* Dieu et *avant* les benoîts saints du Paradis, c'est la Vierge Marie qui nous envoie Jeanne, qui lui commande de nous aider. Et c'est Jeanne elle-même qui nous l'apprend.

Pouvait-il en être autrement ? Marie n'a-t-elle pas été toujours la mère et la reine de la France?

Nos pères l'ont toujours aimée. Avant l'aurore du Christianisme, s'il faut en croire les vieilles traditions, ils vénéraient dans l'ombre des forêts druidiques la Vierge qui devait enfanter. Dès les premiers siècles de notre ère, ils lui élevèrent des

chapelles où les foules venaient la prier. Ils l'appelaient leur reine. Les premiers, ils lui chantèrent le *Salve Regina*, composé par l'un d'eux, Adhémar de Monteil, évêque du Puy, grand aumônier de la première croisade. Ils lui donnaient aussi ce nom charmant et vénérable, le plus populaire, le plus français de tous ses vocables : *Notre-Dame*.

Et Notre-Dame était partout. Elle étincelait dans les verrières de tous les feux du soleil; elle se dressait sur des piliers devant le porche des cathédrales; elle souriait aux passants du haut des niches élevées au coin des rues et des carrefours; et bien souvent, en rentrant chez soi, on devait s'incliner sous le geste de sa main bénissante.

Nos pères étaient les partisans déclarés et les champions du dogme de l'Immaculée-Conception. Les docteurs de l'Université devaient jurer de défendre cette glorieuse prérogative et tout bon français était prêt à rompre une lance pour elle.

De son côté, Marie aimait singulièrement le peuple naïf et tendre qui allait à elle avec tout son cœur. Elle étendait sur lui son bleu manteau semé d'étoiles; elle le préserva souvent de la peste et de l'invasion étrangère. Elle le formait à l'école de ses vertus. L'empreinte de Marie sur l'âme de nos pères est visible. Quelque chose de l'auréole qui brillait au front de cette femme bénie rejaillissait à leurs yeux sur les autres femmes, sur

l'épouse, sur la mère, sur la jeune fille : de là est né sans doute ce tempérament chevaleresque, ce respect de la femme et de la faiblesse qui caractérisait nos aïeux. Après le Christ, c'est la Vierge qui a fait notre patrie. Aussi l'on disait partout : *regnum Galliæ, regnum Mariæ*, le royaume de France c'est le royaume de Marie ; et l'écho répondait à travers la chrétienté : *Nunquam peribit*, il ne périra jamais !

Hélas ! au xv^e siècle, il allait périr : attelé à la fortune de l'Angleterre, il allait, au siècle suivant, s'enliser avec elle dans les fondrières de l'hérésie protestante ; il allait donc renier la vraie foi du Christ et cesser d'être le peuple de Marie.

Or, la Reine de France ne l'entend pas ainsi. Elle veut nous sauver. Mais comment ? Elle ne peut pas descendre elle-même du haut du ciel en chair et en os, ni se mettre, flamberge au vent, montée sur un cheval entre La Hire et Xaintrailles, à la tête de nos troupes, pour bouter l'Anglais hors de France. Que fait-elle ? Elle se choisit une remplaçante. Elle se substitue une libératrice ; elle la prend parmi les filles de France, dans un village ignoré, comme autrefois Dieu avait été la chercher elle-même dans l'humilité de Nazareth. Elle en fait une image aussi ressemblante que possible d'elle-même. Examinons quelques-unes de leurs similitudes.

## La prophétie.

Première ressemblance. Marie et Jeanne ont été prophétisées toutes les deux. Le genre humain ayant été perdu par une femme, Dieu annonça qu'il serait sauvé par une autre femme, et qu'une fille d'Ève écraserait la tête du serpent.

Or, au xv^e siècle, une prophétie semblable circulait par nos campagnes, murmurée par le pauvre peuple comme une espérance au milieu de ses maux. On l'attribuait à l'enchanteur Merlin, mais il est probable qu'elle venait de plus haut que lui. Elle disait que la France perdue par une femme serait sauvée par une autre. Et c'est ce qui arriva. L'Histoire connaît ces deux femmes ; elle met sur le front de l'une le nom exécré d'Ysabeau de Bavière, qui livra la France aux Anglais par le traité de Troyes, et sur le front de l'autre le nom radieux de Jeanne d'Arc.

Celle-ci connaissait la prophétie ; elle en avait été frappée ; elle en parla à plusieurs personnes entre autres à son oncle Durand Laxart et à Catherine Le Royer, qui en rendirent témoignage. Elle disait hardiment qu'elle était la femme promise et qu'il n'y avait de salut que par elle.

Ainsi, vous le voyez, non seulement Jeanne a été prophétisée comme Marie, mais, dans cette prophétie elle-même, elle a été opposée comme Marie à une femme de malheur dont elle devait

réparer la faute. Et c'est un beau parallélisme qui campe Jeanne en face d'Ysabeau comme Marie en face d'Ève et qui les réunit toutes deux sous le même nimbe des réparatrices.

Mais si elles ont prophétisé toutes les deux, toutes les deux ont été des prophétesses. Marie a vu l'avenir s'entr'ouvrir devant elle, plein d'auréoles et de beatitudes : elle a entendu les chants lointains des générations qui devaient l'appeler bienheureuse ! Elle a chanté sa grande prophétie dans le *Magnificat*.

Or, Jeanne aussi a vu se dérouler devant elle un coin de l'avenir : elle a vu sa patrie délivrée de l'Anglais ; elle a prédit la reprise de Paris au bout de six ans. Les Français, les Anglais, les étrangers étaient si frappés de ses prédictions qu'ils voyaient en elle une prophétesse. Le clerc de Spire lui consacrait une chronique sous ce titre : *De Sybilla Francica ;* la Sybille ou la Prophétesse de France. Ce même nom de Sybille avait été donné par les saints Pères à Marie.

Chante donc, ton *Magnificat*, ô Jeanne ; parce que tu as été humble, le Seigneur t'a exaltée, et toutes les générations de France t'appelleront bienheureuse ! Tu n'as pas prédit ta propre gloire, mais tu as prédit la grandeur de ton peuple. As-tu prévu qu'il resterait fidèle à Dieu, qu'il serait jusqu'à la fin des temps le soldat du Christ ? Oh ! oui, n'est-ce pas, sans quoi tu ne l'aurais pas

sauvé; tu n'aurais pas aimé l'Apostat de l'avenir : chante-nous donc la douce prophétie qui berçait ton âme, une France toujours chrétienne, toujours aimée du ciel et respectée de la terre.

## La Virginité

Voici une autre similitude. Marie est vierge; elle est la Vierge par excellence; elle l'est tellement que ce nom ainsi isolé ne désigne qu'elle dans tous les esprits, même les plus mécréants. Quand je vous dis simplement : « la Vierge », à qui pensez-vous? Vous ne pensez ni à sainte Agnès qui fut vierge, ni à sainte Agathe qui fut vierge, ni à sainte Cécile qui fut vierge, ni à aucune des aimables saintes dont les blanches palmes ondulent au ciel dans le cortège de l'Agneau : mais vous revoyez immédiatement en esprit un des types immortalisés par le pinceau d'un Fra Angelico, d'un Raphaël ou d'un Murillo, ou, mieux encore peut-être, celle qui apparut à la petite Bernadette de Lourdes avec sa robe blanche, sa ceinture bleue, des roses d'or sur ses pieds, ses mains jointes, son regard idéalement levé vers le ciel, et qui disait à l'enfant : « Je suis l'Immaculée-Conception.

Or, Jeanne participe à ce privillège de Marie. Elle est pucelle et vous savez que ce nom est synonyme de vierge. Elle est la Pucelle par excellence. Elle l'est tellement que ce mot a en quel-

que sorte pénétré son nom et lui appartient comme un monopole. Quand je dis « la Pucelle », vous ne pensez à aucune des saintes qui furent vierges ou pucelles ; mais vous voyez aussitôt la vision charmante qu'eut un jour la cour de Chinon, lorsqu'une jeune fille, s'inclinant gracieusement devant le roi, lui dit : « J'ai nom Jeanne la Pucelle ». Ce nom lui seyait si bien que les Anglais eux-mêmes le lui donnaient, que Voltaire, irrité de ne pouvoir le lui arracher, chercha à le traîner dans la boue, où il ne réussit qu'à s'embourber lui-même.

Ces deux noms, la Vierge et la Pucelle, qui désignent respectivement Marie et Jeanne, les distinguent très suffisamment, mais les rapprochent plus encore. La virginité de la mère se reflète dans celle de la fille, comme un beau ciel dans un beau lac.

Oh ! que Jeanne a bien mérité cette glorieuse appropriation du nom de Pucelle ! Elle est pure comme les anges qui lui apparaissent, et ses contemporains l'appellent parfois l'*Angélique*. Et vraiment tout en elle est angélique : angélique son visage, angélique son regard, angélique son sourire, angélique sa voix, angélique sa conversation, angélique son âme. Les pensées mauvaises s'enfuient de l'esprit de ceux qui l'approchent comme les oiseaux des ténèbres s'enfuient devant la lumière. Ses compagnons d'armes, ceux qu'on

appelle les brigands d'Armagnac, rudes soudards vieillis dans la licence des camps, deviennent soudain respectueux et pudiques comme des enfants devant cette enfant dont la chair ne leur semble pas tirée du même limon que leur chair.

Parfois on éprouve en la voyant cette crainte religieuse qu'inspire une apparition surnaturelle. Comme les habitants de Troyes n'osent l'approcher, elle leur dit avec un fin sourire : « Ne craignez pas, bonnes gens, je ne m'envolerai pas. » Les bonnes gens de Troyes n'en sont pas bien sûrs : elle leur semble un ange, et n'est-ce pas le propre des anges d'avoir des ailes et de pouvoir s'envoler ?

A coup sûr, un ange ne peut vivre dans une atmosphère viciée, et c'est pourquoi, si l'ange de l'armée royale ne s'envole pas de son camp, il en chasse du moins les miasmes du vice qui pourraient l'empoisonner. Jeanne ne peut tolérer les femmes légères qui viennent corrompre ses soldats ; elle les boute dehors à coups de plat d'épée. Elle veut que ses compagnons soient chastes pour attirer la victoire qui, elle aussi, a des ailes, et n'aime pas les traîner dans la fange.

O jeunesse chrétienne, toi qui aimes Jeanne d'Arc et qui rêves de renouveler ses exploits pour la religion et la patrie, n'oublie pas que la chasteté est l'armure, plus sûre que les casques et les cuirasses, qui la protégea dans les batailles de la vie.

Les âmes de boue sont indignes de combattre sous sa bannière ; il lui faut, pour sauver de nouveau la France, ces âmes de beauté et de clarté, cette forte génération chantée par l'Esprit-Saint : *O quam pulchra est casta generatio cum claritate !*

## Les Mystères

Voici de nouvelles ressemblances entre la Vierge et la Pucelle. L'Église célèbre en Marie trois mystères d'une grâce et d'une fraîcheur incomparables qui ont souvent exercé le pinceau des artistes chrétiens, la Présentation, l'Annonciation et la Visitation. Or, on retrouve ces trois mystères dans la vie de Jeanne d'Arc. Un peintre du XVe siècle aurait été tenté de rapprocher les uns et les autres : ce sont en effet comme trois charmants diptyques où les douces figures de Marie et de Jeanne s'enlèvent sur le fond d'or du miracle dans un semis de lis et de roses.

Voici le premier diptyque. Toute petite, la fille de sainte Anne gravit les degrés du Temple de Jérusalem ; elle se présente à Dieu et lui offre sa vie et sa virginité : elle renonce à la brillante perspective qu'ouvrait aux femmes d'Israël de la lignée de David la possibilité de devenir la mère du Messie. De même Jeanne, dès sa prime enfance, aime à fréquenter la maison de Dieu : dès qu'elle connaît les desseins du ciel sur son âme,

elle fait le vœu de chasteté perpétuelle, et elle revient souvent au pied de l'autel de Marie, à Domremy, à la chapelle de Bermond et dans d'autres églises, renouveler ses serments et sa présentation.

Dans le second diptyque, la ressemblance est encore plus frappante. Avec quel amour le Beato de Fiesole y aurait peint ses anges aux longues ailes et fondu sur leurs robes l'or, la pourpre et le bleu du ciel ! Ici c'est saint Gabriel qui propose à Marie de contribuer à la rédemption de l'humanité en devenant la mère du Sauveur. Là c'est saint Michel qui demande à Jeanne de travailler au salut de la France en prenant les armes. La Pucelle hésite quelque temps, mais dès qu'elle a reconnu que ce bel ange vient bien de la part du bon Dieu, elle s'incline comme la Vierge en disant : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ! » L'annonciation de Jeanne est le digne pendant et presque la réplique de l'Annonciation de Marie.

Le troisième tableau est moins connu, du moins en ce qui regarde la Pucelle. On connaît la scène du *Magnificat*, Marie saluant sa cousine Elisabeth. Mais la Visitation de Jeanne d'Arc est souvent passée sous silence. Elle est remarquable cependant. Quand la généreuse enfant entreprend son second voyage à Vaucouleurs, d'où elle doit partir pour la France, elle donne pour raison à ses pa-

rents son désir d'aller visiter et assister à Burey sa cousine, la femme de Durand Laxart, qui va devenir mère. Coïncidence curieuse et touchante, n'est-il pas vrai ? Le même dévouement, la même charité marque les premiers pas de Marie dans l'œuvre de la rédemption du monde et les premiers pas de Jeanne dans l'œuvre de la rédemption de la France.

Elisabeth disait à sa cousine : « *Beata quæ credidisti,* tu es bienheureuse d'avoir cru, » En effet, que serait aujourd'hui Marie si elle avait repoussé l'invitation de l'Ange ! Et que serait l'humanité sans le *fiat* que Gabriel remporta au ciel ! Et ici plus qu'ailleurs la ressemblance est éblouissante entre les deux vierges. Après Marie, à qui peut-on dire avec plus de raison qu'à Jeanne : « Tu es bienheureuse d'avoir cru ! » Que serais-tu, pauvre fille de village, si, au lieu d'écouter les anges, tu avais été danser avec tes compagnes autour de l'arbre des fées ? Que serais-tu aujourd'hui ? Mais que serait devenue ta patrie ? Ton *fiat* l'a sauvée. Sois donc bénie, après la Vierge Marie, entre toutes les femmes dont le nom est vénéré au doux pays de France.

## Les Sanctuaires

La Vierge d'Israël aime à prier au temple de Jérusalem. Enfant, nous venons de le voir, elle y

consacre à Dieu sa virginité. Jeune mère, elle y offre son Fils au Père éternel. Chaque année, pieuse pèlerine, elle revient y renouveler l'offrande de son âme et de son enfant.

Ici encore la Vierge lorraine rappelle sa Mère. Elle aime les temples du Seigneur, mais ceux-là surtout où l'on vénère Marie d'un culte spécial. Encore toute petite, c'est son bonheur d'aller à Notre-Dame de Bermond, une de ces rustiques chapelles où l'âme du pauvre peuple aime à pleurer et à sourire, à s'emplir d'idéal et de vertu. Elle va porter des fleurs, faire brûler des cierges, chanter et surtout prier, oh ! prier de toute son âme. Marie l'écoute, lui parle même sans doute tout bas, lui apprend à bien aimer Dieu et à bien aimer la France, se fait sa maîtresse à l'école du patriotisme, lui enseigne qu'une Française qui ne sait pas se dévouer pour son pays n'est pas une Française. Et elle nous prépare ainsi notre libératrice. Ah ! la bonne Dame de Bermond, la douce Reine au trône rustique, elle a bien mérité de la France !

Jeanne aime ainsi à invoquer Marie dans toutes les chapelles qui lui sont consacrées. Infatigable pèlerine, elle va souvent à l'Hermitage Sainte-Marie du Bois-Chenu. Bientôt on la verra à genoux devant Notre-Dame de Sous-Terre, à Vaucouleurs, plus tard devant Notre-Dame des Miracles, à Orléans, et devant les autres autels de

la Vierge dans toutes les villes où la conduira le brillant hasard de ses victoires.

Mais il est un pèlerinage entre beaucoup d'autres où elle aurait voulu aller : c'est Notre-Dame du Puy. Elle n'y alla point, mais s'y fit remplacer.

Notre-Dame du Puy était alors et depuis longtemps le sanctuaire national de la France. Son origine remonte à l'aube même de notre histoire.

La tradition rapporte que Marie y apparut dès le premier siècle du christianisme, sur le mont Anis, à saint Georges, apôtre des Vellaves, et lui demanda un temple.

Dès les premiers siècles de la monarchie, le Puy est fréquenté et célèbre. Charlemagne lui fait des donations. Chose singulière, parmi les fiefs que possède au loin Notre-Dame du Puy, on compte le château et le bourg de Lourdes, comme si Marie avait voulu prendre dès lors possession de sa chère ville pyrénéenne et relier ainsi par un fil mystérieux les deux sanctuaires où elle s'est le plus magnifiquement affirmée comme Notre-Dame de France.

Le Puy était en effet le Lourdes du moyen âge. Les pèlerins s'y rendaient par millions. On y a vu ce qu'on n'a pas vu à Lourdes, sept papes s'agenouiller devant l'autel de Marie. C'est là, dit-on, que fut composé et chanté pour la première fois le *Salve Regina,* la pure et douce autienne qui salue en Marie notre reine et notre espérance,

œuvre du Légat du pape, l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil.

Au XVe siècle, le célèbre sanctuaire est regardé comme le palladium de la patrie. Un historien rationaliste, Siméon Luce, a écrit : « *Dans la croyance populaire, il y avait alors deux personnages surnaturels en qui s'incarnait la protection d'en haut : ces deux personnages étaient l'Archange du Mont Saint-Michel et la Vierge du Puy.* »

Tous les yeux, tous les cœurs étaient tournés vers eux : la prière de tout un peuple montait vers leur trône, leur demandant le miracle de la résurrection.

Or, un grand jubilé devait s'ouvrir au Puy le 25 mars 1429 et durer jusqu'au 3 avril. On peut dire que la France entière s'y pressa pendant ces dix jours. Jeanne ne put y aller, parce qu'elle était alors retenue à Poitiers devant la commission des docteurs. Mais elle s'y fit remplacer par l'âme qui lui était la plus chère.

C'est, en effet, vraisemblablement à sa requête que sa mère Isabelle Romée s'y rendit. Jean de Metz, Bertrand de Poulengy et les autres hommes d'armes qui avaient accompagné la Pucelle de Vaucouleurs à Chinon, y allèrent aussi, sans doute sur son désir, à coup sûr porteurs de ses vœux et de ses hommages pour Notre-Dame.

Avec quelle ferveur la pauvre paysanne lorraine dut recommander à Marie sa Jeanne, sa chère pe-

tite fille, partie pour la grande guerre, c'est-à-dire pour la plus folle ou la plus divine des aventures ! Avec quelle confiance, quel amour, elle dut joindre sa voix aux voix mâles des chevaliers et des hommes de guerre, à la voix suppliante de toute la France chantant à Marie le *Salve Regina*: Salut, ô reine, mère de miséricorde, notre vie, notre douceur et notre espérance, salut ! C'est vers vous que nous crions, que nous soupirons, gémissants et pleurants dans cette vallée de larmes !

La vallée de larmes, hélas ! c'était la France, et elle était aussi une vallée de sang ! Mais Marie écouta son peuple. Nul doute que le salut ne soit venu d'elle. C'est, en effet, pendant que le pèlerinage battait son plein que les docteurs de Poitiers approuvèrent officiellement la mission de Jeanne et remirent en ses mains l'épée de la France. C'est aussi de ce sanctuaire que Marie envoya à Jeanne son chapelain, le bon moine Augustin, frère Pâquerel, qui devait lui dire la messe chaque matin et si souvent déposer sur ses lèvres la divine hostie. L'heureux prêtre !

## Les deux Guerrières

Voilà maintenant la Pucelle l'épée à la main. Ici la ressemblance avec Marie semble fléchir. C'est vrai aux yeux de la chair, c'est faux aux yeux de l'esprit.

La mère de Jésus n'a jamais versé le sang. Mais Jeanne non plus. Jeanne ne combat qu'avec sa bannière, et son épée n'est entre ses mains qu'un éclair qui guide ses soldats.

Mais si la mère de Jésus n'a pas manié le glaive, elle a été guerrière cependant.

Elle a été guerrière sur le champ de bataille du Calvaire, où, avec le divin athlète, son Fils, elle a terrassé l'ennemi du genre humain sous l'étendard de la croix.

Elle a été guerrière sur les champs de bataille de la foi, où suivant le mot de l'Église, elle a écrasé toutes les hérésies.

Elle a été guerrière sur les champs de bataille historiques, où s'est décidé le sort de la chrétienté, à Muret, à Tolosa, à Lépante et à Vienne.

Elle a été tellement guerrière que l'Église lui chante : « Vous êtes terrible comme une armée rangée en bataille ! *Terribilis ut castrorum acies ordinata !* » et lui donne le beau titre de Notre-Dame des armées.

Mais on peut bien dire aussi qu'elle a combattu avec Jeanne d'Arc et pris part à toutes ses victoires.

Je la vois, en effet, la Vierge guerrière, sur le grand étendard où la Pucelle a fait inscrire le nom de Marie à côté de celui de Jésus ; *Jhesus-Maria*.

Je la vois sur la petite bannière carrée que

Jeanne fait porter par les prêtres aumôniers de son armée, et où elle a représenté Marie au pied de la croix.

Je la vois sur le pennon triangulaire où Jeanne a fait peindre l'ange Gabriel aux pieds de Marie.

Je la vois en tête des lettres que la Pucelle écrit aux Anglais, au duc de Bourgogne, aux habitants de Troyes, aux Hussites, à d'autres encore, et qu'elle commence par la devise de son étendard : *Jhesus-Maria !*

Je la vois enfin sur cet anneau d'or qu'elle regarde complaisamment, qu'elle baise comme un talisman à l'heure du danger et où elle a fait graver les deux mots chéris, bien plus profondément gravés dans son cœur : *Jhesus-Maria !*

Je la vois partout où est Jeanne, étendant son aile maternelle sur la tête de son enfant et veillant sur elle dans la bataille. Elle est à Orléans, elle est à Jargeau, elle est à Beaugency, elle est à Patay. C'est bien elle qui combat avec la Libératrice de la terre et qui lui donne la victoire.

Elle a donc bien réalisé son dessein, la Reine de France. Grâce à elle et à sa douce messagère, l'étranger ne règnera pas sur nous ; il ne nous imposera ni sa loi ni sa langue ; il ne nous entraînera pas, au XVIe siècle, dans l'orbite de son hérésie, et la France restera le royaume de Marie.

Il en sera toujours ainsi, n'est-ce pas, ô chères libératrices ! Le danger est aujourd'hui aussi pres-

sant que jadis ; ce n'est pas une hérésie particulière qui nous menace, c'est l'apostasie universelle. Sortez donc de vos sanctuaires, ô vaillantes, ô terribles, élancez-vous toutes deux dans les mêlées où la vérité faiblit, où la justice agonise, où le sang de l'âme coule par les blessures du doute et du péché. Entraînez à votre suite tous les bons Français qui sont fiers de leur illustre mère et de leur illustre sœur, et menez-les comme leurs pères à la victoire.

## Les deux Martyres

Mais que parlons-nous ici de victoire ? N'est-ce pas dans la défaite la plus lamentable que s'effondra la fortune de Jeanne ?

C'est vrai aux yeux du monde ; ce fut la défaite, puisque ce fut la prison et le supplice, et l'on est tenté de se demander pourquoi. Pourquoi Marie qui a sauvé les autres n'a-t-elle pas sauvé Jeanne du bûcher de Rouen ?

Je vous répondrai : « Pourquoi Marie ne s'est-elle pas sauvée elle-même des angoisses du Calvaire ? » Comprenons donc une bonne fois que la souffrance est le sceau de toutes les rédemptions, le secret de toutes les fécondités. Le martyre devait donner à la Pucelle une dernière ressemblance avec la Reine des martyres et, par conséquent, agrandir et perpétuer sa mission.

Si Jeanne avait passé ses dernières années dans la tranquillité et les honneurs, belle châtelaine du xv^e siècle, le front surmonté d'un long hennin aux dentelles retombantes et une robe à traîne portée par un gentil page de velours, elle ne serait pas notre Jeanne si pure et si touchante, celle que nous aimons pour ses douleurs, et qui nous apparaît aujourd'hui plus glorieuse sur son Calvaire de Rouen que sur son Thabor d'Orléans. Elle n'aurait pas acquis ces mérites et cette sainteté qui l'ont fait monter sur le trône du ciel et sur les autels de la terre, d'où elle va pouvoir nous bénir et nous sauver. C'est donc pour rendre, et notre salut plus complet, et sa gloire plus grande, que Jésus et Marie ont invité Jeanne à les suivre dans leur Passion. C'est pour nous qu'elle est abreuvée d'outrages comme le Christ, condamnée par un nouveau et aussi infâme Sanhédrin, c'est pour nous qu'elle monte sur sa croix de feu et qu'elle expire en appelant Jésus ; mais c'est aussi pour elle-même, car, par ce portique de flammes, elle entre dans la gloire du ciel.

Grande leçon, mes Frères, pour les sauveurs de nos jours ! Singuliers sauveurs qui ne pensent qu'à leur tranquillité ou à leur gloriole ! Il y a ici-bas de ces vies qui auraient pu monter dans une apothéose terrestre et qui ont été brisées en un jour par un acte de courage et de conscience. Ces vies sacrifiées et condamnées au bûcher sont plus

belles que les carrières confites dans la richesse, les honneurs et les adulations de la foule. Qui veut le salut de son peuple doit être sa victime. Qui veut la victoire doit aimer la bataille et les coups. Qui veut l'alleluia doit aimer la Passion. Sachons donc nous dévouer et nous sacrifier, si nous voulons être de la race des sauveurs, compagnons de Jeanne et enfants de Notre-Dame !

Le sacrifice devait donner à Marie et à Jeanne une autre auréole encore. C'est par ses douleurs au Calvaire que la mère de Jésus est devenue la mère du genre humain. Ne peut-on dire que, par ses douleurs, Jeanne est devenue, elle aussi, dans un sens mystique mais non imaginaire, la mère du peuple dont elle a sauvé l'indépendance et la vie ?

Ne semble-t-elle pas avoir eu conscience de cette maternité idéale, quand elle dit en pleurant aux habitants de Compiègne : « Mes chers petits enfants, je pleure, car bientôt je ne pourrai plus servir le noble royaume de France. »

Mes chers petits enfants ! Mot suave et charmant sur les lèvres d'une jeune fille de dix-huit ans ! Admirable fécondité de la vertu qui donne à des vierges comme Claire d'Assise et Thérèse de Jésus une postérité d'âmes infinie, et à Jeanne une nation pour fille !

Est-ce que Débora, dans le sublime cantique qui porte son nom, n'est pas appelée *Mater in*

*Israel,* la mère d'Israël, uniquement parce qu'elle a contribué, par ses conseils, à la défaite de Sisara et au salut de son peuple ? Quel cantique sera digne de toi, ô Jeanne, ô glorieuse Débora de la France ! Tu es plus grande que la prophétesse de Rama et de Béthel, qui n'a fait que seconder le vainqueur. Toi, tu remportes des victoires qui sont bien tes victoires ; tu nous enfantes à la gloire par des douleurs qui sont bien tes douleurs. Bienheureuse es-tu, ô Pucelle, et bienheureuse, toi aussi, ô ma patrie, de pouvoir t'abriter sous l'aile charmante de cette maternelle et virginale libératrice !

## Les deux patronnes de la France

Mais, maintenant que Jeanne est dans le Ciel auprès de Marie, est-ce que les belles ressemblances qui les ont unies sur la terre ne vont pas s'effacer ? Loin de là ! Elles semblent au contraire briller d'un plus vif éclat. Mais je n'en veux signaler qu'une qui nous intéresse plus particulièrement : c'est leur amour pour notre pays.

Marie, je vous l'ai dit, est la reine de France. Voilà des siècles qu'à son nom tout genou fléchit, tout front s'incline et tout cœur bat d'amour parmi les vrais enfants de la France. Mais je ne crois pas énoncer un paradoxe en disant que Jeanne, elle aussi, mérite ce titre.

Le jour où elle demanda à Charles VII de lui donner sa couronne et où le roi la lui céda par un acte officiel, la libératrice fut bien, suivant l'expression du chroniqueur qui nous raconte le fait, donataire du royaume de France et par conséquent reine de France. Il est vrai qu'elle offrit immédiatement cette couronne au Christ, et puis, au nom du Christ, la rendit à Charles ; mais si ce règne ne dura qu'un instant, un de ces instants-éclairs qui ne laissent pas de traces au ciel de l'histoire, il n'en est pas moins réel au regard du droit, et notre cœur peut inscrire cette fille du peuple sur la liste des reines de France, à côté des Clotilde et des Radegonde.

Or, ces deux royautés, celle de Marie et celle de Jeanne, s'exercent par des bienfaits.

On trouve dans les sanctuaires de la Vierge les monuments de la reconnaissance de nos pères. Que de fois elle les délivra de la peste, de la guerre, de l'invasion et d'autres fléaux ! En 1628, Louis XIII pose la première pierre de Notre-Dame-des-Victoires pour remercier Marie d'avoir rendu la paix à ses États par la prise de la Rochelle ; en 1638, il lui consacre son Royaume et fait de l'Assomption une fête nationale pour la remercier de lui avoir donné un fils et d'avoir délivré le pays des troubles et des guerres qui le désolaient.

Aujourd'hui encore, malgré nos fautes, Marie

ne nous retire ni son amour ni sa protection. La preuve, c'est que, toutes les fois, ou à peu près, qu'elle est venue visiter la terre depuis un siècle, c'est sur notre sol qu'elle a posé son pied. Un jour on la voit à la Salette, le lendemain à Lourdes, un peu plus tard à Pontmain, où elle annonce la fin de la guerre, puis à Pellevoisin, où elle nous recommande la dévotion au Sacré-Cœur.

On raconte qu'un Français, faisant le pèlerinage de Lorette, dit à l'un des chapelains de ce sanctuaire : « Vous êtes bien heureux, vous autres Italiens, d'avoir la maison de la Sainte-Vierge ! » L'Italien, faisant la moue, répondit : « C'est vrai. Nous avons sa maison. Mais elle n'y est jamais. Elle est toujours chez vous ! » Cela prouve sans doute, mes bien chers frères, que quand elle est chez nous, elle est chez elle.

Eh oui ! c'est bien là ce qu'elle veut nous faire entendre. Elle semble nous dire par ces apparitions répétées : « Cette terre de France où j'aime à descendre, je l'ai adoptée, elle m'appartient ; c'est ma terre à moi, c'est mon douaire. Elle ne sera jamais ni à l'hérésie ni à l'athéisme : elle sera toujours le royaume de Jésus, parce qu'elle sera toujours le royaume de Marie ! »

Or, Jeanne d'Arc elle aussi revient aujourd'hui, comme la Sainte-Vierge, pour nous visiter et nous sauver. Et il me semble, mes bien chers frères,

qu'elle passe toute cette année parmi nous, qu'elle se mêle aux foules qui l'acclament, qu'elle parcourt nos rues pavoisées en son honneur, qu'elle unit sa voix à nos *magnificat* et répète avec une indicible émotion : Toutes les générations m'appelleront bienheureuse.

Mais ne sentons-nous pas que, si elle revient ainsi sur sa terre de France, c'est moins pour elle que pour nous, c'est pour nous sauver de nouveau, de concert avec la Vierge Marie ? Qu'elles soient donc les bienvenues, nos chères libératrices, et qu'elles trouvent en nous de dignes compagnons d'armes, heureux d'imiter leurs vertus et de lutter sous leurs glorieuses bannières !

Ainsi soit-il.

---

# Jeanne d'Arc
# et Notre-Dame de Lourdes

---

*Madame de La Rochefoucauld, duchesse d'Estissac, érigea en 1875, dans sa belle terre de Combreux (Loiret), une grotte de Lourdes qui attire chaque année, le second dimanche d'octobre, plusieurs milliers de pèlerins.*

*En 1909, M. le duc d'Estissac, fils de la fondatrice de ce pèlerinage, fit placer la belle statue de Jeanne d'Arc, de Charles Desvergnes, en haut de la vaste pelouse qui s'étend devant son château, et il profita de la fête annuelle pour la faire bénir. Le 10 octobre fut donc cette année à la fois la fête de Jeanne d'Arc et de Notre-Dame de Lourdes.*

*L'après-midi, dans le bois où est érigée la grotte de Lourdes, l'abbé Coubé prononça devant Mgr Touchet et les nombreux pèlerins une allocution sur le double sujet de la solennité. L'idée de la première partie fut empruntée au panégyrique précédent; l'idée de la seconde au sermon*

*ci-dessous sur Jeanne d'Arc et Bernadette. Nous n'en donnons donc ici que l'exorde.*

*Après la cérémonie aux pieds de la Vierge, Mgr l'évêque d'Orléans procéda à la bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc et prononça un superbe discours où il unit, à son tour, la gloire de la Vierge et de la Pucelle.*

*Voici l'exorde de l'allocution prononcée à la grotte :*

*Sicut mater, ita et filia ejus.*
Telle mère, telle fille.
(*Ezéchiel*, ch. XVI, v. 44.)

MONSEIGNEUR,

MES FRÈRES,

C'est une heureuse pensée qui réunit aujourd'hui dans une même solennité Notre-Dame de Lourdes et Jeanne d'Arc, la reine et la libératrice de la France.

Notre-Dame de Lourdes! Grâce à la générosité d'une famille non moins illustre par sa foi que par sa noblesse, aussi chrétienne par ses représentants actuels que par ses ancêtres et par les saints évêques de son nom qui ont versé leur sang pour la religion en 93, Notre-Dame de Lourdes est honorée en ce lieu comme au pied des Pyrénées. La grotte de Combreux est la réplique modeste et charmante de la grotte de Massabielle. Et, ici comme là-bas, Marie se plaît, ainsi que l'attestent

ces nombreux ex-voto, à exaucer ses enfants qui viennent la prier.

Jeanne d'Arc! Elle aussi aura sa statue dans la belle nature qui nous entoure. Au milieu des fleurs, dans le somptueux décor du grand château féodal, elle se dressera svelte, gracieuse, inspirée, les mains jointes avec ferveur, les yeux fixant le ciel dans un regard extatique, comme pour nous dire : « En haut les cœurs et en avant! Pour Dieu et pour la France! » Et l'écho des cantiques, entonnés sous ce bois, aux pieds de la Vierge, ira mourir là-bas sur la pelouse, aux pieds de la Pucelle, les associant toutes deux dans la même béatitude : *beatam me dicent omnes generationes.*

Cette communauté de béatitude suppose entre Marie et Jeanne une communauté de vertus. Et, en effet, les profondes harmonies qui éclatent dans la vie de Marie résonnent en un mode plus humble à travers la vie de Jeanne. Telle mère, telle fille, disait Ezéchiel. Voyons donc ensemble quelques-unes des similitudes qui rapprochent la mère et la fille.

Monseigneur,

C'est pour moi une joie profonde, mais qui serait mêlée de quelque confusion, si je ne connaissais votre exquise bonté, d'avoir à parler de Notre-Dame de Lourdes et de Jeanne d'Arc devant le grand

évêque qui a si dignement célébré l'une et l'autre, devant l'homme qui a le plus contribué, après le Souverain Pontife, à honorer la Pucelle. Si Jeanne d'Arc nous appartient à tous, on peut dire qu'elle est vôtre à un titre spécial. Ses fêtes sont vos fêtes : vous les avez si bien organisées ! Sa gloire est votre gloire : vous l'avez si éloquemment chantée ! Je vais plus loin, sa béatification est en quelque sorte la vôtre : vous l'avez si brillamment enlevée à la pointe de votre plume et de votre parole ! Aussi toutes les générations de France vous appelleront bienheureux pour avoir si magnifiquement acquitté la dette de la Patrie envers la Vierge d'Orléans.

---

# Jeanne d'Arc et Saint Michel[1]

Messeigneurs (2),

Mes Frères,

Le prophète Élie s'était réfugié à Dothaïm, lorsqu'une armée syrienne vint, pendant la nuit, mettre le siège devant cette ville. Son serviteur se lamentait en criant : « Qu'allons-nous devenir ? » Mais l'homme de Dieu lui dit : « Ne crains rien. » Et il ajouta : « Seigneur, faites qu'il voie ! » Aussitôt, le serviteur vit, sur les montagnes environnantes, des cavaliers de feu, montés sur des chars de feu, revêtus d'armures de feu qui étincelaient au soleil levant et prêts à défendre la cité.

Cette scène est un brillant symbole de notre histoire. Bien souvent, quand l'Église ou la France chrétienne est attaquée pas ses ennemis, nous

(1) Panégyrique prononcé sur l'esplanade du Mont Saint-Michel, le 13 mai 1909, pour le douzième centenaire de l'apparition de l'Archange et de la fondation de son sanctuaire.

(1) Leurs Grandeurs Mgr Fuzet, archevêque de Rouen ; Mgr Guérard, évêque de Coutances ; Mgr Bardel, évêque de Séez ; Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux ; Mgr Legoux, protonaire apostolique.

tremblons comme le serviteur d'Élie. Mais, si nous avions une foi plus vive, nous verrions avec les yeux de l'âme les cavaliers de feu, les anges commandés par saint Michel, planer au-dessus de nos têtes, prêts à défendre la sainte Église.

Cavalier de feu, saint Michel lutte dans le ciel, à l'aurore de la création, contre Lucifer. Cavalier de feu, il défend le peuple d'Israël, il défend l'Église, il défend la France dont il est l'ange gardien. Cavalier de feu, il veille sur cette sainte montagne, dont il a fait son fief et son sanctuaire. Cavalier de feu, il combat avec Jeanne d'Arc, pour la délivrance de notre pays. Cavalier de feu, il semble revenir cette année parmi nous, dans les splendeurs de ces fêtes jubilaires, pour applaudir au triomphe de la nouvelle Bienheureuse et marcher avec elle à de nouveaux combats pour l'honneur de Dieu et le salut de la France.

Il a là, mes Frères, une pensée bien propre à nous réconforter. Voyons donc l'Archange de lumière veillant avec amour sur notre patrie avant, pendant et après l'épopée de Jeanne d'Arc.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN,

Vous êtes le successeur de ce cardinal d'Estouteville, abbé du Mont Saint-Michel, qui a tant contribué, d'une part, à la spendeur de cette basilique, et d'autre part, à la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Héritier de ses généreux sentiments, vous

avez pensé, avec Mgr l'Évêque de Coutances, que la place du primat de Normandie et des évêques de sa province était ici, à cette fête religieuse et patriotique, et vous avez gracieusement accepté de venir la présider. Soyez béni pour l'éclat que votre présence et celle des vénérés prélats qui vous entourent apportent à cette cérémonie.

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE COUTANCES,

Vous êtes le successeur de saint Aubert, qui a tant glorifié saint Michel, en fondant cet illustre sanctuaire ; vous avez hérité de sa piété et de sa dévotion envers l'Archange, dont vous avez splendidement organisé les fêtes jubilaires. Soyez béni pour avoir été ainsi la voix éloquente de la France en l'honneur de saint Michel, comme saint Michel a été jadis et sera toujours la voix du ciel auprès de la France (1).

(1) L'année 1909 était le douzième centenaire de la fondation du sanctuaire du Mont Saint-Michel par saint Aubert, évêque d'Avranches, à qui l'Archange apparut à la fin de l'année 708. La dédicace eut lieu en 709. Il est difficile de ne pas voir une intention providentielle et pleine de promesses pour la France dans la coïncidence non recherchée par l'Église de la béatification de Jeanne d'Arc et des fêtes jubilaires de son angélique conseil. Mgr Guérard, évêque de Coutances, donna le plus grand éclat aux diverses solennités de cet anniversaire, échelonnées de la fin de 1908 à la fin de 1909. L'une des plus importantes devait avoir lieu le 8 mai en la fête de l'Archange : mais, cette date étant celle de la délivrance et des fêtes d'Orléans, Mgr de Coutances décida, pour qu'une cérémonie ne nuisît pas à l'autre, que celle du Mont Saint-Michel aurait lieu le 13 mai. C'est en ce jour, en plein air, en face des flots de l'Océan, devant

I

## Avant Jeanne d'Arc

### *Le soldat de Dieu*

Saint Michel est l'ange des combats. Son nom est un cri de guerre : Mi-ka-el, *Quis ut Deus !* Qui est comme Dieu ! Soldat de Dieu, à l'aurore de la création, il chasse Lucifer révolté du ciel.

De ce premier exploit, il a gardé un tempérament belliqueux, une âme ardente qui frémit au spectacle de l'iniquité. Dès qu'il reconnaît l'Esprit du mal, il fond sur lui et le terrasse. Il est le prince de la chevalerie du ciel, comme il sera un jour le prince de la chevalerie de la terre.

### *L'ange d'Israël*

Il nous apparaît ici-bas tout d'abord comme l'ange gardien du peuple hébreu et de la Synagogue, chargé de garder la foi et les espérances messianiques au cœur d'Israël. D'après les rabbins, comme d'après les docteurs de l'Église, c'est lui qu'il faut voir dans l'ange exterminateur qui anéantit l'armée de Sennachérib ; dans le guerrier vêtu de blanc qui assiste Judas Machabée ; dans le cavalier

quatre des évêques de Normandie et cinq mille personnes répandues sur l'esplanade, les remparts et les rampes du pittoresque ilôt, que fut donné le présent panégyrique.

étincelant qui renverse et foule aux pieds l'impie Héliodore dans le temple.

Mais Israël a prévariqué en reniant le Messie. Jérusalem est assiégée par Titus et va succomber. L'historien juif Josèphe raconte qu'on entendit alors des voix lugubres crier dans le Saint des Saints : « Sortons d'ici ! Sortons d'ici ! » C'étaient, ajoute-t-il mélancoliquement, les anges de notre patrie qui nous quittaient , parce que le Temple allait s'écrouler. Un vieux texte rabbinique assure qu'ils s'envolèrent du côté de l'Occident. Où allaient-ils se poser ?

## *L'ange de l'Église*

En Italie d'abord. Saint Michel avait défendu la Synagogue : il devait défendre l'Église et la Papauté, héritières de la Synagogue déchue.

Au v^e siècle, sous le pontificat de saint Gélase, l'Archange apparaît en Apulie au mont Gargan, et la piété des fidèles lui élève une basilique que la munificence des papes enrichit de dons et de faveurs spirituelles.

Au vi^e siècle, on le trouve à Rome. Tandis qu'une peste sévit dans la ville éternelle, le pape saint Grégoire ordonne une procession pour obtenir la cessation du fléau. Or, pendant cette cérémonie, il voit au haut du môle d'Adrien l'ange saint Michel qui remet son épée au fourreau, preuve que Dieu

a pardonné à son peuple. Le pape lui élève une statue en bronze au-dessus du môle qui s'appelle dès lors le château Saint-Ange.

### *L'ange de la France*

Mais les cavaliers de feu, partis de Jérusalem, devaient aller plus loin que Rome ; ils vinrent en France. Le peuple franc avait été choisi par Dieu pour remplir, dans les temps modernes, le même rôle que la tribu de Juda dans les temps anciens. C'est le pape Grégoire IX qui l'affirme dans une superbe lettre à saint Louis. Il était donc naturel que l'ange de la tribu de Juda devint l'ange de la France. Ayant donné même mission à son ange et à son peuple, Dieu créa entre eux des liens de sympathie mystérieuse, des affinités transcendantes de caractère et de tempérament.

La France est, comme saint Michel, le soldat de Dieu, le bon sergent de Jésus-Christ, le champion de ses droits et de sa royauté sur le monde.

C'est la nation chevaleresque, qui s'indigne devant les triomphes de l'iniquité, et s'écrie en mettant la main à son épée, comme Clovis, au récit de la Passion : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! »

C'est la nation loyale et droiturière, qui déteste les Judas et les Satan, et dont le glaive de feu poursuivra toujours les hérétiques, traîtres et révoltés contre Dieu, l'arien à Vouillé, le sarrasin à

Poitiers, le hugenot à La Rochelle, le janséniste à Port-Royal, pour garder intacte l'hermine de sa foi et de sa fidélité au Christ.

A tous ces traits, saint Michel reconnaît son image : il aime cette âme généreuse et vibrante, qui lui renvoie l'écho de son cri de guerre : *Quis ut Deus !* Aussi a-t-il résolu d'élire son domicile sur la terre de France. Il semble qu'il veuille se faire naturaliser français afin d'être jusqu'à la fin des temps notre cher compatriote, notre illustre concitoyen.

### *Le Mont Saint-Michel*

C'est à saint Aubert, évêque d'Avranches, qu'il demande ses lettres de grande naturalisation. Il lui apparaît en 708 ; il lui déclare qu'il veut avoir un sanctuaire au sommet du mont Tombe.

Le mont Tombe, aujourd'hui si hospitalier, et où le successeur de saint Aubert nous fait un si gracieux accueil, était un rocher sauvage, émergeant des flots, dans une encoignure de la mer, creusée entre la Bretagne et la Normandie. L'Esprit des ténèbres et des tempêtes, sombre naufrageur des âmes et des corps, affreux corsaire de la pauvre humanité, avait été longtemps honoré là par les druides en des sacrifices sanglants. Il inspirait l'effroi aux navigateurs égarés dans ces parages et on l'appelait : *Immensi tremor Oceani,* terreur de l'Océan immense.

Mais, sous la bénédiction de saint Aubert, et devant l'approche de l'Archange, l'Esprit du mal rentre dans l'abîme, comme jadis, au geste de Jésus, il s'était jeté dans la mer sous la forme d'un vil troupeau ; l'année suivante, en 709, dont nous célébrons cette année même le douzième centenaire, un sanctuaire s'élève ici d'un chaos d'algues, de broussailles et de rochers, et le saint évêque d'Avranches en fait la dédicace. Plus tard, la foi de la France devait remplacer cette humble chapelle par une splendide basilique et par la Merveille de l'Occident.

### *La Merveille*

Et elle est toujours debout la Merveille, dans sa robe de granit, profilant sa noble silhouette sur le ciel de Normandie : regardez-la qui étincelle au soleil au-dessus de nos têtes. Elle est toujours debout, depuis des siècles, avec ses murs crénelés, ses tours, ses échauguettes, ses machicoulis et ses fines meurtrières ; avec ses sveltes arceaux, sa forêt d'arcs-boutants, ses clochetons barbelés et son escalier de dentelle ; avec ses piliers formidables, solides comme le roc vif où ils s'enfoncent, et ses colonnes élégantes, qui fusent d'un seul jet vers le flamboiement des verrières ; avec sa flèche hardie, d'où l'Ange, déployant ses ailes d'or, semble toujours prêt à s'envoler pour de nouveaux exploits, en criant à tous les échos : *Quis ut Deus ?*

Baigné là-haut dans la limpidité de l'azur ou plongé dans la fluidité des brumes marines, aux jours ensoleillés de gloire comme aux jours endeuillés de tristesse, sentinelle avancée de la patrie en face de l'ennemi héréditaire, il brandit sa lance, le Cavalier de feu, le Dominateur bravant toutes les tempêtes, et celles qui hurlent à ses pieds et celles qui grondent au loin sur la France. Que de fois il a vu des boulets anglais s'aplatir contre ses murs ou s'enfoncer dans le sable de ses grèves vengeresses ! Que de fois il a vu l'hérésie déferler et se briser comme les flots contre ses assises de granit ! Et il a toujours tenu bon. Il est toujours resté « bon français », comme Dieu lui-même. Il n'a jamais permis qu'un drapeau étranger ou hérétique flottât sur ses donjons à côté de sa virginale bannière bleue et blanche. Catholique et français toujours, c'est le refrain d'un de nos cantiques populaires : ce fut aussi votre devise dans notre pays, ô glorieux Séraphin. Faites qu'elle vibre éternellement dans nos cœurs.

### *Le culte de saint Michel*

A partir du VIIIe siècle, saint Michel voit son culte grandir chez nos pères. Les rois et les peuples rivalisent de zèle à l'honorer.

Charlemagne le fait peindre sur ses étendards, et, appuyé sur un décret du concile de Mayence, fait

célébrer sa fête avec éclat dans tout le royaume.

Les héros de la Chanson de Roland invoquent dans les combats « saint Michel au péril de la mer. »

Les rois de France, depuis Childebert III jusqu'à ses derniers successeurs, font, pour la plupart, le célèbre pèlerinage.

Saint Louis est venu ici plusieurs fois. Combien il dut être ému le saint roi, le plus noble, le plus admirable Fils de la France, le plus semblable à saint Michel ! N'était-il pas, comme il le disait lui-même, le bon Sergent de Jésus-Christ ? N'était-il pas un ange dans l'armure d'un preux ?

Philippe de Valois fait frapper des écus d'or appelés des *angelots*, où saint Michel est représenté le front ceint de la couronne fleurdelisée et la main appuyée sur l'écusson royal : ne dirait-on pas le roi honoraire de la France ?

Le roi Jean est armé chevalier dans un brillant tournoi le jour de la Saint-Michel. Il en est de même d'un grand nombre de hauts barons et de seigneurs. La chevalerie tout entière gravite en quelque sorte autour du Mont angélique, reconnaissant dans le pourfendeur de Satan, dans « le prévôt du roi du ciel », son patron et son idéal.

Duguesclin vient ici, en 1366, faire bénir son épée par l'Archange et il lui confie sa femme, la vaillante Tiphaine Raguenel, « la bonne Fée », qui établit ici son logis, le fameux logis Tiphaine,

pendant que le héros va guerroyer au loin pour la France.

D'innombrables pèlerins sillonnent toutes nos routes pour venir prier sur la sainte montagne. On voit même plusieurs fois, au XIVe siècle, notamment en 1333 et en 1393, des milliers d'enfants de onze à quinze ans quitter Montpellier ou d'autres villes du Midi et traverser toute la France, pour venir chanter une prière angélique dans l'abbaye angélique.

La popularité de saint Michel atteint son apogée au XVe siècle. Ah, c'est que la France n'a jamais eu autant besoin d'un sauveur. Elle court le plus grand péril qui l'ait jamais menacée. Et le péril vient précisément de ces brumes du Nord contre lesquelles se dresse saint Michel. Cet océan qu'il domine a vomi sur nos rivages des monstres pillards et sanguinaires. Ils n'ont pu s'emparer du Mont formidable qu'ils assiègent depuis des années, mais ils se sont répandus sur notre pays et ils le mettent à feu et à sang. Comment saint Michel les a-t-il laissés passer ? Aurait-il par hasard abandonné la France pour se mettre du parti des Anglais ?

Non, mille fois non ! Son peuple ne peut y croire, et il a raison. Il est au contraire persuadé que le salut viendra de l'Archange. Il crie vers Dieu la prière de Judas Machabée : «*Mitte Angelum tuum bonum ante nos.* Seigneur, envoyez-nous votre bon ange ! » Et le bruit se répand par-

tout que le bon ange est descendu du ciel et qu'il est en route pour venir nous sauver.

Les paysans du Poitou l'ont vu à Talmont et en d'autres lieux voler dans les airs, sous la forme d'un cavalier monté sur un cheval blanc et une épée nue à la main. L'évêque de Luçon et des gentilshommes poitevins en apportent la bonne nouvelle à la cour de Charles VII. Personne ne doute de l'intervention prochaine du céleste protecteur : on voit déjà les Anglais fuir devant lui et l'on répète la devise de Charles : *Fugat Angelus Anglos.*

## II

## Au temps de Jeanne d'Arc

### *Saint Michel à Domremy*

Oui, c'est bien saint Michel, qui va nous délivrer par le bras d'une enfant. Il la choisit, la douce libératrice, dans ce Barrois, où il est honoré dans un célèbre monastère qui porte son nom et qui remonte à la même époque que le pèlerinage du mont Tombe : il est le patron de ce duché, il est représenté sur plusieurs monnaies tenant l'écusson de Bar. C'est là qu'il descend, en 1425, vers une humble pastourelle de Domremy.

Jeanne a treize ans. Sur les rives fleuries de la Meuse, dans le tremblement des feuilles du Bois-

Chenu, dans le vent d'ouest, le vent de France, tout chargé du sanglot des batailles, elle entend des voix. C'est saint Michel, accompagné de sainte Catherine et de sainte Marguerite, qui vient lui parler. Il lui propose, au nom du ciel, de délivrer la France, et quand elle y a consenti, quand elle a donné son *fiat* au message de Michel, comme jadis Marie au message de Gabriel, il entreprend l'éducation religieuse et patriotique spéciale dont elle a besoin pour sa grande mission. Jamais plus illustre maître n'enseigna plus illustre élève, depuis les jours où sainte Anne et les séraphins formaient l'âme de Marie.

Saint Michel fait de Jeanne un ange de la terre : il le faut bien pour qu'elle puisse collaborer à l'œuvre de l'ange du ciel.

Ange de pureté ! A l'école de saint Michel elle devient de plus en plus angélique, si bien que sa seule présence purifie les lieux où elle passe et les âmes qui la fréquentent.

Ange de charité ! A l'école de saint Michel, elle a pitié des pauvres et des mendiants, elle a pitié des petits enfants malades, elle a surtout pitié de la grande malade, sa patrie.

Ange de piété ! A l'école de saint Michel, elle aime de plus en plus le bon Dieu et la Vierge ; elle joint avec une ferveur croissante ses mains pures qui porteront un jour l'épée de la France.

Ah ! les mains pures ! les mains douces et compatissantes ! les mains qui prient ! ce sont les mains libératrices, à qui Dieu remet tôt ou tard les étendards victorieux. Ne l'oubliez pas, vous qui aimez la France ! Si vous voulez l'aider comme Jeanne d'Arc, servez Dieu comme Jeanne d'Arc. Soyez de bons chrétiens pour être de bons Français.

*La bannière de Jeanne*

Maintenant que la libératrice est formée, elle part, et son céleste éducateur, qui restera son conseil, part avec elle. Il va agir et combattre par son bras. Il va s'incarner en elle, non par une union hypostatique qui confondrait leurs personnes, mais par une union morale, très douce, très intime, qui permet d'attribuer à l'ange les exploits de la Pucelle. Chacun de ces exploits porte la signature de saint Michel.

A Tours, Jeanne se fait faire une bannière. Saint Michel et saint Gabriel y sont agenouillés devant le Christ ; ils lui offrent la France sous la figure d'un lis. Ah ! le gracieux et éloquent symbole ! C'est bien ainsi que Jeanne et saint Michel veulent et aiment notre patrie. Pour eux, la France est une fleur, la fleur des nations, épanouie la première au soleil de l'Évangile, et arrosée du sang des martyrs ; fleur de pureté et de rêve, qui, sur sa tige svelte et gracile, fuse d'un seul jet vers

le ciel, et dont ni le péché, ni l'erreur, ni l'étranger, horribles insectes, ne doivent souiller de leur bave la blanche corolle. O France, n'oublie jamais que tu dois être immaculée dans ta foi comme dans ton amour, le lis préféré du Christ, digne de lui être offert par la main des anges. A lui ton parfum et ta blancheur ! Alors seulement il te sourira et te donnera la bénédiction de la victoire.

### *La délivrance d'Orléans*

Et voyez, à quelque temps de là, l'étendard de Jeanne et de saint Michel avancer, reculer, onduler au vent de la bataille, à l'assaut des Tourelles. Dès que la hampe a touché les remparts, l'héroïne s'écrie : « Tout est nôtre ! » Eh oui ! tout est nôtre ! nôtre est la bastille ! nôtre la Loire ! nôtre la ville toute entière ! nôtre la victoire !

Et cette victoire, nous la devons à saint Michel, dont Jeanne a été l'instrument. C'est le jour de sa fête, le 8 mai, qu'Orléans a été délivré. Quelle gracieuse et royale attention ! Jadis, en livrant Damiette aux Sarrasins, saint Louis avait dit qu'une ville seule était digne d'être la rançon d'un roi. Saint Michel estime pareillement qu'une ville seule peut être le cadeau d'un ange, et c'est pourquoi,

en cette radieuse journée du 8 mai, il offre Orléans délivré à la France et à Jeanne d'Arc.

C'est donc bien sa signature qui étincelle en traits de feu au bas de cette victoire. Et elle se retrouve partout, sur les pierres des bastions qui s'écroulent, sur les plis des fanions qui claquent au vent de l'honneur, sur le bronze des clochers qui s'ébranlent dans un allégro tumultueux. Oh ! les jolis carillons qu'elles ont sonnés ce soir-là les cloches d'Orléans. Carillon d'amour pour le Christ libérateur, carillon de reconnaissance pour l'ange des combats, carillon de joie et de fierté pour les vainqueurs ! Comme leur caresse harmonieuse a dû tinter durant la nuit aux oreilles du peuple délivré ! Comme elle a dû se prolonger les jours suivants sur les coteaux, au fond des vallées, du seuil des chaumières au sommet des donjons, chantant partout le *Quis ut Deus* de la délivrance ! Mais c'est vous surtout, ô cloches du Mont Saint-Michel, qui avez dû tressaillir dans cette tempête de gloire déchaînée sur la France : et quel dut être l'affolement de vos sœurs les mouettes, tournant autour de vos clochers, quand vous jetiez au loin sur la mer vos sonorités triomphales !

### *Patay et saint Michel*

La signature angélique, je la lis encore sur la plaine de Patay. Et elle n'est pas seulement,

comme toujours, dans l'étendard de la vierge victorieuse, elle est dans la date même de cette grande journée. En effet, le 18 juin, c'est une des fêtes du Mont Saint-Michel, la fête de la translation de saint Aubert, le fondateur du pèlerinage. Coïncidence ! diront les sceptiques, oui, comme celle qui data du 8 mai la délivrance d'Orléans ! Mais comment se fait-il que de pareilles coïncidences s'accumulent si souvent pour les hommes de foi, pour ceux qui prient ? Seigneur Dieu, toutes vos bénédictions sont en effet des coïncidences, mais ce n'est pas le hasard, c'est votre volonté miséricordieuse qui fait ainsi coïncider le pardon avec le repentir, la grâce avec la prière, la victoire avec vos solennités et vos fêtes ! Oh ! donnez-nous encore bien souvent de ces coïncidences consolantes, glorieuses, dont nous avons tant besoin et dont le secret est dans votre Cœur !

### *Jeanne et le Mont Saint-Michel*

D'autres liens mystérieux devaient unir Jeanne d'Arc non seulement à l'Archange, mais à son sanctuaire.

Qui ne voit en effet le mutuel secours que le Mont et la Pucelle se sont prêté ? Jeanne, en défendant Orléans, paralysa et anéantit l'armée anglaise de la Loire qui, sans cela, après avoir pris cette ville, se serait précipitée sur le Mont et

l'aurait emporté. Aussi l'on peut dire que Jeanne a sauvé le Mont Saint-Michel. Et, réciproquement, saint Michel, en résistant sur ce roc, en retenant ici l'armée anglaise de Normandie, l'empêcha de se porter sur Orléans et par suite sauva cette ville. Magnifique échange de services, sublime alliance entre notre ange du ciel et notre ange de la terre.

On peut ajouter que saint Michel forma les compagnons d'armes de la Pucelle. Les plus chers et les plus vaillants d'entre eux avaient visité et défendu la merveille. Le duc d'Alençon l'avait brillamment secourue jusqu'à la bataille de Verneuil, où il avait été fait prisonnier. Dunois, après cette défaite, avait été pendant quelque temps à la tête de la garnison du Mont. Guillaume de Loré, Jean de la Haye et le connétable de Richemont avaient superbement bataillé dans l'Avranchin pour tâcher de dégager le Mont. Combien de fois ces braves chevaliers de Saint-Michel n'ont-ils pas dû parler à Jeanne des splendeurs de l'abbaye angélique ?

Aussi l'on comprend que la Pucelle ait désiré venir ici en pèlerine et en guerrière. Il est prouvé qu'elle avait formé ce projet avec le duc d'Alençon. Celui-ci demanda au roi d'aller avec elle chasser les Anglais qui assiégeaient l'abbaye. Ils en furent empêchés par les jalousies et les calculs mesquins de La Trémouille et de Regnault de Chartres. Pauvre France ! Il sera dit que

toujours les plus beaux projets y seront entravés par de folles passions !

Sans ces divisions, qui furent le tourment de sa vie, Jeanne serait venue ici. Elle aurait gravi ces chemins escarpés ; elle aurait sanctifié de sa présence ce sanctuaire déjà si illustre. Elle serait restée en extase devant la statue de son Conseil. Quel sublime dialogue elle aurait eu avec lui ! Appuyée sur ces remparts, elle aurait rêvé devant cet horizon. Avec quelle émotion, elle aurait fouillé des yeux cette immensité derrière laquelle se cache l'Angleterre ! Hélas ! son âme seule vint, pendant sa vie mortelle, se poser, douce colombe, sur ce roc béni. Mais depuis qu'elle est dans la gloire, combien de fois n'est-elle pas revenue planer ici avec les anges ? Et n'y est-elle pas aujourd'hui avec nous ? Ne sentez-vous pas son invisible présence qui anime ce beau pèlerinage où flotte partout sa bannière avec celle de saint Michel?

### *Jeanne et saint Michel à Rouen*

Elle devait cependant venir en Normandie, la pauvre Jeanne, mais ce n'était pas ici, c'était à Rouen : non en pèlerine, mais en prisonnière, non pour le triomphe que nous lui aurions souhaité, mais pour un triomphe cependant et le plus beau de tous.

Saint Michel avait donné à la France une libératrice sur la terre, il voulait lui préparer une protectrice dans le ciel. Il l'avait conduite à Reims pour le sacre d'un roi, il la mena à Rouen pour son sacre à elle : la souffrance n'est-elle pas l'onction royale des âmes ?

Un ange était descendu du ciel pour fortifier le Christ dans son agonie : *Angelus de cœlo confortans eum.* Jeanne eut aussi un ange consolateur qui descendit dans sa prison, ce fut saint Michel. Jamais il ne l'assista aussi visiblement qu'à ces heures douloureuses où tout manquait à la prisonnière. Il l'éclairait dans ses doutes, il lui suggérait les réponses qu'elle devait faire aux juges. Il relevait son courage en lui montrant la récompense du ciel : Prends tout en gré. lui disait-il, ne te chaille de ton martyre ; tu viendras finalement au royaume du paradis. »

Grâce à lui on vit une frêle enfant, sans défense, ignorante, tenir tête à des savants retors qui cherchaient à la convaincre d'erreurs et de crimes, à des féroces qui voulaient son sang. Grâce à lui, elle déjoue leurs ruses en leurs subtilités, elle les confond par son bon sens, elle les domine de toute la hauteur de son splendide caractère. Si saint Michel avait été dans les fers à sa place, on ne voit pas comment il eût pu répondre avec plus de sagesse et d'autorité.

Lorsqu'approche le moment suprême, l'ange

redouble d'attentions et de charité pour la douce captive, et celle-ci se montre de plus en plus magnanime. Au moment d'expirer elle rend à son ami du ciel un sublime témoignage en s'écriant : « Mes voix ne m'ont pas trompée ! »

Non, ô saint Archange, voix du ciel, vous n'avez pas trompé Jeanne en lui promettant la victoire, toutes les victoires. Car sa mort est la plus belle de celles qu'elle a remportées ici-bas : elle éclipse les gloires d'Orléans, de Patay et de Reims; elle lui ouvre les portes de l'éternité. Prenez donc sa belle âme, emportez-la sur vos ailes d'or vers cette France d'en haut, peuplée de nos aïeux, de nos saints et de nos anges, vers cette béatitude où elle oubliera ses douleurs, mais non pas les nôtres, et d'où elle reviendra un jour pour nous sauver.

## III

## Après Jeanne d'Arc

### *La réhabilitation et saint Michel*

Jeanne d'Arc était couronnée au ciel, elle ne l'était pas sur la terre. Elle portait encore, dans la pensée de ses ennemis et des indifférents, en guise de couronne, la mitre où l'on avait écrit ses prétendus crimes. Il fallait la déchirer la mitre infâme, il fallait la brûler la condamnation calom-

nieuse qui faisait d'elle une misérable et une damnée. Saint Michel devait cette réparation à sa protégée.

Or, bientôt après, il se mettait à l'œuvre; c'est encore sa signature que l'on trouve au bas des enquêtes et de la sentence de réhabilitation. En effet, le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui commença les premières informations en vue de faire éclater l'innocence de Jeanne, était abbé du Mont Saint-Michel. C'était le frère de ce Louis d'Estouteville, qui s'était rendu célèbre par son héroïque défense du Mont contre les Anglais. N'est-il pas permis de penser qu'il agissait là au nom de l'Archange ?

Il voulut que, le jour même où la réhabilitation fut solennellement prononcée par les représentants du Saint-Siège, la ville de Rouen fit une grandiose manifestation en l'honneur de l'héroïne. Une procession générale traversa les rues le 7 juillet 1456 ; elle s'arrêta sur la place du cimetière de Saint-Ouen, où Jeanne avait entendu, le 24 mai, sa sentence de condamnation ; cette sentence fut lacérée et jetée au feu et Jeanne proclamée innocente. Le lendemain, la même cérémonie expiatoire eut lieu sur la place du Vieux-Marché, au lieu même où la Pucelle avait péri dans les flammes.

C'est ainsi que saint Michel restait fidèle à sa chère petite sainte. Après l'avoir introduite au

ciel, il la vengeait sur la terre. Par la main de son abbé, il posait le premier fleuron sur la couronne qui devait un jour étinceler de tant de feux.

### *Jamais anglais !*

Pendant les années qui suivirent le supplice de Rouen, l'Ange gardien de la France continua l'œuvre commencée sous ses auspices. C'est lui qui acheva la délivrance du territoire. Il avait prédit à Jeanne que Paris serait enlevé à l'ennemi avant sept ans, et sept ans n'étaient pas écoulés qu'un des compagnons de Jeanne, un des défenseurs du Mont Saint-Michel, le connétable de Richemont, entrait solennellement, au nom du roi, dans la capitale.

Mais ce fut autour de cette abbaye surtout que la lutte fut vive. Vous avez vu, en franchissant la première porte du Mont, deux lourdes bombardes, « Michelettes » avec leurs boulets de pierre, vénérables trophées pris aux Anglais pendant la guerre de Cent ans. Combien de fois de pareilles bombardes ont vomi de pareils boulets contre les remparts de la cité de saint Michel ! Mais le céleste gardien ne permit jamais à l'ennemi de s'emparer du Palladium de la Patrie.

La France ne manqua pas de lui témoigner sa reconnaissance. Charles VII fit peindre son image sur nos drapeaux avec deux devises tirées des

Livres saints. L'une portait : « Voilà que Michel, l'un des premiers entre les princes, est venu à mon secours » ; l'autre : « Nul ne m'a assisté en tous ces événements si ce n'est Michel, votre prince. » Charles VII voulut aussi fonder un ordre de chevalerie en l'honneur de son bienfaiteur, mais il n'en eut pas le temps. Ce fut son fils, Louis XI, qui institua l'ordre de Saint-Michel, le plus illustre de France. Les armes représentaient l'Ange foulant aux pieds Satan ; on y lisait l'antique devise : *Immensi tremor Oceani*. Et c'est ici, dans cette admirable salle des chevaliers que vous avez tous admirée que furent proclamés les statuts de l'ordre, que se tenaient ses assises annuelles et que les chevaliers recevaient leurs insignes ; c'est dans la basilique qu'ils faisaient leur veillée d'armes.

*Toujours catholique !*

Au siècle suivant, les calvinistes veulent s'emparer de la France. Mais saint Michel ne peut les voir de bon œil. Ce sont des révoltés qui lui rappellent étrangement ceux qu'il a désarçonnés dans le ciel. Eux aussi, ils s'écrient comme Lucifer : *Nom serviam,* je n'obéirai pas. Les mauvais anges ne furent-ils pas les premiers protestants ? N'ont-ils pas protesté contre l'autorité de l'Homme-Dieu, comme les huguenots devaient protester contre l'autorité de l'Église ?

Comme les Anglais, qui d'ailleurs étaient leurs alliés, tantôt ouvertement, tantôt en secret, les protestants tentèrent à plusieurs reprises de s'emparer du Mont, mais saint Michel ne pouvait permettre qu'ils missent la main sur son sanctuaire. Il n'avait pas voulu être anglais en France, encore moins pouvait-il être huguenot.

Un jour, des calvinistes, déguisés en pèlerins, pénètrent pieusement dans l'enceinte : là, ils rejettent leur manteau orné de coquilles et à la place du bourdon, ils tirent leur dague, en criant : *Ville gagnée! Ville gagnée!* Mais La Moricière — un nom qui devait se couvrir de nos jours d'une gloire encore plus éclatante — accourt et les chasse honteusement. Une autre fois, c'est le fameux capitaine Montgomery qui échoue dans une tentative semblable.

## *Jours de deuil*

Au XVII^e siècle, le culte de saint Michel commence à pâlir. C'est l'époque où Boileau bannit les anges et les démons, Dieu et la Vierge de notre littérature pour y introduire le cortège des sylvains et des nymphes.

Il était réservé à la Révolution de supprimer le culte de l'Archange, du moins pour un temps. Elle brise les têtes d'anges qui enguirlandaient gracieusement les arceaux de nos églises. Elle abat la

statue qui dominait la Merveille Elle décrète que le Mont s'appellera désormais le Mont Libre et, pour inaugurer la liberté, elle en chasse les moines et y entasse trois cents prêtres prisonniers que délivreront les Vendéens.

Plus tard, par une capricieuse ironie, elle fait du Mont Libre une prison centrale. Pendant soixante-dix ans, de 1793 à 1863, c'est la captivité de Babylone. A la place des moines et des chevaliers chrétiens, on y voit passer quatorze mille détenus, la plupart chevaliers d'industrie ou assassins. Au lieu des chants et des prières, on y entend les gémissements et les blasphèmes.

En 1863, la Merveille est rendue à sa destination primitive. Les moines y rentrent, mais pour quelque temps seulement, car c'est leur destinée de voler comme les anges, sans demeure fixe ici-bas. Ils rendent au Mont sa splendeur. L'ère des pèlerinages recommence. La statue de l'Ange déploie de nouveau ses ailes sur l'immensité.

### *Saint Michel et les temps modernes*

Et qui sait ce que l'avenir nous réserve ? Ne dirait-on pas que Dieu prépare silencieusement une ère nouvelle? Des mains intelligentes restaurent la Merveille, rebrodent sa robe de pierre et lui rendent sa beauté médiévale. La dévotion à l'Archange refleurit avec plus d'éclat que jamais.

N'est-ce pas d'ailleurs une dévotion singulièrement appropriée aux besoins de notre époque ? Partout retentit le cri du grand révolté : *Non serviam !* Que partout retentisse la réponse angélique : *Quis ut Deus.*

Partout le frémissement du monde rejette la royauté du Christ : *Nolumus hunc regnare super nos.* Que partout se dresse le champion de cette royauté, répétant avec l'apôtre : *Oportet illum regnare !* Il faut qu'il règne ! Partout, nous dit Léon XIII, les démons sont déchaînés par le monde pour perdre les âmes ! *Satanam aliosque spiritus malignos qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo.* Il faut donc crier : *Sancte Michael archangele, defende nos in praelio.* Défendez-nous, ô saint Michel archange, dans le combat et précipitez de nouveau Satan dans les enfers : *in infernum detrude* : en enfer, l'erreur et le mal ! en enfer, l'injustice et la tyrannie !

Mais, de même qu'autrefois, c'est en compagnie de la Pucelle que l'Archange nous délivrera. Pourquoi, en effet, cette merveilleuse coïncidence qui nous offre la même année la béatification de Jeanne et le douzième centenaire de saint Michel ? Pourquoi reviennent-ils s'imposer à notre attention, provoquer nos prières et notre amour ? N'y a-t-il pas là un motif d'espérer ?

Lorsque le temple de Jérusalem fut sur le point de s'écrouler, saint Michel dut l'abandonner par

ordre de Dieu, comme je vous le racontais tout à l'heure. Si la France était condamnée au même sort, je ne sais si on entendrait retentir au fond de ses sanctuaires nationaux le cri lugubre « Sortons d'ici ! » Mais je sais bien que les anges ne viendraient pas nous visiter, comme ils le font de nos jours. Quand le malade est désespéré, le médecin ne revient plus l'ausculter ni le soigner. Or, le Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes, saint Michel et la bienheureuse Jeanne d'Arc descendent vers la France dans la splendeur de leurs fêtes jubilaires. La France n'est donc pas perdue. Courage et confiance, pèlerins de la Merveille, l'Ange étend sur nous son bouclier d'or. Courage, confiance, et en avant pour Dieu et pour la patrie, sous la bannière de Jeanne d'Arc et de saint Michel !

---

# Jeanne d'Arc et Sainte Geneviève

*Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.*

Dieu a choisi ce qu'il y a de plus faible dans le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort (I *Cor.* I. 27).

Mes bien chers Frères,

Sur la barque de Pierre, Jésus semblait dormir. Mais son cœur veillait. Il voulait seulement éprouver et fortifier la foi de ses apôtres. Il attendait d'eux le grand élan de la supplication, le grand cri de la confiance : *Salva nos, perimus,* sauvez-nous, car nous périssons. Dès que ce cri a retenti, il se lève, il commande aux flots et les flots s'apaisent.

Il agit souvent de même non seulement avec son Église mais encore avec les peuples chrétiens, et tout particulièrement avec notre pays. Le pape Pie II, écrivant le récit de la vie de Jeanne d'Arc, sa contemporaine, commence par rappeler cette intervention miraculeuse : « Le royaume de

France, dit-il, a souvent été divinement sauvé : *regnum Franciæ sæpe divinitus adjutum.* »

Seulement Jésus n'intervient plus en personne depuis qu'il est remonté au ciel. Il envoie à son peuple des sauveurs et d'ordinaire il les prend dans les rangs les plus humbles. Dans l'antiquité, il se sert d'un berger, David, pour tuer le géant Goliath : *infirma mundi elegit Deus.* Dans l'ère chrétienne, c'est aussi dans l'humilité d'un village qu'il aime à choisir ses instruments.

La bergère de Nanterre sauve Paris de la fureur d'Attila ; et la barque qui doit braver tant de révolutions, agitée par la terreur du fléau de Dieu, ne sombre pas grâce à la vierge qui tient son gouvernail : *fluctuat nec mergitur ;* c'est encore la devise de la Capitale.

La bergère de Domremy ne sauve pas seulement une ville, mais la France entière. La patrie avait failli être subgermée dans l'effroyable tempête, mais elle y échappe. Guidée par la main de Jeanne, elle tend sa voile au vent de la victoire et rentre au port de l'indépendance où elle ne craint plus les naufrages. D'elle aussi on peut dire comme de Paris : *fluctuat nec mergitur.*

Geneviève et Jeanne sont toutes deux chères à la France. Depuis des siècles nos pères vénèrent la sainte au profil suave qui veille non seulement sur la capitale, comme la représente la fresque célèbre de Puvis de Chavannes au Panthéon,

mais sur la patrie tout entière. Le culte de Jeanne, pour être plus récent, n'est ni moins tendre ni moins universel : il est même plus enthousiaste, car les promesses guerrières de la Pucelle devaient séduire une nation essentiellement chevaleresque.

Mais Geneviève n'est point jalouse de la gloire de sa sœur cadette ; elle lui sourit avec tendresse et elle joint sa voix à toutes celles qui chantent la jeune Bienheureuse. Et toutes deux s'unissent pour nous inviter à louer le Dieu qui a fait en elles et par elles de grandes choses.

Voyons donc comment Dieu les a préparées à leur mission et ensuite comment il les a aidées dans leur œuvre patriotique et religieuse.

## La préparation

Une nation chrétienne est toujours en péril : elle a des ennemis qui jalousent sa grandeur ou qui exploitent sa faiblesse et qui épient l'occasion favorable de l'étrangler. Parfois des concours inouïs de circonstances aggravent le danger. C'était le cas pour la Gaule au v^e siècle.

Récemment convertie à la foi, encore toute vibrante des grands souvenirs de saint Hilaire et de saint Martin, elle devenait chaque jour plus chrétienne. D'illustres évêques, comme saint Germain d'Auxerre, saint Loup de Troyes, saint Aignan d'Orléans, tournaient doucement son

cœur vers Jésus-Christ. Mais cette religion naissante était bien menacée.

Les Francs avaient envahi le Nord-Est de la Gaule et ils étaient païens. Les Burgondes étaient installés dans la vallée du Rhône, les Wisigoths dans les provinces méridionales, et ils étaient ariens.

Mais voici qu'un fléau plus redoutable que les autres surgit à l'horizon. Attila accourt avec sa horde de sept cent mille barbares, altérés de sang et de luxure, ne rêvant que pillage et destruction. Il a passé le Rhin, il a détruit Laon et Saint-Quentin, il a massacré des populations entières. Il accourt vers Paris et l'on a déjà signalé ses éclaireurs sur les collines avoisinantes.

Et ainsi, le pays tout entier va être noyé dans le sang, et votre œuvre, ô saints évêques, ô Denys, ô Hilaire, ô Martin, va être anéantie, votre souvenir éteint, votre cher peuple exterminé. Qui donc sauvera Paris et la Gaule ?

Au xv^e siècle, le malheur qui menace la France n'est pas si atroce peut-être : mais il est plus vivement ressenti, et il aura de plus graves conséquences. Ce n'est pas en effet un vague composé de tribus naissantes et de races mal amalgamées qui va périr, c'est une nation bien constituée, et qui peut montrer derrière elle, glorieux sillage, tout un millénaire de traditions patriotiques. L'œuvre de dix siècles va être détruite. Le

champion du droit et de la vérité va succomber. La religion sera blessée à mort, car, si les Anglais sont encore catholiques, ils ne le sont plus pour longtemps. Qui donc va sauver la France chrétienne et l'Église ?

Dieu a choisi deux faiblesses pour confondre ces deux forces : *Infirma elegit ut confundat fortia.*

Du moins va-t-il les rendre redoutables, armer leurs bras, leur donner l'or et le fer, ces deux puissances qui gouvernent et brisent le monde ? Nullement ; il met une houlette dans leur main et cette houlette sera plus forte que le glaive, mais il met dans leur cœur la sainteté et rien ici-bas ne résiste à la sainteté, quand elle se lève pour défendre une grande cause.

Pour former Geneviève, Dieu lui envoie des saints en chair et en os, car il y en avait alors à foison sur les sièges épiscopaux de la Gaule. Saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes passent par Nanterre. Germain demande à l'élue du ciel, que l'Esprit-Saint lui a désignée, si elle veut renoncer au monde et il la consacre au Seigneur. Il lui donne une médaille où la croix est gravée avec le monogramme du Christ. Geneviève promet bientôt à Jésus de rester vierge ; désormais sa vie est cachée en Dieu avec le Christ, enveloppée de prière, embaumée de bonnes œuvres.

Au xv^e siècle, il n'y avait pas de saints sur la terre ou du moins pas de saints ayant l'autorité de

Saint Germain. Alors Dieu envoie à son élue des Anges et des Saintes du paradis. Jeanne, formée à leur école, fait aussi vœu de virginité. Elle porte un anneau qui rappelle la médaille de Geneviève, car il a trois croix gravées à côté des noms de Jésus et de Marie.

La bergère de Nanterre souffre persécution pour la justice : un jour même elle est frappée par sa mère parce qu'elle est trop pieuse, trop adonnée à la prière. Jeanne voulant suivre ses voix rencontre les mêmes contradictions. Baudricourt déclare qu'il faut la souffleter. Son père affirme qu'il la noiera de ses propres mains, si elle s'obstine à partir. Mais toutes deux par leur douceur et leur constance finissent par triompher de tous les obstacles.

Voilà donc les deux instruments que Dieu s'est choisis ! Mais quand c'est lui-même qui les manie que ne fait-il pas ? Holopherne eût bien ri, si on lui eût dit qu'une femme arrêterait son armée. Aman eût bien ri, si on lui eût dit qu'une femme anéantirait sa puissance. Attila eût bien ri, si on lui eût dit qu'une jeune fille détournerait le torrent des Huns de son cours. Bedford eût bien ri, si on lui eût qu'une jeune fille ferait reculer l'Angleterre. Ce sont pourtant ces faiblesses qui ont eu raison des forces les plus formidables.

Ce spectacle, mes frères, nous enseigne qu'il ne faut jamais désespérer. Les enfants du siècle met-

tent leur confiance dans les chars et dans les chevaux, *hi in curribus et hi in equis;* pour nous, nous espérons dans le nom du Seigneur : *nos autem in Nomine Domini.* Nous sommes chétifs et misérables : qu'importe ou plutôt tant mieux ! C'est avec ces fragilités et ces misères que Dieu fait ses prodiges et remporte ses victoires : *infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.* Il y a bien encore des âmes saintes au pays de Geneviève et de Jeanne. Dieu peut susciter l'une d'elles pour arrêter le fléau de la barbarie moderne, de l'anarchie et de l'impiété révolutionnaires. Il y a longtemps que nous attendons le geste sauveur qui apaise la tempête : mais Jésus attend lui aussi le cri de nos cœurs. Nous ne crions pas assez notre détresse à celui qui dort dans le tabernacle comme il dormait dans la barque. Jetons-lui la supplication ardente : Seigneur, sauvez-nous, car nous sombrons !

## L'œuvre

Geneviève, à la mort de sa mère, est venue s'établir à Paris chez une pieuse femme, sa marraine. Elle adopte la petite ville qui doit devenir si grande. Lorsque, en 451, la nouvelle de l'approche d'Attila se répand, la population affolée veut s'enfuir. La sainte s'y oppose. Elle demande aux habitants de prier, de jeûner et d'apaiser par des bonnes œuvres la colère du ciel ; elle leur dit d'es-

pérer, elle leur affirme que le fléau de Dieu passera comme un mauvais nuage sans nuire à leurs champs ni à leurs maisons. On lui résiste d'abord, on veut la tuer comme sorcière. Mais le ciel lui donne raison ; la nuée noire qui s'est approchée de Paris s'en éloigne brusquement, comme chassée par le courant de prières qui monte du cœur de la cité : elle s'en va crever au loin sur les champs catalauniques qu'elle inonde de sang : mais là sa puissance est anéantie. De cette formidable armée de 700.000 hommes, il ne reste que des bandes dispersées, qui vont aller se faire massacrer au loin.

Au contraire, Geneviève voit grandir son œuvre. Elle continue à protéger Paris ; elle le ravitaille en temps de famine. Elle voit une race nouvelle fusionner avec l'ancienne et Childéric installer en 466 dans l'ancienne ville de Julien le siège de sa puissance. Elle vit jusqu'à un âge avancé, mais les cheveux blancs accroissent son autorité et le peuple la vénère comme sa libératrice. Les Francs, quoique païens, sont saisis de respect à sa vue. Childéric n'ose rien lui refuser, et la fuit même un jour pour n'avoir pas à subir l'irrésistible assaut de sa prière en faveur des captifs.

Un jour, une grande nouvelle se répand. Clovis a choisi pour épouse une princesse catholique. Geneviève tressaille de joie. Elle unit ses prières à celles de Clotilde pour la conversion des Francs.

Parfois on voit la femme âgée entrer dans le palais de la jeune reine. Elles conspirent ensemble pour l'œuvre qui leur est si chère.

Elles remportent une première victoire ; l'enfant de Clovis a été baptisé. Mais, ô douleur, il est bientôt emporté par la maladie et le père irrité ne veut plus entendre parler pendant quelque temps du Dieu cruel ou impuissant de Clotilde. Cependant, à force de supplications et de douceur, et, sans doute aussi, aidée par sa vénérable amie, la reine obtient le baptême de son second fils. Mais celui-ci aussi tombe malade. Ah ! quelles angoisses au cœur de Clotilde et de Geneviève !

Je crois les voir les deux saintes, installées au chevet du pauvre petit prince, veillant sur lui avec tendresse, suppliant Dieu de le garder à leur amour et à leur peuple. Tant d'espérances reposent sur cette frêle tête d'enfant ! Et voici qu'il revient à la vie ! Et ses deux mères joyeuses le couvrent de leurs baisers !

Ah ! il me semble que c'est la France qui repose dans ce berceau et que c'est pour elle que prient Clotilde et Geneviève. Bercez-le doucement, ô saintes gardiennes, le peuple que vous aimez tant et qui doit être un jour le soldat de Dieu. Bercez-le au chant du *Credo*, car il doit propager la foi par le monde. Bercez-le au chant de vos prières, car il doit grandir par la piété. Bercez-le au récit de l'Évangile, de la vie et de la mort du

Christ, car il doit devenir l'ami du Christ et le disciple de son cœur. Un jour peut-être, égaré par de perfides amis, il semblera renier votre foi; mais l'erreur ne sera pas longue. Il n'oubliera jamais celles qui ont veillé sur son berceau et qui, par leurs prières, lui ont obtenu le baptême. Il n'oubliera jamais les signes de croix que vous avez tracés sur son front, ni les prières que vous avez murmurées à son oreille, et le vieux *Credo* que vous lui avez appris chantera toujours au fond de son cœur.

Les siècles s'écoulent. La France a grandi. Elle a eu des jours d'incomparable gloire, mais aussi ses jours de défaillance. Son enfance mérovingienne et carolingienne a été troublée, violemment agitée. Sa jeunesse capétienne a été orageuse. Elle a parfois oublié les engagements que ses saintes marraines avaient pris pour elle à son baptême, et Dieu l'a châtiée en l'humiliant. Maintenant elle a besoin d'être relevée, mais surtout d'être réconciliée avec Dieu et fortifiée dans la foi.

C'est la confirmation qui dans la vie de l'individu répond à ce besoin. C'est comme un second baptême où l'âme consciente renouvelle les promesses du premier et pour lequel l'Église veut aussi qu'elle ait une marraine. Or il semble qu'il en est de même pour une nation chrétienne et que Jeanne a été envoyée à la nôtre précisément pour

remplir ce rôle. La cérémonie de Reims est comme la confirmation de la France régénérée. Oint du Saint chrême dans la personne du roi, le soldat de Dieu renouvelle ses promesses et son pacte d'amour avec le Cœur du Christ, et Jeanne est là comme le témoin de ses engagements, nouvelle marraine qui veillera désormais sur lui. Avec quelle ferveur elle unit sa voix à celles de sainte Clotilde et de sainte Geneviève et prie pour ce grand enfant de son cœur, le cher peuple qu'elle a relevé !

Il semble que Dieu ait voulu unir la libératrice du cinquième siècle à celle du quinzième par un autre lien encore. Geneviève sanctifie en effet de sa présence bien des lieux que Jeanne doit un jour visiter. Elle se rend à Tours pour y prier sur le tombeau de saint Martin, et c'est là, au pied du même monument, que la Pucelle prendra sa bannière. Elle passe à Orléans et elle opère des miracles là où Jeanne apparaîtra un jour comme un miracle vivant. Elle va à Troyes chercher des vivres pour Paris affamé et Jeanne l'y suivra. Elle visite saint Rémi à Reims, la ville qui verra le sacre de Charles VII et le triomphe de la Vierge d'Orléans. Elle prie souvent à Saint-Denis, où Jeanne viendra s'agenouiller et déposer son armure. La guerrière, pour tenter le siège de Paris, part de la chapelle Sainte-Geneviève, aujourd'hui Saint-Denis de la Chapelle, d'où sa sœur

aînée s'achemina fréquemment vers le tombeau de l'apôtre de Paris.

Jeanne, qui aimait tant les benoîts saints et saintes de France, a dû prier avec ferveur l'illustre bergère, dont la mission avait été si semblable à la sienne. Elle dut l'invoquer à Tours, à Orléans, à Reims, mais combien plus devant les murs de Paris. Votre ville, chère sainte Geneviève, n'allez-vous pas l'ouvrir à votre sœur bien-aimée? Un jour, vous aussi, vous vous êtes trouvée devant les portes fermées de Paris : mais vous avez prié et les portes se sont ouvertes d'elles-mêmes et vous avez délivré les captifs de Childéric. N'allez-vous pas aider la Pucelle à délivrer la grande captive des Anglais? Non, il n'en sera pas ainsi, Dieu veut éprouver Jeanne, peut-être parce qu'il l'a glorifiée davantage. Elle échoue devant la capitale. Elle ne vivra pas non plus de longues années comme Geneviève, elle ne verra pas le salut de son peuple. Mais elle obtiendra ce salut de Dieu par son sacrifice.

Un autre fait rapproche nos deux protectrices. Les cendres de Jeanne furent jetées à la Seine par ses bourreaux. Les ossements de Geneviève furent vénérés pendant treize siècles. Mais, en 1793, la Révolution les brûla sur la place de Grève et les jeta aux flots du même fleuve. Geneviève a eu son bûcher, elle aussi, et ses cendres sont allées rejoindre dans le vaste Océan celles de Jeanne,

mais aujourd'hui, du haut du ciel, toutes deux bénissent la patrie qu'elles ont tant aimée.

Mais ce qui les unit encore plus intimement, c'est le but surnaturel de leur mission. Elles ne sont que de chétives enfants et elles accomplissent des merveilles. Pourquoi? Parce qu'il s'agit de sauver le peuple chéri du Christ et de faire triompher la foi catholique en lui et par lui. Les institutions humaines ne sont rien. Les chutes des empires ne sont rien. Les ruines matérielles de l'Église elle-même ne sont rien. Ce qui importe ce sont les âmes. Dieu ne voit que les âmes. Elles sont l'enjeu de sa politique éternelle. C'est pour les sauver qu'il agite le monde. C'est pour sauver l'âme des vieux Gaulois et des jeunes Francs, l'âme de la France naissante et de Paris au berceau qu'il envoie Geneviève. C'est pour sauver l'âme de la France adulte et déjà glorieuse qu'il arme le bras de Jeanne d'Arc.

Et c'est cette préoccupation divine qui doit nous donner confiance. Elle est encore en danger l'âme que le Christ a tant aimée. Elle est en danger l'âme des petits enfants que veut dévorer l'athéisme. Elle est en danger l'âme du peuple que la presse impie empoisonne. Attila et Bedford ont des successeurs plus acharnés qu'eux à la perte de la France. Mais le Christ ne laissera pas périr son peuple; Geneviève et Jeanne ne nous abandonneront pas.

Ah! dans la nuit qui s'étend sur les âmes, debout sur vos autels comme jadis sur les remparts de Paris et ceux d'Orléans, chères saintes, veillez sur la patrie, veillez aussi sur la grande ville qui en est la tête et le cœur. Veillez sur ses toits, veillez sur ses berceaux, veillez sur ses écoles, veillez sur ses églises, veillez sur ses familles chrétiennes si nombreuses et sur les autres aussi. Faites un grand signe de croix sur Paris et que par delà ses murs, de vos mains vénérables, le salut s'envole avec vos bénédictions vers la France agenouillée au loin.

Ainsi-soit-il.

---

# Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie[1]

*Hi sunt duo candelabra in conspectu Domini.* Ce sont deux candélabres en la présence du Seigneur. *(Apoc.* XI, 4.)

MES FRÈRES,

En ce lieu béni, où Dieu a montré tant d'amour à la France, il est deux noms qui s'imposent irrésistiblement à notre attention. Ce sont les noms de deux vierges françaises qui présentent de profondes différences mais aussi de mystérieuses affinités.

Quelles vies plus opposées extérieurement que celles de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie !

L'une est la guerrière qui vit dans l'agitation des camps et traverse à cheval, bannière en main, le tumulte des champs de bataille. L'autre est la religieuse, qui glisse, ombre légère, dans le silence du cloître, et dont la vie s'écoule paisible et monotone comme la psalmodie qui l'appelle au chœur.

(1) Sermon prononcé le 17 juin 1909, en la basilique de Paray-le-Monial.

L'une s'avance dans la gloire des ovations populaires, le front étincelant de toutes les auréoles, et l'Europe entière retentit du bruit de ses exploits. L'autre se plonge dans l'obscurité et reste profondément ignorée du monde et de la ville même qu'elle doit immortaliser.

L'une meurt debout, les mains liées, sous les yeux de tout un peuple, au milieu des tragiques horreurs d'un bûcher : l'autre expire étendue, les mains jointes, dans son humble cellule, entourée de ses sœurs qui prient et qui chantent.

Et cependant ce sont deux âmes de la même famille : si elles se séparent par les modalités de l'action extérieure, elles se rejoignent dans leur vie intime et dans leur mission providentielle.

Dans leur vie intime, le même amour du Christ les inspire, la même flamme les brûle, les mêmes vertus fleurissent leur âme. Pour Jésus, Jeanne eût volontiers passé ses jours dans un cloître ; pour Jésus, Marguerite-Marie eût avec bonheur versé son sang sur un champ de bataille.

Dans leur mission patriotique, si le but immédiat est différent, le but lointain est le même : c'est la régénération religieuse de leur pays. Ce sont les deux femmes, semble-t-il, qui avec sainte Clotilde ont joué le rôle le plus considérable dans les destinées de la France chrétienne. Toutes deux portent en main une bannière, vrai Labarum qui doit sauver et leur patrie et le monde. Ce

sont deux libératrices, deux illuminatrices, deux candélabres en la présence du Seigneur : *duo candelabra in conspectu Domini.*

Nous allons donc étudier le parallélisme de ces grandes âmes dans leur vie intime et dans leur mission. Puissions-nous mener désormais une vie parallèle à la leur, dirigée vers le même but, le salut de la France catholique, et soulevée par la même force, l'amour de Jésus et de son divin Cœur (1) !

## I

## Leur vie intime

Le moyen-âge touche à son déclin. La foi qui brillait d'un si vif éclat au ciel de saint Louis s'at-

(1) Ce discours était imprimé quand nous est tombée sous la main une brochure par Jeanne d'Arc d'un franc-maçon, M. Delpech, sénateur et ancien président du Conseil de l'Ordre. Dans le style poncif qui distingue les Loges, il s'écrie : « *Ils peuvent* (les prêtres) *assimiler aux Marie Alacoque, aux Bernadette, cette vaillante fille de France*, dont on peut lire la superbe et fière devise sur la maison de Domrémy : *Vive Labeur !* c'est-à-dire : vive l'action ! C'est bien la devise qui convient à tout bon français, soldat enthousiaste de l'idée civilisatrice et révolutionnaire. Les cagots n'ont rien à voir dans cette devise. A eux, la contemplation et les attirances sépulcrales. A nous, fils de la Révolution, toutes les joies de la vie active ! » Puisque la Loge nous défend de comparer Jeanne à nos saintes, c'est une raison suffisante pour nous de le faire, car, règle générale, tout ce qui lui déplaît est excellent. Quant aux attirances sépulcrales, M. Delpech, ami de M. Brisson, devrait savoir plus que personne que nous n'en avons par le monopole et que les initiations maçonniques ont un relent de cimetière très caractérisé.

tarde dans un morne crépuscule et semble sur le point de quitter le monde. La France est particulièrement coupable. Elle a laissé se rouiller l'épée de Charlemagne et n'envoie plus en Italie que des paladins de la dague, chargés d'insulter un pape à Anagni. Le souffle des croisades est tombé : il n'enfle plus les voiles chrétiennes, il ne soulève plus les âmes, et le Turc peut, sans être inquiété par l'ombre de Godefroy de Bouillon, menacer Constantinople dont il va bientôt s'emparer. Une nuit sanglante, une nuit de cent ans, enveloppe la France.

C'est alors que Dieu fait luire au ciel une étoile. Elle apparaît en la fête de l'Épiphanie 1412, brillante et pure comme celle qui conduisit les mages à Bethléem. Jeanne en effet doit éclairer le chemin qui mène au Sauveur.

Mais ce n'est pas une étoile perdue dans les profondeurs glacées de l'azur, c'est l'étoile vivante, toute proche de nous, l'étoile aimante et adoratrice qui ne cesse durant toute sa vie de dire aux hommes : Aimez et adorez comme moi le Roi-Jésus !

Pour pouvoir remplir son rôle, il faut en effet que Jeanne soit sainte et elle l'est dès son enfance.

Elle aime le bon Dieu de tout son cœur et la seule idée de l'offenser lui fait mal. Elle se plaît à l'Église et passe de longs moments agenouillée

devant le tabernacle ou l'autel de Marie. C'est une âme de prière, comme le sera un jour sa sœur, la Visitandine. Elle jure au Sauveur de ne jamais appartenir qu'à lui et elle lui fait vœu de virginité. Son plus grand bonheur est de recevoir la sainte Communion.

Marguerite-Marie apparaît aussi à une époque troublée, où l'hérésie répand ses ténèbres sur la France. Le Jansénisme obscurcit les esprits et glace les cœurs. Il faut une étoile pour conduire les âmes à l'Eucharistie, au Dieu d'amour. Marguerite est cette étoile dont le doux sillage mènera le monde au cœur de Jésus.

Son enfance rappelle à plus d'un égard celle de la petite paysanne de Domremy. Elle embaume de sa piété le Val d'or charolais comme Jeanne les vallons de la Meuse. Elle aussi, elle aime ardemment le bon Dieu et ne craint rien tant que de lui déplaire. « O mon unique amour, écrit-elle, dès ma plus tendre jeunesse vous fîtes voir à mon âme la laideur du péché, ce qui en imprima tant d'horreur dans mon cœur que la moindre tache m'était un tourment insupportable. » Elle aussi, elle veut être toute à Dieu et lui fait vœu de virginité. Elle aussi, elle se plaît aux pieds de l'autel et son grand bonheur est de communier.

Les deux jeunes filles devaient entendre la voix du ciel et y répondre avec la même fidélité. Ce sont deux voyantes. Le monde rit des voyantes;

mais c'est un aveugle qui boude la lumière, c'est un sourd qui nie l'harmonie. Les voyantes sont des êtres supérieurs doués d'un sens que nous n'avons pas : leur œil très pur voit des choses cachées à nos yeux charnels, leur ouïe très fine perçoit des bruits d'en haut, des voix de l'au-delà qui ne frappent pas nos oreilles.

C'est ainsi que Jeanne entend les anges et les saintes qui lui révèlent les malheurs de la France et lui demandent de la sauver. Marguerite entend Jésus lui-même qui lui fait comprendre la grande pitié du monde et l'invite à se sacrifier pour les âmes. La voix des anges presse la Pucelle d'aller au roi de France pour combattre l'Angleterre : la voix du Christ appelle Marguerite au couvent de Paray-le-Monial. Toutes deux souffrent à l'idée de quitter leur mère : mais le ciel est le plus fort. C'est une croisade mystique qui les appelle, et le vieux cri des croisades : Dieu le veut ! retentit dans leur cœur. Elles s'en vont devant elles, l'une vers la paix du cloître, l'autre vers le tumulte des camps, mais c'est le même amour qui les anime : Dieu le veut !

Marguerite-Marie mène la vie humble et mortifiée des moniales. Mais Jeanne aussi pratique la pénitence : elle jeûne, quoiqu'elle n'en ait pas l'âge, et malgré des fatigues qui auraient suffi à l'en dispenser. Elle couche sur la dure et se prive de sommeil. Elle supporte, comme sa sœur du cloître,

mille contradictions. Leur vie à toutes deux est un sacrifice ininterrompu ; mais elles sont heureuses : Dieu le veut !

Elles ont la même horreur du péché. La seule pensée des crimes du monde fait pâlir la Visitandine ; la vue des scandales qui l'entourent fait frissonner la Pucelle. L'une prie pour les pécheurs ; l'autre les gourmande et les châtie. L'une forme des saintes pour son couvent ; l'autre chasse les ribaudes de son camp. L'une dénonce les ingratitudes qui blessent le Cœur du Christ et irritent le ciel ; l'autre dit à ses soldats que le péché attire les châtiments divins et fait perdre les batailles. Certes, voilà une étrange parole et qui semble mieux convenir à une religieuse qu'à un chef d'armée ! Mais, ne vous y trompez pas, Jeanne est de la famille des moniales et des grandes mystiques. Le cœur d'une épouse du Christ bat sous son armure. Ah ! que le monde gagnerait à écouter ces voix du sanctuaire ! Il y trouverait le secret du salut et du bonheur.

Jeanne et Marguerite nous apparaissent encore comme deux anges de l'Eucharistie, comme deux lampes du sanctuaire, deux flammes d'amour qui brûlent en la présence du Seigneur : *Duo candelabra in conspectu Domini*. Jeanne éprouve un irrésistible attrait pour le Dieu de l'autel. Elle communie plusieurs fois par semaine, toutes les fois que son confesseur le lui permet, et si grande

est sa ferveur, si vive et si sensible sa foi en la présence de Jésus, qu'elle verse alors des larmes abondantes. Marguerite-Marie est également attirée vers le tabernacle. Le plus souvent c'est sur l'autel que le cœur de Jésus lui apparaît, c'est dans ses communions qu'il lui parle, et il lui demande de revenir à la sainte Table toutes les fois que ses supérieurs l'y autorisent. C'est donc bien la foi ardente de Jeanne, le même amour du saint Sacrement, le même empressement à s'en approcher, les mêmes flammes, les mêmes larmes.

Toutes deux voudraient entraîner le monde à la sainte Table. Jeanne y invite ses soldats. Elle leur dit que le Dieu des purs est le Dieu des braves. Elle réunit les meilleurs d'entre eux en un groupe qu'elle appelle *sa confrérie*. Elle les conduit à la messe : elle reçoit le corps du Sauveur à leur tête, entre le duc d'Alençon et le comte de Clermont, humble paysanne encadrée par deux princes du sang : et quand tous ont reçu le pain des forts, elle s'élance avec eux, superbe, dans la mêlée, portant le Christ dans son cœur, vivant ostensoir.

Marguerite-Marie est, elle aussi, un apôtre de l'Eucharistie. Qui dira les millions de communions ferventes dont sa parole a été la cause depuis plus de deux siècles, ne serait-ce que le premier vendredi de chaque mois? C'est elle qui nous a montré dans l'Hostie le Cœur qui bat d'amour pour les hommes : c'est elle qui, par la dévotion à ce divin

Cœur, a vaincu le jansénisme et, par là, rallié les âmes qui s'éloignaient du tabernacle.

Pourquoi, mes frères, ne suivons-nous pas plus souvent nos deux bienheureuses à la sainte Table ? C'est très beau de les admirer, ce serait mieux encore de les imiter. Prenez donc, chers pèlerins de Paray-le-Monial, prenez ici la résolution de faire partie de la confrérie de Jeanne d'Arc, de celle qu'elle avait formée parmi ses soldats, et dont le but était la fréquentation des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Déposez cette résolution sur la châsse de la Bienheureuse Visitandine. Dites au Sacré-Cœur que vous voulez désormais éviter le péché qui fait perdre les batailles et manquer le ciel. Promettez-lui de le recevoir dans des communions fréquentes et ferventes et en particulier le premier vendredi de chaque mois.

J'aurais peur sans cela que ces brillantes fêtes et ces beaux pèlerinages ne soient que des feux de paille et qu'il n'en reste qu'un peu de cendre, la cendre d'un pieux souvenir. Ce ne serait pas assez. Nos deux saintes nous demandent mieux : soyez comme elles les flammes aimantes que n'éteint pas le premier souffle des tentations, les candélabres qui brillent toujours en présence du Seigneur : *Duo candelabra in conspectu Domini.* La vie intime de la Pucelle se concentre dans l'audition de ses voix, celle de la sainte Visitandine dans les apparitions du Sacré-Cœur. Il semble qu'il y ait là une grande dif-

férence et que la voyante de Paray ait été plus favorisée que celle de Domremy. Celle-ci n'a jamais vu ni entendu directement Notre-Seigneur comme celle-là.

C'est vrai, les voies de Dieu toujours admirables sont bien différentes les unes des autres. Le Christ avait ses desseins en n'apparaissant pas lui-même à la Pucelle et en lui députant l'Ange gardien de la France, bien désigné pour cette mission. D'ailleurs saint Michel n'était-il pas le représentant du Christ ? C'était la voix du Sauveur que la Bienheureuse entendait dans celle de son ange. C'était la volonté du Sauveur qui lui était révélée par ses saintes. Et puis quand elle avait Jésus dans sa poitrine, à l'heure de l'action de grâces, sans aucun doute les messagers divins se taisaient et laissaient la parole au Maître. C'était bien sa voix qui réconfortait la communiante et qui lui faisait couler de douces larmes. C'était bien son amour qui brûlait son cœur, comme il devait brûler celui de la sainte moniale. Jésus-Christ fut toute la passion des deux chères bienheureuses. Elles ne vécurent que pour lui : elles moururent en prononçant son nom. Dans le dernier cri de Jeanne la ville de Rouen entendit ce nom béni : Jésus ! Jésus ! Dans le dernier souffle de Marguerite-Marie, ses sœurs distinguèrent les mêmes syllabes sacrées.

Ce n'était donc pas tout à fait la même route que suivaient ces deux âmes-sœurs, mais c'étaient deux

routes parallèles et qui devaient se rejoindre à l'infini, dans le cœur de Jésus. C'était le même amour qui les poussait en avant et qui allait faire d'elles les deux libératrices de leur patrie.

## II

## Leur mission patriotique

La ressemblance que nous avons constatée dans la vie intime de nos bienheureuses se retrouve aussi dans la mission que le ciel leur a dévolue. Cette thèse semble plus difficile à établir. On me dira en effet que la mission de Marguerite-Marie est universelle, parce que la révélation au Sacré-Cœur regarde l'Église tout entière, tandis que la mission de Jeanne d'Arc ne concernait que la France, qu'elle devait sauver.

Tel était, en effet, le but premier et immédiat que Dieu se proposait en nous envoyant ses deux ambassadrices. Mais pour chacune d'elles il avait comme une seconde intention, une vue lointaine.

La mission de Jeanne est essentiellement nationale : elle concerne notre pays tout d'abord, mais elle le déborde ; par ses principes et par ses conséquences, elle s'étend à la chrétienté tout entière.

Inversement, la mission de Marguerite-Marie est essentiellement mondiale, catholique au sens

premier de ce mot ; elle doit révéler le Sacré-Cœur à l'humanité, mais il n'en est pas moins vrai que cette révélation doit commencer par la France et lui faire sentir tout particulièrement ses bienfaits. C'est un fait devant lequel toutes les nations n'ont qu'à s'incliner : digne ou indigne, la France est la fille aînée du Sacré-Cœur, de par le pacte de Paray, comme elle a été, de par le pacte de Reims, la fille aînée de l'Église.

Mais cela dit, c'est surtout, quoique non uniquement, la portée patriotique de leur œuvre religieuse que nous allons considérer.

On s'étonnera moins de cette œuvre si l'on se rappelle ce que la France a été dans les desseins de la Providence. C'est le peuple élu, sans aucun mérite de sa part et malgré les démérites qu'il doit accumuler au cours des siècles. Cette élection est mystérieuse, nous n'en saurons jamais le pourquoi. Toutes les raisons alléguées tournent dans un cercle vicieux : car, si l'on dit que Dieu a choisi notre patrie en prévision des qualités supérieures qu'elle devait apporter à sa mission, comme ses qualités elles-mêmes sont un don gratuit du ciel, il resterait encore à savoir pourquoi Dieu les lui a départies, c'est-à-dire que la question reviendrait tout entière. Inclinons-nous donc avec humilité sous la main qui nous couronne, et répétons avec reconnaissance : *non fecit taliter omni nationi :* Dieu n'a ainsi traité aucun peuple.

Oui, Dieu a des égards particuliers pour la France. C'est la nation à laquelle il envoie des ambassadeurs ou des ambassadrices. Il la comble de bienfaits et d'honneurs ; mais en retour il exige beaucoup d'elle. Elle doit l'aimer de tout son cœur ; elle doit combattre pour sa cause ; si elle l'offense, il la châtie plus sévèrement que les autres, il l'humilie plus profondément. Si elle venait à l'abandonner complètement, ce serait la fin pour elle, et une fin effroyable. La France sera catholique ou elle ne sera pas. Elle sera toute à Dieu qui l'élèvera au premier rang des nations, ou toute à l'esprit du mal qui la tuera. Il n'y a pas de milieu pour elle.

La France du xv^e siècle, opprimée par l'Angleterre, allait devenir incapable d'accomplir sa mission. C'est pour la relever que Dieu lui envoie une libératrice, mais c'est surtout pour la remettre sur le chemin de ses destinées chrétiennes et lui faire comprendre ce qu'elle doit au Christ.

Jeanne enseigna à nos pères que le Christ est le vrai roi de France dont Charles n'est que le lieutenant : *locum tenens Regis cœlorum qui est rex Galliæ*. Elle répète cette vérité à satiété, devant le roi, devant la Cour, devant ses soldats, devant la foule. C'est la leçon que donne sa bannière, car le Christ y est représenté avec tous les attributs de la souveraineté, et il bénit la France que deux anges lui présentent sous la forme d'un

lis. Toute sa vie est un commentaire de la devise de saint Paul : *oportet illum regnare :* il faut que le Christ règne, qu'il règne sur nos cœurs, sur nos lois, sur nos institutions, sur nos cités.

C'est le devoir de tous les peuples de reconnaître cette suprématie du Christ. Cette petite villageoise n'est pas l'âme étroite qui ne connaît que les horizons de son village : enfant, elle voit par delà son clocher, elle embrasse d'un vaste regard la France tout entière ; guerrière, elle voit plus loin que la France ; elle inspecte le monde par delà nos frontières. Elle gémit de voir Dieu offensé par les hérétiques d'Allemagne et les infidèles d'Orient. Elle voudrait aller remettre ces révoltés à la raison. Le Christ est roi partout : il faut qu'il règne là-bas aussi, et Jeanne fait le rêve d'organiser une vaste croisade des peuples chrétiens pour établir la royauté de Jésus-Christ en Orient comme en Occident.

Vous voyez donc, mes Frères, combien est large l'idée de Jeanne, et j'avais raison de vous dire que sa mission devait avoir des répercussions lointaines dans toute la chrétienté. Elle n'a pas réalisé sa pensée, c'est vrai, car nos réalisations dépendent des concours humains et les hommes ont trahi notre héroïne ; mais cette pensée reste, elle rayonne, elle éclaire la voie par où le Christ doit revenir en triomphateur ; elle nous crie : *Oportet illum regnare :* Il faut que le Christ règne !

Mais c'est le même cri qui s'échappe du cœur de la fille de saint François de Sales et qui, de cette humble cité, se répand sur la France d'abord, puis sur toute l'humanité. Marguerite-Marie veut établir partout le règne du Sacré-Cœur.

Jeanne ne pouvait encore connaître le Cœur du Christ. L'amour de Jésus ne devait se préciser dans ce symbole vénérable que plus tard. Mais c'était bien le même Jésus, le Dieu aimant, qu'elle montrait à la France et au monde. Ce Dieu devait, pour réchauffer nos cœurs glacés, nous donner au XVII^e siècle son Cœur embrasé d'amour, et c'est Marguerite-Marie qui est chargée de le révéler.

Avec quel zèle elle se fait l'apôtre de sa royauté. « Il faut qu'il règne, ce divin Cœur, s'écrie-t-elle. Et il règnera malgré Satan, malgré ses ennemis ! » Elle travaille à le faire aimer ; elle écrit lettres sur lettres à ses supérieures pour obtenir par elles la diffusion de cette admirable dévotion. Elle trace son image et demande qu'on la répande dans tous les monastères de son Ordre et, par eux, dans toutes les villes où ils sont établis.

Mais pour faire régner le Christ sur les sujets, il est utile de le faire régner sur les princes eux-mêmes. Et c'est pourquoi Jeanne et Marguerite-Marie sont chargées chacune d'une mission spéciale pour le roi de France de leur temps.

Jeanne doit faire sacrer Charles VII, mais elle

doit lui faire comprendre le sens religieux de cette cérémonie. Le sacre est l'investiture du pouvoir conféré au roi de la terre par le roi du Ciel ; mais c'est aussi, et par ce fait même, la reconnaissance par le roi de la terre de la suzeraineté du roi du Ciel. La Pucelle s'efforce par tous les moyens de faire pénétrer cette idée dans l'esprit du Dauphin, et c'est pour cela qu'elle imagine cette scène admirable où elle lui demande sa couronne, qu'elle offre à Jésus-Christ et qu'elle rend ensuite au petit-fils de Saint-Louis. Elle veut lui dire par là que le Christ, roi de France par droit de naissance éternelle, doit l'être aussi par le libre suffrage de nos cœurs, qu'il doit régner sur notre pays et que le prince terrestre, son vassal, tient de lui le pouvoir et doit l'exercer en son nom.

Marguerite-Marie a une mission analogue auprès de Louis XIV. C'est aussi la royauté du Christ, mais une royauté d'amour, la royauté du Sacré-Cœur, qu'elle veut établir. Elle écrit le 17 juin 1689, il y a aujourd'hui même 220 ans, à la mère de Saumaise, mais pour que celle-ci fasse parvenir cette parole solennelle au roi :

« Le divin Cœur désire entrer avec magnificence dans la maison des princes et des rois pour y être honoré autant qu'il y a été outragé en sa Passion. »

« Et voici les paroles que j'entendis sur ce sujet : « Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur, — parlant de notre roi, — que, comme sa nais-

sance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte Enfance, de même il obtiendra la naissance de grâce et de gloire éternelle par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur adorable qui veut triompher du sien et, par son entremise, de celui des grands de la terre.»

« Il veut régner dans le palais du roi, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, afin de le rendre triomphant de tous les ennemis de la sainte Église. »

Le Sauveur appelle Louis XIV « le fils aîné de mon Sacré-Cœur. » Jamais plus beau nom ne fut donné à un roi de France, et Saint-Louis a dû en tressaillir de joie et de fierté dans le Ciel. Mais évidemment ce titre ne s'appliquait pas à un individu éphémère et qui, d'ailleurs, ne semblait guère le mériter personnellement. Il s'appliquait au roi de France. Or, il y avait jadis une sorte d'identité morale entre la nation et le monarque, si bien qu'on appelait souvent celui-ci : France, tout court, et ses fils : les fils de France. Il me semble donc que la gloire de ce titre rejaillit sur notre patrie et que le Christ lui-même l'a équivalemment baptisée : la Fille aînée de son Sacré-Cœur.

Louis XIV n'a pas répondu aux demandes qui lui étaient faites, et nous ignorons même si la voix de l'humble moniale parvint jusqu'à lui. Mais le

Sacré-Cœur veut toujours régner sur nous, et c'est à la France qu'il présente aujourd'hui sa créance. La Fille aînée du Sacré-Cœur ne peut pas la rejeter : elle doit choisir Jésus-Christ pour son roi et lui rendre les honneurs qui lui sont dûs, la consécration, le temple, l'étendard.

Il semble peut-être naïf de supposer qu'une nation moderne puisse jamais peindre l'image divine sur ses drapeaux. Pourtant, c'est Dieu qui l'a demandé, et il attend toujours notre réponse. C'est donc lui qui est naïf. Triste époque, qui traite ainsi le Roi éternel des siècles ! Espérons que la France reviendra à cette naïveté divine : naïveté de la foi qui s'épanouissait au cœur de la Pucelle quand elle arborait un étendard où Jésus bénissait le lis symbolique de sa patrie ; naïveté de la foi que partageaient ses contemporains, et en particulier ses soldats ; naïveté de la foi qui faisait tressaillir l'âme généreuse de Marguerite-Marie.

Il faudra bien y revenir, à cette foi naïve de nos pères, si nous voulons que nos armes soient de nouveau victorieuses. Et qui sait si nous ne verrons pas ce miracle. Lorsque le matin de la bataille de Loigny, le colonel de Charette, commandant des zouaves pontificaux, proposa au général de Sonis la bannière du Sacré-Cœur, brodée ici-même, au monastère de Paray, par une sœur de Marguerite-Marie, ils tombèrent d'accord qu'il fallait l'arborer sur le champ de bataille, en pleine

action, pour lui donner le baptême du feu et de l'héroïsme. Foi naïve de deux héros qui portaient dans leur cœur l'idéal de Jeanne et de Marguerite-Marie ! Hélas ! ils n'étaient pas la France officielle : ils n'avaient pas qualité pour représenter la Fille aînée du Sacré-Cœur, et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles l'image vénérable ne nous apporta pas la victoire.

Mais l'idée était jetée. Elle dort aujourd'hui comme tant d'autres semences de vie et de résurrection. Mais elle se réveillera un jour, l'idée superbe et féconde, et j'imagine que nos deux libératrices n'y seront pas étrangères. La pensée de Jeanne et de Marguerite-Marie travaille la France catholique : les âmes profondes, les âmes clairvoyantes préparent dans le silence, par la prière, par la pénitence, par l'apostolat, le règne du Cœur de Jésus et le triomphe de ses demandes à la France.

Quand viendra ce jour béni ? Sera-ce lorsque nos deux bienheureuses seront canonisées ? Sera-ce plus tôt? Je ne sais. Mais préparons-nous ! Préparons-nous, en faisant régner Jésus-Christ dans nos cœurs, à le faire régner sur notre patrie bien-aimée. Préparons-nous par des victoires sur nos passions aux victoires de la vérité et de la justice, et demandons ici au Cœur de Jésus de sauver à la fois l'Église et la France.

Ainsi soit-il.

# Jeanne d'Arc et Bernadette (1)

Mes bien Chers Frères,

A côté du beau fleuve qui coule entre deux rives opulentes et reflète dans ses flots les palais de marbre des grandes cités, qu'est-ce que le gave des montagnes qui murmure son humble chanson dans le silence des bois? Cependant on les peut comparer l'un à l'autre. Ils viennent tous deux des glaciers éternels et vont tout deux vers l'immensité de l'Océan. Ils reflètent le même ciel et fécondent la même terre.

La gloire de Jeanne d'Arc rappelle le grand fleuve et l'humilité de Bernadette de Lourdes le petit gave : belles âmes limpides, elles viennent de Dieu qui les inspire et elles vont à Dieu qui les reçoit dans le sein de sa béatitude. Elles reflètent l'une les volontés du ciel au xv^e siècle, connues par la voix des anges, l'autre les volontés

(1) Cette allocution a été prononcée en partie à l'église Saint-François-Xavier, à Paris, le 23 mars 1909, et en partie, avec de nombreux remaniements, devant la grotte de Lourdes de Combreux (Loiret), le 10 octobre, ainsi que dans plusieurs autres églises.

du ciel au XIXe siècle, révélées par les apparitions de la Vierge.

Voyons donc en étudiant leur vie, et ce reflet du ciel qui éclate dans leurs visions, et ces bienfaits que leur mission apporte à la terre.

## I

## Leurs visions

Dieu, nous dit l'apôtre, a choisi ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Lorsque l'Anglais croyait tenir la France, une enfant fut élue pour le repousser. Lorsque le rationalisme croyait avoir vaincu la religion dans notre pays, une autre enfant fut chargée de le confondre.

Jeanne était une petite bergère qui conduisait son troupeau dans les prairies de la Meuse et qui aimait à invoquer Marie au son de l'Angelus (1). Bernadette était aussi une bergerette qui menait ses brebis sur les coteaux de Bartrès, non loin de Lourdes, et elle aimait en les gardant à égréner son chapelet en l'honneur de la Vierge.

Ce sont deux paysannes nées du vieux sol gaulois, deux fleurs écloses au pays des chênes et des robustes vaillances, deux lis de France,

(1) Voir plus loin : *Jeanne fut-elle bergère?*

parfum et poésie de notre histoire, épanouis sous le sourire de la reine du ciel.

Ce sont deux faiblesses, deux simplicités, deux ignorances. Mais l'une émerveillera un jour la science des grands capitaines par ses exploits ; l'autre plongera dans la stupeur la science des grands médecins par les miracles opérés à la source qui jaillit sous ses doigts.

Toutes deux ont leurs voix, leurs visions. Un ange et des saintes parlent à Jeanne dans les bois et dans les champs. Bernadette semble plus honorée. C'est la reine des anges et des saintes qui lui apparaît en personne sur les bords du Gave.

— Va, va, fille de Dieu, va sauver la France, va ! — Jeanne hésite en entendant cet ordre étrange ; elle se demande quel est ce bel ange de lumière, aux ailes de neige et de feu qui se montre à elle ; mais la voix angélique est si nette, elle retentit en des circonstances si variées, elle donne de telles preuves de la vérité de ses dires, que l'enfant n'hésite plus et, comme Marie devant l'ange Gabriel, elle s'incline en disant : J'irai !

— Mon enfant, demandez aux prêtres d'élever ici une chapelle, j'y veux voir du monde ! — Bernadette est, elle aussi, perplexe ; elle se demande quelle est cette belle dame à la robe blanche et à la ceinture bleue, qui porte deux roses d'or sur ses pieds : elle craint d'être le jouet d'une illusion ou de l'enfer ; elle asperge l'apparition d'eau

bénite en lui disant : « Si vous venez de Dieu, approchez ; si vous venez du diable, retirez-vous. » Mais la Dame sourit comme on ne sourit pas quand on vient du diable, et elle parle si distinctement et elle donne de telles preuves de sa puissance et de sa bonté, que Bernadette ne peut plus douter ; elle s'incline elle aussi, comme Marie devant saint Gabriel, comme Jeanne devant saint Michel, en disant : J'obéirai !

Elles obéissent toutes deux. Elle répètent au monde ce que le ciel leur a dit. Le monde en sourit. Le Sire de Baudricourt assure à Vaucouleurs que Jeanne est une folle ou une menteuse et que de bons soufflets la guériront. Le commissaire Jacomet prétend que Bernadette est une illuminée ou une hypocrite et qu'une bonne correction fera passer ses visions. La libre-pensée affirme que l'une et l'autre sont des hallucinées.

Mais la vraie science répond que l'hallucination suppose une imagination déréglée, une nervosité maladive, tandis que les deux enfants sont calmes, d'une nature bien équilibrée, d'un caractère positif.

La vraie science dit encore que l'hallucination, quand elle se prolonge, aggrave la névrose d'où elle découle, déprave la volonté, et après l'exaltation du début laisse retomber l'âme, à l'heure des revers, dans l'abrutissement ou le désespoir, tandis que les voyantes de Domremy et de Lourdes

sont deux âmes de lumière qui montent chaque jour en perfection et se montrent d'autant plus souriantes et plus fortes que la contradiction sévit plus violente contre elles.

La vraie science dit enfin que l'hallucination ne produit rien, tantis que les visions de Jeanne et de Bernadette ont soulevé le monde. Jeanne a sauvé la France, vaincu une nation puissante; Bernadette a ébranlé la France et toutes les nations de la terre qui viennent à Lourdes chanter la Madone de la guérison et du miracle.

Elles ont donc bien vu et bien entendu, les deux petites bergères; c'est bien le ciel, le ciel des Anges et des Vierges qui s'est reflété dans l'onde limpide de leurs prunelles et de leurs âmes.

Notre vie à nous coule comme leur vie entre le berceau et la tombe, mais reflète-t-elle l'azur et les étoiles? Est-elle le fleuve ou le gave aux eaux claires? N'est-elle pas parfois le torrent bourbeux où s'éteignent les images d'en haut? Des voix nous parlent, non pas miraculeusement, mais mystérieusement dans le silence du cœur : les écoutons-nous? Des visions d'idéal passent devant nos yeux : les contemplons-nous?

Humbles petites paysannes, parce que vous avez cru à vos voix vous êtes bienheureuses; parce que vous avez été humbles, Dieu vous a exaltées; parce que vous avez été pures, vous avez vu Dieu. Donnez-nous de vous imiter. Que

notre vie soit le fleuve, le gave ou le petit ruisseau des prairies, qu'importe, pourvu qu'elle reflète le bon Dieu et porte la joie autour d'elle !

## II

## Leur mission

La mission de Jeanne, je n'ai pas besoin de vous la rappeler : vous en connaissez l'objet et la grandeur. La mission de Bernadette ne semble pas au premier abord avoir la même envergure.

La petite Pyrénéenne est douce et timide, elle va de l'humilité du moulin paternel à l'humilité du cloître ; elle passe sa vie à genoux, les mains jointes, les yeux baissés. La bonne Lorraine au contraire traverse l'histoire à cheval, une bannière à la main, des éclairs dans les yeux.

Cependant l'une et l'autre ont un rôle mondial à remplir. Ce sont deux apparitions prodigieuses du surnaturel; deux libératrices chargées de délivrer leur patrie d'un ennemi terrible; deux ambassadrices du ciel dont le message à la terre doit avoir des répercussions aussi profondes que lointaines : deux sœurs qui se tendent la main à travers les siècles et qui unissent leurs voix pour chanter le Christ et convertir leur patrie.

Le rôle de Bernadette se confond naturellement avec celui de la sainte Vierge, puisqu'elle n'a été

que son instrument. Qu'a donc voulu et qu'a donc fait Notre-Dame de Lourdes?

Si elle est apparue à Bernadette, c'est pour délivrer la France contemporaine non plus de l'étranger, mais d'un ennemi plus intime et plus redoutable, du naturalisme athée. Elle a déployé l'étendard du surnaturel, elle y a gagné la victoire du miracle.

La libre-pensée disait : « Le miracle est impossible, parce qu'il est contraire aux lois de la nature. Dieu n'existe pas, car, s'il existait, il pourrait suspendre les lois qu'il aurait créées, ce qui est intolérable. Le ciel est donc vide et sur son trône inoccupé monte la science, déesse de nos jours. »

Mais voici que Marie descend sur la terre de France. Écoutez bien ! De son pied virginal qui foule doucement les branches du rosier sauvage sans les briser, elle foule également les lois de la nature sans les briser. Un instant inclinées sous son poids léger, les lois se redressent après son passage, la nature reprend son cours ordinaire et la science, sans être déesse, ne perd pas ses droits. Et, sur ces branches en révolte qui devaient l'arrêter au passage, et sur ces épines qui devaient le meurtrir et le tuer, le miracle passe et Dieu avec lui !

Mais ce qui est arrêté et meurtri, c'est le naturalisme impie qui devait tuer la foi dans nos cœurs. Oui, la grotte de Lourdes et l'esplanade du

Rosaire sont deux champs de bataille où, depuis cinquante ans, Notre-Dame remporte autant de victoires qu'elle opère de guérisons, brillantes victoires, fécondes comme celles d'Orléans et de Patay, et dont les bulletins sont souvent signés par les princes de la science, obligés d'avouer qu'au lieu de la maladie, sortie de leurs cliniques, hâve, décharnée, agonisante, c'est la santé qui leur revient triomphante sur les membres alertes et les faces refleuries.

Je le sais, le boulevard sourira, l'amphithéâtre officiel haussera les épaules, le salon mondain fera des mots sur les miracles de Lourdes ; mais la vraie science, je le répète, je l'affirme, s'incline respectueusement. Dieu, pour conduire le monde, n'a besoin ni du boulevard, ni de l'amphithéâtre, ni du salon mondain. Toutes ces frivolités ne comptent pas. Ce qui compte c'est la foule sincère et qui souffre : c'est pour elle que Dieu se manifeste, c'est à elle que Dieu envoie ses libératrices. Elle se moque bien des défenses de la fausse science. Jadis la foule délivrée par Jeanne baisait les douces mains qui distillaient le baume sur ses blessures. Aujourd'hui elle apporte à la grotte où Bernadette vit Marie son âme et ses membres endoloris : elle y trouve la consolation et la lumière avec la foi pour son âme, et, bien souvent, la santé pour ses membres.

O Jeanne, o Bernadette, messagères de Notre-

Dame, soyez bénies ! Toutes deux, vous êtes l'épiphanie éclatante du surnaturel ; vous volez dans un rayon, et la libre-pensée, triste oiseau des ténèbres, replie ses ailes noires devant vous, gentilles oiselles de lumière, douces colombes de la foi.

Toutes deux, vous êtes des libératrices, l'une dans la guerre contre l'ennemi bardé de fer, l'autre dans la paix contre l'ennemi bardé de sophismes.

Toutes deux, vous nous revenez du ciel, dans l'aurore de nos jubilés, anges de la patrie, portant le salut sur vos ailes.

Toutes deux, vous méritez nos hommages. Toi, Jeanne, tu les reçois depuis que Pix X t'a élevée sur les autels. Toi, Bernadette, tu les entendras un jour, nous l'espérons, du haut des mêmes autels, quand Rome aura étudié ta belle vie dont elle entreprend cette année même l'examen canonique. Coïncidence chère à nos cœurs ! Jeanne, entrant dans sa gloire, invite sa sœur à l'y suivre.

En faisant éclater le surnaturel à travers les miracles les plus indéniables, la mission de Bernadette comme celle de Jeanne déborde une nation si grande soit-elle, elle a une portée internationale, universelle : aussi bien tous les peuples viennent-ils à la grotte Massabielle.

Cependant on peut dire que la visite de Marie à la petite montagnarde des Pyrénées, comme celle de saint Michel à la paysanne de Domremy,

dénote une attention toute particulière pour la France ; c'est pour elle un honneur, un bienfait inestimable, une promesse de résurrection et d'immortalité. Pourquoi cela ?

Un illustre évêque, celui-là même qui a vu récemment ses vœux et ses efforts couronnés par la béatification de Jeanne, sa diocésaine, Monseigneur Touchet, disait il y a quelques mois à Lourdes : « Le lien nécessaire, logique, entre ces deux propositions : « Les merveilles de Lourdes subsistent depuis un demi-siècle ; donc la France chrétienne sera sauvée », ne m'apparaît pas. Mais mon cœur pressent ce que mon esprit ne voit pas. Mon cœur me dit que Marie, mère, toujours mère, est venue ici pour préparer, non des ruines, mais des résurrections. » Ah ! le vaillant évêque patriote a eu là plus qu'un pressentiment, il a eu la vision de l'avenir. Le lien logique, nécessaire, qu'il cherchait entre les merveilles de Lourdes et le salut de la France chrétienne, il l'a trouvé, il l'a indiqué lui-même, en disant que si Marie nous revient, ce n'est pas pour semer des ruines, mais pour faire germer les résurrections. Ce n'est pas là seulement de la bonne logique du cœur, c'est aussi de la bonne logique de l'esprit.

Oui, dans ce fait que Marie revient à nous avec cet appareil de miracles et de bienfaits, avec ce cortège de forces patriotiques, avec cette armée de sauveurs, Jésus, saint Michel, Jeanne d'Arc et

Bernadette, je crois voir résolu le problème du salut de la France.

En effet, quand un malade est désespéré, le médecin ne vient plus l'ausculter et lui prescrire des remèdes ; il serre tristement la main aux parents et il s'en va.

Quand un navire fait eau et va sombrer, les passagers l'abandonnent et le capitaine les suit.

Si la France était sur le point de périr, le ciel ne viendrait pas la visiter comme il le fait depuis cent ans par des interventions extraordinaires. Marie ne viendrait pas lui parler de prière et de pénitence et lui murmurer des mots d'espoir.

L'historien juif Josèphe raconte que pendant le siège de Jérusalem, on entendit des voix effrayantes retentir dans le Saint des Saints criant : Sortons d'ici ! Sortons d'ici ! Et il ajoute mélancoliquement : C'étaient les anges de notre patrie qui nous abandonnaient, parce que le Temple et la Ville sainte allaient périr.

Ah ! si la France était menacée de s'écrouler comme le Temple de Jérusalem, je ne sais si l'on entendrait les mots lugubres retentir dans nos vieux sanctuaires : Sortons d'ici ! Sortons d'ici ! Mais, à coup sûr, Marie et les benoîts saints et saintes du Paradis ne viendraient pas nous rendre visite comme ils le font depuis un siècle. Marie n'aurait paru ni à Paris avec la Médaille miraculeuse, ni à la Salette, ni à Lourdes, ni à Pont-

main, ni à Pellevoisin. Mais puisqu'elle redescend ainsi parmi nous les mains pleines de grâces, puisque Saint Michel nous appelle de nouveau au mont de la Merveille, puisque Jeanne nous revient avec son auréole et Bernadette avec ses vertus dans le sillage de leur Reine, n'est-ce pas la preuve que la France ne doit pas périr et qu'elle est immortelle ?

Espoir! espoir ! ô ma patrie, les jours mauvais passeront, l'hiver fera place au printemps, *imber abiit;* la voix de la tourterelle retentira dans les bois, *vox turturis audita est;* les arbres seront émondés de leurs mauvaises branches, *tempus putationis advenit;* les fleurs de foi et de piété renaîtront dans les âmes, et tu seras bienheureuse, ô France, de pouvoir chanter de tout ton cœur Notre-Dame de Lourdes ta reine et ta mère et tes célestes libératrices.

Ainsi soit-il.

---

# Jeanne d'Arc et l'Église [1]

Monseigneur [2],

Mes bien chers Frères,

Toutes les fois que l'Église élève la voix pour glorifier Jeanne d'Arc, un concert de protestations plus ou moins indignées lui répond :

« Comment, s'écrie-t-on, n'est-ce pas l'Église qui a brûlé la Pucelle. Le tribunal de Rouen n'était-il pas essentiellement ecclésiastique, composé de prêtres et présidé par un évêque? Jeanne elle-même ne s'est-elle pas écriée, au moment de monter sur le bûcher, en s'adressant à Cauchon : « Évêque, c'est par vous que je meurs. » Et n'est-ce pas l'Église catholique qu'elle a ainsi désignée d'un doigt vengeur à l'exécration de la postérité?

(1) Cette conférence a été donnée, sous des formes assez différentes, en l'église Notre-Dame-du-Mont, à Marseille (23 juin 1909); à la cathédrale d'Auch (26 juin); à la Trinité, Paris (28 novembre). On a retranché du texte présent plusieurs conclusions pratiques, plusieurs développements oratoires, pour ne laisser subsister que la discussion apologétique.

(2) Mgr Ricard, archevêque d'Auch.

Vraiment, cette Église devrait avoir la pudeur de se taire quand il est question de Jeanne d'Arc, et de ne jamais prononcer un nom qui rappelle un des crimes les plus atroces de son histoire. »

On a été jusqu'à prétendre que Jeanne est morte révoltée contre la Religion et les prêtres, et que, par suite, elle est toute désignée pour devenir le porte-drapeau de la libre-pensée et de l'anticléricalisme.

Jeanne d'Arc, mes frères, aurait à coup sûr décliné cet honneur et, avec l'histoire impartiale, elle repousserait toutes ces allégations. Non, ce n'est pas l'Église qui a condamné la bonne Lorraine : c'est un tribunal irrégulier, composé de prêtres dévoyés, à moitié schismatiques, à moitié révoltés contre l'Église, qui allaient bientôt attaquer violemment son chef et que, par suite, nous avons le droit de désavouer.

De son côté, Jeanne ne s'est jamais révoltée contre la religion catholique, qu'elle ne confondait pas avec des juges prévaricateurs : au contraire, elle est morte comme elle avait vécu, c'est-à-dire en bonne chrétienne, ainsi qu'elle se plaisait à le dire. Elle a toujours eu pour l'Église un amour filial sans défaillance jusqu'au dernier moment, si bien que nous devrions, à cet égard, la choisir pour modèle. Si elle pouvait souffrir, elle souffrirait des accusations et des injures dont l'Église est l'objet à son occasion. Si elle pouvait

parler ici, elle nous dirait : « Aimez l'Église comme je l'ai aimée. Elle fut toujours ma mère vénérée, je fus toujours sa fille très soumise et, après Dieu, je lui dois ma béatitude et ma gloire. »

Les catholiques de nos jours ne connaissent pas assez leur religion ni son histoire. Ils se laissent trop souvent émouvoir par les objections qu'on y oppose, et ne savent que répondre. Qu'ils sachent cependant que ces accusations ou ces difficultés s'évanouissent à la lumière d'une étude loyale. A cette lumière, l'Église peut envisager tout son passé sans rougir. Elle n'a rien à regretter, rien à se faire pardonner, ni le procès de Galilée, ni l'Inquisition, ni la Saint-Barthélemy, ni les Dragonnades, ni le supplice de Jeanne d'Arc, car elle est innocente de tous les crimes qu'on lui attribue sous ces divers noms.

C'est cette innocence de l'Église, en ce qui regarde le bûcher de Rouen, que je voudrais vous démontrer aujourd'hui. Nous allons voir qu'elle n'est nullement solidaire du crime de Cauchon.

## I

## Les juges de Rouen sont révoltés contre l'Église

Je m'empresse tout d'abord d'avouer que les juges qui ont condamné Jeanne d'Arc étaient en

effet des prêtres, et même des docteurs de l'Université de Paris, et qu'ils étaient présidés par un évêque, le misérable Cauchon. Mais vous m'accorderez à votre tour que tous les prêtres ne représentent pas l'Église.

Judas, qui trahit Jésus-Christ, était prêtre : il n'était pas l'Église. Les grands hérésiarques qui ont entraîné des peuples entiers dans le schisme et l'apostasie étaient prêtres pour la plupart : ils n'étaient pas l'Église. Eutychès était moine, et Nestorius patriarche de Constantinople : ils n'étaient pas l'Église. Luther était religieux, Calvin fut curé de Noyon, Rabelais curé de Meudon, Jansénius évêque d'Ypres : ils n'étaient pas l'Église. A toutes les époques il y a eu, et j'ajoute, il y aura de ces prêtres déchus qui sont la douleur de l'Église ; non seulement ils ne la représentent pas, mais ils sont d'ordinaire ses ennemis les plus perfides et parfois ses plus violents persécuteurs.

Les juges de Jeanne rentrent plus ou moins dans cette catégorie de prêtres dévoyés qu'il ne faut pas confondre avec la Religion. Les principaux d'entre eux : Cauchon, Thomas Courcelle, Guillaume Erard, Jean d'Estivet, Jean Beaupère, Nicolas Midy, Nicolas Loyseleur, étaient déjà, quand ils siégeaient à Rouen, détachés de l'Église par le cœur, imbus de principes schismatiques, intérieurement révoltés contre l'autorité du Pape.

L'ulcère du schisme les rongeait ; il était caché, mais il allait bientôt crever au grand jour.

En effet, quelques semaines après le crime de Rouen, ces mêmes hommes étaient réunis au concile de Bâle ou ils en dirigeaient de loin les débats; ils en applaudissaient les conclusions schismatiques. Ils s'insurgèrent ouvertement contre le Saint-Siège; ils se déclarèrent supérieurs au Pape; ils le sommèrent de se présenter à leur barre, et comme Eugène IV ne se pressait pas d'obtempérer à un pareil ordre, ils le déposèrent, élurent à sa place un antipape, Félix V, l'homme de Ripaille; ils l'excommunièrent et voulurent le traiter comme ils avaient traité Jeanne d'Arc, en le condamnant au supplice du feu.

De bonne foi, peut-on dire que des hommes séparés du Pape, ennemis déclarés du Pape et qui veulent le brûler vif incarnent l'Église catholique et engagent sa responsabilité ? Évidemment non, ils en sont l'antipode et ne travaillent qu'à renverser sa divine constitution.

Un raisonnement bien simple vous montrera combien il serait injuste de voir en eux l'Église. Ces hommes-là étaient tous Français : dira-t-on pour cela qu'ils représentaient la France, et que c'est la France en leur personne qui a brûlé la Pucelle ? Ce serait odieux et grotesque. Eh bien, il ne le serait pas moins de soutenir que, parce qu'ils étaient ecclésiastiques, ils parlaient au nom

de l'Église et que c'est l'Église qui, par leurs lèvres, a prononcé l'infâme verdict.

Il serait bien plus juste, bien plus logique de dire qu'ils représentaient la libre-pensée et l'irréligion ; ils en furent les ancêtres et les précurseurs ; ils lui préparèrent les voies par leur esprit d'insubordination et de révolte contre l'autorité divine.

II

## Les juges de Rouen n'ont pas de juridiction

Une seconde observation va nous montrer que les juges de Jeanne n'agissent pas au nom de l'Église : c'est qu'ils n'ont aucune juridiction.

Cauchon, le président du tribunal, avait été choisi par les Anglais, ses amis, sous prétexte que Jeanne avait été arrêtée dans son diocèse. C'était une erreur ; elle avait été prise à Compiègne qui relevait alors du diocèse de Soissons. Il usurpait donc les pouvoirs de l'évêque de Soissons.

Mais, eût-il eu au début la plus réelle juridiction, il la perdit bientôt, grâce à un fait nouveau et inopiné. En effet, c'était un principe de droit canonique que, dans les causes de foi, lorsqu'un accusé en appelait au Pape, toute autre juridiction que celle de l'Évêque de Rome cessait immédiatement et par le fait même ; l'appelant ne relevait

plus que du Saint-Siège : il avait le droit d'être conduit à Rome ou d'être jugé par les délégués de Rome.

Or, Jeanne, voyant à quels misérables elle avait à faire, eut un jour l'inspiration de s'écrier : « *J'en appelle au Pape.* » En vertu de ce mot elle échappait à Cauchon. Ce fut un coup droit pour celui-ci ; il en conçut un mortel déplaisir, car cet appel déjouait tous ses plans et lui enlevait juridiquement sa proie.

Ce fait est si vrai, si important, qu'il fut relevé au procès de réhabilitation en 1455, et il fut alors décidé que ce défaut entachait de nullité tout le procès de 1431.

Mais dès cette même année, les juges de Jeanne avaient très bien conscience de l'énorme illégalité qu'ils commettaient, de l'usurpation de juridiction dont ils se rendaient coupables. La preuve en est dans la réponse embarrassée et cauteleuse qu'ils firent à leur prisonnière. Ils lui dirent que le Pape était trop loin, qu'on ne pouvait la conduire à Rome et que d'ailleurs — voici le mot capital — l'Église n'était pas avec le Pape, mais « avec les clercs et les gens en ce connaissants, » c'est-à dire avec les docteurs de l'Université de Paris ! Or, c'est là, Messieurs, un principe proprement schismatique : c'est tout le venin du concile de Bâle.

En invoquant ce principe, les juges de Rouen reconnaissent implicitement qu'ils agissent en

dehors de l'autorité du Pontife romain et même en dépit de cette autorité. Mais s'ils renvoient Jeanne au tribunal de Rome, ils savent qu'elle en sortira triomphante. Mais alors que diront leurs amis, leurs maîtres, les Anglais? Engagés dans la mauvaise voie, les malheureux décident d'aller jusqu'au bout. Ils y vont : mais l'Église ne les suit pas. Et non seulement elle ne les suit pas, mais elle les repousse, comme elle repousse tous ceux qui usurpent son pouvoir.

Le tribunal qui condamna l'Innocente était donc un tribunal incompétent, en marge de l'Église, sans mandat, sans juridiction, un pandémonium de malheureux prêtres, en rupture d'obéissance avec le Saint Siège et le droit canon. Ces hommes-là ne sont pas de chez nous, ou plutôt ils n'en sont plus. Nous aurions le droit de les mettre à la porte, s'ils ne s'y étaient mis eux-mêmes par leur défection et leur révolte.

## III

## Les juges de Rouen ne représentent que des passions politiques

Si Cauchon avec ses conseillers et ses assesseurs n'est pas l'instrument de l'Église de qui est-il l'instrument? Qui représente-t-il ? Il représente l'Angleterre et l'Université de Paris dont il ne cherche

qu'à satisfaire les rancunes. L'Angleterre et l'Université, voilà les vrais auteurs du supplice de Jeanne d'Arc. Ce fut une vengeance politique et non une vengeance religieuse : seulement, pour mieux s'assouvir, cette vengeance politique prit les couleurs d'une justice religieuse.

Les Anglais, humiliés d'avoir été battus par une femme, furieux d'avoir été par elle chassés d'Orléans et d'autres places fortes nombreuses, avaient voué à la glorieuse jeune fille une haine féroce. Ils lui avaient fait dire plusieurs fois que, s'ils la prenaient, ils la feraient brûler vive et ils étaient bien décidés à tenir leur promesse.

Mais le droit des gens ne leur permettait pas de mettre à mort un ennemi, uniquement parce que cet ennemi les avait jadis vaincus. C'eût été un assassinat qui les eût couverts d'opprobre devant toute la chrétienté et qui n'eût d'ailleurs pas flétri leur victime.

Ils résolurent donc de la faire condamner par un tribunal régulier pour un crime que les idées et les lois du temps considéraient comme capital. Ils la firent accuser d'hérésie et de sorcellerie. Jeanne reconnue sorcière, les vainqueurs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt croyaient pouvoir relever la tête : ils avaient été battus à Orléans et à Patay non par un pouvoir humain, mais par la puissance diabolique dont Jeanne était l'instrument. Leur amour-propre était satis-

fait en même temps que leur vengeance : du même coup, ils se réhabilitaient eux-mêmes et ils déshonoraient leur victime.

Mais ce qui montre combien ils étaient peu sincères et que ce procès d'apparence religieuse n'avait dans leur pensée qu'un seul but, à savoir d'assouvir leur rancune politique, c'est la volonté bien arrêtée de Bedford, de Warwick et de Winchester, de ne tenir aucun compte de la sentence, si celle-ci était favorable à Jeanne. Dans ce cas, ainsi qu'il était stipulé dans les lettres royales déférant la prisonnière à l'évêque de Beauvais, ils se réservaient le droit de la reprendre. Ils étaient bien décidés à la faire mourir.

Mais pour que la sentence parût régulière et fût accablante pour leur victime, il leur fallait des juges d'Église. Où les trouver ? L'Université se trouva là tout à propos ; elle s'offrit avec ses plus illustres nourrissons pour l'abominable besogne.

L'Université s'était depuis longtemps tournée du côté de l'Angleterre, parce que celle-ci, riche et puissante, pouvait satisfaire l'ambition de ses docteurs en leur distribuant évêchés, canonicats et grasses prébendes et qu'elle payait bien leurs services. Sept de ces docteurs avaient rédigé le texte du traité de Troyes qui reconnaissait Henri de Lancastre comme souverain de France, déclarait le chétif roi de Bourges déchu de ses droits à

la couronne et livrait notre pays à la Grande-Bretagne.

Mais voici que Jeanne vient contrarier cette thèse et froisse dans sa main l'infâme traité. Elle affirme que Charles VII, descendant de saint Louis, est le vrai et seul monarque de France et qu'elle est envoyée du ciel pour le conduire à son digne sacre et bouter les Anglais hors de France.

Si cette thèse prévaut, si la Pucelle l'appuie par des succès, c'en est fait du prestige de l'Université : elle perd ses protecteurs, elle reste exposée aux représailles de Charles VII qu'elle a indignement trahi, elle sera vouée à l'exécration de tous les bons Français.

Or, voici précisément que Jeanne d'Arc marche triomphante d'Orléans à Patay et de Troyes à Reims. C'est l'effondrement pour les docteurs qui se sont mis à la remorque de l'étranger. Aussi ont-ils voué une haine implacable à celle qui vient ainsi troubler leur quiétude et ruiner leurs espérances. On voit maintenant comment leurs rancunes conspirent avec celles de l'Angleterre et pourquoi ils s'empressent de seconder sa vengeance en acceptant avec joie de faire le procès.

A leur tête est Cauchon. C'est un des produits de choix de l'Université dont il a été le recteur pendant quelque temps. Il a été l'un des plus cyniques inspirateurs du traité de Troyes et il a

reçu en récompense l'évêché de Beauvais. Ame damnée de Bedford et de Warwick, il attend d'eux honneurs et richesses et, pour commencer, l'archevêché de Rouen : il est prêt à tout pour mériter leur faveur. Mais, outre cette raison d'avenir, il en a une autre d'en vouloir à Jeanne. Il a contre elle un grief personnel, car c'est elle qui par ses succès a dessillé les yeux des habitants de Beauvais, les a ramenés à l'obéissance envers le roi de France et leur a fait chasser leur indigne prélat. Cauchon a donc une petite querelle personnelle à vider avec Jeanne. Aussi est-ce lui qui s'entremet entre le roi d'Angleterre et Jean de Luxembourg pour l'achat de la captive : c'est lui qui la fait vendre et livrer aux Anglais et, pour ce petit service, il touche la jolie somme de 765 livres tournois, c'est-à-dire plus de 30.000 francs de notre monnaie actuelle. Et maintenant que Jeanne est entre ses mains, il promet — c'est l'expression dont il se sert — de lui faire *un beau procès!*

Le souci de la justice n'est donc pour rien dans ce beau procès, l'honneur de Dieu pour rien; l'Église n'a rien à y voir : ce n'est pas elle qui l'intente. Au contraire, on va abuser de son nom et usurper son autorité, pour satisfaire des vengeances politiques. C'est elle qui est trahie ; c'est elle qui, avec Jeanne, a le plus à se plaindre de cette tragédie sacrilège et qui en est la victime.

## IV

### La procédure de Rouen est irrégulière (1)

Nous avons déjà remarqué que les juges de Rouen avaient violé le droit canon en ne tenant pas compte de l'appel interjeté au pape par l'accusée, que par suite ils n'avaient aucune juridiction et ne siégeaient que par la grâce du monarque anglais. D'autres faits vont montrer combien l'Église est étrangère à un procès où toutes ses règles canoniques sont enfreintes.

L'Église demande à ses juges d'examiner loyalement les faits et de se prononcer selon leur conscience. Or, Cauchon est absolument décidé à trouver Jeanne coupable et à la condamner, quoiqu'elle dise et fasse. Dès le premier acte officiel de la procédure, le 9 janvier 1431, après avoir exposé à ses assesseurs réunis en conseil privé la marche qu'il entend suivre dans l'affaire, il laisse déborder sa hideuse allégresse en s'écriant : « *Il nous faut servir loyalement le roi ; il s'agit de faire un beau procès.* » Tous comprennent ce qu'il veut dire et que le roi, ou plutôt son haineux ministre Warwick, saura leur faire sentir son plaisir ou son déplaisir selon qu'ils auront apporté plus ou

(1) Les arguments longuement développés dans ce quatrième point et le suivant ont été brièvement résumés dans le sermon tel qu'il fut donné en chaire.

moins de zèle à son service. On le voit donc et c'est Cauchon qui le dit : il s'agit de servir le roi et non l'Église dont il n'est même pas question.

Le droit canonique demande qu'une enquête préalable soit faite sur les antécédents des sujets accusés d'hérésie et que les pièces en soient communiquées aux juges et versées au dossier. Cauchon envoie bien, il est vrai, des enquêteurs en Lorraine. Mais les témoignages recueillis à Domremy étant tous à l'honneur de la prévenue, il se garde bien de les montrer et il les fait disparaître. Il s'emporte même contre un des messagers, si bien que l'un d'eux ne peut s'empêcher de faire cette réflexion : « Est-ce ma faute à moi si l'enquête n'a rien révélé sur cette jeune fille que je ne voulusse trouver dans ma propre sœur ? »

L'Église demande que toutes les dépositions comme les réponses de l'accusée soient fidèlement transcrites dans les procès-verbaux. Or, par ordre du président on altère et on fausse le sens des paroles de Jeanne. Le greffier Manchon nous le révèle : « J'eus plusieurs fois, écrit-il, à soutenir les reproches de Mgr de Beauvais et de quelques assesseurs qui me voulaient contraindre à écrire contrairement à ce que Jeanne avait dit. Quand il y avait quelque chose qui ne leur plaisait pas, ils défendaient de l'écrire, disant que cela ne servait point au procès. »

L'Église demande que les juges prononcent en

toute liberté. Or, les Anglais ont voulu que le procès eût lieu dans le château royal pour avoir le tribunal sous la main et tout se fait sous la pression de Bedford, oncle du roi, de Warwick, son ministre et de Cauchon.

Warwick a payé au nom de son maître et il entend que celui-ci soit loyalement servi, comme s'exprime ce digne Cauchon. Un jour que les juges ne lui semblent pas suffisamment serviles, il s'écrie : « Cette cléricaille gagne bien mal l'argent qu'on lui donne. »

Aussi, à l'argent il ajoute les menaces. On peut dire que le tribunal de Rouen a prononcé le couteau anglais sous la gorge. A côté des âmes damnées de l'Université, il y avait des prêtres qui furent émus de pitié à la vue de la pure et sainte jeune fille : leur voix fut étouffée.

Maître Jean de Châtillon, archidiacre d'Évreux, protesta un jour contre les questions insidieuses qu'on posait à la prévenue et dit qu'elle n'était pas tenue de répondre. « Laissez-nous en paix, lui dit Cauchon, vous nous rompez les oreilles ! » — « Il faut que j'acquitte ma conscience, reprit l'archidiacre. Tel qu'il se fait, le procès me paraît nul. » — « Taisez-vous, lui cria l'évêque. » Et il ne s'en tint pas à cette apostrophe. A partir de ce jour, Jean de Châtillon fut exclu du tribunal.

Nicolas de Houppeville, un autre assesseur, ayant critiqué la procédure, fut jeté en prison.

L'huissier, Jean Massieu, ayant dit qu'il ne voyait en Jeanne que bien et honneur et rien de répréhensible, fut violemment pris à parti par Monseigneur de Beauvais . « Il me gourmanda très fort, écrivit Massieu, m'avisant que, si je ne prenais garde, on me ferait boire plus que de raison. Je crois bien que, n'eût été le greffier Manchon qui m'excusa, on m'eût jeté en Seine. »

Warwick en effet n'y allait pas par quatre chemins. Ayant remarqué pendant une des séances qu'Isambart de la Pierre montrait de la bienveillance à l'accusée, il l'accabla ensuite d'injures et d'invectives. « Par la morbleu, vilain, si je m'aperçois que vous cherchiez à délivrer cette méchante et à l'avertir à son profit, je vous ferai jeter en Seine. »

Jean de la Fontaine ayant également assisté « la méchante », en la prévenant qu'elle avait le droit d'en appeler au Pape, Cauchon et les Anglais s'apprêtaient à lui faire un mauvais parti, et il dut s'enfuir précipitamment de Rouen pour mettre sa vie en sûreté.

« Aucun des assesseurs ni des conseillers, dit Manchon le greffier, n'aurait osé faire de l'opposition. Il n'y en avait pas un qui ne fût en crainte. »

Haine personnelle, plat servilisme ou lâcheté, tels furent les trois mobiles auxquels obéirent les juges de Rouen. Achetés ou terrorisés ils obéirent à l'Angleterre. L'Angleterre et non l'Église leur

dicta la sentence. Sans doute, il est pénible de voir des prêtres conniver par intérêt ou par peur à un si lâche attentat, ne pas trouver dans leur consience un cri de révolte contre la besogne qu'on leur demande et finalement tremper le bas de leur soutane dans le sang de la plus innocente jeune fille. Mais n'oublions pas que ces malheureux avaient été triés sur le volet parmi les vendus, que tous les bons prêtres du parti français avaient été écartés et que ceux qui voulurent faire entendre la voix de la justice et sauver l'accusée en furent empêchés par la force. Ces prévaricateurs sont dignes de tous les mépris, mais l'odieux de leur conduite ne rejaillit que sur eux-mêmes et sur le parti politique dont ils sont les valets.

## V

### Dernière irrégularité, infamie suprême

Malgré toutes les irrégularités accumulées dans ce procès, malgré la pression de l'Angleterre, la condamnation de Jeanne n'était pas si facile à prononcer que ses ennemis l'avaient cru. L'Université de Paris avait beau s'impatienter, envoyer des délégués et accuser les juges de Rouen de tiédeur, Warwick avait beau les menacer et les presser d'en finir, Cauchon se rendait compte qu'il encourait une redoutable responsabilité en

condamnant une jeune fille contre laquelle on n'avait encore relevé aucun fait sérieux. Dans son intérêt, dans l'intérêt de l'Angleterre, il fallait trouver mieux que les puériles accusations apportées jusque-là. Il imagina alors un plan machiavélique monstrueux, diabolique, un guet-apens infâme. Mais ce guet-apens, qui nous apparaît aujourd'hui dans toute sa hideur et qui charge si formidablement la mémoire du grand criminel décharge d'autant l'Église et va nous montrer d'une manière lumineuse, inattendue, son innocence, car, ainsi que nous allons le voir, il n'aurait pu avoir lieu, il aurait été matériellement impossible si le procès avait été un procès d'Église et mené selon les règles de l'Église : il en faut conclure que ce fut un procès d'État, un crime de l'État.

En réalité, il y eut deux procès successifs. Le premier, dit *procès de chute*, dura cinq mois, du 9 janvier 1431 au 24 mai : il se termina par la condamnation de Jeanne « à la prison perpétuelle au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. » La pauvre prisonnière put se croire, en entendant cette sentence, à jamais délivrée de la crainte du bûcher. Elle comptait sans la perfidie de Cauchon. En effet ce premier procès n'avait qu'un but dans la pensée du misérable ; il devait, grâce à un piège où Jeanne ne pouvait manquer de tomber, permettre d'ouvrir un second procès, le *procès de*

*rechute*. Celui-ci fut expédié en deux jours du 28 au 30 mai. C'est le lien odieux, machiavélique, entre ces deux procès qu'il nous faut expliquer.

Cauchon voulait faire mourir Jeanne, mais après l'avoir déshonorée en l'amenant à reconnaître qu'elle était une illuminée, une hérétique, une sorcière. Pour cela, il fallait obtenir d'elle une abjuration canonique en forme ou du moins quelque chose qui y ressemblât : après cette soumission, qui la rendrait ridicule et méprisable aux yeux de la postérité, il fallait provoquer une rechute de la prisonnière, un retour à ses errements : alors on ouvrirait un second procès et la relapse serait immédiatement condamnée au bûcher.

Jamais, dit un historien, pièce de théâtre ne fut plus habilement conçue : la préparation en fut entourée du plus profond mystère ; un petit nombre d'affidés seulement, ceux en qui Cauchon avait le plus de confiance, furent mis dans le secret.

Le 24 mai, sur la place du cimetière de Saint-Ouen, on amena Jeanne, on la fit monter sur une estrade. Sur une estrade opposée se tenaient Cauchon et ses assesseurs, avec le cardinal de Winchester, grand-oncle du jeune roi, et d'autres personnages de la cour d'Angleterre.

Guillaume Erard, recteur émérite de l'Université de Paris, commença par adresser à la Pucelle un sermon où il la traitait de sorcière, d'hérétique,

de schismatique et de monstre. Après quoi Cauchon somma par trois fois Jeanne de rétracter ses erreurs et ses fautes. L'innocente répondit trois fois : « Je m'en rapporte à Dieu et à notre Saint-Père le Pape. »

Ce n'était pas ce que Cauchon voulait. Si Jeanne ne rétractait rien, comme il l'avait déclarée hérétique, il devait la condamner au feu séance tenante. Or, il trouvait la chose imprudente et prématurée. Il voulait à tout prix une rétractation, une abjuration, pour pouvoir absoudre Jeanne ce jour-là et la mieux rattraper une autre fois. Nicolas Loyseleur, maître Erard et quelques autres, s'empressent donc auprès de la prisonnière ; ils lui promettent la vie sauve, la prison d'Église avec une femme pour gardienne, la permission d'aller à la messe et de communier, si elle veut bien abjurer ses fautes et promettre de ne plus porter d'habits d'homme. Abjurer? Jeanne ne comprend pas ce mot : on lui explique que cela veut dire révoquer tout ce que Dieu et l'Église condamnent. Jeanne y consent entendant par là simplement qu'elle se soumet à Dieu et à l'Église. Elle promet également de ne plus porter d'habits d'homme si on la met en prison d'Église, c'est-à-dire avec une femme pour la garder au lieu des soldats contre lesquels elle avait eu plus d'une fois à se défendre dans la prison anglaise. Maître Massieu lit alors une cédule de huit lignes contenant ces con-

ditions et Jeanne consent à la signer en y apposant une croix.

Cauchon n'était pas encore satisfait, mais il avançait vers son but. La formule signée par la Pucelle n'était pas une vraie abjuration et ne constituait pas un aveu de culpabilité de sa part. Elle ne se reconnaissait pas hérétique, elle ne reniait pas ses visions, elle ne faisait que des promesses conditionnelles. Que fit Cauchon? Il fit présenter à sa victime une autre formule, qui semblait un double de la première, mais qui en était tout à fait différente, formule terrible où la pauvre enfant se reconnaissait coupable de tous les crimes et promettait sous condition de ne plus porter d'habits d'homme. Jeanne hésite un instant parce qu'elle ne sait pas lire, mais ne soupçonnant pas l'horrible imposture et se laissant guider la main par un secrétaire, Laurent Calot, elle signe. C'est ce que voulait le président. Il allait anéantir la première cédule et y substituer la seconde, subrepticement arrachée à la prisonnière, dans le procès-verbal de la cause. En attendant, il admit Jeanne à la pénitence, la déclara absoute de l'excommunication encourue pour hérésie et se contenta de la condamner à la prison perpétuelle.

La manœuvre criminelle fut exécutée comme un tour de passe-passe et si habilement que les témoins non avertis ne s'en aperçurent pas. Les

uns et Jeanne la première se réjouirent de cette issue. La Pucelle se croyait à l'abri du bûcher et sans doute espérait s'évader bientôt. Toute joyeuse, elle demanda immédiatement à être mise en prison d'Église avec une femme pour gardienne au lieu des infâmes soudards ses insulteurs.

Les autres assistants, les anglais principalement, étaient furieux de ce dénouement : ils prétendaient que c'était une comédie, une farce *(truffa)*, concertée entre les juges et Jeanne pour faire échapper celle-ci à la justice et que Cauchon s'était moqué d'eux et de leur roi. Une altercation très vive s'ensuivit entre lui et un chapelain de Henri VI, qui l'appela traître. Cauchon se défendit, prétendant avoir bien servi le roi. Warwick mécontent s'écria : « Cette fille nous échappe ! » Un des assesseurs, au courant du plan machiavélique de Cauchon, lui répondit : « Soyez tranquille, nous la rattraperons. »

Hélas oui ! Cauchon avait bien servi ceux qui l'avaient acheté, et même beaucoup mieux qu'il ne semblait aux spectateurs non initiés. L'indulgence, dont il avait fait montre, n'était qu'apparente ; elle était payée par une abjuration qui faisait de Jeanne une aventurière de bas étage et elle allait provoquer une rechute suivie d'une condamnation capitale que personne, pensait-il, ne pourrait plus critiquer. Il allait rattraper sa prisonnière et dans des conditions terribles.

Jeanne, confiante aux promesses qu'on lui avait faites s'écria : « Or, ça, gens d'Église, emmenez-moi en vos prisons ; que je ne sois plus aux mains de ces anglais. » Mais l'Évêque de Beauvais fit signe aux gardes de la reconduire à la prison du château. La captive se trouva donc de nouveau, contrairement aux engagements qu'on avait pris avec elle, en butte aux insultes et aux agressions infâmes de ses geôliers et, pour s'en défendre, elle garda ses habits d'homme. Elle en avait cent fois le droit et parce qu'il s'agissait de défendre sa pudeur, comme elle le dit elle-même, et parce que, le juge n'ayant pas tenu sa promesse, elle était déliée de la sienne qui n'était que conditionnelle.

C'est ce qu'avait prévu Cauchon. Quatre jours après la comédie du cimetière de Saint-Ouen, le 28 mai, il entre avec le vice-inquisiteur et sept assesseurs dans la prison. Il trouve Jeanne en habits d'homme : elle a donc manqué à sa parole! Interrogée si elle a entendu ses voix depuis le 24 et si elle se croit toujours envoyée de Dieu, elle répond affirmativement. Elle est donc retombée dans les erreurs et fautes qu'elle avait abjurées! Elle est relapse! C'est tout ce que voulait le prélat. Il sort de la prison, il s'avance souriant vers Warwick et les seigneurs anglais qui l'attendaient dans la cour du château : il laisse éclater son abominable joie : « Farewell, leur crie-t-il, elle est prise! »

Elle était prise au piège, la pauvre colombe. Le lendemain, 29 mars, Cauchon réunit 42 assesseurs, leur exposa les faits nouveaux, l'interrogatoire de la veille et leur demanda leur avis. Deux assesseurs seulement la déclarèrent hérétique et relapse. Les 40 autres refusèrent de la condamner avant qu'on ne lui eût relu la formule d'abjuration. L'évêque passa outre et, en vertu de son droit souverain, ordonna que Jeanne serait traduite le lendemain matin, à 8 heures, sur la place du Vieux-Marché, pour s'y entendre déclarer relapse, excommuniée et hérétique.

Le lendemain, la sainte était livrée aux flammes.

Ici, une remarque capitale s'impose. Tout homme de bonne foi qui a suivi ce récit a vu des prêtres attelés à une infâme besogne : mais il a dû se rendre compte que ces hommes, Cauchon en tête, ne faisaient que servir une passion politique, qu'ils agissaient aux nom et profit de l'Angleterre et non pas en celui de l'Église. Mais il est un fait entre autres qui fait bien ressortir cette conclusion.

Si le procès avait été vraiment un procès d'Église, Jeanne aurait dû être mise en prison d'Église. La prison d'Église était plus douce que la prison d'État et chacun y était gardé par une personne de son sexe. Confiée à une femme, Jeanne n'aurait même pas songé à revêtir des habits

d'homme, car elle y fut forcée, nous l'avons vu, par l'attitude inconvenante de ses bourreaux. Elle n'aurait donc pu être considérée comme relapse. Dès lors, la machination infernale devenait matériellement impossible.

Il suit rigoureusement de ce simple fait que Jeanne, remise entre les mains de l'Église et jugée par elle, n'aurait jamais été condamnée à mort.

## VI

## Où est l'Église dans ce procès ?

Jusqu'ici nous avons vu des hommes revêtus de la soutane, mais nous avons reconnu qu'ils ne représentaient pas l'Église et qu'ils n'agissaient que pour le compte de la politique anglaise. Mais où est donc l'Église dans ce fameux procès qu'on lui attribue ? Elle n'y a été mêlée en rien et elle ne pouvait l'être.

En effet, ceux qui prétendent que c'est elle qui a brûlé Jeanne omettent d'ordinaire de nous dire, et même de se demander, pourquoi elle aurait agi ainsi, quelle raison, quel intérêt aurait bien pu l'y pousser.

En effet, Jeanne était, comme elle le répétait souvent, bonne chrétienne, fille soumise de l'Église : elle admettait tous ses dogmes, elle prati-

quait tous ses commandements ; elle priait, elle communiait, elle jeûnait. Qu'est-ce que la Religion aurait bien pu lui reprocher ?

Quelques-uns, cependant, ont cherché le grief sans lequel l'attitude reprochée à l'Église ne se concevrait même pas. Elle a, dit-on, condamné dans les voix de Jeanne l'inspiration privée. Elle n'admet pas qu'une âme communique directement avec Dieu. Ces rapports immédiats sentaient déjà le libre examen et préparaient les voies au protestantisme.

Au lieu de répondre, nous pourrions nous contenter d'inviter la libre-pensée à se mettre d'abord d'accord avec elle-même. En effet, tantôt elle fait un crime à l'Église d'avoir ajouté foi aux voix de Jeanne d'Arc, tantôt elle lui reproche d'avoir voulu étouffer ces voix.

Mais il nous plaît de répondre que la Religion ne condamne que les révélations privées filles de l'orgueil, de l'imagination ou de la supercherie, et qu'elle approuve, au contraire, celles qui présentent les caractères d'une origine divine. C'est ainsi qu'elle croit aux visions de sainte Thérèse et de la bienheureuse Marguerite-Marie. Il en est de même pour Jeanne d'Arc. Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui qu'elle les admet. Du temps de Jeanne d'Arc, elle s'est prononcée sur ses voix : ce n'est pas à Rouen, c'est à Poitiers. Elle était là représentée par des docteurs et des prélats re-

commandables. Elle reconnut que les voix de la jeune fille venaient du Ciel.

Mais si la véritable Église n'a pas condamné Jeanne pour ses voix, ni pour sa croyance, ni pour sa conduite, il est impossible d'assigner une cause à la haine qu'on lui prête envers cette sainte enfant.

D'ailleurs, où était-elle, cette Église, pendant le procès de la Pucelle? Elle n'était pas à Rouen, nous l'avons vu. Elle était à Rome d'abord dans la personne de Martin V, qui ne put intervenir, parce qu'il mourut peu après l'ouverture des débats, et n'en eut peut-être pas connaissance; ensuite dans la personne d'Eugène IV, qui ne put intervenir, lui non plus, parce qu'il fut élu peu avant la condamnation et n'en reçut avis officiel que lorsqu'elle eut été exécutée. La Papauté n'a donc été mêlée en rien en cette affaire.

On s'est demandé pourquoi du moins le Saint-Siège n'a pas immédiatement vengé et réhabilité Jeanne et condamné l'évêque de Beauvais.

On peut répondre, semble-t-il, que dans les années qui suivirent le procès de Rouen, au milieu de l'effervescence des passions politiques encore toutes frémissantes, l'acte du Saint-Siège eût été considéré comme une attaque directe contre l'Angleterre, instigatrice du procès, et aurait pu amener sur l'Église de redoutables représailles que le

Pape crut plus sage d'éviter : mais son silence n'était point une approbation.

On peut répondre encore que, d'après les usages et les règles du droit, il fallait qu'une plainte fut déposée et que des personnes lésées se portassent partie civile dans la revision du procès de Rouen. Or, la famille de Jeanne d'Arc n'intervint que plus tard.

Mais dès que la mère de la Pucelle, Isabelle Romée, eut demandé justice en 1453, le Souverain Pontife Calixte III ordonna une enquête et un procès de réhabilitation : cent trente témoins furent entendus. Jeanne sortit de là, non seulement justifiée, mais grandie aux yeux du monde. Sans ce procès, sans ces dépositions officielles, nous en serions presque réduits sur le jugement de Rouen aux mensonges du procès-verbal de Cauchon. C'est donc l'Église qui a mis à jamais l'innocence et la gloire de Jeanne d'Arc à l'abri de toutes les attaques.

Voilà quel a été le rôle de la Papauté dans cette grande affaire. Loin d'avoir à en rougir, elle peut en être fière. La libre-pensée pourra donc, dans ses tableaux sensationnels, mettre à côté du bûcher de Jeanne la silhouette violette de l'évêque de Beauvais et la silhouette rouge du cardinal de Winchester, pour faire croire au peuple que c'est l'Église qui alluma ce bûcher, ce qui est un mensonge. Mais nous aurons le droit, nous, de

représenter dans une apothéose, et la blanche silhouette de Calixte III réhabilitant la Pucelle, et la blanche silhouette de Pie X déposant sur son front le diadème des bienheureuses. Nous aurons le droit de répéter les fières paroles du Pontife stigmatisant Cauchon dans la basilique de Saint-Pierre et félicitant la France « d'acclamer l'héroïne victime de la basse hypocrisie et de la cruauté d'un RENÉGAT vendu à l'étranger, mais toujours confiante dans le Vicaire de Jésus-Christ, auquel, dans sa détresse, elle en appelait comme à son dernier refuge ».

## VII

## Le témoignage de Jeanne en faveur de l'Église

Dans cette grave question de la responsabilité du supplice de la Pucelle, il est un témoignage d'une suprême importance : c'est celui de l'intéressée elle-même. Elle savait apparemment mieux que personne quels étaient ses véritables ennemis.

Or, à qui a-t-elle attribué sa mort ? Est-ce à l'Église catholique ?

La libre-pensée croit justement triompher ici en citant l'apostrophe que la jeune fille, avant de mourir, jeta au misérable Cauchon : *Évêque, c'est par vous que je meurs !* Vous voyez bien, s'écrie-t-

elle, c'est l'Église que Jeanne accuse et désigne d'un geste de colère et de mépris à l'exécration de la postérité !

Eh bien ! non, Messieurs, ce n'est pas l'Église ; et j'en trouve la preuve dans les paroles que la condamnée ajoute immédiatement après cette célèbre apostrophe et qui en expliquent et en précisent le sens : « Si vous m'eussiez enfermée dans les prisons de l'Église et remise aux gardiens ecclésiastiques, au lieu de me livrer au bras séculier, tout cela ne fût pas arrivé. » On ne peut dire plus clairement : « Si l'Église m'eût jugée, elle ne m'eût pas condamnée. Mais ce n'est pas l'Église qui m'a jugée, puisque vous m'avez empêchée d'aller à elle, quand je demandais d'être conduite au Pape ; je n'ai pas été remise aux *gardiens ecclésiastiques*. » Jeanne distingue donc formellement l'Évêque qui la fait mourir de l'Église qui ne l'a pas condamnée. Loin d'accuser et de maudire cette Église, elle regrette et elle se lamente de n'avoir pas comparu devant son tribunal.

Un autre mot de Jeanne va nous montrer à quelle infinie distance elle était des sentiments de révolte que lui prête la libre-pensée. Lorsque le misérable Nicolas Midy lui dit : « Vous êtes une sarrazine », Jeanne bondit sous l'injure faite à sa foi : « Je suis baptisée, s'écrie-t-elle, je suis bonne chrétienne et je mourrai bonne chrétienne. »

Enfin, le 17 mars, elle fait une dernière et

magnifique profession de foi : « J'aime l'Église ; je voudrais la soutenir de tout mon pouvoir et mourir pour la foi chrétienne. » Ce n'est pas là le cri d'une femme aigrie contre la Religion ; au contraire, c'est le testament d'une sainte morte dans la foi et l'amour de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Elle était donc bien loin d'accuser l'Église de sa mort. Elle ne la confondait pas avec les démons qui la jugeaient. Elle savait bien que sa mère l'Église, comme sa mère la France, comme sa mère Isabelle Romée, la pleurerait amèrement et la croirait innocente.

Et vous savez avec quelle sollicitude les Papes ont vengé sa mémoire. Sur cette même place du Vieux-Marché où elle est morte, sur ce même cimetière de Saint-Ouen où elle s'était écriée trois fois : « Je m'en remets au Pape », le délégué de Calixte III devait solennellement déchirer la sentence de 1431 et proclamer l'innocence de Jeanne.

Mais là ne se borne pas le rôle justicier de l'Église. Cauchon devait revivre au XVIIIe siècle sous les traits de Voltaire ; de nos jours, il devait prendre d'autres masques bien connus : il voudrait de nouveau brûler la Pucelle sur un bûcher de calomnies et d'outrages. Mais Rome a de nouveau entendu le cri de l'immortelle victime : « J'en appelle au Pape. » Elle a répondu en ouvrant,

non plus le procès de réhabilitation, mais celui de canonisation, et Pie X a béatifié la Pucelle.

Ah ! l'Église a beau être appauvrie et bafouée : elle est encore la plus grande justicière et la plus grande distributrice de gloire qui soit ici-bas. Ceux qu'elle condamne sont bien condamnés. Ceux qu'elle glorifie sont bien glorifiés.

La libre-pensée peut bien dresser ça et là quelques statues à ses héros, tristes statues de haine et de mensonge, dont le bon sens de la postérité fera justice. Mais à peine l'Église a-t-elle proclamé un de ses enfants bienheureux qu'on lui élève immédiatement des milliers de statues. Qui donc en a plus aujourd'hui que Jeanne d'Arc sur la terre de France ? Et ce n'est pas une génération seulement qui lui rendra cet honneur : ce sont toutes les générations qui la proclameront bienheureuse.

Qu'elle rayonne donc parmi nous, la statue de la sublime enfant ! Elle nous prêchera non seulement l'amour de la France qu'elle a si bien servie, mais aussi l'amour de l'Église qu'elle a tant aimée. Puisque l'Église et la France sont nos deux mères, puisqu'elles sont aujourd'hui si attaquées, serrons-nous autour d'elles, et, comme notre illustre sœur, aimons-les et servons-les jusqu'à la mort.

Ainsi soit-il.

---

# Jeanne d'Arc a-t-elle été hallucinée ? [1]

La béatification de la Pucelle n'intéresse pas seulement la piété comme les autres cérémonies du même genre ; elle intéresse au plus haut point la foi chrétienne ; elle met en cause le surnaturel, elle soulève divers problèmes d'apologétique les plus graves. Il existe en effet une apologétique de Jeanne d'Arc qu'il importe d'exposer à l'occasion du grand événement qui fait tressaillir de joie les cœurs des catholiques français.

On sait que la Libre-pensée, éblouie par l'éclat de cette vie incomparable, cherche à en rabaisser le caractère et à en enlever la gloire à la religion.

La science, dit-elle, démontre que Jeanne d'Arc était une hallucinée, qui prit pour des voix du ciel les rêves de son imagination et de son cœur ;

(1) Cet article et le suivant ont paru dans la revue *L'Idéal*, un peu avant la béatification de Jeanne, en janvier et en février 1909. Nous les reproduisons ici avec de très légères retouches demandées par le changement de cadre.

la canoniser serait canoniser un mensonge ou du moins une erreur.

L'Église, continue-t-elle, a brûlé Jeanne qui l'a maudite en mourant. Comment aurait-elle l'audace, le cynisme d'accaparer sa victime et de s'en parer? Comment ferait-elle la folie de proposer au culte et à l'imitation des fidèles celle qu'elle appela jadis une hérétique, une relapse, une révoltée?

Et saisie d'une sollicitude touchante pour la pureté de notre foi, la franc-maçonnerie espérait, naguère encore, que la Religion ne mettrait pas sur les autels une jeune fille que rien, disait-elle, ne désignait pour cet honneur.

Or, la Religion a passé outre. En béatifiant Jeanne elle a affirmé indirectement, mais très hautement, que la Pucelle ne fut ni le jouet d'une illusion pendant sa vie, ni la victime de l'Église dans sa mort. Nous voudrions montrer en deux articles distincts combien cette double déclaration est juste et légitime.

Jeanne d'Arc a-t-elle été hallucinée? Tout le monde comprend l'importance de cette première question aussi bien parmi les incroyants que parmi les croyants. Mais, entre toutes les conséquences qui en découlent, il en est deux principales qu'il importe de signaler. L'une intéresse la religion et l'autre la patrie.

Si Dieu a réellement envoyé de célestes messagers à la libératrice pour l'aider à sauver la

France, le surnaturel est démontré par cette intervention extraordinaire. Il faut reconnaître que la foi de la Pucelle est vraie, car Dieu ne favoriserait pas ainsi l'erreur; il faut croire à la révélation, aux mystères, au miracle, renoncer aux douceurs et à l'orgueil de la libre-pensée, sous peine d'être illogique. Et pourquoi ne pas aller plus loin? Pourquoi ne pas admettre la *possibilité* et, si elles sont démontrées, la *réalité* des apparitions du Sacré-Cœur à Marguerite-Marie et de la Vierge de Lourdes à Bernadette? On le voit, toute la religion passe à travers la brèche faite au naturalisme par le grand fait historique de la Pucelle d'Orléans.

Un autre enseignement ressort de la mission surnaturelle de Jeanne. Si Dieu a fait ce miracle, il en rejaillit une gloire incomparable sur la France. La nation très chrétienne apparaît comme une nation privilégiée et particulièrement chère à Dieu. Le patriotisme prend pour elle les proportions et les allures d'une religion. Il appuie au ciel ses fiertés et ses espérances. A tous les titres du Christ, il ajoute celui si attendrissant de sauveur et d'ami de la patrie.

Nous pouvons donc répéter cette phrase d'or, qu'un contemporain de Jeanne, le président Thomassin, écrivait après la délivrance d'Orléans et que tout Français devrait savoir par cœur : « *Sache un chacun que Dieu a aimé et aime le royaume de France et l'a spécialement élu pour son*

*héritage et, pour ce, ne peut le laisser périr. Mais, sur tous les signes d'amour que Dieu lui a envoyés, il n'y en a point de si grand ni de si merveilleux que celui de cette Pucelle.* »

Telle est l'importance de ce débat. La libre-pensée l'a compris. Aussi nie-t-elle énergiquement la mission surnaturelle de l'héroïne d'Orléans.

Jadis, elle prétendait que Jeanne en parlant de ses voix avait menti comme une petite fille vaniteuse et sournoise. Mais cette thèse est contraire à l'évidence. Jeanne apparaît si sincère dans sa vie, son procès et jusque dans son supplice, que le public a rejeté avec mépris cette explication, et l'école naturaliste a dû en chercher une autre.

Celle qui rallie aujourd'hui ses suffrages, c'est la thèse de l'hallucination.

Michelet l'a enveloppée de poésie et de fleurs. Henri Martin a suivi Michelet (1).

(1) M. Joseph Fabre, un libre-penseur, a écrit que « pour délirer comme Michelet, il faut avoir du génie ». On peut admirer le style de Michelet, mais son délire encore plus certain que son génie est inexcusable, car il manque de sénérité : c'est du délire étudié. Le célèbre écrivain a coloré d'une brillante poésie la vie de la Pucelle : mais il a refusé le caractère surnaturel à sa mission. Il lui reconnaît de généreux sentiments, mais il la gratifie d'une névrose. Névose, les voix de Jeanne d'Arc ! Névrose même le patriotisme douloureux qui la fait pleurer sur la pitié de la France et bondir au secours de la grande blessée ! Michelet s'agenouille dévotement devant cette bienheureuse névrose. Mais n'est-ce pas amoindrir la sublime enfant qui fut si saine de corps et d'esprit ? N'est-ce pas insulter la sainte qui est morte pour affirmer l'origine surnaturelle de ses voix ? Michelet reprend l'œuvre des Anglais de Rouen : aimable bourreau, ce n'est pas dans les flammes, c'est sous les fleurs qu'il veut étouffer la voyante de Domremy.

Siméon Luce est sorti du domaine de l'histoire où il était maître pour donner un gage à la libre-pensée : « La jeune fille, écrit-il, à son insu créait pour ainsi dire et réalisait ses propres idées et leur communiquait une splendide et touchante existence. »

M. Thalamas, qui s'est attiré il y a quelques années une célébrité passagère si peu enviable par ses insultes contre la Pucelle, disait : « Le savant doit admettre que Jeanne a eu des hallucinations olfactives, tactiles, visuelles et surtout auditives. »

M. Joseph Fabre, tout en prétendant honorer Jeanne, a fait œuvre de sectaire en la donnant pour une hallucinée et pour une victime de l'Église : « La modeste enfant, dit-il, prenait le cri sublime de son cœur pour le commandement des saints et des saintes du Paradis. » Il explique son cas par le *somnambulisme cataleptique*. Pauvre Jeanne d'Arc, si gracieuse, si souriante, qui eût dit que vous étiez une somnambule cataleptique ?

M. Anatole France, dans son ouvrage touffu et fantaisiste, recourt lui aussi à l'hallucination. Seulement, plus malin que d'autres, comprenant que l'illusion n'expliquerait guère les hauts faits d'armes de l'héroïne, il s'efforce d'en diminuer l'importance et il en attribue le mérite aux officiers qui la secondaient.

Or, ce qu'il faut bien savoir et nous ne saurions

trop insister sur ce point, c'est que cette thèse de l'incrédulité n'est pas du tout une conclusion découlant d'une étude impartiale des faits, mais une théorie précédant l'examen des faits et inventée tout exprès pour permettre d'en rejeter *a priori* le caractère surnaturel. Nul n'a relevé chez Jeanne les stigmates de l'hystérie et de l'hallucination : mais on s'est dit : le miracle est impossible, donc Jeanne *a dû être* une hallucinée. Or, rien n'est plus antiscientifique que ce raisonnement. La logique et la loyauté demandaient que l'on fît une enquête indépendante de toute préoccupation religieuse et antireligieuse. C'est cette étude que nous espérons offrir ici.

Six observations très simples, basées sur les faits les plus connus de la vie de Jeanne, vont nous montrer que, loin de présenter les tares inséparables de l'hallucination, elle avait au contraire les qualités les plus opposées à ce désordre mental.

**Premier fait. — L'hallucination suppose un tempérament maladif, une mentalité mal ordonnée : or Jeanne est merveilleusement équilibrée.**

L'hallucination suppose un tempérament maladif, une nervosité excessive, un cerveau mal équilibré. Sous l'empire d'un sentiment violent et sous l'influence d'une circonstance extérieure

qui frappe vivement ses yeux, son imagination ou ses nerfs, le sujet entre dans un état d'hyperesthésie ou de sensibilité aiguë, parfois dans un sommeil hypnotique, où il objective ses sensations ; il croit voir et entendre les êtres qui le préoccupent, il projette en dehors de lui les rêves et les désirs qui l'obsèdent.

Or, Jeanne d'Arc est une robuste jeune fille dans le plein épanouissement de sa santé physique et intellectuelle. Elle supporte gaillardement les travaux des champs, puis bientôt les fatigues de la guerre. Elle n'est ni morose, ni capricieuse, ni exaltée comme les hallucinées; elle n'a rien d'une névropathe; elle possède un caractère égal, une nature pondérée et harmonieuse. Elle a l'esprit positif et légèrement madré des paysans dont elle est issue, la riposte vive, la repartie spirituelle, parfois un peu narquoise, une bonne humeur qui ne se dément jamais. A Poitiers, quand un docteur, le dominicain Seguin, dont l'accent limousin a choqué son oreille, lui demande quelle est la langue que parlent ses voix : « Meilleure que la vôtre », répond-elle, au milieu de l'hilarité générale.

A Troyes, les habitants, intimidés devant elle comme devant un être surnaturel, hésitent à l'approcher : « Approchez hardiment, leur dit-elle, je ne m'envolerai pas. »

Ailleurs, deux femmes lui présentent des

chapelets à toucher : « Touchez-les vous-mêmes, mes braves gens, ils en vaudront tout autant. » Ce mot rappelle saint Louis accosté par des Arméniens qui voulaient voir « le saint Roi ». Le saint roi éclate de rire et Joinville de s'écrier : « Ma foi, Sire, je ne désire pas baiser vos os de sitôt. » Vieille gaieté gauloise qui se retrouve à tous les âges et sur les lèvres les plus saintes.

A Rouen, un Anglais, un *godam* ou *godon*, comme Jeanne les appelle, lui demande quelle langue parle sainte Marguerite : « A coup sûr, pas l'anglais, répond-elle, car elle n'est pas du parti d'Angleterre. »

On lui demande perfidement si elle est en état de grâce, pour la convaincre de péché mortel par son propre aveu, si elle dit non, et l'accuser d'orgueil et d'hérésie, si elle dit oui. Elle échappe finement au piège : « Si je n'y suis pas, que Dieu m'y mette ; si j'y suis, qu'il m'y garde ! « Et voilà l'ergoteur cloué.

On le voit, Jeanne d'Arc n'a rien de cette sombre exaltation, rien de ce déséquilibre cérébral, rien de cet effarement des yeux et de l'esprit qui caractérisent les hystériques : elle offre au contraire tous les caractères diamétralement opposés à l'hallucination.

D'ailleurs cette affection a généralement pour effet d'accroître le trouble d'où elle naît. Or les visions de Jeanne ne lui font rien perdre de son

calme, de sa maîtrise d'elle-même, de son esprit fin et lucide. D'abord surprise, un peu effrayée, elle se rassure bientôt et cause tranquillement et familièrement avec ses Saintes. « Je les vois, dit-elle, comme je vous vois; je les entends comme je vous entends. »

Et puis, pas de sommeil hypnotique, pas de raideur cataleptique, rien de cette mise en scène et de ces procédés hallucinatoires en usage dans certaines cliniques modernes. C'est en plein jour qu'elle a ses premières apparitions. Plus tard, c'est dans les circonstances et les situations les plus variées qu'elle les voit et les entend. Or, on sait à quel point les sujets de la Salpétrière dépendent des conditions matérielles qui accompagnent leurs crises soi-disant extatiques.

**Second fait. — L'hallucination déprime la raison; les révélations de Jeanne doublent sa valeur intellectuelle et lui créent des qualités militaires de premier ordre.**

L'hallucination est un état anormal qui fatigue et déprime le cerveau en le surexcitant: à plus forte raison, est-elle incapable de lui donner des idées ou des qualités qu'il n'a pas.

Or, à partir du jour où Jeanne entend ses voix, son intelligence grandit prodigieusement, elle dépasse non seulement celle de ses compagnes, mais aussi celle des hommes de son temps et

même des plus habiles capitaines. Dans l'art de la guerre qu'elle n'a pas étudié, dans la tactique, dans la direction de l'artillerie, dans les opérations d'un siège, dans l'organisation d'une bataille, elle a des intuitions de génie qui émerveillent et déroutent les chefs les plus expérimentés. Dunois, Gaucourt, le duc d'Alençon ont assuré qu'il était impossible à une femme de connaître et de diriger la guerre comme elle le faisait sans une assistance spéciale de Dieu. N'était-ce pas la même pensée qui la faisait prendre pour une sorcière par les Anglais? Sa science militaire ne paraissait naturelle ni aux uns ni aux autres. Pour les uns elle venait de Dieu, pour les autres du diable. Mais qu'elle vînt originairement de Dieu ou du diable, elle ne provenait pas d'une hallucination. « Est-ce l'hystérie, écrivait Lecoy de la Marche, qui lui aurait appris la stratégie, la tactique, cette science toute spéciale dont elle se montra tout à coup imbue, à ce point qu'un officier de l'armée française a pu récemment composer un livre curieux intitulé : « Jeanne d'Arc tacticien. »

**Troisième fait. — L'hallucination est stérile; les révélations de Jeanne sont fécondes et lui font accomplir des actions d'éclat admirables.**

L'hallucination peut bien, pendant quelque temps, stimuler un sujet, lui donner une vigueur

factice, le pousser à des entreprises au delà de ses forces. Mais elle le laisse bientôt retomber d'autant plus bas qu'elle l'avait élevé plus haut. La prostration qui suit l'exaltation lui est directement proportionnelle. En aucun cas cette exaltation maladive ne peut engendrer des actions d'éclat d'une immense portée politique et sociale, comme celles qui remplissent la vie de Jeanne. En aucun cas elle ne peut sauver un peuple et changer la face du monde, comme l'a fait notre héroïne. Comment, dans un pays écrasé, avec une armée démoralisée et des chefs qui se jalousent, une jeune fille sans expérience et sans ressource, a-t-elle pu vaincre des armées aguerries, disciplinées, pleines d'entrain et admirablement commandées? Comment a-t-elle pu relever un trône, reconquérir des provinces, chasser l'étranger, si elle n'a pas eu un pouvoir secret, mystérieux? Et qui osera prétendre que ce pouvoir lui est venu d'un détraquement cérébral? A la place de la chimère entrevue par une imagination déréglée, mettez un être supérieur, tout-puissant, qui la soutient et l'inspire, alors tout s'explique.

M. Anatole France a trouvé un moyen très simple d'éviter toute explication. Il nie tout simplement les exploits de la Pucelle, il nie l'importance de son rôle et la part qu'elle a prise dans la délivrance d'Orléans, dans la victoire de Patay, dans le sacre du roi, dans le relèvement de la France.

Il a entrepris cette tâche impossible et qui semble une gageure, un défi au bon sens et à l'histoire, de montrer que tout a été fait par les capitaines de Charles VII, que Jeanne était une pauvre fille sans influence, qui suivait l'armée, faisant beaucoup de bruit mais peu de besogne utile, en un mot la mouche du coche ! Pour cela, il fallait contredire les récits des contemporains, qui, tous, attribuent le premier rôle à la Pucelle, il fallait biffer les chroniques les plus célèbres, les lettres des ambassadeurs, les témoignages des Anglais et ceux des capitaines, ses compagnons d'armes. Si ceux-ci avaient vraiment été les auteurs de la délivrance nationale, est-ce qu'ils se seraient effacés devant une faiseuse d'embarras ? Dans quel but auraient-ils renoncé à leur gloire pour en parer une aventurière ?

Pour faciliter sa tâche, M. Anatole France rapetisse autant qu'il le peut les événements. Mais ici encore il est en contradiction flagrante avec l'histoire.

L'histoire nous dit que rarement on vit campagne militaire aussi brillante que celle dont les bords de la Loire furent le théâtre aux mois de mai et de juin 1429.

Les ressources de la France sont maigres comparées à celle de l'Angleterre : des chefs, des soldats démoralisés, le désordre dans les finances et dans l'administration, l'impécuniosité la plus

désolante : mais Jeanne paraît, et de ce chaos elle fait sortir la lumière, l'espérance et bientôt la vie.

Ce qui caractérise son talent, c'est la sûreté de ses vues et, comme conséquence, la rapidité de son action. Le léopard est souple et agile : mais Jeanne c'est l'aigle qui le poursuit, le harcèle, lui déchire les flancs dans une chasse fulgurante. En deux mois elle défait l'œuvre d'une guerre de cent ans.

Un autre caractère de son action miraculeuse c'est l'importance de ses conséquences, sa répercussion sur nos destinées nationales. Elle a changé la face de l'Europe en reléguant l'Angleterre au second rang et en relevant la France pour des siècles. Elle a mis son pays à l'abri du protestantisme où il eût peut-être suivi la Grande Bretagne au siècle suivant; elle a rendu possibles Louis XI et François Ier, Henri IV et Louis XIV.

C'est une loi reconnue par la science que l'hallucination est stérile. Elle peut exalter quelque temps l'imagination et la volonté, produire une ardeur et une audace fébriles : mais, la fièvre tombée, elle fait place comme nous le verrons plus loin, à la prostration la plus complète. Elle ne peut donc jamais mener à bien une œuvre de longue haleine : elle ne peut rien faire de grand et de durable. Or l'action de Jeanne est extraordinairement féconde. Elle ne peut donc venir que d'en haut.

**Quatrième fait. — L'hallucination subit la loi des milieux et reflète la mentalité ambiante : Jeanne d'Arc réagit contre la dépression de son entourage et soulève l'âme de la patrie, loin d'être soulevée par elle.**

Les partisans de l'hallucination ne se tiennent pas pour battus. C'est l'âme de la patrie, disent-ils, que Jeanne a cru voir et entendre dans la plainte du vent, sous le feuillage du Bois Chenu : c'est cette âme qui l'a transportée, transfigurée, en lui inspirant ses énergies et ses espérances.

L'âme de la patrie ? Mais où était-elle donc alors cette pauvre âme ? N'était-elle pas abattue, brisée, gisante sur les grandes routes de la défaite ? N'agonisait-elle pas dans les sillons sanglants à côté des squelettes de nos meilleurs soldats ? Elle n'avait plus foi en elle-même, plus d'espérance, plus d'énergie. Loin de pouvoir soulever l'âme de ses enfants, elle avait bien plutôt besoin elle-même d'être relevée.

Dira-t-on qu'elle s'est réveillée soudain, qu'elle a poussé un cri d'angoisse et d'appel qui a bouleversé la bergère de Domremy ? Mais pourquoi d'autres n'ont-ils pas entendu ce cri ou n'y ont-ils pas répondu ? Pourquoi la sublime enfant a-t-elle été la seule à tressaillir ?

En vertu de la loi des milieux, si chère à l'école rationaliste, Jeanne aurait dû partager la dépression

générale. L'amour de la France expliquerait sa douleur. Il expliquerait des velléités de combattre, des élans généreux, comme la plupart des femmes de France durent en ressentir à cette époque. Mais il n'explique pas une action virile en contradiction avec toutes les lois de la psychologie et de l'histoire. La nature féminine a des limites : elle s'en tient devant une entreprise qui la dépasse aux désirs, aux larmes, aux regrets impuissants. Si elle peut faire d'une noble créature une infirmière dévouée, parfois même une guerrière vaillante, elle ne va pas jusqu'à en faire un général vainqueur.

S'il en était autrement, comment se fait-il que l'histoire ne présente qu'une Jeanne d'Arc, et que ni les Grecs, ni les Romains, ni les Juifs n'en aient jamais eu ? Debora, Judith, Esther se sont signalées par une action courageuse, mais passagère, que les circonstances d'ailleurs ont singulièrement favorisée. Aucune d'elles n'a été chef de guerre pendant une campagne. Débora n'a fait qu'assister à la défaite de Sisara.

Comment se fait-il que les peuples modernes n'aient pas vu plus que l'antiquité le splendide phénomène réservé à la France du xv^e siècle ? Comment se fait-il que les malheurs de l'Irlande, de la Pologne, de la Vendée et du Transvaal n'aient pas fait éclore une libératrice dans ces malheureux pays ? Certes la pitié y était grande, comme celle

du royaume de France aux jours de Charles VI et de Charles VII. Certes le patriotisme y était ardent, plus peut-être qu'il ne l'était chez nous à une époque où les dissensions politiques troublaient la vue et brouillaient les idées les plus sacrées. Les femmes de ces peuples martyrs gémissaient ou frémissaient. Plusieurs d'entre elles, à la lueur des incendies, au milieu des épouvantes de la guerre, au grondement du canon, ont dû avoir des hallucinations visuelles et auditives, olfactives et tactiles, comme celles que M. Thalamas prête à Jeanne d'Arc. Mais comment se fait-il qu'aucune d'elles n'ait sauvé son pays ?

Croit-on que pendant la guerre de 1870, il n'y a pas eu d'hallucinées en Champagne et en Lorraine? Comment se fait-il que les sanglots des champs de bataille n'aient pas suscité une Jeanne d'Arc sous les murs de Metz ou de Strasbourg?

Un médecin incrédule disait un jour à un de ses amis : « Venez à la Salpétrière, je vous montrerai cinquante Jeanne d'Arc. — C'est trop, répondit l'ami, montrez-m'en une seule qui nous rende l'Alsace et la Lorraine, et je renonce à voir le surnaturel dans la Libératrice d'Orléans ! »

Jeanne est unique dans l'histoire. Inexplicable sans le miracle, elle devient compréhensible à la lumière du surnaturel, quoiqu'elle reste toujours merveilleuse avec son cortège de victoires. Et c'est une infirmité cérébrale qui aurait fait ce prodige ?

Poussée à un certain degré, l'hallucination étiole la plante humaine : par quel phénomène inverse aurait-elle produit la fleur la plus superbe de l'humanité ?

**Cinquième fait. — L'hallucination ne représente au sujet que des objets déjà vus : les voix de Jeanne lui révèlent des choses qu'elle ne pouvait humainement savoir.**

En dehors des grands événements dont nous venons d'examiner la portée, il y a, dans la vie de la Pucelle, plusieurs faits singuliers qu'une perturbation du cerveau ne peut expliquer et qui supposent une assistance divine.

L'hallucination n'apprend rien de nouveau à celui qui l'a. Elle ne fait qu'évoquer devant son esprit, en les déformant plus ou moins, des objets déjà perçus. Or Jeanne voit des choses cachées, les secrets des cœurs, les arcanes de l'avenir.

A Vaucouleurs, elle reconnaît le sire de Baudricourt qu'elle n'a jamais rencontré. L'hallucination ne pouvait le lui révéler.

A Chinon, elle distingue au milieu de la cour le roi qu'elle n'a jamais vu et qui se dissimule parmi les seigneurs. L'hallucination ne pouvait le lui revéler.

A Chinon encore, elle répète au roi une prière qu'il a faite à Dieu, au milieu des larmes, dans le

silence de son oratoire et qu'il n'a jamais confiée à personne. L'hallucination ne pouvait la lui révéler.

Un soldat grossier l'insulte un jour en jurant. « Ah! malheureux, s'écrie-t-elle, tu renies Dieu et tu es si près de ta fin ! » Une heure après il se noyait. L'hallucination ne pouvait faire prévoir un pareil accident.

A Tours, Jeanne affirme qu'il y a, derrière l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois, une épée enfouie sous terre et marquée de troix croix. On y va. L'épée sort de terre à l'endroit précis. L'hallucination ne pouvait révéler ce secret.

Plusieurs semaines avant l'assaut des Tourelles, Jeanne dit : « Je serai blessée à la bastille du pont. » Et il arrive comme elle l'a dit. L'hallucination ne pouvait le lui révéler.

Au moment de mourir, elle prédit aux Anglais que dans six ans ils perdront en France une place bien plus importante qu'Orléans. Six ans plus tard, ils perdaient Paris. L'hallucination n'a pu lui révéler ce fait ni sa date.

Une lumière divine, celle qui éclairait les prophétes, pouvait seule montrer à la Pucelle ces choses invisibles, cachées dans les ténèbres des consciences, de la terre ou de l'avenir. Le miracle est la seule explication rationnelle et par suite scientifique de tels faits. Jeanne la prophétesse ne pouvait être une hallucinée.

**Sixième fait. — L'hallucination surexcite l'âme dans les succès, mais elle est suivie dans les revers d'une prostration profonde; or, Jeanne a été plus magnanime dans ses malheurs que dans ses triomphes.**

Si l'hallucination peut pendant quelque temps exalter le courage et s'exalter elle-même avec le succès, elle ne tient pas devant les revers. L'illusion tombe avec la fortune qui l'entretenait. L'excitation fébrile est suivie d'une prostration.

Si donc les voix de Jeanne avaient été l'écho extériorisé de ses désirs et de ses rêves patriotiques, elles auraient cessé de se faire entendre dans la prison qui anéantissait à la fois sa mission libératrice et toutes ses espérances; les illusions sont de belles infidèles : elles abandonnent l'homme dans le malheur.

Or, les voix de Jeanne lui sont fidèles jusqu'à son dernier soupir. Elles la dirigent sagement, sans heurt, sans à-coup, sans agitation. Elles ne sont ni plus sonores, ni plus impérieuses à l'heure des grands triomphes que dans l'obscurité du village natal. Elles ne le sont pas moins après la défaite. Elle prêchent à la pauvre captive la confiance en Dieu, la résignation, la constance dans l'adversité. Les chimères d'un cerveau malade ne tiennent pas ce langage et ne produisent pas cette fermeté tranquille.

Qui eut jamais une destinée plus douloureuse que Jeanne ? Quelle vie s'est ouverte dans une pareille aube de gloire et s'est refermée brusquement dans une nuit plus sombre ? Représentez-vous cette jeune fille naguère heureuse et triomphante, acclamée par les peuples et jetée tout à coup dans un cachot, pensant à sa mère qu'elle ne reverra plus, et au feu qui va bientôt mordre sa chair et supposez qu'elle eût été hallucinée jusque-là. L'hallucination va peut-être se débattre quelque temps, repousser la réalité, hurler sa folie dans un dernier spasme : mais elle tombera bientôt foudroyée par l'inéluctable fatalité.

Rien de pareil dans l'âme de Jeanne, elle résiste au choc formidable Ses voix continuent à lui parler, toujours calmes, et Jeanne, toujours calme, continue à les entendre et à y croire. En vain les premiers docteurs du monde, les arrogants professeurs de l'Université de Paris, cherchent-ils à lui persuader qu'elle s'est trompée, que ses voix venaient de son imagination ou de l'enfer ; elle leur oppose non pas un entêtement qui ne prouverait rien, mais une discussion sereine, lumineuse, qui confond les plus enragés et les plus subtils.

Enfin elle va périr. En face de la mort l'âme a des lueurs révélatrices. C'est l'heure où tombent les illusions, où les rêves s'enfuient en criant l'*Erravimus* de la Bible. Devant les flammes, au milieu des flammes, Jeanne ne faiblit pas. Elle

affirme qu'elle entend ses voix, qu'elle aperçoit ses anges et ses saintes. Et ses voix se font plus douces et plus fortifiantes. Elles lui disent sans doute : « Courage, petite Jeanne, nous ne t'avons jamais trompée, nous ne te tromperons pas à cette heure. Courage, vois le ciel qui s'ouvre devant toi. Vois le Christ, ton roi bien-aimé, qui t'appelle... »

Et au milieu de la flamme et de la fumée qui vont l'étouffer, une dernière fois, à la France et à l'Angleterre, à ses amis et à ses ennemis, à son temps et à la postérité, elle jette le cri victorieux, la suprême affirmation de sa mission divine : « Non, mes voix ne me trompaient pas : Jésus ! Jésus ! »

Que penser dès lors de la libre-pensée, qui, malgré ces évidences lumineuses et ce sublime témoignage, continue à rôder autour des cendres de Jeanne, comme l'hyène autour de sa proie morte, en glapissant sa pitoyable explication : hallucinée ! hallucinée !

Hallucinée toi-même, ô libre-pensée.

---

# Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée par l'Eglise ? (1)

Toutes les fois qu'un évêque convie les fidèles dans sa cathédrale pour y célébrer la fête de Jeanne d'Arc, on peut être certain de trouver dans la feuille sectaire de la localité une diatribe contre le cynisme de l'Église qui se pare aujourd'hui de la victime qu'elle excommuniait jadis. Des affiches protestent contre « la mainmise du clergé sur cette glorieuse mémoire, contre l'exploitation éhontée dont elle est l'objet de la part des cléricaux ». Dans les villes où il y a une statue de la Pucelle, la Loge dépose à ses pieds une couronne comme celle que nous avons vue à Paris, ornée de cette inscription : « A Jeanne, hérétique et relapse, abandonnée par la royauté, brûlée par l'Église. »

L'indignation de la Libre-Pensée atteint son paroxysme lorsqu'elle voit l'Église revendiquer

(1) Bien que cet article traite du même sujet que le sermon ci-dessus sur *Jeanne d'Arc et l'Eglise*, nous le reproduisons ici parce qu'il contient un bon nombre de faits omis dans le discours ou présentés d'une manière différente.

Jeanne au point de la mettre sur les autels. « Eh quoi ! dit-elle, Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas été proclamée par les juges de Rouen, hérétique, relapse, sorcière, et n'est-elle pas morte en révoltée, maudissant les prêtres ses bourreaux ? » Un écrivain libre-penseur est allé jusqu'à dire : « Jeanne est toute désignée par ses sentiments anticléricaux pour devenir la patronne de la libre pensée. »

Le Fr.·. Delpech, sénateur, ancien président du Conseil de l'Ordre de la Franc-maçonnerie, a écrit une brochure que le Grand-Orient a fait tirer à 50.000 exemplaires et qui a pour but de démontrer l'impudence de la Religion qui, après avoir martyrisé *la Pucelle, exploite aujourd'hui son prestige auprès des foules.*

Toutes ces déclamations sont injustes. Il est vrai que les juges qui condamnèrent Jeanne étaient des prêtres et que leur président était l'évêque de Beauvais, le trop fameux Cauchon.

Mais tous les prêtres ne représentent pas la Religion. Lorsque ce sont de mauvais prêtres, révoltés contre l'Église, lorsqu'ils agissent en dehors de son autorité, lorsqu'ils usurpent une juridiction qu'elle leur refuse, ils sont plutôt ses ennemis et l'on ne peut lui attribuer la responsabilité de leurs méfaits. Or, c'est le cas de Cauchon et de ses assesseurs. Pour préciser, nous allons montrer 1) que les juges de Rouen représentaient

l'Université de Paris inféodée à l'Angleterre ; 2) qu'ils ne représentaient nullement l'Église, à l'égard de laquelle ils agirent plutôt en révoltés ; 3) que l'Église n'a rien à se reprocher au sujet du supplice de l'héroïne.

## Première assertion : C'est l'Université qui a fait périr Jeanne.

Le docteur Richer écrivait déjà en 1628 : « L'Université de Paris a rué la première pierre de scandale contre la Pucelle. » Aujourd'hui que les documents sont mieux connus, on sait pourquoi et avec quelle fureur la Sorbonne « a rué ses pierres ». Voyons d'abord les mobiles qui l'ont fait agir, les causes de la haine féroce qu'elle avait vouée à l'innocente jeune fille.

### A. *Pourquoi l'Université en veut à Jeanne*

Depuis un quart de siècle que l'Angleterre avait mis la main sur les forces vives et les ressources de notre pays, c'était elle qui distribuait les évêchés, les canonicats, les grasses prébendes, les bénéfices et tous les postes lucratifs. Aussi l'Université s'était-elle tournée vers le monarque anglais qu'elle flattait avec une honteuse servilité. Elle avait condamné et déclaré déchu de ses droits le petit roi de Bourges, trop pauvre pour satisfaire

l'ambition et la cupidité des professeurs. Elle avait mis sa doctrine et son autorité intellectuelle qui était considérable au service de l'Anglais. Elle était l'âme et le lumière du parti bourguignon, vendu à l'Anglais. Elle avait tourné en partie l'opinion publique vers l'Anglais. Son chef-d'œuvre avait été le traité de Troyes qu'elle avait préparé, inspiré, et dont sept de ses docteurs rédigèrent l'instrument. Henri de Lancastre, le vainqueur d'Azincourt, y était reconnu roi de France et Charles le Dauphin déchu de la royauté avec toute sa race : la France devenait une colonie anglaise.

Mais voici que Jeanne paraît. Elle déclare que le droit est du côté du Dauphin de France et que par conséquent Dieu est avec lui. Elle se dit envoyée du ciel pour le faire remonter sur le trône de ses aïeux et en chasser Henri Plantagenet.

C'est le contre-pied de la thèse universitaire. Si Jeanne trouve du crédit, si elle appuie son affirmation par des victoires, l'*Alma Mater* est frappée au cœur, convaincue de traîtrise et d'imposture, et elle voit s'écrouler tout l'échafaudage de ses misérables arguments.

Et voici qu'en effet, la Pucelle triomphe. Chacun de ses succès à Orléans, à Patay, à Troyes, est pour l'orgueilleuse Université une blessure qu'elle ne pardonnera pas. Les docteurs représentent le

parti anglais. Jeanne incarne le patriotisme. Elle ruine leur prestige. Chacun de ses coups d'épée déchire une de leurs thèses. Le sacre de Reims détruit le traité de Troyes qui est leur œuvre. Voilà la véritable raison pour laquelle ces malheureux lui ont voué une haine à mort.

L'homme qui a eu la part la plus considérable dans le crime de Rouen, c'est Cauchon. Or, Cauchon était un des plus illustres nourrissons de l'Université de Paris et aux raisons qu'avaient ses collègues de haïr la Pucelle, s'en ajoutaient pour lui quelques-unes qui lui étaient spéciales. Élève, puis docteur en 1403, ensuite recteur de l'Université de Paris, il a été cabochien en 1412 et 1413. Proscrit comme traître, malfaiteur et homicide par les Armagnacs, il s'est réfugié chez le duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Il rentre à Paris avec son parti. Il est l'un des sinistres instigateurs du traité de Troyes (1420). En récompense de ses services, il est nommé par l'Angleterre et l'Université à l'évêché de Beauvais, 4 septembre 1420.

Mais voici que Jeanne d'Arc retourne la fortune contre les Anglais. Cauchon en est ému, irrité, comme tous ses confrères de l'Université : mais bientôt sa haine s'envenime d'un grief tout à fait personnel. Beauvais se déclare pour le roi de France et en 1429 chasse son indigne évêque. C'est la conséquence des succès de Jeanne : aussi Cauchon lui attribuera sa disgrâce et s'en vengera.

B. *L'Université assouvit sa haine contre Jeanne.*

En attendant qu'elle puisse assouvir sa haine contre la Pucelle, l'Université s'acharne sur une pauvre petite paysanne, Pierrone ou Périnaïk de Bretagne, qui, après avoir fidèlement servi Jeanne d'Arc, a eu le malheur de tomber entre les mains des docteurs parisiens. Elle a l'audace de déclarer que la Pucelle est envoyée de Dieu. Elle est pour ce crime brûlée vive à Paris, le 3 septembre 1430, comme complice de sa maîtresse. Honneur à la pauvre petite Bretonne, trop ignorée de nos jours, à la douce admiratrice de Jeanne qui la précéda dans le témoignagne du sang versé pour la vérité et pour la patrie !

Mais si l'Université s'acharne ainsi sur une fille qui n'est que l'ombre de la Pucelle, que ne fera-t-elle pas quand elle tiendra sa proie elle-même entre ses mains ?

Jeanne tombe le 24 mai, à Compiègne, au pouvoir de Jean de Luxembourg, lieutenant général du duc de Bourgogne, allié des Anglais. La nouvelle en arrive à Paris le 25 mai. Aussitôt, l'Université organise des réjouissances publiques.

Le lendemain, elle écrit une lettre au duc de Bourgogne pour le prier de faire remettre Jeanne aux Anglais. Elle charge Cauchon, un de ses anciens recteurs, actuellement évêque de Beauvais, d'en remettre une autre à Jean de Luxembourg

pour réclamer la captive : « Envoyez-la ici, à l'Inquisition », dit-elle. Elle s'impatiente des retards de Luxembourg. Elle le harcèle. Enfin celui-ci finit par céder et par vendre sa prisonnière aux Anglais en novembre 1430.

L'Université n'est pas satisfaite. Elle veut tenir Jeanne entre ses griffes. Elle écrit le 21 novembre à Cauchon d'avoir à conduire Jeanne à Paris. Elle écrit dans la même sens au roi d'Angleterre. Elle échoue dans cette demande. Mais elle n'abandonne pas sa victime : elle va la suivre à Rouen.

En effet, dès que le procès s'ouvre, elle envoie à Rouen six de ses docteurs les plus qualifiés pour soutenir et au besoin exciter le zèle de l'évêque de Beauvais et forcer les Anglais à condamner l'innocente. Trois d'entre eux ont même été, comme Cauchon, recteurs de l'Université. Ils sont l'âme du drame hideux. Ils stimulent les Anglais contre l'accusée : ils veillent à ce qu'elle n'échappe pas à leur vengeance. Cela est si vrai que Cauchon et les Anglais s'abritent constamment, quand ils prennent une décision, derrière l'autorité de l'*Alma Mater*.

Ces docteurs délégués de l'Université sont, avec l'évêque de Beauvais et les Anglais, les vrais coupables du supplice de l'héroïne. Il importe de les faire connaître.

*Thomas Courcelles* a été recteur de la Sorbonne du 10 octobre au 16 décembre 1430. Il avait pressé

Luxembourg de livrer Jeanne aux Anglais. A Rouen, il fut un de ses ennemis les plus haineux. Lorsque le tribunal débattit la question de savoir si elle serait soumise à la torture, il n'y eut que trois monstres de cet avis et Courcelles fut l'un d'eux.

*Guillaume Erard*, encore un recteur de l'Université. Il l'avait été une première fois en 1421, puis avait été renommé quatre ou cinq fois dans la suite. Vendu corps et âme aux Anglais, dans la fameuse séance du cimetière de Rouen, 24 mai, six jours avant la mort de Jeanne, il osa dans une harangue aussi hypocritre qu'impudente, la traiter d'hérétique, de schismatique, de sorcière et de monstre.

*Jean Beaupère*, lui aussi, a été recteur de l'Université de Paris en 1412 ; lui aussi a été un des auteurs-rédacteurs du traité de Troyes ; lui aussi est l'ami dévoué des Anglais contre la France.

*Nicolas Midi*. A Rouen ce fut lui qui fut chargé d'amener Jeanne par des exhortations appelées *caritatives*, à s'avouer coupable. Malgré son éloquence papelarde, il n'y réussit pas : mais ce fut lui qui dans une dernière caritative jeta la dernière insulte à l'angélique enfant, au moment où elle allait mourir.

*Nicolas Loiseleur*, docteur de l'Université, anglophile ardent, se montra particulièrement odieux

envers Jeanne. Il mourut bientôt après, subitement.

*Jean d'Estivet,* chanoine de Beauvais, promoteur de la cause de Jeanne; être violent et grossier, il empêche Jeanne de communier et même d'entrer dans la chapelle de la prison. Il mourut dans un égout, à sa place.

Malgré l'activité de ses délégués, le procès traîne en longueur au gré de l'Université. Elle veut en précipiter l'issue. Une occassion se présente. Le concile de Bâle devant s'ouvrir le 3 mars, la Sorbonne nomme cinq délégués chargés de l'y représenter. Mais malgré leur désir d'assister à l'ouverture de la solennelle Assemblée, ils décident de se rendre d'abord à Rouen pour secouer la torpeur des juges.

Ils y sont le 3 mars. Pendant une semaine ils délibèrent avec leurs six collègues sur les réponses de l'accusée. Ces réponses sont si orthodoxes, si sages, si lumineuses qu'ils craignent qu'elle ne soit acquittée. Ils jugent qu'il y a péril à la laisser comparaître devant les cinquante juges qui ont jusque-là assisté aux séances. Et ils finissent par obtenir qu'elle ne soit plus interrogée que devant sept ou huit témoins triés sur le volet.

En même temps, ils rédigent douze articles, résumé perfide des prétendus aveux de Jeanne. Ils rapportent ce factum à Paris et le soumettent à la docte Corporation qui *qualifie* les réponses de

la prisonnière, c'est-à-dire stigmatise chacune d'elles, d'un jugement atroce, où Jeanne est traitée de fourbe, de traîtresse, de sorcière, d'hérétique, de monstre altéré de sang. Les cinq délégués reviennent à Rouen porteurs de ces qualifications : ils emportent aussi deux lettres, l'une pour le roi anglais, l'autre pour Cauchon, où ils adjurent ces deux personnages de hâter la sentence de mort. Ces diverses pièces et les démarches pressantes des docteurs de Paris levèrent tous les scrupules des juges et décidèrent la condamnation.

Il ressort de tous ces faits que ce sont les docteurs de l'Université de Paris qui, pour servir les passions politiques et la vengeance de l'Angleterre, ont fait mourir Jeanne d'Arc.

## Deuxième assertion :
## L'Université ne représente pas l'Église.

Nous venons de voir que les juges de Jeanne représentent l'Université. On ne manquera pas d'en conclure que rien n'établit mieux la culpabilité de la Religion, car la Sorbonne n'était-elle pas composée de prêtres distingués, n'était-elle pas une des parties les plus importantes de l'Église, une de ses lumières les plus pures, un de ses organes les plus autorisés ?

Rien n'est plus inexact. La célèbre Université

nous est apparue sous un triste jour, tournée contre la France par l'ambition et la cupidité. Or, elle n'est pas en meilleure posture au point de vue religieux qu'au regard du patriotisme. Son attitude vis-à-vis de l'Église, soit en dehors du procès, soit dans le procès lui-même, est telle qu'au lieu de pouvoir être considérée comme son instrument, elle doit plutôt être considérée comme son ennemie.

Nous en apporterons trois preuves.

### A. *Première preuve : Les juges de Jeanne sont révoltés contre l'Église.*

Ils ne représenteraient l'Église, que si 1° dans leur conduite ordinaire, ils avaient été des prêtres vraiment catholiques, orthodoxes, soumis de cœur et d'esprit au Saint-Siège, en un mot, en communion d'idées et de sentiments avec l'Église, et si 2° dans le procès lui-même, ils avaient agi en vertu d'une juridiction certaine et selon les règles canoniques. Mais si, au contraire, il est prouvé que ce furent des prêtres à moitié schismatiques, à moitié révoltés contre l'Église qui voulaient la bouleverser, la révolutionner, il serait injuste et déloyal de voir en eux ses représentants ; ils se rapprocheront bien plutôt de la libre-pensée actuelle que de la véritable religion. Enfin, nous

arrivons encore à la même conclusion, si nous montrons que, loin d'avoir exercé une juridiction régulière, ils usurpèrent leur pouvoir, et voulurent soustraire Jeanne d'Arc au véritable tribunal de l'Église.

Depuis longtemps déjà l'Université de Paris était connue pour ses tendances schismatiques.

Un de ses plus fameux docteurs, Pierre Plaoul, disait à Charles VI que le diocèse de Rome était était comme le diocèse de Paris, par suite que le Pape était un évêque comme un autre ; que son pouvoir d'exécution était inférieur au pouvoir d'autorité du roi ; que le Pape pouvait errer et que l'Église seule, assemblée en Concile, était infaillible.

A Constance, trois cents docteurs de l'Université de Paris firent décider que le Concile était supérieur au Souverain Pontife. Ce fut plus qu'une usurpation de l'Épiscopat sur le Saint-Siège, ce fut une poussée de démocratie cléricale contre l'autorité monarchique du Pape, puisqu'on y vit vingt mille clercs, s'armant du droit de suffrage, vouloir réglementer et changer la constitution de l'Église.

Les juges de Rouen, docteurs en Sorbonne, partageaient ces sentiments hétérodoxes. Ils rêvaient de bouleverser l'ordre établi par le Christ en substituant leur autorité à celle du Pontife romain. Plusieurs d'entre eux allaient bientôt, la

même année, professer ces erreurs au concile de Bâle.

Ce synode fut schismatique, non pas seulement, comme on l'a dit quelquefois, depuis son transfert à Ferrare, en 1437, mais, comme l'affirmait le Pape, depuis son ouverture.

Dès ses premières séances, en effet, ses membres, et parmi eux les docteurs de Paris, décrètent sans aucun droit, sans aucune apparence de raison, qu'ils constituent un concile œcuménique ; or ils n'ont parmi eux qu'une douzaine d'évêques ou abbés mitrés !

Ils apprennent que le Pape a dissous l'Assemblée. Ils refusent de se séparer. Ils se déclarent supérieurs au Pape, comme représentants de l'Église universelle.

La révolte s'accentue de plus en plus au point de devenir grotesque. Ils somment Eugène IV de paraître à leur barre pour se disculper : et, comme il ne vient pas, ils le déposent, l'excommunient et le livrent au bras séculier pour être brûlé comme Jeanne d'Arc.

Enfin, ils élisent à sa place l'antipape Félix V, l'homme de Ripaille.

L'Université de Paris fut l'inspiratrice et le soutien de ce concile. Elle était infectée d'esprit régalien et gallican. Ses délégués avaient déjà porté ce même esprit au procès de Jeanne. Peut-on

dire que de tels hommes représentent l'Église contre laquelle ils conspirent ?

Parmi les révoltés de Bâle, nous retrouvons plusieurs de nos connaissances de Rouen. Thomas Courcelles, qui vient de faire condamner la Pucelle, est l'oracle du concile et l'âme de l'opposition au Saint-Siège. Il est désigné comme l'auteur des décrets les plus audacieux : *Decretorum Basileensium præcipuus fabricator*. Quicherat l'appelle le père des libertés gallicanes. Ennemi du Pape, soutien de l'antipape, précurseur, comme on l'a dit, de Luther et de Calvin, cet homme représente-t-il l'Église qu'il trahit et qu'il déchire ?

Guillaume Érard est aussi un des Pères de Bâle et l'un des adversaires les plus forcenés du Saint-Siège. Est-il l'Église ?

Nicolas Midi ne va pas à Bâle ; mais de Paris il correspond avec les révoltés et les encourage ; de Paris il brave Rome. Est-il l'Église ?

Jean Beaupère et Nicolas Loyseleur comptent parmi les sectaires entêtés de Bâle. Sont-ils l'Église ?

A Rouen, il est vrai, ils ne s'étaient pas encore affichés ouvertement comme schismatiques : cependant, ils l'étaient déjà non seulement dans leur cœur, mais, comme nous le verrons, dans leurs actes et leurs paroles. Ils étaient félons envers l'Église comme envers leur patrie.

Un argument très simple, nous montrera com-

bien il serait injuste de les identifier avec l'Église. Ils étaient Français : dira-t-on qu'ils représentaient la France, et que la France, en leur personne, a condamné Jeanne d'Arc ? Non certes ! Mais pourquoi? Parce qu'ils avaient renié la France pour passer au service de l'étranger.

De même, bien qu'ils fussent prêtres, on ne peut dire qu'ils représentaient l'Église catholique et romaine, car ils l'avaient reniée pour passer au schisme et en servir la cause.

### B. *Seconde preuve : Dans le procès lui-même, ils n'ont aucune juridiction.*

Sans doute, les évêques et les inquisiteurs étaient juges de la foi : à ce titre Cauchon et ses assesseurs auraient eu le droit d'évoquer Jeanne à leur tribunal pour examiner ses sentiments et ses actes avec la plus grande justice et la plus grande bienveillance, si elle avait été soumise à leur juridiction. Mais elle ne l'était pas pour plusieurs raisons, qu'il nous suffise d'en citer une : son appel à Rome.

C'était un principe incontesté que, dans les causes de la foi, lorsqu'un accusé en appelait au Pape, immédiatement et par le fait même, toute autre juridiction que celle du Pontife romain cessait, et l'appelant ne relevait plus que du Saint-Siège, auquel il avait le droit d'être conduit. Il se passait

alors la même chose que, lorsque sous l'empire romain, un homme avait dit : « Je suis citoyen romain, j'en appelle à César » ; il échappait par le fait même au pouvoir des gouverneurs et devait être conduit à Rome.

Or, Jeanne d'Arc eut un jour l'inspiration de dire : « J'en appelle au Pape. » En vertu de ce mot, elle cessait de dépendre de Cauchon et des autres juges de Rouen. Cette circonstance devait être relevée plus tard au procès de réhabilitation, en 1455, et il y fut déclaré qu'elle entachait de nullité tout le procès de 1431.

Mais, dès 1431, les juges de Jeanne ont conscience de l'illégalité canonique et de l'usurpation de juridiction dont ils se rendent coupables. La réponse qu'ils font à Jeanne, loin de les excuser, les fait paraître encore plus séparés de l'Église et plus indignes de la représenter. Ils lui disent que le Pape est trop loin et que d'ailleurs l'Église n'est pas avec le Pape, mais « avec les clercs et gens en ce connaissants », c'est-à-dire avec Messieurs de l'Université de Paris. Or, c'est là un principe schismatique : ils reconnaissent par là qu'ils agissent sans l'autorité du Pontife romain, et même en dépit de cette autorité, car ils la dédaignent. Ils sont furieux de l'appel de Jeanne qui déjoue tous leurs projets ; engagés dans le mal, ils décident d'aller jusqu'au bout. Ils y vont, mais la religion ne les suit pas. Ils sont un tribu-

nal irrégulier, incompétent, sans mandat, révolté contre l'Église ; encore une fois et à ce nouveau titre ils ne la représentent pas.

Ce n'est donc pas la religion qui a condamné et brûlé la Pucelle : c'est un pandémonium, un *latrocinium*, comme on disait jadis, une assemblée de brigands en rupture avec la religion.

De tout temps il y eut de ces prêtres prévaricateurs, mais ils ne furent jamais considérés comme représentant l'Église dont ils étaient le déshonneur.

Judas était prêtre et même évêque, puisqu'il était apôtre : représente-t-il le Collège apostolique et l'Église ? Évidemment non !

Les grands hérésiarques qui furent presque tous moines, prêtres ou évêques, Arius, Macédonius, Eutychès, Nestorius, Donat, Luther, Calvin, représentent-ils l'Église ? Évidemment non !

Eh bien, de même Cauchon et Courcelles et Loyseleur et d'Estivet représentent-ils l'Église ? Pas davantage !

### C. *Troisième preuve : Le témoignage de Jeanne.*

Dans toute cette question de la responsabilité du supplice de Jeanne, il est un témoignage que l'on n'examine pas assez : c'est celui de l'intéressée elle-même. Elle savait apparemment à quoi s'en tenir. Elle voyait mieux que personne quels

étaient ses véritables ennemis. Or, à qui a-t-elle attribué sa mort ? Est-ce à l'Église catholique ?

La libre-pensée croit parfois triompher sur ce terrain. Non seulement, nous dit-elle, Jeanne a regardé l'Église comme coupable de sa mort, mais elle l'a maudite. Elle est morte en révoltée contre cette secte d'évêques et de prêtres sanguinaires. Elle s'est dressée de toute sa taille avant de mourir et elle a ainsi apostrophé l'Église dans l'Évêque : « Évêque, c'est par vous que je meurs. »

Eh bien ! il y a là une confusion qu'il est facile de dissiper à l'aide des paroles mêmes de Jeanne. Non seulement elle n'a pas accusé l'Église, mais il semble qu'elle ait eu soin de la disculper devant la postérité. Non seulement elle n'a pas fini en révoltée ; mais elle a solennellement affirmé jusqu'au dernier soupir son amour et son respect pour la Religion : je dis son amour et son respect, et non pas son pardon. Elle n'a pas songé à pardonner à l'Église, car elle n'a jamais cru que l'Église lui eût fait du mal. Trois faits vont le prouver.

Le premier fait, c'est son appel au Pape. Évidemment elle ne regardait pas le tribunal de Rouen comme représentant l'Église, puisqu'elle réclame une juridiction supérieure. Elle le montre bien quand elle dit à Cauchon : « Vous qui prétendez être mon juge. » Le Pape est pour elle son vrai juge et il est son père. Rome est à ses

yeux l'autorité suprême, la justice souveraine; en un mot, l'Église est sa mère, à laquelle elle en appelle avec confiance.

Elle va d'ailleurs nous expliquer sa pensée dans une parole célèbre et qui nous offre le plus fort des arguments.

C'est le second fait.

Lorsqu'elle s'écrie : « Évêque c'est par vous que je meurs, » elle ajoute aussitôt ces mots qui en précisent et en révèlent le sens exact : « Si vous m'eussiez enfermée dans les prisons de l'Église et remise aux gardiens ecclésiastiques, au lieu de me livrer au bras séculier, tout cela ne fût pas arrivé. » Peut-on dire plus clairement : « Si l'Église m'eût jugée, elle ne m'eût pas condamnée. Mais ce n'est pas avec l'Église que j'ai eu affaire ; vous m'avez empêchée d'aller à Elle ; je n'ai pas été remise aux *gardiens ecclésiastiques*. C'est vous, Évêque, qui m'avez arrachée à ma mère l'Église et livrée au bras séculier, c'est-à-dire au pouvoir laïque qui va me faire mourir. » Ainsi Jeanne au lieu d'accuser l'Église et de la maudire, soupire après elle et se lamente de n'avoir pas comparu devant son tribunal.

Voici le troisième fait. Il va nous montrer à quelle distance infinie elle était des sentiments de révolte que lui prête la Libre-Pensée. Lorsque l'infâme Nicolas Midi lui dit : « Vous êtes une sarrazine », Jeanne bondit sous l'injure faite à sa

foi et à son cœur : « Je suis baptisée, s'écrie-t-elle, je suis bonne chrétienne et je mourrai bonne chrétienne. »

Enfin, le 17 mars, elle fait cette profession de foi magnifique : « J'aime l'Église et je voudrais la soutenir de tout mon pouvoir et mourir pour la foi chrétienne. » Est-ce là le cri d'une révoltée ? N'est-ce pas au contraire le testament d'une sainte morte dans la foi et l'amour de l'Église catholique, apostolique et romaine ?

Si Jeanne était parmi nous et lisait les pages où les francs-maçons la félicitent de s'être révoltée contre l'Église et proposent de la prendre pour la patronne de la Libre-Pensée, elle se redresserait indignée contre eux comme autrefois contre Nicolas Midi, et elle leur dirait : « Je ne suis pas plus libre-penseuse que sarrazine : je suis toujours la bonne chrétienne que vos précurseurs ont brûlée. »

Car, il n'y a pas à dire, les juges prévaricateurs de Rouen se rapprochent beaucoup plus des sectaires de nos jours que de l'Église de leur temps.

### Troisième assertion : L'Église n'a rien à se reprocher.

Si l'Église n'est pour rien dans le supplice de la Pucelle, peut-on dire qu'elle a toujours fait ce qu'elle devait pour cette pauvre enfant persécu-

tée ? Si l'on examine la question de bonne foi, on verra qu'elle ne pouvait agir autrement qu'elle n'a fait et qu'elle n'a rien à se reprocher. Voyons quelle a été son attitude envers Jeanne avant, pendant et après le procès de Rouen.

A. *Avant le procès.* — On dit que l'Église était opposée par système à toute inspiration privée qu'elle considère comme une atteinte à son autorité : elle prétend avoir le monopole des révélations célestes et c'est le protestantisme qui le lui a disputé et arraché en revendiquant pour l'âme le droit de communiquer directement avec Dieu. C'est pour cela, a-t-on dit, qu'elle aurait traité Jeanne d'Arc en rebelle.

L'Église ne réprouve que l'inspiration privée, fille de l'orgueil, qui est en contradiction avec les affirmations authentiques de Dieu, puisque Dieu ne peut se contredire. Mais quand la révélation vient clairement du ciel, loin de la combattre, l'Église l'approuve et enseigne que l'âme qui en est honorée doit y croire et y obéir.

C'est ce qu'elle a fait pour Jeanne. Les prélats et les prêtres qui ont examiné la jeune fille à Poitiers ont reconnu dans ses voix le caractère surnaturel, ils ont déclaré au roi qu'il pouvait se fier à elle. Nous avons plusieurs de leurs rapports qui sont des monuments de prudence.

L'Église ne pouvait faire plus, mais c'est avec sympathie, avec tendresse qu'elle voyait cette en-

fant visiblement envoyée du ciel à la France. Elle marchait avec elle, elle la bénissait, elle la soutenait.

B. *Pendant le procès.* — L'Église, nous l'avons vu, n'était pas représentée par les bandits qui usurpaient son autorité. Heureusement tous les juges de Rouen n'étaient pas des misérables comme Cauchon, Courcelles et Loyseleur. Les mauvais l'emportèrent par leur audace : les bons qui se déclarèrent pour elle furent chassés, persécutés, réduits au silence.

Parmi ces derniers, le chanoine Houppeville fut jeté dans un cachot. Le canoniste Lohier fut obligé de s'enfuir sous peine de subir le sort de la Pucelle. Le chanoine Fontaine tint tête quelque temps à la meute, mais dut s'éloigner lui aussi. Isambart de la Pierre, dominicain, fut menacé de mort. D'autres, moins exposés parce que moins en vue, opinent pour que Jeanne soit envoyée au Saint-Siège. Mais les universitaires les plus influents crient si fort qu'ils l'emportent.

En dehors de ces bons prêtres, amis impuissants de Jeanne et qui cherchent en vain à la sauver à Rouen, il y avait l'Église représentée par des évêques dans le reste de la France et à Rome par le pape. Que faisait-elle ? Mais que pouvait-elle faire ? Elle ne pouvait intervenir. Les communications étaient lentes et les événements souvent défigurés par la distance. On ne pouvait

savoir ni même soupçonner au loin les illégalités et les infamies commises à Rouen : on pouvait, on devait croire que tout s'y passait correctement. Quand on apprit les desseins des Anglais, il était trop tard pour s'y opposer.

Et d'ailleurs qui aurait pu le faire efficacement? Rien que la force militaire aurait pu arracher leur proie à des hommes qui se sentaient protégés par l'armée anglaise et qui prétendaient avoir pour eux une autorité sacrée. L'Église n'a pas sauvé Jeanne d'Arc parce qu'elle ne le pouvait absolument pas.

C. *Après le procès.* — Plus tard, en 1455, elle a réhabilité la victime de Cauchon. A la demande du roi et à la prière de la famille de Jeanne, le pape Callixte III ordonna la révision du procès de Rouen. Cette révision commencée en 1455 à Notre-Dame de Paris s'acheva l'année suivante à Rouen. Cent trente témoins furent entendus, la lumière fut faite, la sentence de Cauchon solennellement cassée et Jeanne proclamée innocente.

Sans ce procès, sans ces dépositions officielles, sollicitées et réunies par l'Église, nous en serions presque réduits sur bien des points aux calomnies du procès de Rouen. C'est donc l'Église qui a mis à jamais la mémoire et la gloire de Jeanne à l'abri de l'injure et du mensonge.

Mais pourquoi, dira-t-on, l'Église a-t-elle attendu vingt-cinq ans pour rendre justice à la Pucelle?

Il faut se rapporter à l'époque, se rappeler les lenteurs habituelles des tribunaux, lenteurs expliquées par le tempérament d'une génération moins pressée que la nôtre, et par la difficulté des communications. Il faut tenir compte des complications politiques, du danger qu'il y avait à vexer les Anglais, de la nécessité de laisser se calmer les esprits et la lumière sortir des obscurités d'une procédure volontairement embrouillée. D'ailleurs l'Église ne commence la révision d'un procès que si elle est régulièrement saisie d'une plainte en nullité de sentence. C'était à la famille de Jeanne de se hâter. Dira-t-on que la mère de la Pucelle était indifférente à la mémoire de sa fille ? Non, il faut attribuer ses retards à la force majeure des événements. A plus forte raison, serait-il injuste d'en accuser l'Église qui ne pouvait aller plus vite que les intéressés.

D'ailleurs, même à l'époque où elle l'entreprit, l'Église a eu quelque mérite à faire ce procès. En l'ordonnant, elle mécontentait le gouvernement anglais qui avait ordonné à tous ses agents de soutenir la justice de la condamnation ; elle mécontentait le duc de Bourgogne qui lui en garda rancune ; elle mécontentait surtout l'Université, la grande coupable. Il y a plus, elle mettait à nu les iniquités d'un grand nombre de prêtres et fournissait ainsi à ses ennemis l'occasion qu'a saisie la libre-pensée moderne de débla-

térer contre le clergé. Toutefois elle n'a pas hésité à courir ces risques, parce qu'elle ne voulait que la vérité et la justice. C'était son devoir, sans doute, mais il fallait du courage pour le remplir.

L'Église n'a donc rien à se reprocher à l'égard de la Pucelle. L'hérésie et la libre-pensée ne sauraient en dire autant. L'Université gallicane et à moitié schismatique a voulu flétrir la mémoire de la sainte jeune fille en brûlant son corps : c'est la grande coupable. Le protestantisme a jadis brisé les monuments et les statues de l'héroïne. Voltaire, le père de l'incrédulité, a voulu la salir dans un livre immonde. La Révolution a interdit ses fêtes que rétablit l'empire. La franc-maçonnerie l'a tantôt injuriée tantôt exaltée par des éloges pires que l'injure qui dénaturaient sa mission et lui enlevaient son auréole. Enfin nous avons en Thalamas, le coup de pied de l'aliboron !

L'Église seule a le droit d'être fière de Jeanne.

J'ai lu des articles où l'on prétend qu'aucun parti ne doit confisquer Jeanne. *Elle est à tous*, c'est la formule consacrée. J'ignore si c'est vrai en politique, et je ne veux pas m'en occuper ; mais ce n'est pas vrai dans le domaine philosophique et religieux.

Jeanne n'est pas et ne peut pas être à un parti qui blasphème sa foi, qui renie son Dieu, qui

bafoue l'idéal de toute sa vie. Au libre-penseur qui voudrait mettre la main sur elle, elle répondrait comme au soudard qui voulut l'outrager dans sa prison : « Arrière, misérable ! respecte-moi ! »

Francis Magnard a écrit dans le temps ces paroles : « L'Église et l'État s'arrachent la grande ombre. Ce sont là d'assez mesquines querelles. Laissons la France s'unir une fois par hasard sur le nom de celle qui lui rendit le courage et la foi en sa vertu guerrière, sans essayer de confisquer la grande héroïne au profit de telles ou telles idées ... »

Ces lignes manquent de justice et de psychologie. Il y a dans les revendications de l'Église autre chose qu'une mesquine querelle. Nous ne cherchons pas à confisquer Jeanne d'Arc en la mettant sur les autels. Nous souhaitons la voir honorer par tous les homme sincères. Mais nous ne permettrons pas à des sectaires de s'en emparer, ni de travestir sa mission en en faisant une hallucinée, ni de souiller sa mémoire en en faisant une révoltée contre l'Église. Elle est à nous. *Joanna nostra est !*

Elle est à nous, parce qu'elle a été jusqu'à la mort de la grande famille des croyants. Elle est à nous, parce que nous seuls nous expliquons sa mission, comme elle l'expliquait elle-même, par des voix divines. Elle est à nous parce que seuls nous lui laissons au front l'auréole surnaturelle

dont elle veut être parée. Elle est à nous enfin, parce que, comme l'avouait le franc-maçon Jean Macé, le prêtre seul n'a rien à renier en la louant.

---

# Jeanne d'Arc et les Morts (1)

---

Monseigneur (2),

Mes Frères,

Ce matin, nous écoutions, dans la cloche de Notre-Dame de Montligeon, la voix des morts, celle du Christ, celle de Marie. Ce soir, elle va nous faire entendre une voix qui nous est aussi très chère, celle de la Bienheureuse que la France célèbre aujourd'hui avec tant d'enthousiasme. Que votre voix, ô Jeanne, résonne donc à nos oreilles, car elle est la plus douce et la plus pure qui ait jamais parlé sur la terre de France : *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis.* C'est la voix de l'honneur, la voix du patriotisme, la voix de l'idéal ; mais c'est aussi la voix de la charité, et c'est pourquoi elle nous dit, elle aussi : « Priez pour les morts ! »

(1) Allocution prononcée dans l'église de Montligeon, le 27 mai 1909.

(2) Mgr Bardel, évêque de Séez.

Jeanne était tendre et compatissante : elle ne pouvait voir une misère sans en être émue et sans chercher à la soulager. Elle ne pouvait voir sans frémir couler le sang de ses soldats. Mais, qu'étaient à ses yeux les blessures du corps à côté de celles de l'âme ! Combien elle aurait voulu fermer ou guérir celles-ci ! Aussi, demandait-elle à ses soldats de se confesser avant la bataille pour ne point s'exposer à paraître devant Dieu l'âme souillée par le péché. Au péché, elle faisait une guerre impitoyable : « C'est lui, disait-elle, qui fait perdre les batailles ! »

Quand elle soignait les soldats blessés et mourants, elle s'efforçait d'adoucir leurs souffrances, mais elle tâchait surtout d'exciter en eux la contrition de leurs fautes ; elle les préparait pieusement à la mort et abrégeait ainsi par avance leur expiation et leurs souffrances dans l'autre vie.

Quand, sur le champ de bataille où elle avait remporté la victoire, elle contemplait les cadavres de ses soldats, elle pensait à leurs âmes, elle entendait les voix d'outre-tombe qui lui criaient : *Miseremini mei!* Elle pleurait sur ses morts : elle priait Dieu de leur donner la paix éternelle. Elle faisait dire des messes pour eux. Elle voulut qu'un service fût célébré pour ceux qui avaient péri au siège d'Orléans, et ce service a lieu, de nos jours, encore chaque année.

Admirable sollicitude bien digne de cet ange de

charité ! Jeanne se montrait ainsi la libératrice des morts comme la libératrice des vivants.

Mais il ne suffit pas de l'admirer, il faut l'imiter. Promettons à Dieu d'éviter le péché, que la Pucelle détestait tant, et nous nous épargnerons ainsi bien des douleurs dans l'autre monde. Et puis, pensons à nos amis. La vie est un champ de bataille : chaque jour, des milliers de soldats y sont fauchés par la mort. Prions pour eux, comme Jeanne priait pour ses compagnons d'armes.

Ce culte des morts, si consolant. si noble, est le trait d'union des trois Églises du Christ. L'Église triomphante, penchée sur l'Église souffrante, est sans doute émue de pitié, mais elle ne peut rien pour la délivrance des âmes qui y pleurent. C'est l'Église militante qui a le pouvoir de libérer le pauvres captives : c'est elle qui en peuple le ciel.

Chaque jour, par nos prières, nous envoyons au Paradis de nouvelles recrues, arrachées au Purgatoire. Nous enrichissons cette France d'en haut, déjà si belle, et où nous pouvons saluer tant de héros et d'héroïnes de la sainteté, depuis saint Martin et saint Rémi jusqu'à saint Vincent de Paul et au Bienheureux Curé d'Ars, depuis sainte Clotilde et sainte Geneviève jusqu'aux Bienheureuses Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie.

La France d'en haut, reconnaissante, nous récompensera de cette charité : elle aura pitié de cette France d'en bas si éprouvée de nos jours,

comme aux jours de la Pucelle. Elle nous sauvera.

Confiance, mes Frères ! Une fête comme celle-ci est bien propre à nous réconforter. Elle prouve d'abord la vitalité de la Religion. Pauvre Religion ! On la dit souvent morte ou mourante. Mais elle vit toujours, et c'est elle qui enterre ses ennemis. La preuve qu'elle vit, c'est qu'elle parle et qu'elle est écoutée. Elle vous a dit : « Venez », et vous êtes venus. Il n'y a encore qu'elle pour organiser des fêtes splendides comme celle-ci. D'autres s'adressent à vos yeux ou à vos oreilles seulement. Elle s'adresse à vos yeux et à vos oreilles, elle aussi, par la beauté de ses chants et de ses pompes religieuses, mais elle parle surtout à vos cœurs. Elle sait toucher les notes les plus hautes et les plus basses du clavier humain et en tirer des sons sublimes et profonds qui nous émeuvent et nous transportent jusqu'au ciel.

Une fête comme celle-ci prouve encore la vitalité de la France. Une nation est perdue quand elle s'enlise dans le matérialisme. Mais vous, vous élevez vos yeux au-delà des horizons de cette terre, et vous entendez, comme Jeanne d'Arc, les voix qui viennent des autres mondes. Une nation qui oublie ses pères et ne pense pas à ses morts est déracinée : sans lien avec le passé, elle n'a plus les promesses de l'avenir. Mais la France chrétienne pense à ses aïeux ; elle prie pour ses morts, elle s'appuie sur ses tombes ; elle n'a donc pas à

craindre les tempêtes qui arrachent du sol et emportent dans leurs tourbillons les races légères et oublieuses.

Courage donc ; écoutons nos voix, et le salut viendra comme aux jours de la Libératrice et la cloche de Montligeon, après avoir tant de fois sonné la mort, sonnera la *résurrection !*

---

# Trois communions de Jeanne d'Arc

---

## I

### La Communion de l'enfant

Drapé dans un beau nuage de pourpre et d'or, le soleil jetait ses derniers rayons sur les prairies des bords de la Meuse. Une fillette qui ramenait son troupeau au logis paternel le regardait avec admiration et, au moment où il sombra derrière l'horizon, elle lui jeta ces mots :

— Au revoir, vieux soleil, à demain matin, mais ne tarde pas, je t'en supplie. Certes, tu es bien beau, mais un soleil plus brillant que toi se lèvera demain sur mon âme.

Et tout à coup les cloches de Domremy se mirent à sonner l'*Angelus*. La petite se recueillit et récita dévotement sa prière. Puis, comme la sonnerie argentine continuait à égayer les airs :

— Sonne, sonne, joyeux bourdon, tu as raison de chanter la Vierge. Mais mon cœur à moi est

aussi une cloche, et il sonne un air plus pur et plus gai.

Elle était arrivée au milieu du village. Comme elle passait devant l'église, elle se croisa avec Messire Guillaume Front, le bon curé de Domremy.

— Révérend Père en Dieu, lui dit-elle, je vais rentrer mes brebis. Mais dans quelques instants, je serai de retour ici. Auriez-vous la charité de me confesser ?

— Mais, petite, tu t'es déjà confessée hier.

— Sans doute, mais on ne saurait trop nettoyer sa conscience (1). Oh! merci, Messire, de m'avoir enfin permis de recevoir le Seigneur dans cette belle fête de son Corps !

Et elle partit légère comme un oiseau, en gourmandant ses brebis. Le bon curé se dit :

— Cette enfant est bien jeune, mais elle comprend si bien son catéchisme et elle est si pieuse, si pure, que ce serait pécher contre le Fils de Dieu et sa benoîte Mère que de la retarder davantage. Et puis, m'est avis, que le doux Sauveur sera bien aise d'entrer dans un cœur si gentil et si ingénu. Je ne sais pourquoi j'ai l'idée qu'il fera en elle de grandes choses.

(1) Parole de Jeanne d'Arc à ses juges de Rouen qui lui demandaient pourquoi elle se confessait si souvent. Son aumônier Paquerel disait qu'elle se confessait presque tous les jours : *quasi quotidie confitebatur.*

L'enfant revint. Elle énuméra avec force larmes ses gros péchés. Elle avait un jour cassé un bâton sur le dos de Blanchette, la plus méchante de ses brebis. Et puis une autre fois elle avait eu envie de rire à la grand'messe en entendant la voix fausse et nasillarde du sacristain Perrin, le drapier.

Messire Guillaume se demandait s'il y avait là matière à absolution, mais comme la bergère pleurait en s'accusant de n'avoir pas assez aimé le bon Dieu (1), il récita sur elle la formule sacramentelle, et puis l'exhorta à bien recevoir son cher Créateur.

Le lendemain matin les cloches sonnaient la Fête-Dieu quand l'enfant se rendit à l'Église. Les fleurs touchées par les premiers feux du soleil jetaient en l'air leur encens matinal.

Jeannette entendit avec recueillement la messe. Quand elle eut reçu le corps de son Dieu, elle s'abîma en une adoration attendrie. Et le Maître lui dit :

— Mon enfant, je t'ai aimée jusqu'à me faire tout petit et mourir pour ton salut, et aujourd'hui je suis heureux de me donner à toi pour la première fois. Promets-moi de revenir souvent à ma sainte Table toutes les fois que ton confesseur te le permettra.

(1) *Dum ipsa confitebatur, ipsa flebat.* (Paquerel).

— Je vous le promets, mon bien-aimé Seigneur. Moi aussi je suis heureuse de vous posséder, de vous parler, de vous sentir sur mon cœur. Combien de fois j'ai soupiré après ce moment béni !

— Un jour, je te demanderai des sacrifices pour ma gloire et pour le salut de la France. J'aime ta patrie ; elle est belle, elle est généreuse, mais elle a péché et elle souffre. Cependant je la sauverai.

— Oh ! oui, sauvez-la, ma douce France. Elle est si malheureuse ! Laisserez-vous toujours l'Anglais s'acharner contre elle ? Quand aurez-vous pitié du royaume de Charlemagne et de saint Louis !

— Enfant, les jours sont proches, et je me servirai de toi. Je t'enverrai un ange et mes saints pour te guider...

Et un voile se déchira : dans une clarté d'or, Jeanne vit un ange aux ailes de feu et de neige qui adorait Jésus. Et à côté de lui d'autres anges et saint Charlemagne et saint Louis et saint Denis et saint Martin et saint Rémy et saint Bernard et sainte Marguerite et sainte Catherine et sainte Geneviève et sainte Clotilde et sainte Bathilde et sainte Radegonde priaient et disaient :

— Messire Jésus, vrai roi de France, ayez pitié de notre gent.

Et depuis lors, Jeanne s'approcha de la sainte Table deux ou trois fois par semaine. Elle se sentait appelée par la voix de Jésus, et elle aurait

bien voulu aller à lui tous les jours ; mais ce n'était pas l'usage et son confesseur ne lui permettait pas plus.

## II

## La Communion de la Guerrière

C'était une belle et brillante chevauchée au clair soleil de juin 1429. Grisés par l'enthousiasme du succès, les soldats devisaient du siège d'Orléans et des autres victoires qu'ils venaient de remporter le long de la Loire.

Jeanne marchait au milieu de sa troupe, entourée du duc d'Alençon, de Dunois, du connétable Arthur de Richemont, de la Hire, de Xaintrailles, des petits Guy et André de Laval et autres gentilshommes. Avec eux, sur une paisible haquenée, se prélassait Frère Paquerel, aumônier de la Pucelle.

Tout à coup des éclaireurs arrivent à franc étrier. Ils annoncent que Falstaff et Talbot approchent et qu'ils seront en vue dans deux heures.

— Il est trop tard, dit Jeanne, pour les attaquer ce soir. Réservons-nous pour demain : nous aurons une grande bataille. Messeigneurs, avez-vous de bons éperons.

— Eh quoi ! Jeanne, cria La Hire, tournerons-nous le dos ?

— Nenni, en nom Dieu ! Ce sont les Anglais, et nous aurons bien de la peine à les suivre.

— Les atteindrons-nous ?

— Oui, fussent-ils pendus aux nues. Le gentil roi remportera la plus belle victoire de son règne.

— Noël ! Noël ! s'écrièrent les chevaliers et les soldats.

Puis ils se mirent à chanter des refrains populaires. Jeanne les laissa faire. Mais, après quelques couplets, elle passa le long des rangs en disant : « Mes amis, chantons le *Veni Creator Spiritus*. Nous aurons besoin demain de force et de lumière. » Et pendant que retentissait le pieux cantique, Frère Paquerel allait en tête déployant l'étendard sur lequel le Roi du ciel bénissait la France que saint Michel et saint Gabriel lui offraient sous la figure d'un lis.

Après l'*Amen*, la Pucelle invita ses hommes à se confesser et à communier le lendemain matin, car, leur dit-elle, plusieurs d'entre vous paraîtront devant Dieu dans la journée.

Le lendemain donc, de très grand matin, Jeanne, entourée de l'élite de son armée, entendait la messe de Frère Pâquerel. Elle déposa son épée avant de s'approcher de l'autel (1).

Revenue à sa place, elle s'abîma dans son action de grâces, et le duc d'Alençon qui avait com-

(1) Elle disait à Rouen : « Je recevais les sacrements en habit d'homme, mais je n'ai pas souvenance de les avoir reçus en armes. »

munié à côté d'elle s'aperçut qu'elle pleurait (1). Elle disait au Christ :

— Vous êtes le Dieu de la Victoire. Je ne suis qu'une pauvrette sans génie ; c'est vous qui avez tout fait à Orléans, à Jargeau, à Meung, à Beaugency. Secourez-moi en cette journée. Vous êtes le Dieu de la vaillance ; c'est vous qui faites les héros. Soutenez mes hommes dans la bataille.

Quelques heures plus tard, les cavaliers ennemis fuyaient avec Falstaff ou se rendaient prisonniers avec Talbot, et 2.000 de leurs cadavres jonchaient la plaine de Patay. C'était la plus belle victoire de cette brillante campagne.

Le soir, dans la petite église du village désormais immortel, la Pucelle voulut passer une heure à remercier Dieu. Longtemps elle resta agenouillée devant l'autel. Et puis, fatiguée de sa glorieuse journée, elle s'assit sur une marche ; mais bientôt elle s'assoupit. Elle vit alors des fleurs de neige tomber du ciel sur la plaine de Patay et, un peu plus loin, sur celle de Loigny.

— Le lis de France ! s'écria-t-elle, le lis de France ? Ah ! comme il est beau !

Mais bientôt elle s'aperçut que chacune de ces fleurs avait au cœur une goutte de sang. Et la

(1) « Quand elle voyait le Corps du Christ elle versait d'abondantes larmes. » (*Déposition du duc d'Alençon*).

plaine en était couverte, et des cavaliers s'y ruaient dans une mêlée furieuse.

Les uns poussaient des cris rauques et prononçaient des paroles rudes que Jeanne ne comprenait pas. « Ce ne sont pas nos *godons*, se dit-elle, on dirait plutôt les reîtres qui infestent parfois les marches de Lorraine.

Les autres, ah ! les autres, elle les reconnaissait sous leurs habits bleus ou rouges : c'étaient les frères de ses soldats, avec même fougue, même éclair dans les yeux, même mépris du danger. Mais hélas ! ils étaient écrasés par le nombre et ils tombaient, les uns après les autres, dans la neige.

Elle en vit un qui tenait une bannière où il y avait un cœur en abîme et ces mots en lettres d'or : Cœur de Jésus, sauvez la France !

Cœur de Jésus ! Elle n'avait jamais entendu ce mot, mais elle le comprit du premier coup ; elle en fut ravie ; elle le répéta avec ferveur, tendrement.

— Oh ! la belle bannière, s'écria-t-elle ; c'est la sœur de la mienne. Bien sûr, elle va sauver nos hommes.

Mais non, celui qui la portait tomba dans la neige ; un autre la recueillit et tomba à son tour, puis un troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième.

Et il se fit un grand silence. La nuit tombait. Jeanne, après avoir prié pour les morts, erra quel-

que temps sur le champ de carnage. Elle entendit des voix de mourants qui l'appelaient. Elle se pencha sur eux, les consola et les aida à bien mourir.

Elle en vit un qui perdait son sang, mais qui semblait en extase et qui murmurait : Cœur de Jésus ! Cœur de Jésus ! Elle s'approcha de lui et reconnut un chef.

— Messire chevalier, lui dit-elle, qui êtes-vous et quels sont ces braves qui vous entourent ?

— Je m'appelle de Sonis et ces hommes sont les zouaves, les anciens soldats du pape. Mais vous, jeune fille, quel est votre nom ?

— J'ai nom : Jeanne la Pucelle.

— Ah ! Jeanne ! s'écria le blessé, tu nous as laissés écraser à Patay ! à Patay !

Et il pleura, et Jeanne aussi pleura près de lui, à genoux. Et tous deux redirent avec passion : Cœur de Jésus, sauvez la France ! Alors, une voix qui partait du tabernacle répondit : Je lui pardonnerai, je la sauverai, car je l'aime toujours ; je lui ai donné mon Cœur !

Et, au son de cette voix, Jeanne se réveilla ; elle fit sa révérence à Notre-Seigneur et sortit pour rejoindre le duc d'Alençon et Richemond et La Hire et Xaintrailles. Elle leur parut songeuse et elle murmurait des mots qu'ils ne comprenaient pas.

## III

### La Communion de la Martyre

— Oh ! que cette prison est froide et noire ! Me voici seule, oubliée de tout le monde. Ma mère, ma pauvre mère, où es-tu ? Penses-tu à ta Jeanne ? Où est mon roi ? Où est mon armée ? Et vous, mes anges et mes saintes, où êtes-vous ?

Et sur l'horrible paille, la captive ne pouvait dormir, gênée par les chaînes de fer qu'elle avait aux mains et aux pieds et sa voix s'élevait dolente :

— Mais c'est vous surtout, mon Dieu, que je réclame. J'ai demandé à mes juges de recevoir votre Corps sacré ce matin pour la Pâque. Vont-ils me l'accorder ?

C'était, en effet, le 1er avril 1431, la grande fête de la Résurrection. Jeanne venait de passer une Semaine sainte bien triste. Au tribunal, Thomas de Courcelles l'avait déclarée « sacrilège, idolâtre, apostate, maldisante, malfaisante, blasphématrice envers Dieu et ses saints, scandaleuse, séditieuse, perturbatrice de la paix, excitatrice de la guerre, cruellement altérée de sang humain, provocatrice de son effusion, prévaricatrice des lois divines et humaines, séductrice des princes et des peuples, usurpatrice de l'honneur et du culte divin, hérétique ou du moins véhémentement suspecte d'héré-

sie ! » En entendant cette litanie d'injures, la pauvre enfant avait bien pleuré. Le reste du temps avait été pour elle une longue agonie de Gethsémani dans sa prison.

Mais, au matin du jour de Pâques, une petite lueur d'espoir se levait dans son âme, douce comme le jour qui commençait à filtrer à travers les croisillons de fer de sa lucarne.

Elle regardait l'aube croître lentement. Bientôt elle vit des hirondelles qui tournoyaient dans l'air, décrivant des arabesques capricieuses, passant et repassant devant sa fenêtre, joyeuses comme des alleluias.

— Hirondelles, hirondelles, que ne suis-je libre comme vous ! Je volerais d'un trait vers le clocher de Domremy ; j'irais recevoir mon Dieu dans mon cher village, à côté de ma mère, et puis je reviendrais à tire d'aile vers le roi ; j'irais reprendre ma bannière. Que fait-elle sans moi, que devient-elle la belle bannière que j'aimais quarante fois plus que mon épée ? Mais non, j'ai tort de me plaindre. Vous me voulez enchaînée, mon Dieu : que votre volonté soit faite ! Je ne vous demande qu'une chose, Messire Jésus, venez me visiter ce matin. Voilà quatre mois que je languis de vous !

Et tout à coup les cloches se mirent à tinter ; et peu à peu leurs voix s'exaltaient, leur allure s'accélérait : bientôt ce fut un carillonnage effréné qui disait aux bourgeois et aux artisans de la cité :

« Réveillez-vous, bonnes gens, à la Pâque, à la Pâque ! »

Brusquement une clef grinça dans la serrure, la porte s'ouvrit. Le geôlier annonça à Jeanne que sa requête était repoussée et que Monseigneur de Beauvais la jugeait indigne de recevoir le Corps du Sauveur.

Ce fut une indicible désolation pour la sainte enfant. Qui désirait plus qu'elle l'Hostie salutaire ? Qui en avait plus besoin ? Qui en était plus digne dans cette immense ville de Rouen ?

Et les cloches continuaient à sonner : A la Pâque ! A la Pâque ! Mais elles devenaient lancinantes et avivaient de plus en plus la douleur de la prisonnière.

La matinée se passa ainsi pour elle dans les pleurs, tandis qu'à la cathédrale, Messire Jean Cauchon, vêtu de riches ornements et dans tout l'appareil de la majesté pontificale, offrait à Dieu le saint sacrifice de la messe.....

Les jours se passèrent ramenant pour Jeanne les mêmes humiliations, les mêmes craintes. Enfin le terrible drame toucha à son dénouement. Le matin du 30 mai, frère Martin Ladvenu entra dans la prison et annonça à la captive qu'elle allait mourir.

Sa nature frémit, comme celle de Jésus dans son agonie. Mais, pour suprême consolation, elle demanda de recevoir le Corps du Sauveur. Cau-

chon n'osa plus, cette fois, lui en refuser la grâce.

Et la divine Hostie pénétra enfin dans cette prison où depuis si longtemps un cœur d'enfant battait pour elle et l'appelait. La pieuse captive, en la voyant aux mains du prêtre, oublia tout, ses douleurs passées, son long martyre, le supplice qu'elle allait subir. Une immense douceur l'envahit tout entière. Une heure avant de mourir elle pleura de joie. Un hymne d'amour chantait au fond de son âme :

« *O salutaris hostia !* O Hostie salutaire et bien-aimée, ouvrez-moi les portes du ciel. Un combat terrible m'attend. Donnez-moi la force dont j'ai besoin ; venez à mon secours. »

Et Jésus lui répondit : « Oui, je viens à toi, je te soutiendrai. Courage, enfant, sois une hostie toi aussi, immolée à mon amour, immolée à ta patrie. Courage, l'épreuve sera courte, et dans quelques instants, tu seras avec moi au Paradis. »

Et jusque dans les flammes le sublime dialogue se continua. Et quand l'âme bienheureuse sortit du pauvre corps calciné, les anges qui l'accompagnaient au ciel chantaient : A la Pâque ! A la Pâque !

C'était la Pâque éternelle qui commençait pour la sainte, la communion béatifique, l'union indissoluble de son âme avec le Dieu qu'elle avait tant aimé.

Hostie de la France, que ton holocauste soit

toujours le salut de ta patrie. Que ton sang retombe sur elle en rosée de bénédiction. Obtiens-lui la grâce de savoir communier, et que son histoire redevienne ce qu'elle a été en des jours meilleurs, la communion de son cœur avec le Cœur du Christ.

---

## Jeanne fut-elle Bergère ?

La plupart des historiens, orateurs, poètes, d'accord avec la tradition, ont fait de Jeanne d'Arc une bergère, et plusieurs ont comparé la bergère de Domremy avec les bergères de Nanterre, de Pibrac et de Bartrès, à sainte Geneviève, à sainte Germaine Cousin, à Bernadette Soubirous. Or, on a plus d'une fois, ces derniers temps, protesté contre cette appellation et prétendu que la Pucelle ne garda jamais les troupeaux. Un écrivain catholique, qui a écrit de belles pages sur Jeanne d'Arc, s'est efforcé de déraciner ce qu'il appelle la légende de Jeanne bergère. Il attribue cette légende aux Anglais.

La vérité est entre les deux. Jeanne n'a pas été bergère *de profession,* elle ne gardait pas *habituellement* le bétail, elle n'y passait pas ses journées, elle ne conduisait pas ses brebis au loin. Mais elle a souvent mené paître les animaux de l'étable et de la basse-cour de son père ou ceux du village, comme nous le verrons plus loin : *cus-*

*todiebat animalia ;* ce mot revient constamment, non pas tant dans les récits anglais que dans les dépositions des habitants de Domremy, au procès de réhabilitation de 1456.

Il est vrai, le 22 février 1429, Jeanne dit à ses juges qu'elle n'allait pas dans les champs à la suite des brebis et du bétail : *nec ibat ad campos cum ovibus et aliis animalibus*. Mais, deux jours après, elle corrigeait elle-même, en la précisant, cette déclaration : « Lorsque j'ai été plus grande et que j'ai été jeune fille, je ne gardais pas *habituellement* le bétail ; cependant, *j'aidais* à *le conduire dans les prés et dans le château de l'Ile*, où on le renfermait par crainte des hommes d'armes. Je ne me souviens plus si, étant plus petite, je le gardais, oui ou non (1). »

Il suit de là que l'*occupation journalière* et le *métier* de Jeanne ne fut pas de garder le bétail, du moins quand elle fut devenue jeune fille, *postquam fuit grandior :* elle ne s'en acquitta qu'accidentellement, *non custodiebat animalia communiter*. Elle ne se rappelle pas si, étant plus jeune, elle le faisait plus souvent, mais elle ne le nie pas non plus.

A Poitiers, au rapport de Maître Seguin, Frère Prêcheur, doyen de la Faculté de théologie, Jeanne avait déclaré sur un ton plein de grandeur *(respon-*

(1) Cf. Ayroles, *la Vraie Jeanne d'Arc*, t. II, p. 117.

*dit magno modo*) qu'elle était à la garde du bétail, lorsque Dieu lui commanda d'aller sauver la France.

Dunois a raconté que, peu après le sacre, un jour que Jeanne, allant à la Ferté, chevauchait entre lui et l'archevêque de Reims, elle dit à celui-ci : « Plût à Dieu que je puisse revenir chez moi pour servir mon père et ma mère *en gardant leurs brebis.* » Évidemment, elle n'aurait pas parlé ainsi si elle n'avait pas déjà mené cette vie à Domremy.

Il faut rapprocher de ces paroles de Jeanne les témoignages de ses contemporains qui l'ont connue dans son enfance. Or, la plupart nous disent qu'elle gardait le bétail, ce qui n'est pas en contradiction avec la déclaration de la jeune fille, disant seulement que ce n'était pas son occupation habituelle.

D'ailleurs, plusieurs de ces témoins précisent qu'elle s'acquittait de ce travail *quelquefois, de temps en temps.*

Jean Morel, laboureur, interrogé sur les occupations de l'enfant, répond : « Elle filait, allait à la charrue et *quelquefois gardait le bétail.* »

Béatrix, veuve d'Estellin le cultivateur, dit : « Elle filait le chanvre, la laine ; elle allait à la charrue et aux moissons ; *quand c'était le tour de de son père, elle gardait le bétail et le troupeau du village.* »

Jeannette, femme de Thévenin le charron : « Elle filait le chanvre et la laine, et *quand c'était le tour de sa famille, elle gardait le bétail à la place de son père.* »

Jeannette, veuve de Thiesselin, clerc à Domremy : « Elle filait, faisait ce que demande le ménage, *et quand le tour de son père arrivait, gardait le bétail.* »

Gérardin d'Épinal: « Quand elle était à Neufchâteau, *elle gardait les bêtes de son père.* »

Isabelette, femme de Gérardin : « Elle filait, remuait la terre avec son père, vaquait aux travaux du ménage, et *quelquefois gardait les bêtes.* »

Nous retrouvons les mêmes détails dans les dépositions de Bertrand Lacloppe, couvreur ; de Thévenin, le charron ; de Perrin, le drapier, sacristain; de Jacquier, cultivateur; de Jean Moën ; de Mengette et d'Hauviette, les deux compagnes et amies intimes de Jeanne ; de Colin, laboureur ; de Jean Waterin, laboureur; de Simonin Musnier, laboureur; de Jean Jacquard, laboureur; de discrète personne, Henri Arnolin, prêtre ; de discrète personne, Dominique Jacob, prêtre.

Voilà dix-neuf témoins qui ont connu Jeanne toute petite et qui affirment, sous la foi du serment, *qu'ils l'ont vue garder les troupeaux.*

Il existe d'autres témoignages intéressants à cet égard. Le célèbre poète Alain Chartier écrivait

quelques jours après le sacre de Reims une lettre débordante d'enthousiasme sur la Pucelle, et il ne manque pas de dire que « sitôt que son âge le permit, *elle fut appliquée à la garde des troupeaux* ».

Perceval de Boulainvilliers, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Berry, écrivit le 21 juin 1429, c'est-à-dire trois jours après la bataille de Patay, une lettre bien connue à Philippe Visconti, duc de Milan, où il relate les événements extraordinaires qui viennent de se passer. Après avoir raconté la naissance de Jeanne, il écrit : « L'enfant est allaitée, elle grandit et atteint ses sept ans. Comme cela se fait chez les laboureurs, ses parents l'appliquent *à la garde des agneaux; sous sa houlette*, pas le plus petit animalcule ne s'est perdu, pas un n'a été atteint par la dent des bêtes. » Boulainvilliers dit encore que Jeanne était en train de *garder les brebis de ses parents* lorsqu'elle eut à douze ans sa première apparition.

Un autre contemporain, Æneas Piccolomini, qui devint pape sous le nom de Pie II, a dicté des récits ou commentaires des choses mémorables arrivées de son temps : on y trouve des pages très belles sur la Pucelle. Or, dès le début, il raconte qu'elle était occupée *à la garde des troupeaux*, lorsqu'elle entendit l'appel de Dieu.

Maître François Garivel, conseiller général du

roi, entendu lui aussi au procès de 1456, appelle Jeanne « *une bergerette* simple et aimant Dieu souverainement ». Elle est aussi *une bergerette* pour sire Guillaume de Ricarville, panetier de la cour. Le seigneur Raoul de Gaucourt dit qu'il était au château de Chinon quand Jeannette y arriva « comme une pauvre petite bergerette, *sicut una paupercula bergereta* ». Martial d'Auvergne, qui composa sous le titre de *Vigiles de Charles VII* l'histoire rimée de ce roi, raconte ainsi l'arrivée de la Pucelle :

En cette saison de douleur
Vint au roy *une bergerelle*
Du village dit Vaucouleur
Qu'on nommait Jeanne la Pucelle.

C'était *une povre bergière*
Qui gardait les brebis ès champs,
D'une doulce et humble manière
De l'âge de dix-huit ans.

Sauf Martial d'Auvergne, qui naquit en 1440, tous les auteurs que nous venons de citer sont les contemporains de la Pucelle et, sauf Æneas Piccolomini, l'ont vue de très près.

On peut donc, nous semble-t-il, continuer à donner à Jeanne ce nom poétique de bergère ou bergerette, de pastoure ou pastourelle, qui a charmé la postérité, sans vouloir dire pour cela qu'elle ait fait de la garde des troupeaux son métier et son occupation habituelle et journalière.

On peut continuer à la rapprocher de sainte Geneviève, de sainte Germaine Cousin et de Bernadette Soubirous, si petites, si faibles, si infirmes aux yeux du monde et par lesquelles Dieu a vaincu les puissances du siècle : *infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.*

---

# Jeanne d'Arc a-t-elle été martyre ?

On pourrait faire trois objections à la thèse qui considère Jeanne d'Arc comme martyre.

Tout d'abord, au sens populaire et en quelque sorte classique de ce mot, un martyr est celui qui est mis à mort en haine de la foi, qui préfère la mort plutôt que d'apostasier, de renier le Christ, de brûler de l'encens aux idoles, de professer une hérésie. Or, Jeanne n'a pas été mise en demeure de renoncer à la foi catholique, car ses ennemis, les Anglais, étaient catholiques comme elle. Loin de lui reprocher sa religion, ses juges prétendaient au contraire qu'elle n'était pas bonne chrétienne.

En second lieu, il semble que la politique n'a pas été étrangère à son supplice. Bedford et Warwick ont voulu se venger de celle qui leur avait infligé de sanglantes défaites, et les griefs allégués dans sa condamnation n'étaient pour eux que des prétextes. Cela est si vrai qu'ils avaient, en la soumettant à la juridiction de Cauchon, stipulé dans une clause spéciale que, si elle était ab-

soute par le tribunal ecclésiastique, ils se réservaient le droit de la reprendre, évidemment pour la soumettre à un autre tribunal plus expéditif et plus impitoyable.

Ils n'ont donc pas tué Jeanne en haine de la religion, mais en haine d'un parti politique et par dépit de voir la France leur échapper. Mais, si la Pucelle a été victime de la politique, elle n'a pu être martyre de la foi.

Enfin, l'Église, en béatifiant Jeanne, l'a couronnée comme vierge et non comme martyre : elle n'a donc pas, semble-t-il, pensé qu'on pût lui décerner ce titre.

Voilà, croyons-nous, les trois seules raisons qui militent contre la thèse de Jeanne martyre. Mais nous allons voir qu'elles ne sont qu'apparentes.

Le sens populaire que nous avons défini plus haut, sens enraciné et consacré par la glorieuse histoire des persécutions, n'est pas le sens exact et théologique admis par Benoît XIV, le maître en la matière, et par les plus graves théologiens. Le sens vrai est plus large ; il englobe le premier, mais s'étend plus loin.

Le martyr, d'après Benoît XIV, est celui qui meurt pour ne pas commettre une action irréligieuse ou immorale, ou pour avoir fait une bonne action, interdite par le persécuteur. Le cas du chrétien qui va au supplice pour ne pas brûler de l'encens à Jupiter rentre éminemment, lumineu-

sement, dans cette définition, mais il n'est pas le seul. La vierge qui sacrifie sa vie pour défendre sa chasteté contre un infâme agresseur est martyre. Tout homme qui subit et accepte le supplice pour ne pas commettre un péché mérite aussi cette appellation.

Or, Jeanne a été brûlée vive parce qu'elle n'a pas voulu offenser Dieu. On lui proposait la vie sauve si elle reniait ses voix ; elle s'y refusa par ce que c'eût été, à ses yeux et en réalité, un péché multiple. Elle a donc été vraiment martyre.

C'eût été *un mensonge* en matière grave. Elle savait, à n'en pouvoir douter, que ses voix venaient du ciel et non de l'enfer. En avouant le contraire, elle eût péché contre la vérité.

C'eût été *une infidélité*. En effet, lorsqu'une âme est certaine que Dieu lui a parlé, elle est obligée en conscience de croire à cette révélation privée comme aux articles révélés à l'Église : c'est la même foi appuyée sur le même motif formel, la parole divine. Or, c'était le cas de la Bienheureuse. Elle eût donc péché contre la foi en abjurant.

C'eût été *une lâcheté*, car elle n'aurait renié ses voix que par crainte de la mort.

C'eût été *une ingratitude envers Dieu*, car, comblée par lui de faveurs sublimes, c'était bien le moins qu'elle les reconnût et qu'elle s'écriât avec Marie : *fecit mihi magna qui potens est* : le Tout Puissant a fait en moi de grandes choses.

C'eût été *un blasphème* que d'appeler diaboliques des œuvres qu'elle savait divines et de les attribuer à l'intervention des démons au lieu d'en rapporter la gloire au Créateur.

C'eût été *une injustice envers l'Eglise* car c'eût été déchirer une des plus belles pages de ses annales, une de celles qui confondront éternellement le naturalisme. Cette page, Jeanne l'avait écrite, il est vrai, mais elle ne lui appartenait plus, car Dieu l'avait signée.

C'eût été *une trahison envers la France,* car la mission de la Pucelle était le plus grand honneur de son pays : Jeanne n'avait pas le droit de nous priver de cet honneur et de répudier une gloire devenue le patrimoine de la nation.

Enfin, on peut ajouter que, martyre de sa franchise, de sa foi, de sa justice, de son amour pour Dieu, pour l'Église et pour la France, Jeanne a été aussi *martyre de la chasteté,* en refusant de quitter l'habit viril. Elle ne le garda que pour mieux résister aux agressions de ses infâmes geôliers. Or c'est le port de cet habit, avec l'affirmation renouvelée de l'origine de ses voix, qui la fit déclarer relapse et digne de mort.

Aussi ses voix ont-elles appelé ses souffrances un martyre. Elle le déclara dans la séance du 14 mars : « *Le plus souvent les voix me disent que je serai délivrée " par grande victoire " ; et après elles me disent: prends tout en gré, ne te chaille*

*de ton martyre; tu viendras enfin en royaume de paradis* ».

Dans les mémoires composés pour la réhabilitation de la Pucelle, Berruyer et Bréhal en font une martyre de l'Eglise de France. L'historien d'Orléans, Symphorien, après avoir rappelé les principes théologiques qui régissent la question, conclut également au martyre. Le P. Ayroles, dans le dernier volume de son grand ouvrage sur *la Vraie Jeanne d'Arc* a longuement et savamment soutenu la même thèse.

En résumant ces auteurs, nous venons de répondre à la première objection tirée de la nature du martyre. La seconde s'évanouit par le fait même. En effet, si la rancune politique fut le motif qui poussa les Anglais à livrer Jeanne au tribunal de Rouen, ce ne fut pas le motif juridique qui la fit réellement condamner. Peu importe l'arrière-pensée de ses juges; ils lui ont ordonné une chose criminelle à plusieurs titres et ils l'ont fait mourir parce qu'elle refusait d'y consentir : cela suffit pour qu'elle ait tout le mérite du martyre. La politique l'a fait jeter en prison, soit; mais c'est sa fidélité à la religion qui l'en a fait sortir pour monter sur le bûcher.

Enfin on peut répondre à la troisième objection que, si le Saint-Siège n'a pas affirmé qu'elle fut martyre, il ne l'a pas nié. Liturgiquement, elle ne l'est pas; historiquement et théologiquement, on

peut admettre qu'elle l'est. On ne peut lui décerner ce titre à la sainte messe ; on peut le lui donner dans un panégyrique et dans une histoire.

On sait que la procédure de béatification pour les martyrs est très simple : on se demande s'ils ont bien subi la mort pour la foi, sans entrer dans l'examen minutieux de leur vie antérieure. Si l'Eglise n'a pas adopté cette procédure pour la Pucelle, on peut dire que c'est en vue de la glorifier davantage. Suivant l'expression du cardinal Parrochi, l'un des ponents de la cause, Rome a voulu que Jeanne entrât dans la gloire des Bienheureux, comme elle était entrée à Reims, par la grande porte ; elle a voulu que sa vie angélique tout entière fût examinée au grand jour et qu'aucun de ses détails ne restât dans l'ombre et n'eût à redouter un jour les critiques de la malveillance. Mais, maintenant que sa sainteté a éclaté à tous les yeux, est-il impossible, suivant le mot du P. Ayroles, que le Pape ajoute un nouveau saphir à sa couronne en la proclamant martyre ? Évidemment il le peut. Pour nous, nous avons le droit de le désirer et il nous est doux de l'espérer.

---

# TABLE DES MATIÈRES


| | Pages |
|---|---|
| Avant-Propos | 5 |
| La double Mission de Jeanne d'Arc | 9 |
| Le Cœur de Jeanne d'Arc | 67 |
| Le Réveil de la Pucelle | 117 |
| Jeanne d'Arc et la Royauté de Jésus-Christ | 141 |
| Jeanne d'Arc et l'Eucharistie | 193 |
| Jeanne d'Arc et la Sainte Vierge | 217 |
| Jeanne d'Arc et Notre-Dame de Lourdes | 245 |
| Jeanne d'Arc et Saint Michel | 249 |
| Jeanne d'Arc et Sainte Geneviève | 277 |
| Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie | 291 |
| Jeanne d'Arc et Bernadette | 311 |
| Jeanne d'Arc et l'Eglise | 323 |
| Jeanne d'Arc a-t-elle été hallucinée ? | 355 |
| Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée par l'Église ? | 377 |
| Jeanne d'Arc et les Morts | 405 |
| Trois communions de Jeanne d'Arc | 411 |
| Jeanne a-t-elle été bergère ? | 425 |
| Jeanne d'Arc fut-elle été martyre ? | 433 |


Nemours, Imp. Nemourienne, Henri Bouloy. — (3-1910).

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

**Echéance**

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

**Date due**

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

NOV 2 1948
27-11-49
JAN 24 1966
FEB 14 1966
MAR 13 1989
MAR 14 1989
05 MAI 1990
MAI 09 2001
MAY 09 2001
MAY
MAI

a39003 001478766b

DC 104 .C6A 1910
COUBE, STEPHEN.
AME DE JEANNE D.ARC.

CE DC 0104
.C6A 1910
COO COUBE, STEPH AME DE JEANN
ACC# 1066323

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 10 18 10 6